BSB Bayerische StaatsBibliothek

Münchener DigitalisierungsZentrum
Digitale Bibliothek

Rousseau, Jean-Jacques

Dictionnaire de musique

Bd.: 1

Deux Ponts 1782

Mus.th. 2855-1
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10599343-1
(null)

Copyright

Das Copyright für alle Webdokumente, insbesondere für Bilder, liegt bei der Bayerischen Staatsbibliothek. Eine Folgeverwertung von Webdokumenten ist nur mit Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek bzw. des Autors möglich. Externe Links auf die Angebote sind ausdrücklich erwünscht. Eine unautorisierte Übernahme ganzer Seiten oder ganzer Beiträge oder Beitragsteile ist dagegen nicht zulässig. Für nicht-kommerzielle Ausbildungszwecke können einzelne Materialien kopiert werden, solange eindeutig die Urheberschaft der Autoren bzw. der Bayerischen Staatsbibliothek kenntlich gemacht wird.

Eine Verwertung von urheberrechtlich geschützten Beiträgen und Abbildungen der auf den Servern der Bayerischen Staatsbibliothek befindlichen Daten, insbesondere durch Vervielfältigung oder Verbreitung, ist ohne vorherige schriftliche Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig und strafbar, soweit sich aus dem Urheberrechtsgesetz nichts anderes ergibt. Insbesondere ist eine Einspeicherung oder Verarbeitung in Datensystemen ohne Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig.

The Bayerische Staatsbibliothek (BSB) owns the copyright for all web documents, in particular for all images. Any further use of the web documents is subject to the approval of the Bayerische Staatsbibliothek and/or the author. External links to the offer of the BSB are expressly welcome. However, it is illegal to copy whole pages or complete articles or parts of articles without prior authorisation. Some individual materials may be copied for non-commercial educational purposes, provided that the authorship of the author(s) or of the Bayerische Staatsbibliothek is indicated unambiguously.

Unless provided otherwise by the copyright law, it is illegal and may be prosecuted as a punishable offence to use copyrighted articles and representations of the data stored on the servers of the Bayerische Staatsbibliothek, in particular by copying or disseminating them, without the prior written approval of the Bayerische Staatsbibliothek. It is in particular illegal to store or process any data in data systems without the approval of the Bayerische Staatsbibliothek.

10599343

10599343

10899343

10899343

10899343

Mus. th.

2855-1

680 w

Rousseau

10899343

DICTIONNAIRE

DE

MUSIQUE,

PAR

J. J. ROUSSEAU.

Ut Pſallendi materiem diſcerent.
Martian. Cap.

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. LXXXII.

10399343

Bayerische
Staatsbibliothek
München

PRÉFACE.

LA Muſique eſt de tous les beaux Arts celui dont le Vocabulaire eſt le plus étendu, & pour lequel un Dictionnaire eſt par conſéquent le plus utile. Ainſi l'on ne doit pas mettre celui-ci au nombre de ces compilations ridicules, que la mode ou plutôt la manie des Dictionnaires multiplie de jour en jour. Si ce livre eſt bien fait, il eſt utile aux Artiſtes. S'il eſt mauvais, ce n'eſt ni par le choix du ſujet, ni par la forme de l'ouvrage. Ainſi l'on auroit tort de le rebuter ſur ſon titre. Il faut le lire pour en juger.

L'utilité du ſujet n'établit pas, j'en conviens, celle du livre; elle me juſtifie ſeulement de l'avoir entrepris: & c'eſt auſſi tout ce que je puis prétendre; car d'ailleurs je ſens bien ce qui manque à l'exécution. C'eſt ici moins un Dictionnaire en forme, qu'un recueil de matériaux pour un Dictionnaire, qui n'attendent qu'une meilleure main pour être employés. Les fondemens de cet Ouvrage furent jetés ſi à la hâte, il y a quinze ans, dans l'Encyclopédie, que, quand j'ai voulu le reprendre ſous œuvre, je n'ai pu lui donner la ſolidité qu'il auroit eue, ſi j'avois eu plus de temps pour en digérer le plan & pour l'exécuter.

Je ne formai pas de moi-même cette entrepriſe, elle me fut propoſée; on ajouta que le manuſcrit entier de l'Encyclopédie devoit être complet avant qu'il en fût imprimé une ſeule ligne; on ne me donna que trois mois pour remplir ma tâche; & trois ans pouvoient me ſuffire à peine pour lire, extraire, comparer & compiler les Auteurs dont j'avois beſoin: mais le zèle

de l'amitié m'aveugla ſur l'impoſſibilité du ſuccès. Fidèle à ma parole, aux dépens de ma réputation, je fis vîte & mal, ne pouvant bien faire en ſi peu de temps; au bout de trois mois mon manuſcrit entier fut écrit, mis au net & livré; je ne l'ai pas revu depuis. Si j'avois travaillé volume à volume comme les autres, cet eſſai, mieux digéré, eût pu reſter dans l'état où je l'aurois mis. Je ne me repens pas d'avoir été exact; mais je me repens d'avoir été téméraire, & d'avoir plus promis que je ne pouvois exécuter.

Bleſſé de l'imperfection de mes articles, à meſure que les volumes de l'Encyclopédie paroiſſoient, je réſolus de refondre le tout ſur mon brouillon, & d'en faire à loiſir un ouvrage à part traité avec plus de ſoin. J'étois, en recommençant ce travail, à portée de tous les ſecours néceſſaires. Vivant au milieu des artiſtes & des gens de lettres, je pouvois conſulter les uns & les autres. M. l'Abbé Sallier me fourniſſoit, de la bibliotheque du Roi, les livres & manuſcrits dont j'avois beſoin; & ſouvent je tirois de ſes entretiens des lumieres plus sûres que de mes recherches. Je crois devoir à la mémoire de cet honnête & ſavant homme un tribut de reconnoiſſance, que tous les gens de lettres qu'il a pu ſervir partageront sûrement avec moi.

Ma retraite à la campagne m'ôta toutes ces reſſources, au moment que je commençois d'en tirer parti. Ce n'eſt pas ici le lieu d'expliquer les raiſons de cette retraite: on conçoit que, dans ma façon de penſer, l'eſpoir de faire un bon livre ſur la Muſique n'en étoit pas une pour me retenir. Eloigné des amuſemens de la ville, je perdis bientôt les goûts qui s'y rapportoient; privé

des communications qui pouvoient m'éclairer ſur mon ancien objet, j'en perdis auſſi toutes les vues; & ſoit que depuis ce temps l'art ou ſa théorie aient fait des progrès, n'étant pas même à portée d'en rien ſavoir, je ne fus plus en état de les ſuivre. Convaincu cependant de l'utilité du travail que j'avois entrepris, je m'y remettois de temps à autre, mais toujours avec moins de ſuccès, & toujours éprouvant que les difficultés d'un livre de cette eſpece demandent, pour les vaincre, des lumieres que je n'étois plus en état d'acquérir, & une chaleur d'intérêt que j'avois ceſſé d'y mettre. Enfin, déſeſpérant d'être jamais à portée de mieux faire, & voulant quitter pour toujours des idées dont mon eſprit s'éloigne de plus en plus, je me ſuis occupé dans ces montagnes à raſſembler ce que j'avois fait à Paris & à Montmorenci; & de cet amas indigeſte eſt ſorti l'eſpece de Dictionnaire qu'on voit ici.

Cet hiſtorique m'a paru néceſſaire pour expliquer comment les circonſtances m'ont forcé de donner en ſi mauvais état un livre que j'aurois pu mieux faire, avec les ſecours dont je ſuis privé. Car j'ai toujours cru que le reſpect qu'on doit au Public n'eſt pas de lui dire des fadeurs, mais de ne lui rien dire que de vrai & d'utile, ou du moins qu'on ne juge tel; de ne lui rien préſenter ſans y avoir donné tous les ſoins dont on eſt capable, & de croire qu'en faiſant de ſon mieux, on ne fait jamais aſſez bien pour lui.

Je n'ai pas cru toutefois que l'état d'imperfection où j'étois forcé de laiſſer cet ouvrage, dût m'empêcher de le publier; parce qu'un livre de cette eſpece étant utile à l'art, il eſt infiniment plus aiſé d'en faire un bon ſur celui que je donne, que de commencer par tout créer. Les

connoiſſances néceſſaires pour cela ne ſont peut-être pas fort grandes, mais elles ſont fort variées, & ſe trouvent rarement réunies dans la même tête. Ainſi mes compilations peuvent épargner beaucoup de travail à ceux qui ſont en état d'y mettre l'ordre néceſſaire ; & tel, marquant mes erreurs, peut faire un excellent livre, qui n'eût jamais rien fait de bon ſans le mien.

J'avertis donc ceux qui ne veulent ſouffrir que des livres bien faits, de ne pas entreprendre la lecture de celui-ci ; bientôt ils en ſeroient rebutés : mais pour ceux que le mal ne détourne pas du bien, ceux qui ne ſont pas tellement occupés des fautes, qu'ils comptent pour rien ce qui les rachete ; ceux enfin qui voudront bien chercher ici de quoi compenſer les miennes, y trouveront peut-être aſſez de bons articles pour tolérer les mauvais ; &, dans les mauvais même, aſſez d'obſervations neuves & vraies ; pour valoir la peine d'être triées & choiſies parmi le reſte. Les Muſiciens liſent peu ; & cependant je connois peu d'arts où la lecture & la réflexion ſoient plus néceſſaires. J'ai penſé qu'un Ouvrage de la forme de celui-ci ſeroit préciſément celui qui leur convenoit ; & que pour le leur rendre auſſi profitable qu'il étoit poſſible, il falloit moins y dire ce qu'ils ſavent, que ce qu'ils auroient beſoin d'apprendre.

Si les Manœuvres & les Croque-notes relevent ſouvent ici des erreurs, j'eſpere que les vrais Artiſtes & les hommes de génie y trouveront des vues utiles dont ils ſauront bien tirer parti. Les meilleurs livres ſont ceux que le vulgaire décrie, & dont les gens à talent profitent ſans en parler.

Après avoir expoſé les raiſons de la médio-

erité de l'ouvrage & celles de l'utilité que j'eſtime qu'on en peut tirer, j'aurois maintenant à entrer dans le détail de l'ouvrage même, à donner un précis du plan que je me ſuis tracé & de la maniere dont j'ai tâché de le ſuivre. Mais à meſure que les idées qui s'y rapportent ſe ſont effacées de mon eſprit, le plan ſur lequel je les arrangeois s'eſt de même effacé de ma mémoire. Mon premier projet étoit d'en traiter ſi relativement les articles, d'en lier ſi bien les ſuites par des renvois, que le tout, avec la commodité d'un Dictionnaire, eût l'avantage d'un traité ſuivi; mais pour exécuter ce projet, il eût fallu me rendre ſans ceſſe préſentes toutes les parties de l'art, & n'en traiter aucune ſans me rappeller les autres; ce que le défaut de reſſources & mon goût attiédi m'ont bientôt rendu impoſſible, & que j'euſſe eu même bien de la peine à faire, au milieu de mes premiers guides, & plein de ma premiere ferveur. Livré à moi ſeul, n'ayant plus ni ſavans ni livres à conſulter; forcé, par conſéquent, de traiter chaque article en lui-même, & ſans égard à ceux qui s'y rapportoient, pour éviter des lacunes, j'ai dû faire bien des redites. Mais j'ai cru que dans un livre de l'eſpece de celui-ci, c'étoit encore un moindre mal de commettre des fautes, que de faire des omiſſions.

Je me ſuis donc attaché ſur-tout à bien compléter le vocabulaire, & non-ſeulement à n'omettre aucun terme techniqne, mais à paſſer plutôt quelquefois les limites de l'Art, que de n'y pas toujours atteindre: & cela m'a mis dans la néceſſité de parſemer ſouvent ce Dictionnaire de mots Italiens & de mots Grecs; les uns, tellement conſacrés par l'uſage, qu'il faut les entendre même dans la pratique; les autres, adoptés de mê-

me par les Savans, & auxquels, vû la déſuétude de ce qu'ils expriment, on n'a pas donné de ſynonymes en François. J'ai tâché, cependant, de me renfermer dans ma regle, & d'éviter l'excès de Broſſard, qui, donnant un Dictionnaire François, en fait le vocabulaire tout Italien, & l'enfle de mots abſolument étrangers à l'Art qu'il traite. Car, qui s'imaginera jamais que *la Vierge*, *les Apôtres*, *la Meſſe*, *les Morts*, ſoient des termes de Muſique, parce qu'il y a des Muſiques relatives à ce qu'ils expriment; que ces autres mots, *Page*, *Feuillet*, *Quatre*, *Cinq*, *Goſier*, *Raiſon*, *Dejà*, ſoient auſſi des termes techniques, parce qu'on s'en ſert quelquefois en parlant de l'Art?

Quant aux parties qui tiennent à l'Art ſans lui être eſſentielles, & qui ne ſont pas abſolument néceſſaires à l'intelligence du reſte, j'ai évité, autant que j'ai pu, d'y entrer. Telle eſt celle des Inſtrumens de muſique, partie vaſte & qui rempliroit ſeule un Dictionnaire, ſurtout par rapport aux Inſtrumens des anciens. M. Diderot s'étoit chargé de cette partie dans l'Encyclopédie; & comme elle n'entroit pas dans mon premier plan, je n'ai eu garde de l'y ajouter dans la ſuite, après avoir ſi bien ſenti la difficulté d'exécuter ce plan tel qu'il étoit.

J'ai traité la partie Harmonique dans le ſyſtême de la Baſſe-fondamentale, quoique ce ſyſtême, imparfait & défectueux à tant d'égards, ne ſoit point, ſelon moi, celui de la nature & de la vérité, & qu'il en réſulte un rempliſſage ſourd & confus, plutôt qu'une bonne Harmonie. Mais c'eſt un ſyſtême, enfin; c'eſt le premier, & c'étoit le ſeul, juſqu'à celui de M. Tartini, où l'on ait lié, par des principes, ces multitudes de regles iſolées qui ſembloient toutes arbitraires, & qui

faiſoient, de l'Art Harmonique, une étude de mémoire plutôt que de raiſonnement. Le ſyſtême de M. Tartini, quoique meilleur, à mon avis, n'étant pas encore auſſi généralement connu, & n'ayant pas, du moins en France, la même autorité que celui de M. Rameau, n'a pas dû lui être ſubſtitué dans un Livre deſtiné principalement pour la Nation Françoiſe. Je me ſuis donc contenté d'expoſer de mon mieux les principes de ce ſyſtême dans un article de mon Dictionnaire; & du reſte, j'ai cru devoir cette déférence à la Nation pour laquelle j'écrivois, de préférer ſon ſentiment au mien ſur le fond de la doctrine Harmonique. Je n'ai pas dû cependant m'abſtenir, dans l'occaſion, des objections néceſſaires à l'intelligence des articles que j'avois à traiter; c'eût été ſacrifier l'utilité du Livre au préjugé des Lecteurs; c'eût été flatter ſans inſtruire, & changer la déférence en lâcheté.

J'exhorte les Artiſtes & les Amateurs de lire ce Livre ſans défiance, & de le juger avec autant d'impartialité que j'en ai mis à l'écrire. Je les prie de conſidérer que ne profeſſant pas, je n'ai d'autre intérêt ici que celui de l'Art; & quand j'en aurois, je devrois naturellement appuyer en faveur de la Muſique Françoiſe, où je puis tenir une place, contre l'Italienne où je ne puis être rien. Mais cherchant ſincerement le progrès d'un Art que j'aimois paſſionnément, mon plaiſir a fait taire ma vanité. Les premieres habitudes m'ont long-temps attaché à la Muſique Françoiſe, & j'en étois enthouſiaſte ouvertement. Des comparaiſons attentives & impartiales m'ont entraîné vers la Muſique Italienne, & je m'y ſuis livré avec la même bonne foi. Si quelquefois j'ai plaiſanté, c'étoit pour répondre aux autres ſur leur propre

ton ; mais je n'ai pas, comme eux, donné des bons mots pour toute preuve, & je n'ai plaiſanté qu'après avoir raiſonné. Maintenant que les malheurs & les maux m'ont enfin détaché d'un goût qui n'avoit pris ſur moi que trop d'empire, je perſiſte, par le ſeul amour de la vérité, dans les jugemens que le ſeul amour de l'Art m'avoit fait porter. Mais dans un Ouvrage comme celui-ci, conſacré à la Muſique en général, je n'en connois qu'une, qui n'étant d'aucun pays, eſt celle de tous ; & je n'y ſuis jamais entré dans la querelle des deux Muſiques, que quand il s'eſt agi d'éclaircir quelque point important au progrès commun. J'ai fait bien des fautes, ſans doute ; mais je ſuis aſſuré que la partialité ne m'en a pas fait commettre une ſeule. Si elle m'en fait imputer à tort par les Lecteurs, qu'y puis-je faire ? Ce ſont eux alors qui ne veulent pas que mon Livre leur ſoit bon.

Si l'on a vu, dans d'autres Ouvrages, quelques articles peu importans qui ſont auſſi dans celui-ci, ceux qui pourront faire cette remarque, voudront bien ſe rappeller que, dès l'année 1750, le manuſcrit eſt ſorti de mes mains ſans que je ſache ce qu'il eſt devenu depuis ce temps-là. Je n'accuſe perſonne d'avoir pris mes articles ; mais il n'eſt pas juſte que d'autres m'accuſent d'avoir pris les leurs.

A Motiers-Travers le 20 *Décembre* 1764.

10899343

AVERTISSEMENT.

QUAND l'eſpece grammaticale des mots pouvoit embarraſſer quelque Lecteur, on l'a déſigné par les abbréviations uſitées. V. n. verbe neutre ; ſ. m. ſubſtantif maſculin, *&c. On ne s'eſt pas aſſervi à cette ſpécification pour chaque article, parce que ce n'eſt pas ici un Dictionnaire de Langue. On a pris un ſoin plus néceſſaire pour des mots qui ont pluſieurs ſens, en les diſtinguant par une lettre majuſcule quand on les prend dans le ſens technique, & par une petite lettre, quand on les prend dans le ſens du diſcours. Ainſi, ces mots :* air & Air, meſure & Meſure, note & Note, temps & Temps, portée & Portée, *ne ſont jamais équivoques, & le ſens en eſt toujours déterminé par la maniere de les écrire. Quelques autres ſont plus embarraſſans, comme Ton, qui a dans l'art deux acceptions toutes différentes. On a pris le parti de l'écrire en italique pour diſtinguer un intervalle, & en romain pour déſigner une modulation. Au moyen de cette précaution, la phraſe ſuivante, par exemple, n'a plus rien d'équivoque.*

» *Dans les tons majeurs, l'intervalle de la To-*
» *nique à la médiante eſt compoſé d'un* ton *majeur*
» *& d'un* ton *mineur.* «

10899343

10599343

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MÜNCHEN

DICTIONNAIRE
DE
MUSIQUE.

A.

A MI *la*, A *la mi re*, ou ſimplement A ; ſixieme ſon de la Gamme diatonique & naturelle; lequel s'appelle autrement *la*. (Voyez GAMME.)

A *Battuta*. (Voyez MESURÉ.)

A Livre ouvert, ou A l'ouverture du Livre. (Voyez LIVRE.)

A *Tempo*. (Voyez MESURÉ.)

ACADÉMIE de MUSIQUE. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois en France, & qu'on appelle encore en Italie, une aſſemblée de Muſiciens ou d'Amateurs, à laquelle les François ont depuis donné le nom de *Concert*. (Voyez CONCERT.)

ACADÉMIE ROYALE de MUSIQUE. C'eſt le titre que porte encore aujourd'hui l'Opéra de Paris. Je ne dirai rien ici de cet établiſſement célebre, ſinon que de toutes les Académies du Royaume & du Monde, c'eſt aſſurément celle qui fait le plus de bruit. (Voyez OPÉRA.)

ACCENT. On appelle ainſi, ſelon l'acception la plus générale, toute modification de la voix parlante, dans la durée ou dans le ton des ſyllabes & des mots dont le diſcours eſt compoſé; ce qui montre un rapport très exact entre les deux uſages des *Accens* & les deux

parties de la mélodie, ſavoir le rhythme & l'intonation. *Accentus*, dit le Grammairien Sergius dans Donat, *quaſi ad cantus*. Il y a autant d'*Accens* différens qu'il y a de manieres de modifier ainſi la voix; & il y a autant de genres d'*Accens* qu'il y a de cauſes générales de ces modifications.

On diſtingue trois de ces genres dans le ſimple diſcours; ſavoir, l'*Accent* grammatical, qui renferme la regle des *Accens* proprement dits, par leſquels le ſon des ſyllables eſt grave ou aigu, & celle de la quantité, par laquelle chaque ſyllabe eſt breve ou longne : l'*Accent* logique ou rationnel, que pluſieurs confondent mal-à-propos avec le précédent; cette ſeconde ſorte d'*Accent*, indiquant le rapport, la connexion plus ou moins grande que les propoſitions & les idées ont entr'elles, ſe marque en partie par la ponctuation : enfin l'*Accent* pathétique ou oratoire, qui, par diverſes inflexions de voix, par un ton plus ou moins élevé, par un parler plus vif ou plus lent, exprime les ſentimens dont celui qui parle eſt agité, & les communique à ceux qui l'écoutent. L'étude de ces divers *Accens* & de leurs effets dans la langue doit être la grande affaire du Muſicien, & Denis d'Halicarnaſſe regarde avec raiſon l'*Accent* en général comme la ſemence de toute Muſique. Auſſi devons-nous admettre pour une maxime inconteſtable que le plus ou moins d'*Accent* eſt la vraie cauſe qui rend les langues plus ou moins muſicales : car quel ſeroit le rapport de la Muſique au diſcours, ſi les tons de la voix chantante n'imitoient les *Accens* de la parole? D'où il ſuit que, moins une langue a de pareils *Accens*, plus la mélodie y doit être monotone, languiſſante & fade: à moins qu'elle ne cherche dans le bruit & la force des ſons le charme qu'elle ne peut trouver dans leur variété.

Quant à l'*Accent* pathétique & oratoire, qui eſt l'objet le plus immédiat de la Muſique imitative du théâtre, on ne doit pas oppoſer à la maxime que je viens d'établir, que tous les hommes étant ſujets aux mêmes paſſions, doivent en avoir également le langage : car autre choſe eſt l'*Accent* univerſel de la Nature qui arrache à tout homme des cris inarticulés, & autre choſe l'*Accent* de langue qui engendre la mélodie particuliere à une Nation. La ſeule différence du plus ou moins d'imagination & de ſenſibilité qu'on remarque d'un peuple

à l'autre, en doit introduire une infinie dans l'idiome accentué, ſi j'oſe parler ainſi. L'Allemand, par exemple, hauſſe également & fortement la voix dans la colere; il crie toujours ſur le même ton : l'Italien, que mille mouvemens divers agitent rapidement & ſucceſſivement dans le même cas, modifie ſa voix de mille manieres. Le même fond de paſſion regne dans ſon ame: mais quelle variété d'expreſſions dans ſes *Accens* & dans ſon langage ! Or c'eſt à cette ſeule variété, quand le Muſicien ſait l'imiter, qu'il doit l'énergie & la grace de ſon chant.

Malheureuſement tous ces *Accens* divers, qui s'accordent parfaitement dans la bouche de l'Orateur, ne ſont pas ſi faciles à concilier ſous la plume du Muſicien déjà ſi gêné par les regles particulieres de ſon art. On ne peut douter que la Muſique la plus parfaite ou du moins la plus expreſſive, ne ſoit celle où tous les *Accens* ſont le plus exactement obſervés; mais ce qui rend ce concours ſi difficile eſt que trop de regles dans cet art ſont ſujettes à ſe contrarier mutuellement, & ſe contrarient d'autant plus que la langue eſt moins muſicale; car nulle ne l'eſt parfaitement : autrement ceux qui s'en ſervent chanteroient au lieu de parler.

Cette extrême difficulté de ſuivre à la fois les regles de tous les *Accens*, oblige donc ſouvent le Compoſiteur à donner la préférence à l'une ou à l'autre, ſelon les divers genres de Muſique qu'il traite. Ainſi les airs de Danſe exigent ſurtout un *Accent* rhythmique & cadencé, dont en chaque Nation le caractere eſt déterminé par la langue. L'*Accent* grammatical doit être le premier conſulté dans le récitatif, pour rendre plus ſenſible l'articulation des mots, ſujette à ſe perdre par la rapidité du débit, dans la réſonnance harmonique : mais l'*Accent* paſſionné l'emporte à ſon tour dans les airs dramatiques; & tous deux y ſont ſubordonnés, ſurtout dans la ſymphonie, à une troiſieme ſorte d'*Accent*, qu'on pourroit appeller muſical, & qui eſt en quelque ſorte déterminé par l'eſpece de mélodie que le Muſicien veut approprier aux paroles.

En effet, le premier & le principal objet de toute Muſique eſt de plaire à l'oreille; ainſi tout air doit avoir un chant agréable : voilà la premiere loi, qu'il n'eſt jamais permis d'enfreindre. L'on doit donc premierement conſulter la mélodie & l'*Accent* muſical dans le deſſein d'un air quelconque. Enſuite, s'il eſt queſtion

d'un chant dramatique & imitatif, il faut chercher l'*Accent* pathétique qui donne au ſentiment ſon expreſſion, & l'*Accent* rationnel par lequel le Muſicien rend avec juſteſſe les idées du Poëte; car pour inſpirer aux autres la chaleur dont nous ſommes animés en leur parlant, il faut leur faire entendre ce que nous diſons. L'*Accent* grammatical eſt néceſſaire par la même raiſon; & cette regle, pour être ici la derniere en ordre, n'eſt pas moins indiſpenſable que les deux précédentes, puiſque le ſens des propoſitions & des phraſes dépend abſolument de celui des mots: mais le Muſicien qui ſait ſa langue a rarement beſoin de ſonger à cet *Accent*; il ne ſauroit chanter ſon air ſans s'appercevoir s'il parle bien ou mal, & il lui ſuffit de ſavoir qu'il doit toujours bien parler. Heureux, toutefois, quand une mélodie flexible & coulante ne ceſſe jamais de ſe prêter à ce qu'exige la langue! Les Muſiciens François ont en particulier des ſecours qui rendent ſur ce point leurs erreurs impardonnables, & ſurtout le traité de la Proſodie Françoiſe de M. l'Abbé d'Olivet, qu'ils devroient tous conſulter. Ceux qui ſeront en état de s'élever plus haut pourront étudier la Grammaire de Port-royal & les ſavantes notes du Philoſophe qui l'a commentée. Alors, en appuyant l'uſage ſur les regles, & les regles ſur les principes, ils ſeront toujours sûrs de ce qu'ils doivent faire dans l'emploi de l'*Accent* grammatical de toute eſpece.

Quant aux deux autres ſortes d'*Accens*, on peut moins les réduire en regles, & la pratique en demande moins d'étude & plus de talent. On ne trouve point de ſang-froid le langage des paſſions; & c'eſt une vérité rebattue; qu'il faut être ému ſoi-même pour émouvoir les autres. Rien ne peut donc ſuppléer dans la recherche de l'*Accent* pathétique à ce génie qui réveille à volonté tous les ſentimens; & il n'y a d'autre art en cette partie, que d'allumer en ſon propre cœur le feu qu'on veut porter dans celui des autres. [Voyez GÉNIE.] Eſt-il queſtion de l'*Accent* rationnel: l'art a tout auſſi peu de priſe pour le ſaiſir, par la raiſon qu'on n'apprend point à entendre à des ſourds. Il faut avouer auſſi que cet *Accent* eſt, moins que les autres, du reſſort de la Muſique, parce qu'elle eſt bien plus le langage des ſens que celui de l'eſprit. Donnez donc au Muſicien beaucoup d'images ou de ſentimens, & peu de ſimples idées à rendre: car il n'y a que les paſſions qui chantent; l'entendement ne fait que parler.

ACCENT. Sorte d'agrément du Chant François qui ſe notoit autrefois avec la Muſique ; mais que les Maîtres de Goût-du-Chant marquent aujourd'hui ſeulement avec du crayon, juſqu'à ce que les Ecoliers ſachent le placer d'eux-mêmes. L'*Accent* ne ſe pratique que ſur une ſyllabe longue, & ſert de paſſage d'une note appuyée à une autre note non appuyée, placée ſur le même degré ; il conſiſte en un coup de goſier qui éleve le ſon d'un degré, pour reprendre à l'inſtant ſur la note ſuivante le même ſon d'où l'on eſt parti. Pluſieurs donnoient le nom de *Plainte* à l'*Accent*. [Voyez le ſigne & l'effet de l'*Accent*, *Planche. B. Figure 13.*]

ACCENS. Les Poëtes emploient ſouvent ce mot au pluriel pour le Chant même, & l'accompagnent ordinairement d'une épithete, comme *doux*, *tendres*, *triſtes Accens*. Alors ce mot reprend exactement le ſens de ſa racine; car il vient de *canere*, *cantus*, d'où l'on a fait *Accentus*, comme *Concentus*.

ACCIDENT. ACCIDENTEL. On appelle *Accidens* ou *Signes Accidentels* les bémols, dièſes ou béquarres qui ſe trouvent, par accident, dans le courant d'un air, & qui par conſéquent, n'étant pas à la Clef, ne ſe rapportent pas au mode ou ton principal. (Voyez DIÈSE, BÉMOL, TON, MODE, CLEF TRANPOSÉE.)

On appelle auſſi *Lignes Accidentelles*, celles qu'on ajoute au-deſſus ou au-deſſous de la portée pour placer les notes qui paſſent ſon étendue. [Voyez LIGNE PORTÉE.]

ACCOLADE. Trait perpendiculaire aux lignes, tiré à la marge d'une partition, & par lequel on joint enſemble les portées de toutes les parties. Comme toutes ces parties doivent s'exécuter en même temps, on compte les lignes d'une partition, non par les portées, mais par les *Accolades* & tout ce qui eſt compris ſous une *Accolade*, ne forme qu'une ſeule ligne. [Voyez PARTITION.]

ACCOMPAGNATEUR. Celui qui dans un Concert accompagne de l'orgue, du clavecin, ou de tout autre inſtrument d'accompagnement. [Voyez ACCOMPAGNEMENT.]

Il faut qu'un bon *Accompagnateur* ſoit grand Muſicien, qu'il ſache à fond l'harmonie, qu'il connoiſſe bien ſon clavier, qu'il ait l'oreille ſenſible, les doigts ſouples & le goût ſûr.

C'eſt à *l'Accompagnateur* de donner le ton aux voix

& le mouvement à l'orcheſtre. La premiere de ces fonctions exige qu'il ait toujours ſous un doigt la note du Chant pour la refrapper au beſoin, & ſoutenir ou remettre la voix, quand elle foiblit ou s'égare. La ſeconde exige qu'il marque la Baſſe & ſon accompagnement par des coups fermes, égaux, détachés & bien réglés à tous égards, afin de bien faire ſentir la meſure aux Concertans, ſurtout au commencement des airs.

On trouvera dans les trois articles ſuivans les détails qui peuvent manquer à celui-ci.

ACCOMPAGNEMENT. C'eſt l'exécution d'une harmonie complette & réguliere ſur un inſtrument propre à la rendre, tel que l'orgue, le clavecin, le théorbe, la guitare, &c. Nous prendrons ici le clavecin pour exemple; d'autant plus qu'il eſt preſque le ſeul inſtrument qui ſoit demeuré en uſage pour l'*Accompagnement*.

On y a pour guide une des parties de la Muſique, qui eſt ordinairement la Baſſe. On touche cette Baſſe de la main gauche, & de la droite l'harmonie indiquée par la marche de la Baſſe, par le chant des autres parties qui marchent en même temps, par la partition qu'on a devant les yeux, ou par les chiffres qu'on trouve ajoutés à la Baſſe. Les Italiens mépriſent les chiffres; la partition même leur eſt peu néceſſaire: la promptitude & la fineſſe de leur oreille y ſupplée, & ils accompagnent fort bien ſans tout cet appareil. Mais ce n'eſt qu'à leur diſpoſition naturelle qu'ils ſont redevables de cette facilité, & les autres peuples, qui ne ſont pas nés comme eux pour la Muſique, trouvent à la pratique de l'*Accompagnement*, des obſtacles preſque inſurmontables. Il faut des huit à dix années pour y réuſſir paſſablement. Quelles ſont donc les cauſes qui retardent ainſi l'avancement des éleves & embarraſſent ſi long-temps les Maîtres, ſi la ſeule difficulté de l'art ne fait point cela?

Il y en a deux principales: l'une dans la maniere de chiffrer les Baſſes; l'autre dans la méthode de l'*Accompagnement*. Parlons d'abord de la premiere.

Les ſignes dont on ſe ſert pour chiffrer les Baſſes ſont en trop grand nombre: il y a ſi peu d'accords fondamentaux! Pourquoi faut-il tant de chiffres pour les exprimer? Ces mêmes ſignes ſont équivoques, obſcurs, inſuffiſans. Par exemple, ils ne déterminent preſque jamais l'eſpece des intervalles qu'ils expriment, ou, qui pis eſt, ils en indiquent d'une autre eſpece. On

barre les uns pour marquer des dièſes ; on en barre d'autres pour marquer des bémols : les intervalles majeurs & les ſuperflus, même les diminués, s'expriment ſouvent de la même maniere : quand les chiffres ſont doubles, ils ſont trop confus ; quand ils ſont ſimples, ils n'offrent preſque jamais que l'idée d'un ſeul intervalle ; de ſorte qu'on en a toujours pluſieurs à ſous-entendre & à déterminer.

Comment remédier à ces inconvéniens? Faudra-t-il multiplier les ſignes pour tout exprimer ? Mais on ſe plaint qu'il y en a déjà trop. Faudra-t-il les réduire ? On laiſſera plus de choſes à deviner à l'Accompagnateur, qui n'eſt déjà que trop occupé ; & dès qu'on fait tant que d'employer des chiffres, il faut qu'ils puiſſent tout dire. Que faire donc ? Inventer de nouveaux ſignes, perfectionner le Doigter, & faire, des ſignes & du Doigter, deux moyens combinés qui concourent à ſoulager l'Accompagnateur.

C'eſt ce que M. Rameau a tenté avec beaucoup de ſagacité, dans ſa Diſſertation ſur les différentes méthodes d'*Accompagnement*. Nous expoſerons aux mots *Chiffres* & *Doigter*, les moyens qu'il propoſe. Paſſons aux méthodes.

Comme l'ancienne Muſique n'étoit pas ſi compoſée que la nôtre, ni pour le chant, ni pour l'harmonie, & qu'il n'y avoit gueres d'autre Baſſe que la fondamentale, tout l'*Accompagnement* ne conſiſtoit qu'en une ſuite d'accords parfaits, dans leſquels l'Accompagnateur ſubſtituoit de temps en temps quelque ſixte à la quinte, ſelon que l'oreille le conduiſoit : ils n'en ſavoient pas davantage. Aujourd'hui qu'on a varié les modulations, renverſé les parties, ſurchagé, peut-être gâté l'harmonie par des foules de diſſonances, on eſt contraint de ſuivre d'autres regles. Campion, imagina, dit-on, celle qu'on appelle Regle de l'Octave : [Voyez REGLE DE L'OCTAVE.] & c'eſt par cette méthode que la plupart des Maîtres enſeignent aujourd'hui l'*Accompagnement*.

Les accords ſont déterminés par la Regle de l'Octave, relativement au rang qu'occupent les notes de la Baſſe, & à la marche qu'elles ſuivent dans un ton donné. Ainſi le ton étant connu, la note de la Baſſe-continue auſſi connue, le rang de cette note dans le Ton, le rang de la note qui la précede immédiatement, & le rang de la note qui la ſuit, on ne ſe trompera pas beaucoup, en accompagnant par la Regle de l'Oc-

tave, ſi le Compoſiteur a ſuivi l'harmonie la plus ſimple & la plus naturelle ; mais c'eſt ce qu'on ne doit gueres attendre de la Muſique d'aujourd'hui, ſi ce n'eſt peut-être en Italie où l'harmonie paroît ſe ſimplifier à meſure qu'elle s'altére ailleurs. De plus, le moyen d'avoir toutes ces choſes inceſſamment préſentes ? & tandis que l'Accompagnateur s'en inſtruit, que deviennent les doigts ? A peine atteint-on un accord, qu'il s'en offre un autre ; & le moment de la réflexion eſt préciſément celui de l'exécution. Il n'y a qu'une habitude conſommée de Muſique, une expérience réfléchie, la facilité de lire une ligne de Muſique d'un coup-d'œil, qui puiſſent aider en ce moment. Encore les plus habiles ſe trompent-ils avec ce ſecours. Que de fautes échappent, durant l'exécution, à l'Accompagnateur le mieux exercé !

Attendra-t-on, même pour accompagner, que l'oreille ſoit formée ; qu'on ſache lire aiſément & rapidement toute Muſique ; qu'on puiſſe débrouiller, à livre ouvert, une partition ? Mais en fût-on là, on auroit encore beſoin d'une habitude du Doigter fondée ſur d'autres principes d'*Accompagnement* que ceux qu'on a donnés juſqu'à M. Rameau.

Les Maîtres zélés ont bien ſenti l'inſuffiſance de leurs regles. Pour y ſuppléer, il ont eu recours à l'énumération & à la deſcription des Conſonnances, dont chaque Diſſonance ſe prépare, s'accompagne & ſe ſauve dans tous les différens cas : détail prodigieux que la multitude des Diſſonances & de leurs combinaiſons fait aſſez ſentir, & dont la mémoire demeure accablée.

Pluſieurs conſeillent d'apprendre la Compoſition avant de paſſer à l'*Accompagnement* ; comme ſi l'*Accompagnement* n'étoit pas la compoſition même, à l'invention près, qu'il faut de plus au Compoſiteur. C'eſt comme ſi l'on propoſoit de commencer par ſe faire Orateur pour apprendre à lire. Combien de gens, au contraire, veulent que l'on commence par l'*Accompagnement* à apprendre la Compoſition ! & cet ordre eſt aſſurément plus raiſonnable & plus naturel.

La marche de la Baſſe, la Regle de l'Octave, la maniere de préparer & ſauver les Diſſonances, la Compoſition en général, tout cela ne concourt gueres qu'à montrer la ſucceſſion d'un Accord à un autre ; de ſorte qu'à chaque Accord, nouvel objet, nouveau ſujet de réflexion. Quel travail continuel ! Quand l'eſprit ſe fa-

t-il aſſez inſtruit, quand l'oreille ſera-t-elle aſſez exercée pour que les doigts ne ſoient plus arrêtés?

Telles ſont les difficultés que M. Rameau s'eſt propoſé d'applanir par ſes nouveaux Chiffres, & par ſes nouvelles regles d'*Accompagnement*.

Je tâcherai d'expoſer en peu de mots les principes ſur leſquels ſa méthode eſt fondée.

Il n'y a dans l'harmonie que des Conſonnances & des Diſſonances. Il n'y a donc que des Accords conſonnans & des Accords diſſonans.

Chacun de ces Accords eſt fondamentalement diviſé par Tierces. [C'eſt le ſyſtême de M. Rameau.] L'Accord conſonnant eſt compoſé de trois Nots, comme *ut mi ſol*; & le diſſonant de quatre, comme *ſol ſi re fa* : laiſſant à part la ſuppoſition & la ſuſpenſion, qui, à la place des Notes dont elles exigent le retranchement, en introduiſent d'autres comme par licence : mais l'*Accompagnement* n'en porte toujours que quatre. [Voyez SUPPOSITION & SUSPENSION.]

On des Accords conſonnans ſe ſuccedent, ou des Accords diſſonans ſont ſuivis d'autres Accords diſſonans, ou les conſonnans & les diſſonans ſont entrelacés.

L'Accord conſonnant parfait ne convenant qu'à la Tonique, la ſucceſſion des Accords conſonnans fournit autant de Toniques, & par conſéquent autant de changemens de Ton.

Les Accords diſſonans ſe ſuccedent ordinairement dans un même Ton, ſi les Sons n'y ſont point altérés. La Diſſonance lie le ſens harmonique : un Accord y fait deſirer l'autre, & ſentir que la phraſe n'eſt pas finie. Si le Ton change dans cette ſucceſſion, ce changement eſt toujours annoncé par un Dièſe ou par un Bémol. Quant à la troiſieme ſucceſſion, ſavoir l'entrelacement des Accords conſonnans & diſſonans, M. Rameau la réduit à deux cas ſeulement; & il prononce en général, qu'un Accord conſonnant ne peut être immédiatement précédé d'aucun autre Accord diſſonant, que celui de ſeptieme de la Dominante-Tonique, ou de celui de Sixte-Quinte de la ſous-Dominante; excepté dans la Cadence rompue & dans les ſuſpenſions : encore prétend-il qu'il n'y a pas d'exception quant au fond. Il me ſemble que l'Accord parfait peut encore être précédé de l'Accord de Septieme diminuée, & même de celui de Sixte-ſuperflue; deux Accords originaux, dont le dernier ne ſe renverſe point.

Voilà donc trois textures différentes des phraſes harmoniques. 1. Des Toniques qui ſe ſuccedent & forment autant de nouvelles Modulations. 2. Des Diſſonances qui ſe ſuccedent ordinairement dans le même Ton. 3. Enfin des Conſonnances & des Diſſonances qui s'entrelacent, & où la Conſonnance eſt, ſelon M. Rameau, néceſſairement précédée de la Septieme de la Dominante, ou de la Sixte-Quinte de la ſous-Dominante. Que reſte-t-il donc à faire pour la facilité de l'*Accompagnement*, ſinon d'indiquer à l'Acompagnateur quelle eſt celle de ces textures qui regne dans ce qu'il accompagne? Or c'eſt ce que M. Rameau veut qu'on exécute avec des caracteres de ſon invention.

Un ſeul ſigne peut aiſément indiquer le Ton, la Tonique & ſon Accord.

De-là ſe tire la connoiſſance des Dièſes & des Bémols qui doivent entrer dans la compoſition des Accords d'une Tonique à une autre.

La ſucceſſion fondamentale par Tierces, ou par Quintes, tant en montant qu'en deſcendant, donne la premiere texture des phraſes harmoniques, toute compoſée d'Accords conſonnans.

La ſucceſſion fondamentale par Quintes ou par Tierces, en deſcendant donne la ſeconde texture, compoſée d'Accords diſſonans, ſavoir, des Accords de Septieme; & cette ſucceſſion donne une harmonie deſcendante.

L'Harmonie aſcendante eſt fournie par une ſucceſſion de Quintes en montant, ou de Quartes en deſcendant, accompagnées de la Diſſonance propre à cette ſucceſſion, qui eſt la Sixte-ajoutée; & c'eſt la troiſieme texture des phraſes harmoniques. Cette derniere n'avoit juſqu'ici été obſervée par perſonne, pas même par M. Rameau, quoiqu'il en ait découvert le principe dans la Cadence qu'il appelle *Irréguliere*. Ainſi, par les regles ordinaires, l'harmonie qui naît d'une ſucceſſion de Diſſonances, deſcend toujours, quoique ſelon les vrais principes & ſelon la raiſon, elle doive avoir, en montant, une progreſſion tout auſſi réguliere qu'en deſcendant.

Les Cadences fondamentales donnent la quatrieme texture de phraſes harmoniques, où les Conſonnances & les Diſſonances s'entrelacent.

Toutes ces textures peuvent être indiquées par des caracteres ſimples, clairs, peu nombreux, qui puiſſent,

en même temps, indiquer, quand il le faut, la Diſſonance en général; car l'eſpece en eſt toujours déterminée par la texture même. On commence par s'exercer ſur ces textures priſes ſéparément; puis on les fait ſuccéder les unes aux autres ſur chaque Ton & ſur chaque Mode ſucceſſivement.

Avec ces précautions, M. Rameau prétend qu'on apprend plus d'Accompagnement en ſix mois qu'on n'en apprenoit auparavant en ſix ans, & il a l'expérience pour lui. [Voyez CHIFFRES & DOIGTER.]

A l'égard de la maniere d'accompagner avec intelligence; comme elle dépend plus de l'uſage & du goût, que des regles qu'on en peut donner, je me contenterai de faire ici quelques obſervations générales que ne doit ignorer aucun Accompagnateur.

I. Quoique, dans les principes de M. Rameau l'on doive toucher tous les Sons de chaque Accord, il faut bien ſe garder de prendre toujours cette regle à la lettre. Il y a des Accords qui ſeroient inſupportables avec tout ce rempliſſage. Dans la plupart des Accords diſſonans, ſurtout dans les Accords par ſuppoſition, il y a quelque Son à retrancher pour en diminuer la dureté: ce Son eſt quelquefois la Septieme, quelquefois la Quinte; quelquefois l'une & l'autre ſe retranchent. On retranche encore aſſez ſouvent la Quinte ou l'Octave de la Baſſe dans les Accords diſſonans, pour éviter des Octaves ou des Quintes de ſuite qui peuvent faire un mauvais effet, ſurtout aux extrêmités. Par la même raiſon, quand la Note ſenſible eſt dans la Baſſe, on ne la met pas dans l'*Accompagnement*; & l'on double, au lieu de cela, la Tierce ou la Sixte, de la main droite. On doit éviter auſſi les Intervalles de Seconde, & d'avoir deux doigts joints; car cela fait une Diſſonance fort dure, qu'il faut garder pour quelques occaſions où l'expreſſion la demande. En général on doit penſer, en accompagnant, que quand M. Rameau veut qu'on rempliſſe tous les Accords, il a bien plus d'égard à la méchanique des doigts & à ſon ſyſtême particulier d'*Accompagnement*, qu'à la pureté de l'harmonie. Au lieu du bruit confus que fait un pareil *Accompagnement*, il faut chercher à le rendre agréable & ſonore, & faire qu'il nourriſſe & renforce la Baſſe, au lieu de la couvrir & de l'étouffer.

Que ſi l'on demande comment ce retranchement de Sons s'accorde avec la définition de *l'Accompagnement*

par une harmonie complette, je réponds que ces retranchemens ne ſont, dans le vrai, qu'hypothétiques & ſeulement dans le ſyſtême de M. Rameau; que ſuivant la Nature, ces Accords, en apparence ainſi mutilés, ne ſont pas moins complets que les autres, puiſque les Sons qu'on y ſuppoſe ici retranchés les rendroient choquans & ſouvent inſupportables; qu'en effet les Accords diſſonans ne ſont point remplis dans le ſyſtême de M. Tartini comme dans celui de M. Rameau; que par conſéquent des Accords défectueux dans celui-ci ſont complets dans l'autre; qu'enfin le bon goût dans l'exécution demandant qu'on s'écarte ſouvent de la regle générale, & l'*Accompagnement* plus régulier n'étant pas toujours le plus agréable, la définition doit dire la regle, & l'uſage apprendre quand on s'en doit écarter.

II. On doit toujours proportionner le bruit de l'*Accompagnement* au caractere de la Muſique & à celui des Inſtrumens ou des Voix que l'on doit accompagner. Ainſi dans un Chœur on frappe de la main droite les Accords pleins; de la gauche on redouble l'Octave ou la Quinte, quelquefois tout l'Accord. On en doit faire autant dans le Récitatif Italien; car les ſons de la Baſſe n'y étant pas ſoutenus, ne doivent ſe faire entendre qu'avec toute leur Harmonie, & de maniere à rappeller fortement & pour long-temps l'idée de la Modulation. Au contraire, dans un Air lent & doux, quand on n'a qu'une voix foible ou un ſeul Inſtrument à accompagner, on retranche des Sons, on arpége doucement, on prend le petit Clavier. En un mot, on a toujours attention que l'*Accompagnement*, qui n'eſt fait que pour ſoutenir & embellir le Chant, ne le gâte & ne le couvre pas.

III. Quand on frappe les mêmes touches pour prolonger le Son dans une Note longue ou une Tenue, que ce ſoit plutôt au commencement de la Meſure ou du Temps fort, que dans un autre moment: on ne doit rebattre qu'en marquant bien la Meſure. Dans le Récitatif Italien, quelque durée que puiſſe avoir une Note de Baſſe, il ne faut jamais la frapper qu'une fois & fortement avec tout ſon Accord; on refrappe ſeulement l'Accord quand il change ſur la même Note: mais quand un Accompagnement de Violons regne ſur le Récitatif, alors il faut ſoutenir la Baſſe & en arpéger l'Accord.

IV. Quand on accompagne de la Muſique vocale, on doit par l'*Accompagnement* ſoutenir la Voix, la guider, lui donner le Ton à toutes les rentrées, & l'y remettre quand elle détonne : l'Accompagnateur ayant toujours le Chant ſous les yeux & l'Harmonie préſente à l'eſprit, eſt chargé ſpécialement d'empêcher que la Voix ne s'égare. [Voyez ACCOMPAGNATEUR.]

V. On ne doit pas accompagner de la même maniere la Muſique Italienne & la Françoiſe. Dans celle-ci, il faut ſoutenir les Sons, les arpéger gracieuſement & continuellement de bas en haut, remplir toujours l'Harmonie, autant qu'il ſe peut; jouer proprement la Baſſe; en un mot, ſe prêter à tout ce qu'exige le genre. Au contraire, en accompagnant de l'Italien, il faut frapper ſimplement & détacher les Notes de la Baſſe; n'y faire ni Trilles ni Agrémens, lui conſerver la marche égale & ſimple qui lui convient. L'*Accompagnement* doit être plein, ſec & ſans arpéger, excepté le cas dont j'ai parlé numero 3. & quelques Tenues ou Points-d'Orgue. On y peut, ſans ſcrupule, retrancher des Sons: mais alors il faut bien choiſir ceux qu'on fait entendre; en ſorte qu'ils ſe fondent dans l'Harmonie & ſe marient bien avec la Voix. Les Italiens ne veulent pas qu'on entende rien dans l'*Accompagnement*, ni dans la Baſſe, qui puiſſe diſtraire un moment l'oreille du Chant; & leurs *Accompagnemens* ſont toujours dirigés ſur ce principe, que le plaiſir & l'attention s'évaporent en ſe partageant.

VI. Quoique l'*Accompagnement* de l'Orgue ſoit le même que celui du Clavecin, le goût en eſt très différent. Comme les Sons de l'Orgue ſont ſoutenus, la marche en doit être plus liée & moins ſautillante: il faut lever la main entiere le moins qu'il ſe peut; gliſſer les doigts d'une touche à l'autre, ſans ôter ceux qui, dans la place où ils ſont, peuvent ſervir à l'Accord où l'on paſſe. Rien n'eſt ſi déſagréable que d'entendre hacher ſur l'Orgue cette eſpece d'*Accompagnement* ſec, arpégé, qu'on eſt forcé de pratiquer ſur le Clavecin. (Voyez le mot DOIGTER.) En général l'Orgue, cet Inſtrument ſi ſonore & ſi majeſtueux, ne s'aſſocie avec aucun autre, & ne fait qu'un mauvais effet dans l'*Accompagnement*, ſi ce n'eſt tout au plus pour fortifier les Rippienes & les Chœurs.

M. Rameau, dans ſes *Erreurs ſur la Muſique*, vient d'établir, ou du moins d'avancer, un nouveau principe,

dont il me cenſure fort de n'avoir pas parlé dans l'Encyclopédie ; ſavoir, que l'*Accompagnement repréſente le Corps Sonore*. Comme j'examine ce principe dans un autre écrit, je me diſpenſerai d'en parler dans cet article qui n'eſt déjà que trop long. Mes diſputes avec M. Rameau ſont les choſes du monde les plus inutiles au progrès de l'Art, & par conſéquent au but de ce Dictionnaire.

ACCOMPAGNEMENT, eſt encore toute Partie de Baſſe ou d'autre Inſtrument, qui eſt compoſée ſous un Chant pour y faire Harmonie. Ainſi un *Solo* de Violon s'accompagne du Violoncelle ou du Clavecin ; & un *Accompagnement* de Flûte ſe marie fort bien avec la voix. L'Harmonie de l'*Accompagnement* ajoute à l'agrément du Chant en rendant les Sons plus sûrs ; leur effet plus doux, la Modulation plus ſenſible, & portant à l'oreille un témoignage de juſteſſe qui la flatte. Il y a même, par rapport aux Voix, une forte raiſon de les faire toujours accompagner de quelque Inſtrument, ſoit en Partie, ſoit à l'Uniſſon : car, quoique pluſieurs prétendent qu'en chantant la voix ſe modifie naturellement ſelon les loix du tempérament, (Voyez TEMPÉRAMENT.) cependant l'expérience nous dit que les Voix les plus juſtes & les mieux exercées ont bien de la peine à ſe maintenir long-temps dans la juſteſſe du Ton, quand rien ne les y ſoutient. A force de chanter on monte ou l'on deſcend inſenſiblement ; & il eſt très rare qu'on ſe couvre exactement en finiſſant dans le Ton d'où l'on étoit parti. C'eſt pour empêcher des variations que l'Harmonie d'un Inſtrument eſt employée ; elle maintient la Voix dans le même Diapaſon, ou l'y rappelle auſſitôt, quand elle s'égare. La Baſſe eſt, de toutes les Parties, la plus propre à l'*Accompagnement*, celle qui ſoutient le mieux la Voix, & ſatisfait le plus l'oreille ; parce qu'il n'y en a point dont les vibrations ſoient ſi fortes, ſi déterminantes, ni qui laiſſe moins d'équivoque dans le jugement de l'Harmonie fondamentale.

ACCOMPAGNER, *v. a.* & *n.* C'eſt en général jouer les Parties d'Accompagnement dans l'exécution d'un morceau de Muſique ; c'eſt plus particulierement, ſur un Inſtrument convenable, frapper avec chaque Note de la Baſſe les Accords qu'elle doit porter, & qui s'appellent l'Accompagnement. J'ai ſuffiſamment expliqué dans les précédens articles en quoi conſiſte cet Accom-

pagnément. J'ajouterai ſeulement que ce mot même avertit celui qui *accompagne* dans un concert, qu'il n'eſt chargé que d'une partie acceſſoire, qu'il ne doit s'attacher qu'à en faire valoir d'autres, que ſitôt qu'il a la moindre prétention pour lui-même, il gâte l'exécution & impatiente à la fois les Concertans & les Auditeurs : plus il croit ſe faire admirer, plus il ſe rend ridicule; & ſitôt qu'à force de bruit ou d'ornemens déplacés il détourne à ſoi l'attention due à la partie principale, tout ce qu'il montre de talent & d'exécution, montre à la fois ſa vanité & ſon mauvais goût. Pour *Accompagner* avec intelligence & avec applaudiſſement, il ne faut ſonger qu'à ſoutenir & faire valoir les Parties eſſentielles; & c'eſt exécuter fort habilement la ſienne, que d'en faire ſentir l'effet ſans la laiſſer remarquer.

ACCORD, *ſ. m.* Union de deux ou pluſieurs Sons rendus à la fois, & formant enſemble un tout harmonique.

L'Harmonie naturelle produite par la réſonnance d'un Corps ſonore eſt compoſée de trois Sons différens, ſans compter leurs Octaves; leſquels forment entr'eux l'*Accord* le plus agréable & le plus parfait que l'on puiſſe entendre : d'où on l'appelle par excellence *Accord parfait*. Ainſi pour rendre complette l'Harmonie, il faut que chaque *Accord* ſoit au moins compoſé de trois Sons. Auſſi les Muſiciens trouvent-ils dans le Trio la perfection harmonique, ſoit parce qu'ils y emploient les *Accords* en entier, ſoit parce que dans les occaſions où ils ne les emploient pas en entier, ils ont l'art de donner le change à l'oreille, & de lui perſuader le contraire, en lui préſentant les Sons principaux des *Accords*, de maniere à lui faire oublier les autres. (Voyez TRIO.) Cependant l'Octave du Son principal produiſant de nouveaux rapports & de nouvelles Conſonnances par les complémens des Intervalles, [Voyez COMPLÉMENT.] on ajoute ordinairement cette Octave pour avoir l'enſemble de toutes les Conſonnances dans un même *Accord*. [Voyez CONSONNANCES.] De plus, l'addition de la Diſſonance, [Voyez DISSONANCE.] produiſant un quatrieme Son ajouté à l'*Accord* parfait, c'eſt une néceſſité, ſi l'on veut remplir l'*Accord*, d'avoir une quatrieme Partie pour exprimer cette Diſſonance. Ainſi la ſuite des *Accords* ne peut être complette & liée qu'au moyen de quatre Parties.

On diviſe les *Accords* en parfaits & imparfaits. L'*Accord* parfait eſt celui dont nous venons de parler, lequel eſt compoſé du Son fondamental au grave, de ſa Tierce, de ſa Quinte, & de ſon Octave; il ſe ſubdiviſe en Majeur ou Mineur, ſelon l'eſpece de ſa Tierce. (Voyez MAJEUR, MINEUR.) Quelques Auteurs donnent auſſi le nom de *parfaits* à tous les *Accords*, même diſſonans, dont le Son fondamental eſt au grave. Les *Accords* imparfaits ſont ceux où regne la Sixte au lieu de la Quinte, & en général tous ceux où le Son grave n'eſt pas le fondamental. Ces dénominations qui ont été données avant que l'on connût la Baſſe-fondamentale, ſont fort mal appliquées : celles d'*Accords* directs ou renverſés ſont beaucoup plus convenables dans le même ſens. (Voyez RENVERSEMENT.)

Les *Accords* ſe diviſent encore en conſonnans & diſſonans. Les *Accords* conſonnans ſont l'*Accord* parfait & ſes dérivés ; tout autre Accord eſt diſſonant. Je vais donner une Table des autres, ſelon le ſyſtême de M. Rameau.

TABLE

De tous les Accords reçus dans l'Harmonie.

ACCORDS FONDAMENTAUX.

ACCORD PARFAIT, ET SES DÉRIVÉS.

Le Son fondamental, au grave. Sa Tierce, au grave. Sa Quinte, au grave.



Accord Parfait Accord de Sixte. Accord de Sixte-Quarte.

Cet *Accord* conſtitue le **Ton**, & ne ſe fait que ſur la **Tonique** : ſa **Tierce** peut être majeure ou mineure, & c'eſt elle qui conſtitue le Mode.

ACCORD SENSIBLE OU DOMINANT, ET SES DÉRIVÉS.

Le Son fondamental, au grave | Sa Tierce, au grave. | Sa Quinte, au grave. | Sa Septieme, au grave.

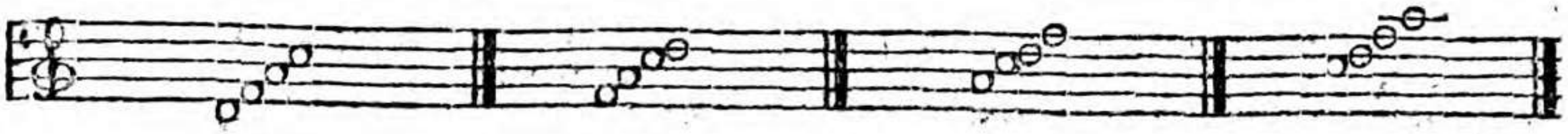


Accord Senſible. | De Fauſſe-Quinte. | De Petite-Sixte majeure. | De Triton.

Aucun des Sons de cet *Accord* ne peut s'altérer.

ACCORD DE SEPTIEME, ET SES DÉRIVÉS.

Le Son fondamental, au grave. | Sa Tierce, au grave. | Sa Quinte, au grave. | Sa Septieme au grave.



Accord de Septieme. | De Grande-Sixte. | De Petite-Sixte mineure. | De Seconde.

La Tierce, la Quinte & la Septieme, peuvent s'altérer dans cet *Accord.*

ACCORD DE SEPTIEME DIMINUÉE, ET SES DÉRIVÉS.

Le Son fondamental, au grave. | Sa Tierce, au grave. | Sa Quinte, au grave. | Sa Septieme, au grave.



Accord de Septieme diminuée. | De Sixte majeure & Fauſſe-Quinte. | De Tierce mineure & Triton. | De Seconde ſuperflue.

Aucun des Sons de cet *Accord* ne peut s'altérer.

ACCORD DE SIXTE AJOUTÉE, ET SES DÉRIVÉS.

Le Son fondamental, au grave. | Sa Tierce, au grave. | Sa Quinte, au grave. | Sa Sixte au grave.



Accord de Sixte ajoutée. | De Petite-Sixte. ajoutée. | De Seconde ajoutée. | De Septieme ajoutée.

Je joins ici par-tout le mot *ajouté* pour diſtinguer cet *Accord* & ſes renverſés des productions ſemblables de l'*Accord* de Septieme.

Ce dernier renverſement de Septieme ajoutée n'eſt pas admis par M. Rameau', parce que ce renverſement forme un *Accord* de Septieme, & que l'*Accord* de Septieme eſt fondamental. Cette

raiſon paroît peu ſolide. Il ne faudroit donc pas non plus admettre la Grande-Sixte comme du renverſement; puiſque dans les propres principes de M. Rameau, ce même *Accord* eſt ſouvent fondamental. Mais la pratique des plus grands Muſiciens, & la ſienne même, démentent l'excluſion qu'il voudroit établir.

ACCORD DE SIXTE SUPERFLUE.



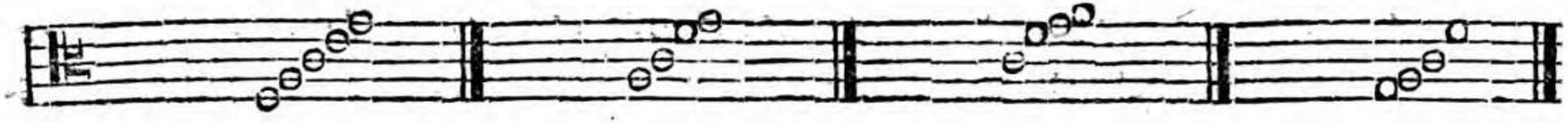
Cet *Accord* ne ſe renverſe point, & aucun de ſes Sons ne peut s'altérer. Ce n'eſt proprement qu'un *Accord* de Petite Sixte majeure, diéſée par accident, & dans lequel on ſubſtitue quelquefois la Quinte à la Quarte.

ACCORDS PAR SUPPOSITION.

(*VOYEZ SUPPOSITION.*)

ACCORD DE NEUVIEME ET SES DÉRIVÉS.

Le Son ſuppoſé, au grave.	Le Son fondamental, au grave.	Sa Tierce, au grave.	Sa Septieme, au grave

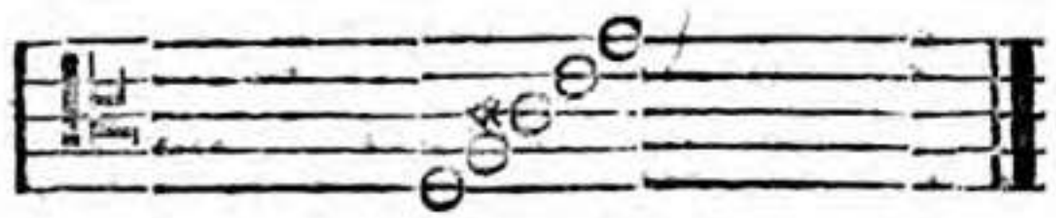


Accord de Neuvieme.	De Septieme & Sixte.	De Sixte-Quarte & Quinte.	De Septieme. & Seconde.

C'eſt un *Accord* de Septieme auquel on ajoute un cinquieme Son à la Tierce au-deſſous du fondamental.

On retranche ordinairement la Septieme, c'eſt-à-dire, la Quinte du Son fondamental, qui eſt ici la Note marquée en noir; dans cet état *l'Accord* de Neuvieme peut ſe renverſer en retranchant encore de l'Accompagnement l'Octave de la Note qu'on porte à la Baſſe.

ACCORD DE QUINTE SUPERFLUE.



C'eſt l'*Accord* ſenſible d'un Ton mineur, au-deſſous duquel on fait entendre la Médiante: ainſi c'eſt un véritable *Accord* de Neuvieme. Mais il ne ſe renverſe point, à cauſe de la Quarte

diminuée que donneroit avec la Note ſenſible le Ton ſuppoſé porté à l'aigu, laquelle Quarte eſt un Intervalle banni de l'Harmonie.

ACCORD D'ONZIEME OU QUARTE

Le Son ſuppoſé, *Idem*, au grave. | en retranchant deux Sons. | Le Son fondamental au grave. | Sa Septieme au grave.



Accord de Neuvieme & Quarte. | Accord de Quarte | De Septieme & Quarte. | De Seconde & Quinte.

C'eſt un *Accord* de Septieme, au-deſſous duquel on ajoute un cinquieme Son à la Quinte du fondamental. On ne frappe gueres cet *Accord* plein, à cauſe de ſa dureté : on en retranche ordinairement la Neuvieme & la Septieme; & pour le renverſer, ce retranchement eſt indiſpenſable.

ACCORD DE SEPTIEME SUPERFLUE.



C'eſt l'*Accord* dominant ſous lequel la Baſſe fait la Tonique.

ACCORD DE SEPTIEME SUPERFLUE ET SIXTE MINEURE.



C'eſt l'*Accord* de Septieme diminuée ſur la Note ſenſible, ſous lequel la Baſſe fait la Tonique.

Ces deux derniers *Accords* ne ſe renverſent point, parce que la Note ſenſible & la Tonique s'entendroient enſemble dans les parties ſupérieures ; ce qui ne peut ſe tolérer.

Quoique tous les *Accords* ſoient pleins & complets dans cette table, comme il le falloit pour montrer tous leurs Elémens, ce n'eſt pas à dire qu'il faille les employer tels. On ne le peut pas toujours, & on le doit très rarement. Quant aux Sons qui doivent être préférés ſelon la place & l'uſage des *Accords*, c'eſt dans ce choix exquis & néceſſaire que conſiſte le plus grand art du Compoſiteur. (Voyez COMPOSITION, MÉLODIE, EFFET, EXPRESSION, &c.)

Fin de la Table dee Accords.

Nous parlerons aux mots HARMONIE, BASSE-FONDAMENTALE, COMPOSITION, &c. de la maniere d'employer tous ces *Accords* pour en former une Harmonie réguliere. J'ajouterai ſeulement ici les obſervations ſuivantes.

I. C'eſt une grande erreur de penſer que le choix des renverſemens du même *Accord* ſoit indifférent pour l'Harmonie ou pour l'expreſſion. Il n'y a pas un de ces renverſemens qui n'ait ſon caractere propre. Tout le monde ſent l'oppoſition qui ſe trouve entre la douceur de la fauſſe Quinte & l'aigreur du Triton; & cependant l'un de ces Intervalles eſt renverſé de l'autre. Il en eſt de même de la Septieme diminuée & de la Seconde ſuperflue, de la Seconde ordinaire & de la Septieme. Qui ne ſait combien la Quinte eſt plus ſonore que la Quarte? L'*Accord* de Grande-Sixte & celui de Petite-Sixte mineure, ſont deux faces du même *Accord* fondamental; mais de combien l'une n'eſt-elle pas plus harmonieuſe que l'autre? L'*Accord* de Petite-Sixte majeure, au contraire, n'eſt-il pas plus brillant que celui de fauſſe Quinte? Et pour ne parler que du plus ſimple de tous les *Accords*, conſidérez la majeſté de l'*Accord* parfait, la douceur de l'*Accord* de ſixte, & la fadeur de celui de Sixte-Quarte; tous cependant compoſés des mêmes ſons. En général les Intervalles ſuperflus, les Dièſes dans le haut, ſont propres par leur dureté à exprimer l'emportement, la colere & les paſſions aiguës. Au contraire, les Bémols à l'aigu & les Intervalles diminués, forment une Harmonie plaintive, qui attendrit le cœur. C'eſt une multitude d'obſervations ſemblables, qui, lorſqu'un habile

Muſicien ſait s'en prévaloir, le rendent maître des affections de ceux qui l'écoutent.

II. Le choix des Intervalles ſimples n'eſt gueres moins important que celui des *Accords* pour la place où l'on doit les employer. C'eſt par exemple, dans le bas qu'il faut placer les Quintes & les Octaves par préférence, dans le haut les tierces & les Sixtes. Tranſpoſez cet ordre, vous gâterez l'Harmonie en laiſſant les mêmes *Accords*.

III. Enfin l'on rend les *Accords* plus harmonieux encore, en les rapprochant par de petits Intervalles, plus convenables que les grands à la capacité de l'oreille; C'eſt ce qu'on appelle reſſerrer l'Harmonie, & que ſi peu de Muſiciens ſavent pratiquer. Les bornes du Diapaſon des Voix ſont une raiſon de plus pour reſſerrer les Chœurs. On peut aſſurer qu'un Chœur eſt mal faits lorſque les *Accords* divergent, lorſque les Parties crient, ſortent de leur Diapaſon, & ſont ſi éloignées les une, des autres, qu'elles ſemblent n'avoir plus de rapport entr'elles.

On appelle encore *Accord* l'état d'un Inſtrument dont les Sons fixes ſont entr'eux dans toute la juſteſſe qu'ils doivent avoir. On dit en ce ſens qu'un Inſtrument eſt d'*Accord*, qu'il n'eſt pas d'*Accord*, qu'il garde ou ne garde pas ſon *Accord*. La même expreſſion s'emploie pour deux Voix qui chantent enſemble, pour deux Sons qui ſe font entendre à la fois, ſoit à l'Uniſſon, ſoit en Contreparties.

ACCORD DISSONANT, FAUX ACCORD, ACCORD FAUX, ſont autant de différentes choſes qu'il ne faut pas confondre. *Accord diſſonant* eſt celui qui contient quelque diſſonance; *Accord faux*, celui dont les Sons ſont mal accordés, & ne gardent pas entr'eux la juſteſſe des Intervalles; *faux Accord*, celui qui choque l'oreille, parce qu'il eſt mal compoſé, & que les Sons, quoique juſtes, n'y forment pas un tout harmonique.

ACCORDER des Inſtrumens, c'eſt tendre ou lâcher des cordes, alonger ou raccourcir les tuyaux, augmenter ou diminuer la maſſe du Corps ſonore, juſqu'à ce que toutes les parties de l'Inſtrument ſoient au Ton qu'elles doivent avoir.

Pour *Accorder* un Inſtrument, il faut d'abord fixer un Son qui ſerve aux autres de terme de comparaiſon. C'eſt ce qu'on appelle, prendre ou donner le Ton. (Voyez

TON.] Ce Son eſt ordinairement l'*ut* pour l'Orgue & le Clavecin, le *la* pour le Violon & la Baſſe, qui ont ce *la* ſur une corde à vide & dans un *medium* propre à être aiſément ſaiſi par l'oreille.

A l'égard des Flûtes, Hautbois, Baſſons, & autres inſtrumens à vent, ils ont leur ton à-peu-près fixé qu'on ne peut gueres changer qu'en changeant quelque piece de l'Inſtrument. On peut encore les alonger un peu à l'emboîture des pieces, ce qui baiſſe le Ton de quelque choſe; mais il doit néceſſairement réſulter des Tons faux de ces variations, parce que la juſte proportion eſt rompue entre la longueur totale de l'Inſtrument & les diſtances d'un trou à l'autre.

Quand le Ton eſt déterminé, on y fait rapporter tous les autres Sons de l'inſtrument, leſquels doivent être fixés par l'Accord, ſelon les Intervalles qui leur conviennent. L'Orgue & le Clavecin *s'accordent* par Quintes, juſqu'à ce que la Partition ſoit faite, & par Octave pour le reſte du Clavier; la Baſſe & le Violon par Quintes; la Viole & la Guitare par Quartes & par Tierces, &c. En général on choiſit toujours des Intervalles conſonnans & harmonieux, afin que l'oreille en ſaiſiſſe plus aiſément la juſteſſe.

Cette juſteſſe des Intervalles ne peut, dans la pratique, s'obſerver à toute rigueur; & pour qu'ils puiſſent tous *s'Accorder* entr'eux, il faut que chacun en particulier ſouffre quelque altération. Chaque eſpece d'Inſtrument a pour cela ſes regles particulieres & ſa méthode d'*Accorder*. [Voyez TEMPÉRAMENT.]

On obſerve que les Inſtrumens dont on tire le Son par inſpiration, comme la Flûte & le Hautbois, montent inſenſiblement quand on a joué quelque temps; ce qui vient, ſelon quelques-uns, de l'humidité qui, ſortant de la bouche avec l'air, les renfle & les raccourcit; ou plutôt, ſuivant la Doctrine de M. Euler, c'eſt que la chaleur & la réfraction que l'air reçoit pendant, l'inſpiration rendent ſes vibrations plus fréquentes, diminuent ſon poids, & augmentant ainſi le poids relatif de l'Atmoſphere, rendent le Son un peu plus aigu.

Quoi qu'il en ſoit de la cauſe, il faut, en *Accordant*, avoir égard à l'effet prochain, & forcer un peu le vent quand on donne ou reçoit le Ton ſur ces Inſtrumens: car pour reſter d'Accord durant le Concert, ils doivent être un peu trop bas en commençant.

ACCORDEUR. *ſ. m.* On appelle *Accordeurs* d'Orgue ou de Clavecin, ceux qui vont dans les Egliſes ou dans les maiſons accommoder & accorder ces Inſtrumens, & qui, pour l'ordinaire, en ſont auſſi les Facteurs.

ACOUSTIQUE. *ſ. f.* Doctrine ou Théorie des Sons. [Voyez SON.] Ce mot eſt de l'invention de M. Sauveur, & vient du Grec *Akouò*, j'entends.

L'*Acouſtique* eſt proprement la Partie théorique de la Muſique : c'eſt elle qui donne ou doit donner les raiſons du plaiſir que nous font l'Harmonie & le Chant, qui détermine les rapports des Intervalles harmoniques, qui découvre les affections ou propriétés des cordes vibrantes, &c. [Voyez CORDES, HARMONIE.]

Accouſtique eſt auſſi quelquefois adjectif, on dit : l'organe *Acouſtique*, un phénomene *Acouſtique*, &c.

ACTE *ſ. m.* Partie d'un Opéra ſéparée d'une autre dans la repréſentation par un eſpace appellé Entr'Acte. [Voyez ENTR'ACTE.)

L'unité de temps & de lieu doit être auſſi rigoureuſement obſervée dans un *Acte* d'Opéra, que dans une Tragédie entiere du genre ordinaire, & même plus, à certains égards ; car le Poëte ne doit point donner à un Acte d'Opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut ſuppoſer que ce qui ſe paſſe ſous nos yeux dure plus longtemps que nous ne le voyons durer en effet : mais il dépend du Muſicien de précipiter ou ralentir l'action juſqu'à un certain point, pour augmenter la vraiſemblance ou l'intérêt; liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des paſſions théâtrales, le temps qu'il faut pour les développer, celui où le progrès eſt au plus haut point, & celui où il convient de s'arrêter pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuiſement du Spectateur. Il n'eſt pas non plus permis de changer de décoration & de faire ſauter le Théâtre d'un lieu à un autre, au milieu d'un *Acte*, même dans le genre merveilleux ; parce qu'un pareil ſaut choque la raiſon, la vraiſemblance, & détruit l'illuſion, que la premiere loi du Théâtre eſt de favoriſer en tout. Quand donc l'action eſt interrompue par de tels changemens, le Muſicien ne peut ſavoir ni comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de ſon Orcheſtre pendant qu'ils durent, à moins d'y repréſenter le même chaos qui regne alors ſur la Scene.

Quelquefois le premier *Acte* d'un Opéra ne tient point à l'action principale & ne lui ſert que d'introduction. Alors il s'appelle *Prologue*. (*Voyez ce mot.*) Comme le Prologue ne fait pas partie de la Piece, on ne le compte point dans le nombre des *Actes* qu'elle contient & qui eſt ſouvent de cinq dans les Opéra François, mais toujours de trois dans les Italiens. (Voyez OPÉRA.)

ACTE DE CADENCE, eſt un mouvement dans une des Parties, & ſurtout dans la Baſſe, qui oblige toutes les autres Parties à concourir, à former une Cadence, ou à l'éviter expreſſément. [Voyez CADENCE, EVITER.]

ACTEUR. *ſ m.* Chanteur qui fait un rôle dans la repréſentation d'un Opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'*Acteur* dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulieres pour réuſſir dans ſon Art. Ainſi il ne ſuffit pas qu'il ait un bel organe pour la parole, s'il ne l'a tout auſſi beau pour le chant; car il n'y a pas une telle liaiſon entre la voix parlante & la voix chantante, que la beauté de l'une ſuppoſe toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un Acteur le défaut de quelque qualité qu'il a pu ſe flatter d'acquérir, on ne peut lui pardonner d'oſer ſe deſtiner au Théâtre, deſtitué des qualités naturelles qui y ſont néceſſaires, telles, entr'autres, que la voix dans un Chanteur. Mais par ce mot *voix*, j'entends moins la force du timbre, que l'étendue, la juſteſſe, & la flexibilité. Je penſe qu'un Théâtre dont l'objet eſt d'émouvoir le cœur par les chants, doit être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles; & que, quelque peu de voix que puiſſe avoir un *Acteur*, s'il l'a juſte, touchante, facile, & ſuffiſamment étendue, il en a tout autant qu'il faut; il ſaura toujours bien ſe faire entendre, s'il ſait ſe faire écouter.

Avec une voix convenable, l'*Acteur* doit l'avoir cultivée par l'Art; & quand ſa voix n'en auroit pas beſoin, il en auroit beſoin lui-même pour ſaiſir & rendre avec intelligence la partie muſicale de ſes rôles. Rien n'eſt plus inſupportable & plus dégoûtant que de voir un Héros dans les tranſports des paſſions les plus vives, contraint & gêné dans ſon rôle, peiner & s'aſſujettir en écolier qui répete mal ſa leçon; montrer, au lieu des combats de l'amour & de la vertu, ceux d'un mauvais Chanteur avec la Meſure & l'Orcheſtre, & plus incertain

ſur le Ton que ſur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace ſans facilité ; & l'*Acteur* dont le rôle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne ſuffit pas à l'*Acteur* d'Opéra d'être un excellent Chanteur, s'il n'eſt encore un excellent Pantomime ; car il ne doit pas ſeulement faire ſentir ce qu'il dit lui-même, mais auſſi ce qu'il laiſſe à dire à la Symphonie. L'Orcheſtre ne rend pas un ſentiment qui ne doive ſortir de ſon ame ; ſes pas, ſes regards, ſon geſte, tout doit s'accorder ſans ceſſe avec la Muſique, ſans pourtant qu'il paroiſſe y ſonger ; il doit intéreſſer toujours, même en gardant le ſilence ; & quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laiſſe un inſtant oublier le Perſonnage pour s'occuper du Chanteur, ce n'eſt qu'un Muſicien ſur la Scene ; il n'eſt plus *Acteur*. Tel excella dans les autres parties, qui s'eſt fait ſiffler pour avoir négligé celle-ci. Il n'y a point d'*Acteur* à qui l'on ne puiſſe, à cet égard, donner le célebre *Chaſſé* pour modèle. Cet excellent Pantomime, en mettant toujours ſon Art au-deſſus de lui, & s'efforçant toujours d'y exceller, s'eſt ainſi mis lui-même fort au-deſſus de ſes Confreres : Acteur unique & homme eſtimable, il laiſſera l'admiration & le regret de ſes talens aux amateurs de ſon Théâtre, & un ſouvenir honorable de ſa perſonne à tous les honnêtes gens.

ADAGIO. *adv.* Ce mot écrit à la tête d'un Air, déſigne le ſecond, du lent au vîte ; des cinq principaux degrés de Mouvement diſtingués dans la Muſique Italienne. (Voyez MOUVEMENT.) *Adagio* eſt un adverbe Italien qui ſignifie *à l'aiſe*, *poſément*, & c'eſt auſſi de cette maniere qu'il faut battre la Meſure des airs auxquels il s'applique.

Le mot *Adagio* ſe prend quelquefois ſubſtantivement, & s'applique par métaphore aux morceaux de Muſique dont il détermine le mouvement : il en eſt de même des autres mots ſembables. Ainſi, l'on dira : un *Adagio* de Tartini, un *Andante* de S. Martino, un *Allegro* de Locatelli, &c.

AFFETTUOSO. *adj. pris adverbialement.* Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement moyen entre l'*Andante* & l'*Adagio*, & dans le caractere du Chant une expreſſion affectueuſe & douce.

AGOGÉ. Conduite. Une des ſubdiviſions de l'ancienne Mélopée, laquelle donne les regles de la marche du Chant par Degrès alternativement conjoints,

ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. (Voyez *Mélopée.*)

Martianus Capella donne, après Aristide Quintilien, au mot *Agogé*, un autre sens que j'expose au mot Tirade.

AGRÉMENT DU CHANT. On appelle ainsi dans la Musique Françoise certains tours de gosier & autres ornemens affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les regles prescrites par le goût du chant. (Voyez Gout du Chant.)

Les principaux de ces *Agrémens* sont : l'Accent, le Coulé, le Flatté, le Martellement, la Cadence pleine, la Cadence brisée & le Port de voix. (Voyez ces articles chacun en son lieu; & la *Planche* B, *Figure* 13.)

AIGU. *adj.* Se dit d'un son perçant ou élevé par rapport à quelque autre Son. (Voyez Son.)

En ce sens, le mot *Aigu* est opposé au mot *Grave*. Plus les vibrations du corps sonore sont fréquentes, plus le Son est *Aigu*.

Les Sons considérés sous les rapports d'*Aigus* & de *Graves*, sont le sujet de l'Harmonie. (Voyez Harmonie, Accord.)

AJOUTÉE, ou *Acquise*, ou *Surnuméraire. adj. pris substantivement.* C'étoit dans la Musique Grecque la Corde ou le Son qu'ils appelloient Proslambanomenos. (*Voyez ce mot.*)

Sixte ajoutée est une Sixte qu'on ajoute à l'accord parfait, & de laquelle cet accord ainsi augmenté prend le nom. (Voyez Accord & Sixte.)

AIR. Chant qu'on adapte aux paroles d'une Chanson, ou d'une petite Piece de Poésie propre à être chantée; & par extension l'on appelle *Air* la Chanson même.

Dans les Opéra l'on donne le nom d'*Airs* à tous les Chants mesurés pour les distinguer du Récitatif; & généralement on appelle *Air* tout morceau complet de Musique vocale ou instrumentale formant un chant, soit que ce morceau fasse lui seul une Piece entiere, soit qu'on puisse le détacher du tout dont il fait partie, & l'exécuter séparément.

Si le sujet ou le chant est partagé en deux Parties, l'*Air* s'appelle *Duo*; si en trois, *Trio*, &c.

Saumaise croit que ce mot vient du latin *æra*; & Burette est de son sentiment, quoique Ménage le combatte dans ses étymologies de la langue Françoise.

Les

Les Romains avoient leurs ſignes pour le Rhythme ainſi que les Grecs avoient les leurs ; & ces ſignes, tirés auſſi de leurs caracteres, ſe nommoient non-ſeulement *numerus*, mais encore *æra*, c'eſt-à-dire, nombre, ou la marque du nombre, *numeri nota*, dit Nonnius Marcellus. C'eſt en ce ſens que le mot *æra* ſe trouve employé dans ce Vers de Lucile :

Hæc eſt ratio? Perverſa æra! Summa ſubducta improbè!

Et Sextus Rufus s'en eſt ſervi de même.

Or quoique ce mot ne ſe prît originairement que pour le nombre ou la meſure du Chant, dans la ſuite on en fit le même uſage qu'on avoit fait du mot *numerus*, & l'on ſe ſervit du mot *æra* pour déſigner le Chant même ; d'où eſt venu, ſelon les deux Auteurs cités, le mot François *Air*, & l'Italien *Aria* pris dans le même ſens.

Les Grecs avoient pluſieurs ſortes d'*Airs* qu'ils appelloient Nomes ou Chanſons. [Voyez CHANSON.] Les Nomes avoient chacun leur caractere & leur uſage, & pluſieurs étoient propres à quelque Inſtrument particulier, à-peu-près comme ce que nous appellons aujourd'hui *Pieces* ou *Sonates*.

La Muſique moderne a diverſes eſpeces d'*Airs* qui conviennent chacune à quelque eſpece de danſe dont ces Airs portent le nom. (Voyez MENUET, GAVOTTE, MUSETTE, PASSEPIED, &c.)

Les *Airs* de nos Opéra ſont, pour ainſi dire, la toile ou le fond ſur quoi ſe peignent les tableaux de la Muſique imitative ; la Mélodie eſt le deſſin, l'Harmonie eſt le coloris ; tous les objets pittoreſques de la belle nature, tous les ſentimens réfléchis du cœur humain ſont les modèles que l'Artiſte imite ; l'attention, l'intérêt, le charme de l'oreille, & l'émotion du cœur, ſont la fin de ces imitations. [Voyez IMITATION.) Un *Air* ſavant & agréable, un *Air* trouvé par le Génie & compoſé par le Goût, eſt le chef-d'œuvre de la Muſique ; c'eſt-là que ſe développe une belle voix, que brille une belle Symphonie ; c'eſt-là que la paſſion vient inſenſiblement émouvoir l'ame par le ſens. Après un bel *Air*, on eſt ſatisfait, l'oreille ne deſire plus rien ; il reſte dans l'imagination, on l'emporte avec ſoi, on le répete à volonté ; ſans pouvoir en rendre une ſeule Note, on l'exécute dans ſon cerveau tel qu'on l'en-

tendit au Spectacle ; on voit la Scene, l'Acteur, le Théâtre ; on entend l'accompagnement, l'applaudiſſement. Le véritable Amateur ne perd jamais les beaux *Airs* qu'il entendit en ſa vie ; il fait recommencer l'Opéra quand il veut.

Les paroles des *Airs* ne vont point toujours de ſuite, ne ſe débitent point comme celles du Récitatif ; quoi qu'aſſez courtes pour l'ordinaire, elles ſe coupent, ſe répetent, ſe tranſpoſent au gré du Compoſiteur : elles ne font pas une narration qui paſſe ; elles peignent, ou un tableau qu'il faut voir ſous divers points de vue, ou un ſentiment dans lequel le cœur ſe complaît, duquel il ne peut, pour ainſi dire, ſe détacher ; & les différentes phraſes de l'*Air* ne ſont qu'autant de manieres d'enviſager la même image. Voilà pourquoi le ſujet doit être un. C'eſt par ces répétitions bien entendues, c'eſt par ces coups redoublés, qu'une expreſſion qui d'abord n'a pas pu vous émouvoir, vous ébranle enfin, vous agite, vous tranſporte hors de vous ; & c'eſt encore par le même principe que les Roulades, qui, dans les *Airs* pathétiques paroiſſent ſi déplacées, ne le ſont pourtant pas toujours : le cœur preſſé d'un ſentiment très vif l'exprime ſouvent par des Sons inarticulés plus vivement que par des paroles. (Voyez NEUME.)

La forme des *Airs* eſt de deux eſpeces. Les petits *Airs* ſont ordinairement compoſés de deux Repriſes qu'on chante chacune deux fois ; mais les grands *Airs* d'Opéra ſont le plus ſouvent en Rondeau. (Voyez RONDEAU.)

AL SEGNO. Ces mots écrits à la fin d'un *Air* en Rondeau, marquent qu'il faut reprendre la premiere Partie, non tout-à-fait au commencement, mais à l'endroit où eſt marqué le renvoi.

ALLA BREVE. Terme Italien qui marque une ſorte de Meſure à deux Temps fort vîte, & qui ſe note pourtant avec une Ronde ou ſemi-breve par Temps. Elle n'eſt plus gueres d'uſage qu'en Italie, & ſeulement dans la Muſique d'Egliſe. Elle répond aſſez à ce qu'on appelloit en France du *Gros-fa*.

ALLA ZOPPA. Terme Italien qui annonce un mouvement contraint, & ſyncopant entre deux Temps, ſans ſyncoper entre deux Meſures ; ce qui donne aux Notes une marche inégale & comme boiteuſe. C'eſt un avertiſſement que cette même marche continue ainſi juſqu'à la fin de l'Air.

ALLEGRO, *adj. pris adverbialement.* Ce mot Italien écrit à la tête d'un Air, indique, du vîte au lent, le ſecond des cinq principaux degrés de Mouvement diſtingués dans la Muſique Italienne. *Allegro* ſignifie *gai*; & c'eſt auſſi l'indication d'un mouvement gai, le plus vif de tous après le *preſto*. Mais il ne faut pas croire pour cela que ce mouvement ne ſoit propre qu'à des ſujets gais; il s'applique ſouvent à des tranſports de fureur, d'emportement & de déſeſpoir, qui n'ont rien moins que la gaieté. [Voyez MOUVEMENT.]

Le diminutif *Allegretto* indique une gaieté plus modérée, un peu moins de vivacité dans la Meſure.

ALLEMANDE, *ſ. f.* Sorte d'Air ou de Piece de Muſique dont la Muſique eſt à quatre Temps & ſe bat gravement. Il paroît par ſon nom que ce caractere d'Air nous eſt venu d'Allemagne, quoiqu'il n'y ſoit point connu du tout. L'*Allemande* en Sonate eſt partout vieillie, & à peine les Muſiciens s'en ſervent-ils aujourd'hui: ceux qui s'en ſervent encore, lui donnent un mouvement plus gai.

ALLEMANDE, eſt auſſi l'Air d'une Danſe fort commune en Suiſſe & en Allemagne. Cet Air, ainſi que la Danſe, a beaucoup de gaieté: il ſe bat à deux temps.

ALTUS. [Voyez HAUTE-CONTRE.]

AMATEUR, celui qui, ſans être Muſicien de profeſſion, fait ſa partie dans un Concert pour ſon plaiſir & par amour pour la Muſique.

On appelle encore *Amateurs* ceux qui, ſans ſavoir la Muſique, ou du moins ſans l'exercer, s'y connoiſſent, ou prétendent s'y connoître, & fréquentent les Concerts.

Ce mot eſt Traduit de l'Italien *Dilettante*.

AMBITUS, *ſ. m.* Nom qu'on donnoit autrefois à l'étendue de chaque Ton ou Mode du grave à l'aigu: car quoique l'étendue d'un Mode fût en quelque maniere fixée à deux Octaves, il y avoit des Modes irréguliers dont l'*Ambitus* excédoit cette étendue, & d'autres imparfaits où il n'y arrivoit pas.

Dans le Plain-Chant, ce mot eſt encore uſité: mais l'*Ambitus* des Modes parfaits n'y eſt que d'une Octave: ceux qui la paſſent s'appellent *Modes ſuperflus*; ceux qui n'y arrivent pas, *Modes diminués*. [Voyez MODES, TONS DE L'EGLISE.]

AMOROSO. [Voyez TENDREMENT.]

ANACAMPTOS. Terme de la Muſique Grecque, qui ſignifie une ſuite de Notes rétrogrades, ou po-

cédant de l'aigu au grave; c'eſt le contraire de l'*Euthia*. Une des parties de l'ancienne Mélopée portoit auſſi le nom d'*Anacamptoſa*. [Voyez MÉLOPÉE.]

ANDANTE, *adj. pris ſubſtantivement*. Ce mot écrit à la tête d'un Air, déſigne, du lent au vîte, le troiſieme des cinq principaux degrés de Mouvement diſtingués dans la Muſique Italienne. *Andante* eſt le participe du verbe Italien *Andare*, aller. Il caractériſe un mouvement marqué ſans être gai, & qui répond à-peu-près à celui qu'on déſigne en François par le mot *Gracieuſement*. [Voyez MOUVEMENT.]

Le diminutif ANDANTINO, indique un peu moins de gaieté dans la Meſure: ce qu'il faut bien remarquer, le diminutif *Larghetto* ſignifiant tout le contraire. [Voyez LARGO.]

ANONNER, *v. n.* C'eſt déchiffrer avec peine & en héſitant la Muſique qu'on a ſous les yeux.

ANTIENNE, *ſ. f.* En Latin, *Antiphona*. Sorte de Chant uſité dans l'Egliſe Catholique.

Les *Antiennes* ont été ainſi nommées parce que dans leur origine on les chantoit à deux chœurs qui ſe répondoient alternativement; & l'on comprenoit ſous ce titre les Pſeaumes & les Hymnes que l'on chantoit dans l'Egliſe. Ignace, Diſciple des Apôtres, a été, ſelon Socrate, l'Auteur de cette maniere de chanter parmi les Grecs, & Ambroiſe l'a introduite dans l'Egliſe Latine. Théodoret en attribue l'invention à Diodore & à Flavien.

Aujourd'hui la ſignification de ce terme eſt reſtreinte à certains paſſages courts tirés de l'Ecriture, qui conviennent à la Fête qu'on célebre, & qui précédant les Pſeaumes & Cantiques, en reglent l'intonation.

L'on a auſſi conſervé le nom d'*Antiennes* à quelques Hymnes qu'on chante en l'honneur de la Vierge, telles que *Regina cœli*; *Salve Regina*; *&c.*

ANTIPHONIE, *ſ. f.* Nom que donnoient les Grecs à cette eſpece de Symphonie qui s'exécutoit par diverſes Voix ou par divers Inſtrumens à l'Octave ou à la double Octave, par oppoſition à celle qui s'exécutoit au ſimple Uniſſon, & qu'ils appelloient *Homophonie*. [Voyez SYMPHONIE, HOMOPHONIE.]

Ce mot vient d'Ἀντὶ *contre*, & de φωνὴ, *voix*, comme qui diroit *oppoſition de voix*.

ANTIPHONIER ou ANTIPHONAIRE, *ſ. m.* Livre qui contient en Notes les Antiennes & autres Chants dont on uſe dans l'Egliſe Catholique.

APOTHETUS. Sorte de Nom propre aux Flûtes dans l'ancienne Muſique des Grecs.

APOTOME, *ſ. m.* Ce qui reſte d'un Ton majeur après qu'on en a retranché un *Limma*, qui eſt un Intervalle moindre d'un Comma que le ſemi-Ton majeur. Par conſéquent, l'*Apotome* eſt d'un Comma plus grand que le ſemi-Ton moyen. (Voyez COMMA, SEMI-TON.)

Les Grecs, qui n'ignoroient pas que le Ton majeur ne peut, par des diviſions rationelles, ſe partager en deux parties égales, le partageoient inégalement de pluſieurs manieres. (Voyez INTERVALLE.)

De l'une de ces diviſions, inventée par Pythagore, ou plutôt par Philolaüs ſon Diſciple, réſultoit le Dièſe ou Limma d'un côté, & de l'autre l'*Apotome*, dont la raiſon eſt de 2048 à 2187.

La génération de cet *Apotome* ſe trouve à la Septieme Quinte *ut* Dièſe, en commençant par *ut* naturel; car la quantité dont cet *ut* Dièſe ſurpaſſe l'*ut* naturel le plus rapproché, eſt préciſément le rapport que je viens de marquer.

Les Anciens donnoient encore le même nom à d'autres Intervalles. Ils appelloient *Apotome majeur* un petit Intervalle que M. Rameau appelle Quart-de-Ton enharmonique, lequel eſt formé de deux Sons en raiſon de 125 à 128.

Et ils appelloient *Apotome mineur* l'Intervalle de deux Sons en raiſon de 2025 à 2048 : Intervalle encore moins ſenſible à l'oreille que le précédent.

Jean de Muris & ſes Contemporains, donnent partout le nom d'*Apotome* au ſemi-Ton mineur, & celui de *Dièſe* au ſemi-Ton majeur.

APPRÉCIABLE, *adj.* Les Sons *Appreciables* ſont ceux dont on peut trouver ou ſentir l'Uniſſon & calculer les Intervalles. M. Euler donne une eſpace de huit Octaves depuis le Son le plus aigu juſqu'au Son le plus grave *appréciables* à notre oreille : mais ces Sons extrêmes n'étant gueres agréables, on ne paſſe pas communément dans la pratique les bornes de cinq Octaves, telles que les donne le Clavier à Ravalement. Il y a auſſi un degré de force au-delà duquel le Son ne peut plus s'*apprécier*. On ne ſauroit *apprécier* le ſon d'une groſſe cloche dans le clocher même ; il faut en diminuer la force en s'éloignant, pour le diſtinguer. De même les Sons d'une voix qui crie, ceſſent d'être *appréciables*; c'eſt pourquoi ceux qui chantent fort, ſont

ſujets à chanter faux. A l'égard du bruit, il ne s'*apprécie* jamais, & c'eſt ce qui fait ſa différence d'avec le Son. [Voyez BRUIT & SON.]

APYCNI, *adj. plur.* Les Anciens appelloient ainſi dans les Genres épais trois des huit Sons ſtables de leur Syſtême ou Diagramme, leſquels ne touchoient d'aucun côté les Intervalles ſerrés, ſavoir, la Proſlambanomene, la Néte Synnéménon, & la Néte Hyperboléon.

Ils appelloient auſſi *Apycnos* ou *non épais* le Genre Diatonique, parce que dans les Tétracordes de ce Genre la ſomme des deux premiers Intervalles étoit plus grande que le troiſieme. [Voyez ÉPAIS, GENRE, SON, TÉTRACORDE.]

ARBITRIO. [Voyez CADENZA.]

ARCO, *Archet*, *ſ. m.* Ces mots Italiens *Con l'Arco*, marquent qu'après avoir pincé les cordes, il faut reprendre l'*Archet* à l'endroit où ils ſont écrits.

ARIETTE, *ſ. f.* Ce diminutif, venu de l'Italien, ſignifie proprement *petit Air*; mais le ſens de ce mot eſt changé en France, & l'on y donne le nom d'*Ariettes* à de grands morceaux de Muſique d'un mouvement pour l'ordinaire aſſez gai & marqué, qui ſe chantent avec des Accompagnemens de Symphonie, & qui ſont communément en Rondeau. [Voyez AIR, RONDEAU.]

ARIOSO, *adj. pris adverbialement.* Ce mot Italien à la tête d'un Air, indique une maniere de Chant ſoutenue, développée, & affectée aux grands Airs.

ARISTOXENIENS. Secte qui eut pour Chef Ariſtoxéne de Tarente, Diſciple d'Ariſtote, & qui étoit oppoſée aux Pythagoriciens ſur la Meſure des Intervalles & ſur la maniere de déterminer les rapports des Sons; de ſorte que les *Ariſtoxéniens* s'en rapportoient uniquement au jugement de l'oreille, & les Pythagoriciens à la préciſion du calcul. [Voyez PYTHAGORICIENS.]

ARMER LA CLEF. C'eſt y mettre le nombre de Dièſes ou de Bémols convenables au Ton & au Mode dans lequel on veut écrire de la Muſique. [Voyez BÉMOL, CLEF, DIÈSES.]

ARPÉGER, *v. n.* C'eſt faire une ſuite d'arpèges. [*Voyez l'article ſuivant.*]

ARPEGGIO, ARPÉGE, ou ARPÉGEMENT, *ſ. m.* Maniere de faire entendre ſucceſſivement & rapidement les divers Sons d'un Accord, au lieu de les frapper tous à la fois.

Il y a des Inſtrumens ſur leſquels on ne peut former un Accord plein qu'en Arpégeant ; tels ſont le Violon, le Violoncelle, la Violè, & tous ceux dont on joue avec l'archet ; car la convexité du chevalet empêche que l'archet ne puiſſe appuyer à la fois ſur toutes les cordes. Pour former donc des Accords ſur ces Inſtrumens, on eſt contraint d'Arpéger, & comme on ne peut tirer qu'autant de Sons qu'il y a de cordes, l'*Arpège* du Violoncelle ou du Violon ne ſauroit être compoſé de plus de quatre Sons. Il faut pour Arpéger que les doigts ſoient arrangés chacun ſur ſa corde, & que l'*Arpège* ſe tire d'un ſeul & grand coup d'archet qui commence fortement ſur la plus groſſe corde, & vienne finir en tournant & adouciſſant ſur la Chanterelle. Si les doigts ne s'arrangeoient ſur les cordes que ſucceſſivement, ou qu'on donnât pluſieurs coups d'archet, ce ne ſeroit plus Arpéger ; ce ſeroit paſſer très-vîte pluſieurs Notes de ſuite.

Ce qu'on fait ſur le Violon par néceſſité, on le pratique par goût ſur le Clavecin. Comme on ne peut tirer de cet Inſtrument que des Sons qui ne tiennent pas, on eſt obligé de les refrapper ſur des Notes de longue durée. Pour faire durer un Accord plus longtemps, on le frappe en Arpégeant, commençant par les Sons bas, & obſervant que les doigts qui ont frappé les premiers ne quittent point leurs touches que tout l'*Arpège* ne ſoit achevé, afin que l'on puiſſe entendre à la fois tous les Sons de l'Accord. (Voyez ACCOMPAGNEMENT.)

Arpeggio eſt un mot Italien qu'on a franciſé dans celui *d'Arpège*. Il vient du mot *Arpa*, à cauſe que c'eſt du jeu de la Harpe qu'on a tiré l'idée de l'*Arpégement*.

ARSIS & THESIS. Termes de Muſique & de Proſodie. Ces deux mots ſont Grecs. *Arſis* vient du Verbe ἀίρω *tollo*, j'éleve, & marque l'élévation de la voix ou de la main ; l'abaiſſement qui ſuit cette élévation eſt ce qu'on appelle θέσις, *depoſitio*, *remiſſio*.

Par rapport donc à la Meſure, *per Arſin* ſignifie *en levant*, ou *durant le premier temps* ; *per Theſin*, *en baiſſant*, ou *durant le dernier temps*. Sur quoi l'on doit obſerver que notre maniere de marquer la Meſure eſt contraire à celle des Anciens ; car nous frappons le premier temps & levons le dernier. Pour ôter toute équivoque, on peut dire qu'*Arſis* indique le *temps fort*,

& *Theſis* le *temps foible.* (Voyez MESURE, TEMPS, BATTRE LA MESURE.]

Par rapport à la voix, on dit qu'un Chant, un Contre-Point, une Fugue, font *per Theſin*, quand les Notes montent du grave à l'aigu; *per Arſin*, quand elles deſcendent de l'aigu au grave. Fugue *per Arſin* & *Theſin*, eſt celle qu'on appelle aujourd'hui Fugue renverſée ou Contre-Fugue, dans laquelle la réponſe ſe fait en ſens contraire, c'eſt-à-dire, en deſcendant ſi la Guide a monté, & en montant ſi la Guide a deſcendu. (Voyez FUGUE.)

ASSAI. Adverbe augmentatif qu'on trouve aſſez ſouvent joint au mot qui indique le mouvement d'un Air. Ainſi *preſto Aſſai*, *largo Aſſai*, ſignifient *fort vîte*, *fort lent*. L'Abbé Broſſard a fait ſur ce mot une de ſes bévues ordinaires, en ſubſtituant à ſon vrai & unique ſens celui *d'une ſage médiocrité de lenteur ou de vîteſſe.* Il a cru qu'*Aſſai* ſignifioit *aſſez*. Sur quoi l'on doit admirer la ſinguliere idée qu'a eu cet Auteur de préférer, pour ſon vocabulaire, à ſa langue maternelle une langue étrangere qu'il n'entendoit pas.

AUBADE, *ſ. f.* Concert de nuit en plein air ſous les fenêtres de quelqu'un. (Voyez SÉRÉNADE.)

AUTENTIQUE ou AUTHENTE; *adj.* Quand l'Octave ſe trouve diviſée harmoniquement, comme dans cette proportion 6. 4 : 3. c'eſt-à-dire, quand la Quinte eſt au grave, & la Quarte à l'aigu, le Mode ou le Ton s'appelle *Authentique* ou *Authente* ; à la différence du Ton *Plagal* où l'Octave eſt diviſée arithmétiquement, comme dans cette proportion 4. 3. 2 : ce qui met la Quarte au grave & la Quinte à l'aigu.

A cette explication adoptée par tous les Auteurs, mais qui ne dit rien, j'ajouterai la ſuivante: le Lecteur pourra choiſir.

Quand la Finale d'un Chant en eſt auſſi la Tonique, & que le Chant ne deſcend pas juſqu'à la dominante au-deſſus, le Ton s'appelle *Authentique* : mais ſi le Chant deſcend ou finit à la dominante, le Ton eſt *Plagal*. Je prends ici ces mots de *Tonique* & de *Dominante* dans l'acception muſicale.

Ces différences d'*Authente* & de *Plagal* ne s'obſervent plus que dans le Plain-Chant; &, ſoit qu'on place la Finale au bas du Diapaſon, ce qui rend le Ton *Authentique* ; ſoit qu'on la place au milieu, ce qui le rend

Plagal; pourvu qu'au ſurplus la Modulation ſoit réguliere, la Muſique moderne admet tous les Chants comme *Authentiques* également, en quelque lieu du Diapaſon que puiſſe tomber la Finale. (Voyez MODE.)

Il y a dans les huit Tons de l'Egliſe Romaine, quatre Tons *Authentiques*; ſavoir, le premier, le troiſieme, le cinquieme & le ſeptieme. (Voyez TONS DE L'EGLISE.)

On appelloit autrefois *Fugue Authentique*, celle dont le ſujet procédoit en montant; mais cette dénomination n'eſt plus d'uſage.

10899343

B

B *fa ſi*, ou B *fa b mi* ou ſimplement B. Nom du ſeptieme Son de la Gamme de l'Arétin, pour lequel les Italiens & les autres Peuples de l'Europe répetent le B, diſant B *mi* quand il eſt naturel, B *fa* quand il eſt Bémol; mais les François l'appellent *Si.* (Voyez Si.)

B *Mol.* (Voyez Bémol.)

B *Quarre.* (Voyez Béquarre.]

BALLET, *ſ. m.* Action théâtrale qui ſe repréſente par la Danſe guidée par la Muſique. Ce mot vient du vieux François *Baller*, danſer, chanter, ſe réjouir.

La Muſique d'un *Ballet* doit avoir encore plus de cadence & d'accent que la Muſique vocale, parce qu'elle eſt chargée de ſignifier plus de choſes, que c'eſt à elle ſeule d'inſpirer au Danſeur la chaleur & l'expreſſion que le Chanteur peut tirer des paroles, & qu'il faut, de plus, qu'elle ſupplée, dans le langage de l'ame & des paſſions, tout ce que la Danſe ne peut dire aux yeux du Spectateur.

Ballet eſt encore le nom qu'on donne en France à une bizarre ſorte d'Opéra, où la Danſe n'eſt gueres mieux placée que dans les autres, & n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de ces *Ballets*, les Actes forment autant de ſujets différens, liés ſeulement entr'eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, & que le Spectateur n'appercevroit jamais, ſi l'Auteur n'avoit ſoin de l'en avertir dans le Prologue.

Ces *Ballets* contiennent d'autres *Ballets* qu'on appelle autrement *Divertiſſemens* ou *Fêtes*. Ce ſont des ſuites de Danſes qui ſe ſuccedent ſans ſujet, ni liaiſon entr'elles ni avec l'action principale, où les meilleurs Danſeurs ne ſavent dire autre choſe ſinon qu'ils danſent bien. Cette Ordonnance peu théâtrale ſuffit pour un Bal où chaque Acteur a rempli ſon objet lorſqu'il s'eſt amuſé lui-même, & où l'intérêt que le Spectateur prend aux perſonnes le diſpenſe d'en donner à la choſe; mais ce défaut de ſujet & de liaiſon ne doit jamais être ſouffert ſur la Scene, pas même dans la repréſentation d'un Bal, où le tout doit être lié par quelque action ſecrette qui ſoutienne l'attention & donne

de l'intérêt au Spectateur. Cette adreſſe d'Auteur n'eſt pas ſans exemple, même à l'Opéra François, & l'on en peut voir un très agréable dans les *Fêtes Vénitiennes*, Acte du Bal.

En général, toute Danſe qui ne peint rien qu'elle même, & tout *Ballet* qui n'eſt qu'un Bal, doivent être bannis du Théâtre lyrique. En effet, l'action de la Scene eſt toujours la repréſentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'eſt que l'image de ce qu'on y ſuppoſe; de ſorte que ce ne doit jamais être un tel ou un tel Danſeur qui ſe préſente à vous, mais le perſonnage dont il eſt revêtu. Ainſi, quoique la Danſe de Société puiſſe ne rien repréſenter qu'elle-même, la Danſe théâtrale doit néceſſairement être l'imitation de quelque autre choſe, de même que l'Acteur chantant repréſente un homme qui parle, & la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire ſorte de *Ballets*, eſt celle qui roule ſur des ſujets allégoriques & où par conſéquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces ſortes de Drames conſiſte à préſenter ſous des images ſenſibles des rapports purement intellectuels, & à faire penſer au Spectateur toute autre choſe que ce qu'il voit, comme ſi, loin de l'attacher à la Scene, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige d'ailleurs, tant de ſubtilité dans le Dialogue, que le Muſicien ſe trouve dans un Pays perdu parmi les pointes, les alluſions & les épigrammes, tandis que le Spectateur ne s'oublie pas un moment : comme qu'on faſſe, il n'y aura jamais que le ſentiment qui puiſſe amener celui-ci ſur la Scene & l'identifier, pour ainſi dire, avec les Acteurs; tout ce qui n'eſt qu'intellectuel l'arrache à la Piece, & le rend à lui-même. Auſſi voit-on que les Peuples qui veulent & mettent le plus d'eſprit au Théâtre, ſont ceux qui ſe ſoucient le moins de l'illuſion. Que fera donc le Muſicien ſur des Drames qui ne donnent aucune priſe à ſon Art? Si la Muſique ne peint que des ſentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphyſiques, telles que les allégories, où l'eſprit eſt ſans ceſſe occupé du rapport des objets qu'on lui préſente avec ceux qu'on veut lui rappeller?

Quand les Compoſiteurs voudront réfléchir ſur les vrais principes de leur Art, ils mettront, avec plus de diſcernement dans le choix des Drames dont ils ſe

chargent, plus de vérité dans l'expreſſion de leurs ſujets ; & quand les paroles des Opéra diront quelque choſe, la Muſique apprendra bientôt à parler.

BARBARE, *adj.* Mode barbare. (Voyez LYDIEN.)

BARCAROLLES, *ſ. f.* Sorte de Chanſons en Langue Vénitienne, que chantent les Gondoliers à Veniſe. Quoique les Airs des *Barcarolles* ſoient faits pour le Peuple, & ſouvent compoſés par les Gondoliers mêmes, ils ont tant de mélodie & un accent ſi agréable, qu'il n'y a pas de Muſicien dans toute l'Italie qui ne ſe pique d'en ſavoir & d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les Gondoliers à tous les Théâtres, les met à portée de ſe former ſans frais l'oreille & le goût ; de ſorte qu'ils compoſent & chantent leurs Airs en gens qui, ſans ignorer les fineſſes de la Muſique, ne veulent point altérer le genre ſimple & naturel de leurs *Barcarolles*. Les paroles de ces Chanſons ſont communément plus que naturelles, comme les converſations de ceux qui les chantent : mais ceux à qui les peintures fidelles des mœurs du Peuple peuvent plaire, & qui aiment d'ailleurs le Dialecte Vénitien, s'en paſſionnent facilement, ſéduits par la beauté des Airs ; de ſorte que pluſieurs Curieux en ont de très amples recueils.

N'oublions pas de remarquer à la gloire du Taſſe, que la plupart des Gondoliers ſavent par cœur une grande partie de ſon Poëme de *la Jéruſalem délivrée*, que pluſieurs le ſavent tout entier, qu'ils paſſent les nuits d'été ſur leurs barques à le chanter alternativement d'une barque à l'autre, que c'eſt aſſurément une belle *Barcarolle* que le Poëme du Taſſe, qu'Homere ſeul eut avant lui l'honneur d'être ainſi chanté, & que nul autre Poëme Épique n'en a eu depuis un pareil.

BARDES. Sorte d'hommes très ſinguliers & très reſpectés jadis dans les Gaules ; leſquels étoient à la fois Prêtres, Prophêtes, Poëtes & Muſiciens.

Bochard fait dériver ce nom de *Parat*, chanter ; & Camden convient avec Feſtus que *Barde* ſignifie un Chanteur, en Celtique *Bard*.

BARIPYCNI, *adj.* Les Anciens appelloient ainſi cinq des huit Sons ou cordes ſtables de leur ſyſtême ou Diagramme ; ſavoir, l'Hypaté-Hypaton, l'Hypaté-Méſon, la Mèſe, la Paramèſe, & la Neté-Diézeugménon. (Voyez PYCNI, SON, TÉTRACORDE.)

BARYTON. Sorte de voix entre la Taille & la Baſſe. [Voyez CONCORDANT.]

BAROQUE. Une Muſique *Baroque* eſt celle dont l'Harmonie eſt confuſe, chargée de Modulations & Diſſonances, le Chant dur & peu naturel, l'Intonation difficile, & le Mouvement contraint.

Il y a bien de l'apparence que ce terme vient du *Baroco* des Logiciens.

BARRÉ, C *barré*, ſorte de Meſure. (Voyez C.)

BARRES. Traits tirés perpendiculairement à la fin de chaque Meſure, ſur les cinq lignes de la portée, pour ſéparer la Meſure qui finit de celle qui recommence. Ainſi les Notes contenues entre deux *Barres* forment toujours une Meſure complette, égale en valeur & en durée à chacune des autres Meſures compriſes entre deux autres *Barres*, tant que le Mouvement ne change pas : mais comme il y a pluſieurs ſortes de Meſures qui différent conſidérablement en durée, les mêmes différences ſe trouvent dans les valeurs contenues entre deux *Barres* de chacune de ces eſpeces de Meſures. Ainſi dans le grand Triple qui ſe marque par ce ſigne $\frac{9}{3}$ & qui ſe bat lentement, la ſomme des Notes compriſes entre deux *Barres* doit faire une Ronde & demie ; & dans le petit triple $\frac{3}{8}$, qui ſe bat vîte, les deux *Barres* n'enferment que trois Croches ou leur valeur ; de ſorte que huit fois la valeur contenue entre deux *Barres* de cette derniere Meſure, ne font qu'une fois la valeur contenue entre deux *Barres* de l'autre.

Le principal uſage des *Barres* eſt de diſtinguer les Meſures & d'en indiquer le *Frappé*, lequel ſe fait toujours ſur la Note qui ſuit immédiatement la *Barre*. Elles ſervent auſſi dans les Partitions à montrer les Meſures correſpondantes dans chaque Portée. (Voyez PARTITION.)

Il n'y a pas plus de cent ans qu'on s'eſt aviſé de tirer des *Barres* de Meſure en Meſure. Auparavant la Muſique étoit ſimple ; on n'y voyoit gueres que des Rondes, des Blanches & des Noires, peu de Croches, preſque jamais de Doubles-Croches. Avec des diviſions moins inégales, la Meſure en étoit plus aiſée à ſuivre. Cependant j'ai vu nos meilleurs Muſiciens embarraſſés à bien exécuter l'ancienne Muſique d'Orlande & de Claudin. Ils ſe perdoient dans la Meſure, faute des *Barres* auxquelles ils étoient accoutumés, & ne ſuivoient qu'avec peine des Parties chantées autrefois couramment par les Muſiciens de Henri III & de Charles IX.

BAS, en Muſique, ſignifie la même choſe que *Grave* & ce terme eſt oppoſé à *haut* ou *aigu*. On dit ainſi que le Ton eſt trop *bas*, qu'on chante trop *bas*, qu'il faut renforcer les Sons dans le *bas*. *Bas* ſignifie auſſi quelquefois doucement, à demi-voix; & en ce ſens il eſt oppoſé à *fort*. On dit *parler bas*, chanter ou pſalmodier à *Baſſe*-voix. Il chantoit ou parloit ſi *bas* qu'on avoit peine à l'entendre

Coulez ſi lentement & murmurez ſi *bas*.
Qu'Iſſé ne vous entende pas.

La Motte.

Bas ſe dit encore, dans la ſubdiviſion des Deſſus chantans, de celui des deux qui eſt au-deſſous de l'autre; ou, pour mieux dire, *Bas*-deſſus eſt un deſſus dont le Diapaſon eſt au-deſſous du *Medium* ordinaire. (Voyez DESSUS.)

BASSE. Celle de quatre Parties de la Muſique qui eſt au-deſſous des autres, la plus baſſe de toutes, d'où lui vient le nom de *Baſſe*. [Voyez PARTITION.]

La *Baſſe* eſt la plus importante des Parties: c'eſt ſur elle que s'établit le corps de l'Harmonie; auſſi eſt-ce une maxime chez les Muſiciens que, quand la *Baſſe* eſt bonne, rarement l'Harmonie eſt mauvaiſe.

Il y a pluſieurs ſortes de *Baſſes*. *Baſſe-fondamentale*, dont nous ferons un Article ci-après.

Baſſe-continue: ainſi appellée, parce qu'elle dure pendant toute la Piece. Son principal uſage, outre celui de régler l'Harmonie, eſt de ſoutenir la Voix & de conſerver le Ton. On prétend que c'eſt un *Ludovico Viana*, dont il en reſte un Traité, qui, vers le commencement du dernier ſiecle, la mit le premier en uſage.

Baſſe-figurée, qui, au lieu d'une ſeule Note, en partage la valeur en pluſieurs autres Notes ſous un même Accord. (Voyez HARMONIE-FIGURÉE.)

Baſſe-contrainte, dont le ſujet ou le Chant, borné à un petit nombre de Meſures, comme quatre ou huit, recommence ſans ceſſe, tandis que les Parties ſupérieures pourſuivent leur Chant & leur Harmonie, & les varient de différentes manieres. Cette *Baſſe* appartient originairement aux Couplets de la Chaconne; mais on ne s'y aſſervit plus aujourd'hui. La *Baſſe-contrainte* deſcendant diatoniquement ou chromatiquement & avec

lenteur de la Tonique ou de la Dominante dans les Tons mineurs, eſt admirable pour les morceaux pathétiques. Ces retours fréquens & périodiques affectent inſenſiblement l'ame, & la diſpoſent à la langueur & à la triſteſſe. On en voit des exemples dans pluſieurs Scenes des Opéra François. Mais ſi ces *baſſes* font un bon effet à l'oreille, il en eſt rarement de même des Chants qu'on leur adapte, & qui ne ſont, pour l'ordinaire, qu'un véritable accompagnement. Outre les modulations dures & mal amenées qu'on y évite avec peine, ces Chans, retournés de mille manieres & cependant monotones, produiſent des renverſemens peu harmonieux & ſont eux-mêmes aſſez peu chantans, enſorte que le Deſſus s'y reſſent beaucoup de la contrainte de la *baſſe*.

Baſſe-chantante eſt l'eſpece de voix qui chante la Partie de la Baſſe. Il y a des *baſſes-récitantes* & des *baſſes-de-Chœur*; des Concordans ou *baſſes-tailles*, qui tiennent le milieu entre la Taille & la *baſſe*; des *baſſes* proprement dites, que l'uſage fait encore appeller *baſſe-tailles*, & enfin des *baſſes-contres* les plus graves de toutes les Voix, qui chantent la *baſſe* ſous la *baſſe* même, & qu'il ne faut pas confondre avec les *Contre-baſſes*, qui ſont des Inſtrumens.

BASSE-FONDAMENTALE, eſt celle qui n'eſt formée que des Sons fondamentaux de l'Harmonie; de ſorte qu'au-deſſous de chaque Accord elle fait entendre le vrai Son fondamental de cet Accord, c'eſt-à-dire celui duquel il dérive par les regles de l'Harmonie. Par où l'on voit que la *baſſe-fondamentale* ne peut avoir d'autre contexture que celle d'une ſucceſſion réguliere & fondamentale, ſans quoi la marche des Parties ſupérieures ſeroit mauvaiſe.

Pour bien entendre ceci, il faut ſavoir que, ſelon le ſyſtême de M. Rameau que j'ai ſuivi dans cet Ouvrage, tout Accord, quoique formé de pluſieurs Sons, n'en a qu'un qui lui ſoit fondamental; ſavoir, celui qui a produit cet Accord & qui lui ſert de *baſſe* dans l'ordre direct & naturel. Or, la *baſſe* qui regne ſous toutes les autres Parties n'exprime pas toujours les Sons fondamentaux des Accords: car entre tous les Sons qui forment un Accord, le Compoſiteur peut porter à la *baſſe* celui qu'il croit préférable, eu égard à la marche de cette *baſſe*, au beau Chant, & ſurtout à l'ex

preſſion, comme je l'expliquerai dans la ſuite. Alors le vrai Son fondamental, au lieu d'être à ſa place naturelle qui eſt la *baſſe*, ſe tranſporte dans les autres Parties, ou même ne s'exprime point du tout; & un tel Accord s'appelle Accord renverſé. Dans le fond, un Accord renverſé ne différe point de l'Accord direct qui l'a produit; car ce ſont toujours les mêmes Sons: mais ces Sons formant des combinaiſons différentes, on a long-temps pris toutes ces combinaiſons pour autant d'Accords fondamentaux, & on leur a donné différens noms qu'on peut voir au mot *Accord*, & qui ont achevé de les diſtinguer, comme ſi la différence des noms en produiſoit réellement dans l'eſpece.

M. Rameau a montré dans ſon Traité de l'Harmonie, & M. d'Alembert, dans ſes Élémens de Muſique, a fait voir encore plus clairement, que pluſieurs de ces prétendus Accords n'étoient que des renverſemens d'un ſeul. Ainſi l'Accord de Sixte n'eſt qu'un Accord parfait dont la Tierce eſt tranſportée à la *baſſe*; en y portant la Quinte, on aura l'Accord de Sixte-Quarte. Voilà donc trois combinaiſons d'un Accord qui n'a que trois Sons; ceux qui en ont quatre ſont ſuſceptibles de quatre combinaiſons, chaque Son pouvant être porté à la *baſſe*. Mais en portant au-deſſous de celle-ci une autre *baſſe* qui, ſous toutes les combinaiſons d'un même Accord, préſente toujours le Son fondamental, il eſt évident qu'on réduit au tiers le nombre des Accords conſonnans, & au quart le nombre des diſſonans. Ajoutez à cela tous les Accords par ſuppoſition qui ſe réduiſent encore aux mêmes fondamentaux, vous trouverez l'Harmonie ſimplifiée à un point qu'on n'eût jamais eſpéré dans l'état de confuſion où étoient ſes regles avant M. Rameau. C'eſt certainement, comme l'obſerve cet Auteur, une choſe étonnante qu'on ait pu pouſſer la pratique de cet Art au point où elle eſt parvenue, ſans en connoître le fondement, & qu'on ait exactement trouvé toutes les regles ſans avoir découvert le principe qui les donne.

Après avoir dit ce qu'eſt la *baſſe-fondamentale* ſous les Accords, parlons maintenant de ſa marche & de la maniere dont elle lie ces Accords entr'eux. Les préceptes de l'Art ſur ce point peuvent ſe réduire aux ſix regles ſuivantes.

I. La *baſſe-fondamentale* ne doit jamais ſonner d'autre

tres Notes que celles de la Gamme du Ton où l'on eſt, ou de celui où l'on veut paſſer. C'eſt la premiere & la plus indiſpenſable de toutes ſes regles.

II. Par la ſeconde, ſa marche doit être tellement ſoumiſe aux loix de la Modulation, qu'elle ne laiſſe jamais perdre l'idée d'un Ton qu'en prenant celle d'un autre; c'eſt-à-dire que la *baſſe-fondamentale* ne doit jamais être errante ni laiſſer oublier un moment dans quel Ton l'on eſt.

III. Par la troiſieme, elle eſt aſſujettie à la liaiſon des Accords & à la préparation des Diſſonances: préparation qui n'eſt, comme je le ferai voir, qu'un des cas de la liaiſon, & qui, par conſéquent, n'eſt jamais néceſſaire quand la liaiſon peut exiſter ſans elle. [Voyez LIAISON, PRÉPARER.]

IV. Par la quatrieme, elle doit, après toute Diſſonance, ſuivre le progrès qui lui eſt preſcrit par la néceſſité de la ſauver. [Voyez SAUVER.]

V. Par la cinquieme, qui n'eſt qu'une ſuite des précédentes, la *baſſe-fondamentale* ne doit marcher que par Intervalles conſonnans; ſi ce n'eſt ſeulement dans un acte de Cadence rompue, ou après un Accord de Septieme diminuée, qu'elle monte diatoniquement. Toute autre marche de la *baſſe-fondamentale* eſt mauvaiſe.

VI. Enfin, par la ſixieme, la *baſſe-fondamentale* ou l'Harmonie ne doit pas ſyncoper, mais marquer la Meſure & les Temps par des changemens d'Accords bien cadencés; en ſorte, par exemple, que les Diſſonances qui doivent être préparées le ſoient ſur le Temps foible, mais ſurtout que tous les repos ſe trouvent ſur le Temps fort. Cette ſixieme regle ſouffre une infinité d'exceptions: mais le Compoſiteur doit pourtant y ſonger, s'il veut faire une Muſique où le mouvement ſoit bien marqué, & dont la Meſure tombe avec grace.

Par-tout où ces regles ſeront obſervées, l'Harmonie ſera réguliere & ſans faute; ce qui n'empêchera pas que la Muſique n'en puiſſe être déteſtable. (Voyez COMPOSITION.)

Un mot d'éclairciſſement ſur la cinquieme regle ne ſera peut-être pas inutile. Qu'on retourne comme on voudra une *baſſe-fondamentale*; ſi elle eſt bien faite, on n'y trouvera jamais que ces deux choſes: ou des Accords parfaits ſur des mouvemens conſonnans, ſans leſquels ces Accords n'auroient point de liaiſon, ou des

Accords diſſonans dans des actes de Cadence ; en tout autre cas la Diſſonance ne ſauroit être ni bien placée, ni bien ſauvée.

Il ſuit de-là que la *baſſe-fondamentale* ne peut marcher réguliérement que d'une de ces trois manieres. 1°. Monter ou deſcendre de Tierce ou de Sixte. 2°. De Quarte ou de Quinte. 3°. Monter diatoniquement au moyen de la Diſſonance qui forme la liaiſon, ou par licence ſur un Accord parfait. Quant à la deſcente diatonique, c'eſt une marche abſolument interdite à la *baſſe-fondamentale*, ou tout au plus tolérée dans le cas de deux Accords parfaits conſécutifs, ſéparés par un repos exprimé ou ſous-entendu : cette regle n'a point d'autre exception, & c'eſt pour n'avoir pas démêlé le vrai fondement de certains paſſages, que M. Rameau a fait deſcendre diatoniquement la *baſſe-fondamentale* ſous des Accords de ſeptieme ; ce qui ne ſe peut en bonne Harmonie. (Voyez CADENCE, DISSONANCE.)

La *baſſe-fondamentale*, qu'on n'ajoute que pour ſervir de preuve à l'Harmonie, ſe retranche dans l'exécution, & ſouvent elle y feroit un fort mauvais effet ; car elle eſt, comme dit très bien M. Rameau, pour le jugement & non pour l'oreille. Elle produiroit tout au moins une monotonie très ennuyeuſe, par les retours fréquens du même Accord qu'on déguiſe & qu'on varie plus agréablement en le combinant en différentes manieres ſur la Baſſe-continue ; ſans compter que les divers renverſemens d'Harmonie fourniſſent mille moyens de prêter de nouvelles beautés au Chant, & une nouvelle énergie à l'expreſſion. (Voyez ACCORD, RENVERSEMENT.)

Si la *baſſe-fondamentale* ne ſert pas à compoſer de bonne Muſique, me dira-t-on ; ſi même on doit la retrancher dans l'exécuton, à quoi donc eſt-elle utile ? Je réponds qu'en premier lieu elle ſert de regle aux Ecoliers pour apprendre à former une harmonie réguliere & à donner à toutes les parties la marche diatonique & élémentaire qui leur eſt preſcrite par cette *baſſe-fondamentale*. Elle ſert, de plus, comme je l'ai déjà dit, à prouver ſi une Harmonie déjà faite eſt bonne & réguliere ; car toute Harmonie qui ne peut être ſoumiſe à une *baſſe-fondamentale* eſt régulierement mauvaiſe. Elle ſert enfin à trouver une Baſſe-continue ſous un Chant donné, quoiqu'à la vérité celui qui ne ſaura pas faire directement une Baſſe-continue ne fera

gueres mieux une *baſſe-fondamentale*, & bien moins encore ſaura-t-il transformer cette *baſſe-fondamentale* en une bonne Baſſe-continue. Voici toutefois les principales regles que donne M. Rameau pour trouver la *baſſe-fondamentale* d'un Chant donné.

I. S'aſſurer du Ton & du Mode par leſquels on commence, & de tous ceux par où l'on paſſe. Il y a auſſi des regles pour cette recherche des Tons, mais ſi longues, ſi vagues, ſi incomplettes, que l'oreille eſt formée, à cet égard, long-temps avant que les regles ſoient appriſes, & que le ſtupide qui voudra tenter de les employer n'y gagnera que l'habitude d'aller toujours Note à Note, ſans jamais ſavoir où il eſt.

II. Eſſayer ſucceſſivement ſous chaque Note les cordes principales du Ton, commençant par les plus analogues, & paſſant juſqu'aux plus éloignées, lorſque l'on s'y voit forcé.

III. Conſidérer ſi la corde choiſie peut cadrer avec le Deſſus dans ce qui précede, & dans ce qui ſuit, par une bonne ſucceſſion fondamentale; & quand cela ne ſe peut, revenir ſur ſes pas.

IV. Ne changer la Note de *baſſe-fondamentale* que lorſqu'on a épuiſé toutes les Notes conſécutives du Deſſus qui peuvent entrer dans ſon Accord, ou que quelque Note ſyncopant dans le Chant peut recevoir deux ou pluſieurs Notes de Baſſe, pour préparer les Diſſonances ſauvées enſuite réguliérement.

V. Etudier l'entrelacement des Phraſes, les ſucceſſions poſſibles de Cadences, ſoit pleines, ſoit évitées, & ſurtout les repos qui viennent ordinairement de quatre en quatre Meſures, ou de deux en deux, afin de les faire tomber toujours ſur les Cadences parfaites ou irrégulieres.

VI. Enfin, obſerver toutes les regles données ci-devant pour la compoſition de la *baſſe-fondamentale*. Voilà les principales obſervations à faire pour en trouver une ſous un Chant donné; car il y en a quelquefois pluſieurs de trouvables: mais, quoi qu'on en puiſſe dire, ſi le Chant a de l'Accent & du Caractere, il n'y a qu'une bonne *baſſe-fondamentale* qu'on lui puiſſe adapter.

Après avoir expoſé ſommairement la maniere de compoſer une *baſſe-fondamentale*, il reſteroit à donner les moyens de la transformer en Baſſe-continue; & cela ſeroit facile, s'il ne falloit regarder qu'à la marche diatonique & au beau Chant de cette Baſſe: mais ne

croyons pas que la Baſſe qui eſt le guide & le ſoutien de l'Harmonie, l'ame, &, pour ainſi dire, l'interprête du Chant, ſe borne à des regles ſi ſimples; il y en a d'autres qui naiſſent d'un principe plus sûr & plus radical; principe fécond, mais caché, qui a été ſenti par tous les Artiſtes de génie, ſans avoir été développé par perſonne. Je penſe en avoir jeté le germe dans ma Lettre ſur la Muſique Françoiſe. J'en ai dit aſſez pour ceux qui m'entendent; je n'en dirois jamais aſſez pour les autres. (Voyez toutefois UNITÉ DE MÉLODIE.)

Je ne parle point ici du ſyſtême ingénieux de M. Serre de Genève, ni de ſa double *baſſe-fondamentale*, parce que les principes qu'il avoit entrevus avec une ſagacité digne d'éloges, ont été depuis développés par M. Tartini dans un Ouvrage dont je rendrai compte avant la fin de celui-ci. (Voyez SYSTEME.)

BATARD. *Nothus*. C'eſt l'épithete donnee par quelques-uns au Mode Hypophrygien, qui a ſa finale en *ſi*, & conſéquemment ſa Quinte fauſſe; ce qui le retranche des Modes authentiques : & au Mode Eolien, dont la finale eſt en *fa*, & la Quarte ſuperflue; ce qui l'ôte du nombre des Modes plagaux.

BATON. Sorte de barre épaiſſe qui traverſe perpendiculairement une ou pluſieurs lignes de la Portée, & qui, ſelon le nombre des lignes qu'il embraſſe, exprime une plus grande ou moindre quantité de Meſures qu'on doit paſſer en ſilence.

Anciennement il y avoit autant de ſortes de *Bâtons* que de différentes valeurs de Notes, depuis la Ronde qui vaut une Meſure, juſqu'à la Maxime qui en valoit huit, & dont la durée en ſilence s'évaluoit par un *bâton* qui, partant d'une ligne, traverſoit trois eſpaces & alloit joindre la quatrieme ligne,

Aujourd'hui le plus grand *bâton* eſt de quatre Meſures : ce *bâton*, partant d'une ligne, traverſe la ſuivante & va joindre la troiſieme. (*Planche* A. *Figure* 12.) On le répete une fois, deux fois, autant de fois qu'il faut pour exprimer huit Meſures, ou douze, ou tout autre multiple de quatre, & l'on ajoute ordinairement au-deſſus un chiffre qui diſpenſe de calculer la valeur de tous ces *bâtons*. Ainſi les ſignes couverts du chiffre 16 dans la même figure 12, indiquent un ſilence de ſeize Meſures. Je ne vois pas trop à quoi bon ce double ſigne d'une même choſe. Auſſi les Italiens, à

qui une plus grande pratique de la Muſique ſuggere toujours les premiers moyens d'en abréger les ſignes, commencent-ils à ſupprimer les *bâtons*, auxquels ils ſubſtituent le chiffre qui marque le nombre des Meſures à compter. Mais une attention qu'il faut avoir alors, eſt de ne pas confondre ces chiffres dans la Portée avec d'autres chiffres ſemblables qui peuvent marquer l'eſpece de la Meſure employée. Ainſi, dans la Figure 13, il faut bien diſtinguer le ſigne du *trois Temps* d'avec le nombre des Pauſes à compter, de peur qu'au lieu de 31 Meſures ou Pauſes, on n'en comptât 331.

Le plus petit *bâton* eſt de deux Meſures, & traverſant un ſeul eſpace, il s'étend ſeulement d'une ligne à ſa voiſine. (*Même Planche, Figure 12.*)

Les autres moindres ſilences, comme d'une Meſure, d'une demi-Meſure, d'un Temps, d'un demi-Temps, *&c.* s'expriment par les mots de *Pauſe*, de *demi-Pauſe*, de *Soupir*, de *demi-Soupir*, &c. (Voyez ces mots.) Il eſt aiſé de comprendre qu'en combinant tous ces ſignes, on peut exprimer à volonté des ſilences d'une durée quelconque.

Il ne faut pas confondre avec les *bâtons* des ſilences, d'autres *bâtons* préciſément de même figure, qui, ſous le nom de Pauſes initiales, ſervoient dans nos anciennes Muſiques à annoncer le Mode, c'eſt-à-dire la Meſure, & dont nous parlerons au mot MODE.

BATON DE MESURE, eſt un *bâton* fort court, ou même un rouleau de papier dont le Maître de Muſique ſe ſert dans un Concert pour régler le mouvement & marquer la Meſure & le Temps. (Voyez BATTRE LA MESURE.]

A l'Opéra de Paris il n'eſt pas queſtion d'un rouleau de papier, mais d'un bon gros Bâton de bois bien dur, dont le Maître frappe avec force pour être entendu de loin.

BATTEMENT, *ſ. m.* Agrément du Chant François, qui conſiſte à élever & battre un Trill ſur une Note qu'on a commencée uniment. Il y a cette différence de la Cadence au *battement*, que la Cadence commence par la Note ſupérieure à celle ſur laquelle elle eſt marquée ; après quoi l'on bat alternativement cette Note ſupérieure & la véritable : au lieu que le *battement* commence par le ſon même de la Note qui le porte ; après quoi l'on bat alternativement cette Note & celle qui eſt au-deſſous. Ainſi ces coups de goſier, *mi re*

mi re mi re ut ut ſont une Cadence; & ceux-ci, *re mi re mi re mi re ut re mi* ſont un *battement.*

BATTEMENS *au pluriel.* Lorſque deux Sons forts & ſoutenus, comme ceux de l'Orgue, ſont mal d'accord & diſſonent entr'eux à l'approche d'un Intervalle conſonnant, ils forment, par ſecouſſes plus ou moins fréquentes, des renflemens de ſon qui ſont, à-peu-près, à l'oreille, l'effet des battemens du pouls au toucher; c'eſt pourquoi M. Sauveur leur a auſſi donné le nom de *battemens.* Ces *battemens* deviennent d'autant plus fréquens, que l'Intervalle approche plus de la juſteſſe; & lorſqu'il y parvient, ils ſe confondent avec les vibrations du Son.

M. Serre prétend, dans ſes *Eſſais ſur les Principes de l'Harmonie*, que ces *battemens* produits par la concurrence de deux Sons, ne ſont qu'une apparence acouſtique, occaſionnée par les vibrations co-incidentes de ces deux Sons. Ces *battemens*, ſelon lui, n'ont pas moins lieu lorſque l'Intervalle eſt conſonnant; mais la rapidité avec laquelle ils ſe confondent alors, ne permettant point à l'oreille de les diſtinguer, il en doit réſulter, non la ceſſation abſolue de ces *battemens*, mais une apparence de Son grave & continu, une eſpece de foible Bourdon, tel préciſément que celui qui réſulte, dans les expériences citées par M. Serre, & depuis détaillées par M. Tartini, du concours de deux Sons aigus & conſonnans. (On peut voir au mot *Syſtême*, que ces Diſſonances les donnent auſſi.) » Ce qu'il y a » de bien certain, continue M. Serre, c'eſt que ces » *battemens*, ces vibrations co-incidentes qui ſe ſuivent » avec plus ou moins de rapidité, ſont exactement iſo- » chrones aux vibrations que feroit réellement le Son » fondamental, ſi, par le moyen d'un troiſieme Corps » ſonore, on le faiſoit actuellement réſonner.«

Cette explication, très ſpécieuſe, n'eſt peut-être pas ſans difficulté; car le rapport de deux Sons n'eſt jamais plus compoſé que quand il approche de la ſimplicité qui en fait une conſonnance, & jamais les vibrations ne doivent co-incider plus rarement que quand elles touchent preſque à l'Iſochroniſme. D'où il ſuivroit, ce me ſemble, que les *battemens* devroient ſe ralentir à meſure qu'ils s'accélerent, puis ſe réunir tout d'un coup à l'inſtant que l'Accord eſt juſte.

L'obſervation des *battemens* eſt une bonne regle à conſulter ſur le meilleur ſyſtême de Tempérament:

(Voyez TEMPÉRAMENT.) Car il eſt clair que de tous les Tempéramens poſſibles, celui qui laiſſe le moins de *battemens* dans l'orgue, eſt celui que l'oreille & la nature préférent. Or, c'eſt une expérience conſtante & reconnue de tous les Facteurs, que les altérations des Tierces majeures produiſent des *battemens* plus ſenſibles & plus déſagréables que celles des Quintes. Ainſi la nature elle-même a choiſi.

BATTERIE, *ſ. f.* Maniere de frapper & répéter ſucceſſivement ſur diverſes cordes d'un Inſtrument les diverſes Sons qui compoſent un Accord, & de paſſer ainſi d'Accord en Accord par un même mouvement de Notes. La *batterie* n'eſt qu'un Arpége continué, mais dont toutes les Notes ſont détachées, au lieu d'être liées comme dans l'Arpége.

BATTEUR DE MESURE. Celui qui bat la Meſure dans un Concert. (Voyez l'Article ſuivant.)

BATTRE LA MESURE. C'eſt en marquer les Temps par des mouvemens de la main ou du pied qui en reglent la durée, & par leſquels toutes les Meſures ſemblables ſont rendues parfaitement égales en valeur chronique ou en Temps, dans l'exécution.

Il y a des Meſures qui ne ſe *battent* qu'à un Temps, d'autres à deux, à trois ou à quatre, ce qui eſt le plus grand nombre de Temps marqués que puiſſe renfermer une Meſure: encore une Meſure à quatre temps peut-elle toujours ſe réſoudre en deux Meſures à deux Temps. Dans toutes ces différentes Meſures, le temps frappé eſt toujours ſur la Note qui ſuit la barre immédiatement; le Temps levé eſt toujours celui qui la précede, à moins que la Meſure ne ſoit à un ſeul Temps; & même, alors, il faut toujours ſuppoſer le Temps foible, puiſqu'on ne ſauroit frapper ſans avoir levé.

Le degré de lenteur ou de vîteſſe qu'on donne à la Meſure dépend de pluſieurs choſes. 1°. De la valeur des Notes qui compoſent la Meſure. On voit bien qu'une Meſure qui contient une Ronde doit ſe *battre* plus poſément & durer davantage que celle qui ne contient qu'une Noire. 2°. Du mouvement indiqué par le mot François ou Italien qu'on trouve ordinairement à la tête de l'Air; *Gai*, *Vite*, *Lent*, &c. Tous ces mots indiquent autant de modifications dans le Mouvement d'une même ſorte de Meſure. 3°. Enfin du caractere de l'Air même, qui, s'il eſt bien fait, en fera néceſſairement ſentir le vrai Mouvement.

Les Muſiciens François ne *battent* pas la *Meſure* comme les Italiens. Ceux-ci, dans la Meſure à quatre Temps, frappent ſucceſſivement les deux premiers Temps & levent les deux autres ; ils frappent auſſi les deux premiers dans la Meſure à trois Temps, & levent le troiſieme. Les François ne frappent jamais que le premier Temps, & marquent les autres par différens mouvemens de la main à droite & à gauche. Cependant la Muſique Françoiſe auroit beaucoup plus beſoin que l'Italienne d'une Meſure bien marquée : car elle ne porte point ſa cadence en elle-même ; ſes Mouvemens n'ont aucune préciſion naturelle : on preſſe, on ralentit la Meſure au gré du Chanteur. Combien les oreilles ne ſont-elles pas choquées à l'Opéra de Paris du bruit déſagréable & continuel que fait, avec ſon bâton, celui qui *bat la Meſure*, & que le petit Prophète compare plaiſamment à un Bucheron qui coupe du bois! Mais c'eſt un mal inévitable ; ſans ce bruit on ne pourroit ſentir la Meſure ; la Muſique par elle-même ne la marque pas : auſſi les Etrangers n'apperçoivent-ils point le Mouvement de nos Airs. Si l'on y fait attention, l'on trouvera que c'eſt ici l'une des différences ſpécifiques de la Muſique Françoiſe à l'Italienne. En Italie la Meſure eſt l'ame de la Muſique ; c'eſt la Meſure bien ſentie qui lui donne cet accent qui la rend ſi charmante ; c'eſt la Meſure auſſi qui gouverne le Muſicien dans l'exécution. En France, au contraire, c'eſt le Muſicien qui gouverne la Meſure, il l'énerve & la défigure ſans ſcrupule, Que dis-je ? Le bon goût même conſiſte à ne la pas laiſſer ſentir ; précaution dont, au reſte, elle n'a pas grand beſoin. L'Opéra de Paris eſt le ſeul Théâtre de l'Europe où l'on *batte la Meſure* ſans la ſuivre ; par-tout ailleurs on la ſuit ſans la *battre*.

Il regne là-deſſus une erreur populaire qu'un peu de réflexion détruit aiſément. On s'imagine qu'un Auditeur ne *bat* par inſtinct la *Meſure* d'un Air qu'il entend, que parce qu'il la ſent vivement ; & c'eſt, au contraire, parce qu'elle n'eſt pas aſſez ſenſible ou qu'il ne la ſent pas aſſez, qu'il tâche, à force de mouvemens des mains & des pieds, de ſuppléer ce qui manque en ce point à ſon oreille. Pour peu qu'une Muſique donne priſe à la cadence, on voit la plupart des François qui l'écoutent, faire mille contorſions & un bruit terrible pour aider la Meſure à marcher ou leur oreille à la ſentir. Subſtituez des Italiens ou des Allemands, vous n'entendrez pas

pas le moindre bruit & ne verrez pas le moindre geſte qui s'accorde avec la Meſure. Seroit-ce peut-être que les Allemands, les Italiens, ſont moins ſenſibles à la Meſure que les François? Il y a tel de mes Lecteurs qui ne ſe feroit gueres preſſer pour le dire. Mais dira-t-il auſſi, que les Muſiciens les plus habiles ſont ceux qui ſentent le moins la Meſure ? Il eſt inconteſtable que ce ſont ceux qui *la battent* le moins ; & quand, à force d'exercice, ils ont acquis l'habitude de la ſentir continuellement, ils ne *la battent* plus du tout ; c'eſt un fait d'expérience qui eſt ſous les yeux de tout le monde. L'on pourra dire encore que les mêmes gens à qui je reproche de ne *battre la Meſure* que parce qu'ils ne la ſentent pas aſſez, ne *la battent* plus dans les Airs où elle n'eſt point ſenſible ; & je répondrai que c'eſt parce qu'alors ils ne la ſentent point du tout. Il faut que l'oreille ſoit frappée au moins d'un foible ſentiment de Meſure, pour que l'inſtinct cherche à le renforcer.

Les Anciens, dit M. Burette, *battoient la Meſure* en pluſieurs façons. La plus ordinaire conſiſtoit dans le mouvement du pied qui s'élevoit de terre & la frappoit alternativement, ſelon la meſure des deux Temps égaux ou inégaux. [Voyez RHYTHME.] C'étoit ordinairement la fonction du Maître de Muſique appellé Coryphée, Κορυφαῖος, parce qu'il étoit placé au milieu du Chœur des Muſiciens, & dans une ſituation élevée pour être plus facilement vu & entendu de toute la troupe. Ces Batteurs de Meſure ſe nommoient en Grec ποδόκτυποι, & ποδοψόφοι, à cauſe du bruit de leurs pieds, συντονάριοι, à cauſe de l'uniformité du geſte, &, ſi l'on peut parler ainſi, de la monotonie du Rhythme qu'ils battoient toujours à deux Tems. Ils s'appelloient en Latin *pedarii*, *podarii*, *pedicularii*. Ils garniſſoient ordinairement leurs pieds de certaines chauſſures ou ſandales de bois ou de fer, deſtinées à rendre la percuſſion rhythmique plus éclatante, nommés en Grec κρουπέζια, κρούπαλα, κρούπετα ; & en Latin, *pedicula*, *ſcabella* ou *ſcabilla*, à cauſe qu'elles reſſembloient à de petits marche-pieds ou de petites eſcabelles.

Ils *battoient la Meſure*, non-ſeulement du pied, mais auſſi de la main droite, dont ils réuniſſoient tous les doigts pour frapper dans le creux de la main gauche ; & celui qui marquoit ainſi le Rhythme s'appelloit *Manuductor*. Outre ce claquement de mains & le bruit des ſandales, les Anciens avoient encore,

pour *battre la Meſure*, celui des coquilles, des écailles d'huîtres, & des oſſemens d'animaux, qu'on frappoit l'un contre l'autre, comme on fait aujourd'hui les Caſtagnettes, le Triangle & autres pareils Inſtrumens.

Tout ce bruit ſi déſagréable & ſi ſuperflu parmi nous, à cauſe de l'égalité conſtante de la Meſure, ne l'étoit pas de même chez eux, où les fréquens changemens de pieds & de Rhythmes exigoient un Accord plus difficile, & donnoient au bruit même une variété plus harmonieuſe & plus piquante. Encore peut-on dire que l'uſage de battre ainſi ne s'introduiſit qu'à meſure que la Mélodie devint plus languiſſante, & perdit de ſon accent & de ſon énergie. Plus on remonte, moins on trouve d'exemples de ces Batteurs de Meſure; & dans la Muſique de la plus haute antiquité, l'on n'en trouve plus du tout.

BÉMOL, ou B MOL, *ſ. m.* Caractere de Muſique auquel on donne à-peu-près la figure d'un *b*, & qui fait abaiſſer d'un ſemi-Ton mineur la Note à laquelle il eſt joint. [Voyez SEMI-TON.]

Guy d'Arezzo ayant autrefois donné des noms à ſix des Notes de l'Octave, deſquelles il fit ſon célebre Hexacorde, laiſſa la ſeptieme ſans autre nom que celui de la lettre B qui lui eſt propre, comme le C à l'*ut*, le D au *re*, &c. Or ce B ſe chantoit de deux manieres; ſavoir, à un Ton au-deſſus du *la*, ſelon l'ordre naturel de la Gamme, ou ſeulement à un ſemi-Ton du même *la*, lorſqu'on vouloit conjoindre les Tétracordes; car il n'étoit pas encore queſtion de nos Modes ou Tons modernes. Dans le premier cas, le *ſi* ſonnant aſſez durement, à cauſe des trois Tons conſécutifs, on jugea qu'il faiſoit à l'oreille un effet ſemblable à celui que les corps anguleux & durs font à la main: c'eſt pourquoi en l'appella B *dur* ou B *quarre*, en Italien B *quadro*. Dans le ſecond cas, au contraire, on trouva que le *ſi* étoit extrêmement doux; c'eſt pourquoi on l'appella B *mol*; par la même analogie on auroit pu l'appeller auſſi B *rond*, & en effet les Italiens le nomment quelquefois B *rondo*.

Il y a deux manieres d'employer le *Bémol*. L'une accidentelle, quand dans le cours du Chant on le place à la gauche d'une Note. Cette Note eſt preſque toujours la Note-ſenſible dans les Tons majeurs, & quelquefois la ſixieme Note dans les Tons mineurs, quand la Clef n'eſt pas correctement armée. Le *Bémol* acci-

dentel n'altere que la Note qu'il touche & celles qui la rebattent immédiatement, ou tout au plus, celles qui, dans la même Meſure, ſe trouvent ſur le même degré ſans aucun ſigne contraire.

L'autre maniere eſt d'employer le *Bémol* à la Clef, & alors il la modifie : il agit dans toute la ſuite de l'Air & ſur toutes les Notes placées ſur le même degré, à moins que ce *Bémol* ne ſoit détruit accidentellement par quelque Dièſe ou Béquarre, ou que la Clef ne vienne à changer.

La poſition des *Bémols* à la Clef n'eſt pas arbitraire; en voici la raiſon. Ils ſont deſtinés à changer le lieu des ſemi-Tons de l'Echelle : or ces deux ſemi-Tons doivent toujours garder entre eux des Intervalles preſcrits; ſavoir, celui d'une Quarte d'un côté, & celui d'une Quinte de l'autre. Ainſi la Note *mi* inférieure de ſon ſemi-Ton fait au grave la Quinte du *ſi*, qui eſt ſon homologue dans l'autre ſemi-Ton, & à l'aigu la Quarte du même *ſi*; & réciproquement la Note *ſi*, fait au grave la Quarte du *mi*, & à l'aigu la Quinte du même *mi*.

Si donc laiſſant, par exemple, le *ſi* naturel, on donnoit un *Bémol* au *mi*, le ſemi-Ton changeroit de lieu & ſe trouveroit deſcendu d'un degré entre le *re* & le *mi Bémol*. Or, dans cette poſition, l'on voit que les deux ſemi-Tons ne garderoient plus entre eux la diſtance preſcrite ; car le *re*, qui ſeroit la Note inférieure de l'un, feroit au grave la Sixte du *ſi* ſon homologue dans l'autre, & à l'aigu, la Tierce du même *ſi*; & ce *ſi* feroit au grave la Tierce du *re*, & à l'aigu la Sixte du même *re*. Ainſi les deux ſemi-Tons ſeroient trop voiſins d'un côté & trop éloignés de l'autre.

L'ordre des *Bémols* ne doit donc pas commencer par *mi*, ni par aucune autre Note de l'Octave que par *ſi*, la ſeule qui n'a pas le même inconvénient. Car bien que le ſemi-Ton y change de place, &, ceſſant d'être entre le *ſi* & l'*ut*, deſcende entre le *ſi Bémol* & le *la*, toutefois l'ordre preſcrit n'eſt point détruit : le *la*, dans ce nouvel arrangement, ſe trouvant d'un côté à la Quarte, & de l'autre à la Quinte du *mi* ſon homologue, & réciproquement.

La même raiſon qui fait placer le premier *Bémol* ſur le *ſi*, fait mettre le ſecond ſur le *mi*, & ainſi de ſuite, en montant de Quarte ou deſcendant de Quinte

juſqu'au *ſol*, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le *Bémol* de l'*ut*, qu'on trouveroit enſuite, ne differe point du *ſi* dans la pratique. Cela fait donc une ſuite de cinq *Bémols* dans cet ordre :

1 2 3 4 5
Si Mi La Re Sol.

Toujours, par la même raiſon, l'on ne ſauroit employer les derniers *Bémols* à la Clef, ſans employer auſſi ceux qui les précedent : ainſi le *Bemol* du *mi* ne ſe poſe qu'avec celui du *ſi*, celui du *la* qu'avec les deux précédens, & chacun des ſuivans qu'avec tous ceux qui le précedent.

On trouvera dans l'Article *Clef* une formule pour ſavoir tout d'un coup ſi un Ton ou un Mode donné doit porter des *Bémols* à la Clef, & combien.

BÉMOLISER. *v. a.* Marquer une Note d'un *Bémol*, ou armer la Clef par *Bémol*. *Bémoliſez* ce *mi*. Il faut *bémoliſer* la Clef pour le Ton de *fa*.

BÉQUARRE ou B QUARRE. *ſ. m.* Caractere de Muſique qui s'écrit ainſi ♮, & qui, placé à la gauche d'une Note, marque que cette Note ayant été précédemment hauſſée par un Dièſe ou baiſſée par un *Bémol*, doit être remiſe à ſon élévation naturelle ou diatonique.

Le *Béquarre* fut inventé par Guy d'Arezzo. Cet Auteur, qui donna des noms aux ſix premieres Notes de l'Octave, n'en laiſſa point d'autre que la lettre B pour exprimer le *ſi* naturel. Car chaque Note avoit, dès-lors, ſa lettre correſpondante ; & comme le Chant diatonique de ce *ſi* eſt dur quand on y monte depuis le *fa*, il l'appella ſimplement *b dur*, *b quarré*, ou *b quarre*, par une alluſion dont j'ai parlé dans l'Article précédent.

Le *Béquarre* ſervit dans la ſuite à détruire l'effet du Bémol antérieur ſur la Note qui ſuivoit le *Béquarre* : c'eſt que le Bémol ſe plaçant ordinairement ſur le *ſi*, le *Béquarre* qui venoit enſuite, ne produiſoit, en détruiſant ce Bémol, que ſon effet naturel, qui étoit de repréſenter la Note *ſi* ſans altération. A la fin on s'en ſervit par extenſion & faute d'autre ſigne, pour détruire auſſi l'effet du Dièſe, & c'eſt ainſi qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Le *béquarre* efface également le Dièſe ou le Bémol qui l'ont précédé.

Il y a cependant une diſtinction à faire. Si le Dièſe

ou le Bémol étoient accidentels, ils ſont détruits ſans retour par le *béquarre* dans toutes les Notes qui le ſuivent médiatement ou immédiatement ſur le même degré, juſqu'à ce qu'il s'y préſente un nouveau Bémol ou un nouveau Dièſe. Mais ſi le Bémol ou le Dièſe ſont à la Clef, le *béquarre* ne les efface que pour la Note qu'il précede immédiatement, ou tout au plus pour toutes celles qui ſuivent dans la même Meſure & ſur le même degré; & à chaque Note altérée à la Clef dont on veut détruire l'altération, il faut autant de nouveaux *béquarres*. Tout cela eſt aſſez mal-entendu; mais tel eſt l'uſage.

Quelques-uns donnoient un autre ſens au *béquarre*, & lui accordant ſeulement le droit d'effacer les Dièſes ou Bémols accidentels, lui ôtoient celui de rien changer à l'état de la Clef: de ſorte qu'en ce ſens ſur un *fa* diéſé, ou ſur un *ſi* bémoliſé à la Clef, le *béquarre* ne ſerviroit qu'à détruire un Dièſe accidentel ſur ce *ſi*, ou un Bémol ſur ce *fa*, & ſignifieroit toujours le *fa* Dièſe ou le *ſi* Bémol, tel qu'il eſt à la Clef.

D'autres, enfin, ſe ſervoient bien du *béquarre* pour effacer le Bémol, même celui de la Clef, mais jamais pour effacer le Dièſe: c'eſt le Bémol ſeulement qu'ils employoient dans ce dernier cas.

Le premier uſage a tout-à-fait prévalu; ceux-ci deviennent plus rares, & s'aboliſſent de jour en jour; mais il eſt bon d'y faire attention en liſant d'anciennes Muſiques, ſans quoi l'on ſe tromperoit ſouvent.

BI. Syllabe dont quelques Muſiciens étrangers ſe ſervoient autrefois pour prononcer le Son de la Gamme que les François appellent *Si.* (Voyez Si.)

BISCROME, *ſ. f.* Mot Italien qui ſignifie *Triples-croches.* Quand ce mot eſt écrit ſous une ſuite de Notes égales & de plus grande valeur que des Triples-croches, il marque qu'il faut diviſer en Triples-croches les valeurs de toutes ces Notes, ſelon la diviſion réelle qui ſe trouve ordinairement faite au premier Temps. C'eſt une invention des Auteurs adoptée par les copiſtes, ſurtout dans les Partitions, pour épargner le papier & la peine. [Voyez CROCHET.]

BLANCHE. *ſ. f.* C'eſt le nom d'une Note qui vaut deux Noires ou la moitié d'une Ronde. [Voyez l'Article NOTES, & la valeur de la *blanche*, Pl. D. Fig. 9.]

BOURDON. Baſſe continue qui réſonne toujours ſur le même Ton, comme ſont communément celles des Airs appellés Muſettes. [Voyez POINT D'ORGUE.)

BOURRÉE, *ſ. f.* Sorte d'Air propre à une Danſe de même nom, que l'on croit venir d'Auvergne, & qui eſt encore en uſage dans cette province. La *bourrée* eſt à deux Temps gais, & commence par une Noire avant le frappé. Elle doit avoir, comme la plupart des autres Danſes, deux Parties & quatre Meſures, ou un multiple de quatre à chacune. Dans ce caractere d'Air on lie aſſez fréquemment la ſeconde moitié du premier Temps & la premiere du ſecond, par une Blanche ſyncopée.

BOUTADE, *ſ. f.* Ancienne ſorte de petit Ballet qu'on exécutoit ou qu'on paroiſſoit exécuter impromptu. Les Muſiciens ont auſſi quelquefois donné ce nom aux Pieces ou Idées qu'ils exécutoient de même ſur leurs Inſtrumens, & qu'on appelloit autrement CAPRICE, FANTAISIE. [*Voyez ces mots.*]

BRAILLER, *v. n.* C'eſt excéder le volume de ſa voix & chanter tant qu'on a de force, comme font au Lutrin les Marguilliers de Village, & certains Muſiciens ailleurs.

BRANLE, *ſ. m.* Sorte de Danſe fort gaie qui ſe danſe en rond ſur un Air court & en Rondeau; c'eſt-à-dire, avec un même refrain à la fin de chaque Couplet.

BREF. Adverbe qu'on trouve quelquefois écrit dans d'anciennes Muſiques au-deſſus de la Note qui finit une phraſe ou un Air, pour marquer que cette Finale doit être coupée par un ſon bref & ſec, au lieu de durer toute ſa valeur. [Voyez COUPER.) Ce mot eſt maintenant inutile, depuis qu'on a un ſigne pour l'exprimer.

BREVE, *ſ. f.* Note qui paſſe deux fois plus vîte que celle qui la précede : ainſi la Noire eſt *breve* après une Blanche pointée, la Croche après une Noire pointée. On ne pourroit pas de même appeller *breve*, une Note qui vaudroit la moitié de la précédente : ainſi la Noire n'eſt pas une *breve* après la Blanche ſimple, ni la Croche après la Noire, à moins qu'il ne ſoit queſtion de ſyncope.

C'eſt autre choſe dans le Plain-Chant. Pour répondre exactement à la quantité des ſyllabes, la *breve* y vaut la moitié de la Longue. De plus, la Longue

a quelquefois une queue pour la diſtinguer de la *breve* qui n'en a jamais ; ce qui eſt préciſément l'oppoſé de la Muſique, où la Ronde, qui n'a point de-queue, eſt double de la Blanche qui en a une. [Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.]

BREVE eſt auſſi le nom que donnoient nos anciens Muſiciens, & que donnent encore aujourd'hui les Italiens, à cette vieille figure de Note que nous appellons *Quarrée*. Il y avoit deux ſortes de *breves* ; ſavoir, la droite ou parfaite, qui ſe diviſe en trois parties égales, & vaut trois Rondes ou Semi-breves dans la Meſure triple ; & la *breve* altérée ou imparfaite, qui ſe diviſe en deux parties égales, & ne vaut que deux Semi-breves dans la Meſure double. Cette derniere ſorte de *breve* eſt celle qui s'indique par le ſigne du *C* barré, & les Italiens nomment encore *alla breve* la Meſure à deux Temps fort vîtes, dont ils ſe ſervent dans les Muſiques *da Capella*. (Voyez ALLA BREVE.)

BRODERIES, DOUBLES, FLEURTIS. Tout cela ſe dit en Muſique de pluſieurs Notes de goût que le Muſicien ajoute à ſa Partie dans l'exécution, pour varier un Chant ſouvent répété pour orner des Paſſages trop ſimples, ou pour faire briller la légéreté de ſon goſier ou de ſes doigts. Rien ne montre mieux le bon ou le mauvais goût d'un Muſicien, que le choix & l'uſage qu'il fait de ces ornemens. La vocale Françoiſe eſt fort retenue ſur les *broderies* : elle le devient même davantage de jour en jour ; &, ſi l'on excepte le célebre Jélyote & Mademoiſelle Fel, aucun acteur François ne ſe haſarde plus au Théâtre à faire des *Doubles* ; car le Chant François ayant pris un ton plus traînant & plus lamentable encore depuis quelques années, ne les comporte plus. Les Italiens s'y donnent carriere : c'eſt chez eux à qui en fera davantage ; émulation qui mene toujours à en faire trop. Cependant l'accent de leur Mélodie étant très-ſenſible, ils n'ont pas à craindre que le vrai Chant diſparoiſſe ſous ces ornemens que l'Auteur même y a ſouvent ſuppoſés.

A l'égard des Inſtrumens, on fait ce qu'on veut dans un *Solo*, mais jamais Symphoniſte qui *brode* ne fut ſouffert dans un bon Orcheſtre.

BRUIT, *ſ. m.* C'eſt en général, toute émotion de

l'air qui ſe rend ſenſible à l'organe auditif. Mais en Muſique le mot *bruit* eſt oppoſé au mot *Son*, & s'entend de toute ſenſation de l'ouïe qui n'eſt pas ſonore & appréciable. On peut ſuppoſer, pour expliquer la différence qui ſe trouve à cet égard entre le *bruit* & le *Son*, que ce dernier n'eſt appréciable que par le concours de ſes Harmoniques; & que le *bruit* ne l'eſt point, parce qu'il en eſt dépourvu. Mais outre que cette maniere d'appréciation n'eſt pas facile à concevoir; ſi l'émotion de l'air cauſée par le Son fait vibrer, avec une corde, les aliquotes de cette corde, on ne voit pas pourquoi l'émotion de l'air, cauſée par le *bruit*, ébranlant cette même corde, n'ébranleroit pas de même ſes aliquotes. Je ne ſache pas qu'on ait obſervé aucune propriété de l'air qui puiſſe faire ſoupçonner que l'agitation qui produit le Son, & celle qui produit le *bruit* prolongé, ne ſoient pas de même nature, & que l'action & réaction de l'air & du corps ſonore, ou de l'air & du corps bruyant, ſe faſſent par des loix différentes dans l'un & dans l'autre effet.

Ne pourroit-on pas conjecturer que le *bruit* n'eſt point d'une autre nature que le Son; qu'il n'eſt lui-même que la ſomme d'une multitude confuſe de Sons divers, qui ſe font entendre à la fois, & contrarient en quelque ſorte mutuellement leurs ondulations? Tous les corps élaſtiques ſemblent être plus ſonores à meſure que leur matiere eſt plus homogene, que le degré de cohéſion eſt plus égal par-tout, & que le corps n'eſt pas, pour ainſi dire, partagé en une multitude de petites maſſes qui ayant des ſolidités différentes, réſonnent conſéquemment à différens Tons.

Pourquoi le *bruit* ne ſeroit-il pas du Son, puiſqu'il en excite? Car tout *bruit* fait réſonner les cordes d'un Clavecin, non quelques-unes, comme fait un Son, mais toutes enſemble, parce qu'il n'y en a pas une qui ne trouve ſon uniſſon ou ſes Harmoniques. Pourquoi le *bruit* ne ſeroit-il pas du Son, puiſqu'avec des Sons on fait du *bruit*? Touchez à la fois toutes les touches d'un Clavier, vous produirez une ſenſation totale qui ne ſera que du *bruit*, & qui ne prolongera ſon effet, par la réſonnance des cordes, que comme tout autre *bruit* qui ſeroit réſonner les mêmes cordes. Pourquoi le *bruit*

ne feroit-il pas du Son, puiſqu'un Son trop fort n'eſt plus qu'un véritable *bruit*, comme une Voix qui crie à pleine tête, & ſur-tout comme le Son d'une groſſe cloche qu'on entend dans le clocher même? Car il eſt impoſſible de l'apprécier, ſi, ſortant du clocher, on n'adoucit le Son par l'éloignement.

Mais, me dira-t-on, d'où vient ce changement d'un Son exceſſif en *bruit*? C'eſt que la violence des vibrations rend ſenſible la réſonnance d'un ſi grand nombre d'aliquotes, que le mélange de tant de Sons divers fait alors ſon effet ordinaire & n'eſt plus que du *bruit*. Ainſi les aliquotes qui réſonnent ne ſont pas ſeulement la moitié, le tiers, le quart & toutes les conſonnances; mais la ſeptieme partie, la neuvieme, la centieme, & plus encore. Tout cela fait enſemble un effet ſemblable à celui de toutes les touches d'un Clavecin frappées à la fois; & voilà comment le Son devient *bruit*.

On donne auſſi, par mépris, le nom de *bruit* à une Muſique étourdiſſante & confuſe, où l'on entend plus de fracas que d'Harmonie, & plus de clameurs que de Chant. *Ce n'eſt que du* Bruit. *Cet Opéra fait beaucoup de* Bruit *& peu d'effet.*

BUCOLIASME. Ancienne Chanſon des Bergers. [Voyez CHANSON.]

C

C. Cette lettre étoit, dans nos anciennes Muſiques, le ſigne de la Prolation mineure imparfaite, d'où la même lettre eſt reſtée parmi nous celui de la Meſure à quatre Temps, laquelle renferme exactement les mêmes valeurs de Notes. (Voyez MODE, PROLATION.]

C BARRÉ. Signe de la Meſure à quatre temps vîtes, ou à deux Temps poſés. Il ſe marque en traverſant le C de haut en bas par une ligne perpendiculaire à la Portée.

C *ſol ut*, C *ſol fa ut*, ou ſimplement C. Caractere ou terme de Muſique qui indique la premiere Note de la Gamme que nous appellons *ut*. (Voyez GAMME.) C'eſt auſſi l'ancien ſigne d'une des trois Clefs de la Muſique. (Voyez CLEF.)

CACOPHONIE, *ſ. f.* Union diſcordante de pluſieurs Sons mal choiſis ou mal accordés. Ce mot vient de κακος *mauvais*, & de φωνη *Son*. Ainſi c'eſt mal-à-propos que la plupart des Muſiciens prononcent *Cacaphonie*. Peut-être feront-ils, à la fin, paſſer cette prononciation comme ils ont déjà fait paſſer celle de *Colophane*.

CADENCE, *ſ. f.* Terminaiſon d'une phraſe harmonique ſur un repos ou ſur un Accord parfait : ou, pour parler plus généralement, c'eſt tout paſſage d'un Accord diſſonant à un Accord quelconque; car on ne peut jamais ſortir d'un Accord diſſonant que par un acte de *Cadence*. Or, comme toute phraſe harmonique eſt néceſſairement liée par des Diſſonances exprimées ou ſous-entendues, il s'enſuit que toute l'Harmonie n'eſt proprement qu'une ſuite de *Cadences*.

Ce qu'on appelle *Acte de cadence*, réſulte toujours de deux Sons fondamentaux, dont l'un annonce la *cadence* & l'autre la termine.

Comme il n'y a point de Diſſonance ſans *cadence*, il n'y a point non plus de *cadence* ſans diſſonance exprimée ou ſous-entendue : car pour faire ſentir le repos, il faut que quelque choſe d'antérieur le ſuſpende, & ce quelque choſe ne peut être que la Diſſonance, ou le ſentiment implicite de la Diſſonance. Autrement les deux Accords étant également

parfaits, on pourroit ſe repoſer ſur le premier, le ſecond ne s'annonceroit point, & ne ſeroit pas néceſſaire. L'Accord formé ſur le premier Son d'une *cadence* doit donc toujours être diſſonant, c'eſt-à-dire porter ou ſuppoſer une Diſſonance.

A l'égard du ſecond, il peut être conſonnant ou diſſonant, ſelon qu'on veut établir ou éluder le repos. S'il eſt conſonnant, la *cadence* eſt pleine; s'il eſt diſſonant, la *cadence* eſt évitée ou imitée.

On compte ordinairement quatre eſpeces de *cadences*; ſavoir, *cadence parfaite*, *cadence imparfaite* ou *irréguliere*, *cadence interrompue*, & *cadence rompue*. Ce ſont les dénominations que leur a donné M. Rameau, & dont on verra ci-après les raiſons.

I. Toutes les fois qu'après un Accord de Septieme la Baſſe-fondamentale deſcend de Quinte ſur un Accord parfait, c'eſt une *cadence parfaite* pleine, qui procede toujours d'une Dominante-Tonique à la Tonique: mais ſi la *cadence parfaite* eſt évitée par une Diſſonance ajoutée à la ſeconde Note, on peut commencer une ſeconde *cadence* en évitant la premiere ſur cette ſeconde Note, éviter derechef cette ſeconde *cadence*, & en commencer une troiſieme ſur la troiſieme Note; enfin continuer ainſi tant qu'on veut, en montant de Quarte ou deſcendant de Quinte ſur toutes les cordes du Ton, & cela forme une ſucceſſion de *cadences parfaites évitées*. Dans cette ſucceſſion, qui eſt ſans contredit la plus harmonique, deux Parties, ſavoir, celles qui ſont la Septieme & la Quinte, deſcendent ſur la Tierce & l'Octave de l'Accord ſuivant, tandis que deux autres parties, ſavoir, celles qui ſont la Tierce & l'Octave, reſtent pour faire, à leur tour, la Septieme & la Quinte, & deſcendent enſuite alternativement avec les deux autres. Ainſi une telle ſucceſſion donne une harmonie deſcendante. Elle ne doit jamais s'arrêter qu'à une Dominante-Tonique, pour tomber enſuite ſur la Tonique par une *cadence* pleine. (*Planche* A. *Figure* 1.)

II. Si la Baſſe-fondamentale, au lieu de deſcendre de Quinte après un Accord de Septieme, deſcend ſeulement de Tierce, la *cadence* s'appelle *interrompue*: celle-ci ne peut jamais être pleine, mais il faut néceſſairement que la ſeconde Note de cette *cadence* porte un autre Accord diſſonant. On peut de même

continuer à deſcendre de Tierce ou monter de Sixte par des Accords de Septieme ; ce qui fait une deuxieme ſucceſſion de *cadences* évitées, mais bien moins parfaite que la précédente : car la Septieme qui ſe ſauve ſur la Tierce dans la *cadence parfaite*, ſe ſauve ici ſur l'Octave, ce qui rend moins d'Harmonie & fait même ſous-entendre deux Octaves ; de ſorte que pour les éviter, il faut retrancher la Diſſonance ou renverſer l'Harmonie.

Puiſque la *cadence interrompue* ne peut jamais être pleine, il s'enſuit qu'une phraſe ne peut finir par elle ; mais il faut recourir à la *cadence parfaite* pour faire entendre l'Accord dominant. [*Fig.* 2.)

La *cadence interrompue* forme encore, par ſa ſucceſſion, une Harmonie deſcendante ; mais il n'y a qu'un ſeul Son qui deſcende. Les trois autres reſtent en place pour deſcendre, chacun à ſon tour, dans une marche ſemblable. [*Même Figure.*)

Quelques-uns prennent mal-à-propos pour une *cadence interrompue* un renverſement de la *cadence parfaite*, où la Baſſe, après un Accord de Septieme, deſcend de Tierce portant un Accord de Sixte : mais chacun voit qu'une telle marche, n'étant point fondamentale, ne peut conſtituer une *cadence* particuliere.

III. *cadence rompue* eſt celle où la Baſſe-fondamentale, au lieu de monter de Quarte après un Accord de ſeptieme, comme dans la *cadence parfaite*, monte ſeulement d'un degré. Cette *cadence* s'évite le plus ſouvent par une Septieme ſur la ſeconde Note. Il eſt certain qu'on ne peut la faire pleine que par licence ; car alors il y a néceſſairement défaut de liaiſon. [Voyez *Fig.* 3.]

Une ſucceſſion de *cadences rompues* évitées eſt encore deſcendante ; trois Sons y deſcendent & l'Octave reſte ſeule pour préparer la Diſſonance ; mais une telle ſucceſſion eſt dure, mal modulée, & ſe pratique rarement.

IV. Quand la Baſſe deſcend, par un Intervalle de Quinte, de la Dominante ſur la Tonique, c'eſt, comme je l'ai dit, un Acte de *cadence parfaite*. Si au contraire la Baſſe monte par Quinte de la Tonique à la Dominante, c'eſt un Acte de *cadence irréguliere* ou *imparfaite*. Pour l'annoncer, on ajoute une Sixte majeure à l'Accord de la Tonique ; d'où

cet Accord prend le nom de *Sixte-ajoutée.* [Voyez ACCORD.] Cette Sixte qui fait Diſſonance ſur la Quinte, eſt auſſi traitée comme Diſſonance ſur la Baſſe-fondamentale, &, comme telle, obligée de ſe ſauver en montant diatoniquement ſur la Tierce de l'Accord ſuivant.

La *cadence imparfaite* forme une oppoſition preſque entiere à la *cadence parfaite.* Dans le premier Accord de l'une & de l'autre on diviſe la Quarte qui ſe trouve entre la Quinte & l'Octave par une Diſſonance qui y produit une nouvelle Tierce, & cette Diſſonance doit aller ſe réſoudre ſur l'Accord ſuivant, par une marche fondamentale de Quinte. Voilà ce que ces deux *cadences* ont de commun : voici maintenant ce qu'elles ont d'oppoſé.

Dans la *cadence parfaite*, le Son ajouté ſe prend au haut de l'Intervalle de Quarte, auprès de l'Octave, formant Tierce avec la Quinte, & produit une Diſſonance mineure qui ſe ſauve en deſcendant ; tandis que la Baſſe-fondamentale monte de Quarte ou deſcend de Quinte de la Dominante à la Tonique, pour établir un repos parfait. Dans la *cadence imparfaite*, le Son ajouté ſe prend au bas de l'Intervalle de Quarte, auprès de la Quinte, & formant Tierce avec l'Octave, il produit une Diſſonance majeure qui ſe ſauve en montant, tandis que la Baſſe-fondamentale deſcend de Quarte ou monte de Quinte de la Tonique à la Dominante, pour établir un repos imparfait.

M. Rameau, qui a le premier parlé de cette *cadence*, & qui en admet pluſieurs renverſemens, nous défend, dans ſon *Traité de l'Harmonie*, *pag.* 117 d'admettre celui où le Son ajouté eſt au grave portant un Accord de Septieme, & cela, par une raiſon peu ſolide dont j'ai parlé au mot *Accord.* Il a pris cet Accord de Septieme pour fondamental, de ſorte qu'il fait ſauver une Septieme par une autre Septieme, une Diſſonance par une Diſſonance pareille, par un mouvement ſemblable ſur la Baſſe-fondamentale. Si une telle maniere de traiter les Diſſonances pouvoit ſe tolérer, il faudroit ſe boucher les oreilles & jeter les regles au feu. Mais l'Harmonie ſous laquelle cet Auteur a mis une ſi étrange Baſſe-fondamentale, eſt viſiblement renverſée d'une *cadence imparfaite*, évitée par une Septieme ajoutée ſur la

ſeconde Note. [Voyez *Pl.* A. *Fig.* 4.] Et cela eſt ſi vrai, que la Baſſe-continue qui frappe la Diſſonance, eſt néceſſairement obligée de monter diatoniquement pour la ſauver, ſans quoi le paſſage ne vaudroit rien. J'avoue que, dans le même ouvrage, *pag.* 272, M. Rameau donne un exemple ſemblable avec la vraie Baſſe-fondamentale; mais puiſqu'il improuve, en termes formels, le renverſement qui réſulte de cette Baſſe, un tel paſſage ne ſert qu'à montrer dans ſon Livre une contradiction de plus; &, bien que, dans un ouvrage poſtérieur, (*Génér. Harmon. p.* 186.), le même Auteur ſemble reconnoître le vrai fondement de ce paſſage, il en parle ſi obſcurément, & dit encore ſi nettement que la Septieme eſt ſauvée par une autre, qu'on voit bien qu'il ne fait ici qu'entrevoir, & qu'au fond il n'a pas changé d'opinion : de ſorte qu'on eſt en droit de rétorquer contre lui le reproche qu'il fait à Maſſon de n'avoir pas ſu voir la *cadence imparfaite* dans un de ſes Renverſemens.

La même *cadence imparfaite* ſe prend encore de la ſous-Dominante à la Tonique. On peut auſſi l'éviter & lui donner, de cette maniere, une ſucceſſion de pluſieurs Notes, dont les Accords formeront une Harmonie aſcendante, dans laquelle la Sixte & l'Octave montent ſur la Tierce & la Quinte de l'Accord, tandis que la Tierce & la Quinte reſtent pour faire l'Octave & préparer la Sixte.

Nul Auteur, que je ſache, n'a parlé, juſqu'à M. Rameau, de cette aſcenſion harmonique; lui-même ne l'a fait qu'entrevoir, & il eſt vrai qu'on ne pourroit ni pratiquer une longue ſuite de pareilles *cadences*, à cauſe des Sixtes majeures qui éloigneroient la Modulation, ni même en remplir ſans précaution toute l'Harmonie.

Après avoir expoſé les regles & la conſtitution des diverſes *cadences*, paſſons aux raiſons que M. d'Alembert donne, d'après M. Rameau, de leurs dénominations.

La *cadence parfaite* conſiſte dans une marche de Quinte en deſcendant; &, au contraire, l'*imparfaite* conſiſte dans une marche de Quinte en montant : en voici la raiſon. Quand je dis *ut ſol*, *ſol* eſt déjà renfermé dans l'*ut*, puiſque tout Son, comme *ut*, porte avec lui ſa douzieme, dont ſa

Quinte *ſol* eſt l'Octave ; ainſi, quand on va d'*ut* à *ſol*, c'eſt le Son générateur qui paſſe à ſon produit, de maniere pourtant que l'oreille deſire toujours de revenir à ce premier générateur : au contraire, quand on dit *ſol ut*, c'eſt le produit qui retourne au générateur ; l'oreille eſt ſatisfaite & ne deſire plus rien. De plus, dans cette marche *ſol ut*, le *ſol* ſe fait encore entendre dans *ut* ; ainſi, l'oreille entend à la fois le générateur & ſon produit ; au lieu que dans la marche *ut ſol*, l'oreille qui, dans le premier Son, avoit entendu *ut* & *ſol*, n'entend plus, dans le ſecond, que *ſol* ſans *ut*. Ainſi le repos ou la *cadence* de *ſol* à *ut* a plus de perfection que la *cadence* ou le repos d'*ut* à *ſol*.

Il ſemble, continue M. d'Alembert, que dans les Principes de M. Rameau on peut encore expliquer l'effet de la *cadence rompue* & de la *cadence interrompue*. Imaginons, pour cet effet, qu'après un Accord de Septieme, *ſol ſi re fa*, on monte diatoniquement par une *cadence rompue* à l'Accord *la ut mi ſol*, il eſt viſible que cet Accord eſt renverſé de l'Accord de ſous-Dominante *ut mi ſol la* : ainſi la marche de *cadence rompue* équivaut à cette ſucceſſion *ſol ſi re fa*, *ut mi ſol la*, qui n'eſt autre choſe qu'une *cadence parfaite*, dans laquelle *ut*, au lieu d'être traitée comme Tonique, eſt rendue ſous-Dominante. Or toute Tonique, dit M. d'Alembert, peut toujours être rendue ſous-Dominante, en changeant de Mode ; j'ajouterai qu'elle peut même porter l'Accord de Sixte-ajoutée, ſans en changer.

A l'égard de la *cadence interrompue*, qui conſiſte à deſcendre d'une Dominante ſur une autre par l'Intervalle de Tierce en cette ſorte, *ſol ſi re fa*, *mi ſol ſi re*, il ſemble qu'on peut encore l'expliquer. En effet, le ſecond Accord *mi ſol ſi re* eſt renverſé de l'Accord de ſous-Dominante *ſol ſi re mi* : ainſi la *cadence interrompue* équivaut à cette ſucceſſion, *ſol ſi re fa*, *ſol ſi re mi*, où la Note *ſol*, après avoir été traitée comme Dominante, eſt rendue ſous-Dominante en changeant de Mode ; ce qui eſt permis & dépend du Compoſiteur.

Ces explications ſont ingénieuſes & montrent quel uſage on peut faire du Double-emploi dans les paſſages qui ſemblent s'y rapporter le moins. Cependant l'intention de M. d'Alembert n'eſt ſurement pas qu'on

s'en ſerve réellement dans ceux-ci pour la pratique, mais ſeulement pour l'intelligence du Renverſement. Par exemple, le Double-emploi de la *cadence interrompue* ſauveroit la Diſſonance *fa* par la Diſſonance *mi*, ce qui eſt contraire aux regles, à l'eſprit des regles, & ſurtout au jugement de l'oreille : car dans la ſenſation du ſecond Accord, *ſol ſi re mi*, à la ſuite du premier *ſol ſi re fa*, l'oreille s'obſtine plutôt à rejetter le *re* du nombre des Conſonnances, que d'admettre le *mi* pour Diſſonant. En général, les Commençans doivent ſavoir que le Double-emploi peut être admis ſur un Accord de Septieme à la ſuite d'un Accord conſonnant; mais que ſitôt qu'un Accord de Septieme en ſuit un ſemblable, le Double-emploi ne peut avoir lieu. Il eſt bon qu'ils ſachent encore qu'on ne doit changer de Ton par nul autre Accord diſſonant que le ſenſible; d'où il ſuit que dans la *cadence rompue* on ne peut ſuppoſer aucun changement de Ton.

Il y a une autre eſpece de *cadence* que les Muſiciens ne regardent point comme telle, & qui, ſelon la définition, en eſt pourtant une véritable : c'eſt le paſſage de l'Accord de Septieme diminuée ſur la Note ſenſible à l'Accord de la Tonique. Dans ce paſſage, il ne ſe trouve aucune *liaiſon harmonique*, & c'eſt le ſecond exemple de ce défaut dans ce qu'on appelle *cadence*. On pourroit regarder les tranſitions enharmoniques, comme des manieres d'éviter cette même *cadence*, de même qu'on évite la *cadence parfaite* d'une Dominante à ſa Tonique par une tranſition chromatique : mais je me borne à expliquer ici les dénominations établies.

CADENCE eſt, en terme de Chant, ce battement de goſier que les Italiens appellent *Trillo*, que nous appellons autrement *Tremblement*, & qui ſe fait ordinairement ſur la pénultieme Note d'une phraſe Muſicale : d'où, ſans doute, il a pris le nom de *cadence*. On dit : *cette Actrice a une belle* Cadence ; ce *Chanteur bat mal la* Cadence, *&c.*

Il y a deux ſortes de *cadences*. L'une eſt la *cadence pleine* : elle conſiſte à ne commencer le battement de voix qu'après en avoir appuyé la Note ſupérieure. L'autre s'appelle *cadence briſée*, & l'on y fait le battement de voix ſans aucune préparation. Voyez l'exemple de l'une & de l'autre *Pl. B. Fig.* 13.

CADENCE (la) eſt une qualité de la bonne Muſique, qui donne à ceux qui l'exécutent ou qui l'écoutent, un ſentiment vif de la Meſure, en ſorte qu'ils la marquent & la ſentent tomber à propos, ſans qu'ils y penſent & comme par inſtinct. Cette qualité eſt ſurtout requiſe dans les Airs à danſer. *Ce Menuet marque bien la* Cadence, *cette Chaconne manque* de Cadence. La *cadence*, en ce ſens, étant une qualité, porte ordinairement l'Article défini *la*, au lieu que la *cadence* harmonique porte, comme individuelle, l'Article numérique. *Une* Cadence *parfaite*. *Trois* Cadences *évitées*, &c.

Cadence ſignifie encore la conformité des pas du Danſeur avec la Meſure marquée par l'Inſtrument. *Il ſort de* Cadence; *il eſt bien en* Cadence. Mais il faut obſerver que la *cadence* ne ſe marque pas toujours comme ſe bat la Meſure. Ainſi, le Maître de Muſique marque le mouvement du Menuet en frappant au commencement de chaque Meſure; au lieu que le Maître à danſer ne bat que de deux en deux Meſures, parce qu'il en faut autant pour former les quatre pas du Menuet.

CADENCÉ. *adj.* Une Muſique bien *cadencée* eſt celle où la Cadence eſt ſenſible, où le Rhythme & l'Harmonie concourent le plus parfaitement qu'il eſt poſſible, à faire ſentir le mouvement : car le choix des Accords n'eſt pas indifférent pour marquer les Temps de la Meſure, & l'on ne doit pas pratiquer indifféremment la même Harmonie ſur le Frappé & ſur le Levé. De même il ne ſuffit pas de partager les Meſures en valeurs égales, pour en faire ſentir les retours égaux; mais le Rhythme ne dépend pas moins de l'Accent qu'on donne à la Mélodie, que des valeurs qu'on donne aux Notes; car on peut avoir des Temps très égaux en valeurs, & toutefois très mal *cadencés*; ce n'eſt pas aſſez que l'égalité y ſoit, il faut encore qu'on la ſente.

CADENZA, *ſ. f.* Mot Italien, par lequel on indique un Point d'Orgue non écrit, & que l'Auteur laiſſe à la volonté de celui qui exécute la Partie principale, afin qu'il y faſſe, relativement au caractere de l'Air, les paſſages les plus convenables à ſa Voix, à ſon Inſtrument, ou à ſon goût.

Ce point d'Orgue s'appelle *cadenza*, parce qu'il ſe fait ordinairement ſur la premiere Note d'une Cadence finale; & il s'appelle auſſi *Arbitrio*, à cauſe de la liberté qu'on y laiſſe à l'Exécutant de ſe livrer à ſes idées, & de ſuivre ſon propre goût. La Muſique Françoiſe,

ſurtout la vocale, qui eſt extrêmement ſervile, ne laiſſe au Chanteur aucune pareille liberté, dont même il ſeroit fort embarraſſé de faire uſage.

CANARDER, *v. n.* C'eſt, en jouant du Hautbois, tirer un Son naſillard & rauque, approchant du cri du Canard : c'eſt ce qui arrive aux Commençans, & ſurtout dans le bas, pour ne pas ſerrer aſſez l'anche des levres. Il eſt auſſi très ordinaire à ceux qui chantent la Haute-Contre de *canarder* ; parce que la Haute-Contre eſt une Voix factice & forcée, qui ſe ſent toujours de la contrainte avec laquelle elle ſort.

CANARIE, *ſ. f.* Eſpece de Gigue dont l'Air eſt d'un mouvement encore plus vif que celui de la Gigue ordinaire : c'eſt pourquoi l'on le marque quelquefois par $\frac{3}{16}$: cette Danſe n'eſt plus en uſage aujourd'hui. (Voyez GIGUE.)

CANEVAS. *ſ. m.* C'eſt ainſi qu'on appelle à l'Opéra de Paris des paroles que le Muſicien ajuſte aux Notes d'un Air à parodier. Sur ces paroles, qui ne ſignifient rien, le Poëte en ajuſte d'autres qui ne ſignifient pas grand'choſe, où l'on ne trouve pour l'ordinaire pas plus d'eſprit que de ſens, où la Proſodie Françoiſe eſt ridiculement eſtropiée, & qu'on appelle encore, avec grande raiſon, des *Canevas*.

CANON, *ſ. m.* C'étoit dans la Muſique ancienne une regle ou méthode pour déterminer les rapports des Intervalles. L'on donnoit auſſi le nom de *Canon* à l'Inſtrument par lequel on trouvoit ces rapports ; & Ptolomée a donné le même nom au Livre que nous avons de lui ſur les rapports de tous les Intervalles harmoniques. En général on appelloit *Sectio Canonis*, la diviſion du Monocorde par tous ſes Intervalles, & *Canon univerſalis*, le Monocorde ainſi diviſé, ou la Table qui le repréſentoit. [Voyez MONOCORDE.]

CANON, en Muſique moderne : eſt une ſorte de Fugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les Parties, partant l'une après l'autre, répetent ſans ceſſe le même Chant.

Autrefois, dit Zarlin, on mettoit à la tête des Fugues perpétuelles, qu'il appelle *Fughe in conſeguenza*, certains avertiſſemens qui marquoient comment il falloit chanter ces ſortes de Fugues, & ces avertiſſemens étant proprement les régles de ces Fugues s'intituloient *Canoni* regles, *Canons*. De-là prenant le titre pour la choſe, on a, par métonymie, nommé *Canon*, cette eſpece de Fugue.

Les *canons* les plus aiſés à faire & les plus communs, ſe prennent à l'Uniſſon ou à l'Octave; c'eſt-à-dire, que chaque Partie répete ſur le même ton le Chant de celle qui la précede. Pour compoſer cette eſpece de *canon*, il ne faut qu'imaginer un Chant à ſon gré; y ajouter, en Partition, autant de Parties qu'on veut, à voix égales; puis, de toutes ces Parties chantées ſucceſſivement, former un ſeul Air, tâchant que cette ſucceſſion produiſe un tout agréable, ſoit dans l'Harmonie, ſoit dans le Chant.

Pour exécuter un tel *canon*, celui qui doit chanter le premier, part ſeul, chantant de ſuite l'Air entier, & le recommençant auſſitôt ſans interrompre la Meſure. Dès que celui-ci a fini le premier couplet, qui doit ſervir de ſujet perpétuel, & ſur lequel le *canon* entier a été compoſé, le ſecond entre, & commence ce même premier couplet, tandis que le premier entré pourſuit le ſecond: les autres partent de même ſucceſſivement; dès que celui qui les précede eſt à la fin du même premier couplet: en recommençant ainſi, ſans ceſſe, on ne trouve jamais de fin générale, & l'on pourſuit le *canon* auſſi long-temps qu'on veut.

L'on peut encore prendre une Fugue perpétuelle à la Quinte, ou à la Quarte; c'eſt-à-dire, que chaque Partie répétera le Chant de la précédente, une Quinte ou une Quarte plus haut ou plus bas. Il faut alors que le *canon* ſoit imaginé tout entier, *di prima intenzione*, comme diſent les Italiens, & que l'on ajoute des Bémols ou des Dièſes aux Notes, dont les degrés naturels ne rendroient pas exactement, à la Quinte ou à la Quarte, le Chant de la Partie précédente. On ne doit avoir égard ici à aucune modulation, mais ſeulement à l'identité du Chant; ce qui rend la compoſition du *canon* plus difficile: car à chaque fois qu'une Partie reprend la Fugue, elle entre dans un nouveau Ton: elle en change preſque à chaque Note; & qui pis eſt, nulle Partie ne ſe trouve à la fois dans le même Ton qu'un autre; ce qui fait que ces ſortes de *canons*, d'ailleurs peu faciles à ſuivre, ne font jamais un effet agréable, quelque bonne qu'en ſoit l'Harmonie, & quelque bien chantés qu'ils ſoient.

Il y a une troiſieme ſorte de *canons* très rares, tant à cauſe de l'exceſſive difficulté, que parce qu'ordinairement dénués d'agrémens, ils n'ont d'autre mérite que d'avoir coûté beaucoup de peine à faire. C'eſt

ce qu'on pourroit appeller *double canon renverſé*, tant par l'inverſion qu'on y met, dans le Chant des Parties, que par celle qui ſe trouve entre les Parties mêmes, en les chantant. Il y a un tel artifice dans cette eſpece de *canon*, que, ſoit qu'on chante les Parties dans l'ordre naturel, ſoit qu'on renverſe le papier pour les chanter dans un ordre rétrograde, enſorte que l'on commence par la fin, & que la Baſſe devienne le Deſſus, on a toujours une bonne Harmonie & un *canon* régulier. (Voyez *Pl.* D. *Fig.* 11.) deux exemples de cette eſpece de *canons* tirés de Bontempi, lequel donne auſſi des regles pour les compoſer. *M*ais on trouvera le vrai principe de ces regles au mot SYSTEME, dans l'expoſition de celui de M. Tartini.

Pour faire un *canon* dont l'Harmonie ſoit un peu variée, il faut que les Parties ne ſe ſuivent pas trop promptement, que l'une n'entre que long-temps après l'autre. Quand elles ſe ſuivent ſi rapidement, comme à la Pauſe ou demi-Pauſe, on n'a pas le temps d'y faire paſſer pluſieurs Accords, & le *canon* ne peut manquer d'être monotone; mais c'eſt un moyen de faire, ſans beaucoup de peine, des *canons* à tant de Parties qu'on veut: car un *canon* de quatre Meſures ſeulement, ſera déjà à huit Parties ſi elles ſe ſuivent à la demi-Pauſe; & à chaque Meſure qu'on ajoutera, l'on gagnera encore deux Parties.

L'Empereur Charles VI, qui étoit grand Muſicien & compoſoit très bien, ſe plaiſoit beaucoup à faire & chanter des *canons*. L'Italie eſt encore pleine de fort beaux *canons* qui ont été faits pour ce Prince, par les meilleurs Maîtres de ce pays-là.

CANTABILE, Adjectif Italien, qui ſignifie *Chantable, commode à chanter*. Il ſe dit de tous les Chants dont, en quelque Meſure que ce ſoit, les Intervalles ne ſont pas trop grands, ni les Notes trop précipitées; de ſorte qu'on peut les chanter aiſément ſans forcer ni gêner la Voix. Le mot *Cantabile* paſſe auſſi peu-à-peu dans l'uſage François. On dit: *parlez-moi du* Cantabile; *un beau* Cantabile *me plaît plus que tous vos Airs d'exécution*,

CANTATE. *ſ. f.* Sorte de petit Poëme Lyrique qui ſe chante avec des Accompagnemens, & qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du Muſicien la chaleur & les graces de la Muſique imitative & théâtrale. Les *Cantates* ſont ordinairement compoſées de trois Réci-

vatifs, & d'autant d'Airs. Celles qui ſont en récit, & les Airs en maximes, ſont toujours froides & mauvaiſes; le Muſicien doit les rébuter. Les meilleures ſont celles où, dans une ſituation vive & touchante, le principal perſonnage parle lui-même; car nos *Cantates* ſont communément à voix ſeule. Il y en a pourtant quelques unes à deux Voix en forme de Dialogue, & celles-là ſont encore agréables, quand on y ſait introduire de l'intérêt. Mais comme il faut toujours un peu d'échafaudage pour faire une ſorte d'expoſition, & mettre l'auditeur au fait, ce n'eſt pas ſans raiſon que les *Cantates* ont paſſé de Mode, & qu'on leur a ſubſtitué, même dans les Concerts, des Scenes d'Opéra.

La Mode des *Cantates* nous eſt venue d'Italie, comme on le voit par leur nom qui eſt Italien, & c'eſt l'Italie auſſi qui les a proſcrites la premiere. Les *Cantates* qu'on y fait aujourd'hui, ſont de véritables Pieces dramatiques à pluſieurs Acteurs, qui ne différent des Opéra, qu'en ce que ceux-ci ſe repréſentent au Théâtre, & que les *Cantates* ne s'exécutent qu'en concert: de ſorte que la *Cantate* eſt ſur un ſujet profane, ce qu'eſt l'Oratorio ſur un ſujet ſacré.

CANTATILLE, *ſ. f.* Diminutif de *Cantate*, n'eſt en effet qu'une Cantate fort courte, dont le ſujet eſt lié par quelques vers de Récitatif, en deux ou trois Airs en Rondeau pour l'ordinaire, avec des Accompagnemens de Symphonie. Le genre de la *Cantatille* vaut moins encore que celui de la Cantate, auquel on l'a ſubſtitué parmi nous. Mais comme on n'y peut développer ni paſſions ni tableaux, & qu'elle n'eſt ſuſceptible que de gentilleſſe, c'eſt une reſſource pour les petits faiſeurs de vers, & pour les Muſiciens ſans génie.

CANTIQUE, *ſ. m.* Hymne que l'on chante en l'honneur de la Divinité.

Les premiers & les plus anciens *Cantiques* furent compoſés à l'occaſion de quelque événement mémorable, & doivent être comptés entre les plus anciens monumens hiſtoriques.

Ces *Cantiques* étoient chantés par des Chœurs de Muſique, & ſouvent accompagnés de danſes, comme il paroît par l'Ecriture. La plus grande Piece qu'elle nous offre, en ce genre, eſt le *Cantique des Cantiques*, Ouvrage attribué à Salomon, & que quelques Auteurs prétendent n'être que l'Epithalame de ſon mariage avec la fille du Roi d'Égypte. Mais les Théologiens montrent,

ſous cet emblême, l'union de Jéſus-Chriſt & de l'Egliſe. Le ſieur de Cahuſac ne voyoit dans le *Cantique des Cantiques*, qu'un Opéra très bien fait; les Scenes, les Récits, les Duo, les Chœurs, rien n'y manquoit, ſelon lui, & il ne doutoit pas même que cet Opéra n'eût été repréſenté.

Je ne ſache pas qu'on ait conſervé le nom de *Cantique* à aucun des chants de l'Egliſe Romaine, ſi ce n'eſt le *Cantique* de Siméon, celui de Zacharie, & le *Magnificat* appellé le *Cantique* de la Vierge. Mais parmi nous, on appelle *Cantique* tout ce qui ſe chante dans nos Temples, excepté les Pſeaumes qui conſervent leur nom.

Les Grecs donnoient encore le nom de *Cantiques* à certains Monologues paſſionnés de leurs Tragédies, qu'on chantoit ſur le Mode Hypodorien, ou ſur l'Hypophrygien; comme nous l'apprend Ariſtote au dix-neuvieme de ſes Problêmes.

CANTO. Ce mot Italien, écrit dans une Partition ſur la Portée vide du premier Violon, marque qu'il doit jouer à l'uniſſon ſur la Partie chantante.

CAPRICE, *ſ. m.* Sorte de Piece de Muſique libre, dans laquelle l'Auteur, ſans s'aſſujettir à aucun ſujet, donne carriere à ſon génie & ſe livre à tout le feu de la Compoſition. Le *caprice* de Rebel étoit eſtimé dans ſon temps. Aujourd'hui les *caprices* de Locatelli donnent de l'exercice à nos Violons.

CARACTERES DE MUSIQUE. Ce ſont les divers ſignes qu'on emploie pour repréſenter tous le Sons de la Mélodie, & toutes les valeurs des Temps & de la Meſure; de ſorte qu'à l'aide de ces *caracteres* on puiſſe lire & exécuter la Muſique exactement comme elle a été compoſée, & cette maniere d'écrire s'appelle *Noter*. (Voyez NOTES.)

Il n'y a que les Nations de l'Europe qui ſachent écrire leur Muſique. Quoique dans les autres parties du Monde chaque Peuple ait auſſi la ſienne, il ne paroît pas qu'aucun d'eux ait pouſſé ſes recherches juſqu'à des *caracteres* pour la noter. Au moins eſt-il sûr que les Arabes ni les Chinois, les deux Peuples étrangers qui ont le plus cultivé les Lettres, n'ont, ni l'un ni l'autre, de pareils *caracteres*. A la vérité, les Perſans donnent des noms de Villes de leur pays ou des parties du corps humain aux quarante-huit Sons de leur Muſique. Ils diſent, par exemple, pour donner l'intonation d'un

Air : *Allez de cette Ville à celle-là*; ou *allez du doige au coude*. Mais ils n'ont aucun ſigne propre pour exprimer ſur le papier ces mêmes Sons ; &, quant aux Chinois, on trouve dans le P. du Halde, qu'ils furent étrangement ſurpris de voir les Jéſuites noter & lire ſur cette même Note tous les Airs Chinois qu'on leur faiſoit entendre.

Les anciens Grecs ſe ſervoient pour *caracteres* dans leur Muſique, ainſi que dans leur Arithmétique, des lettres de leur Alphabet : mais au lieu de leur donner, dans la Muſique, une valeur numéraire qui marquât les Intervalles, ils ſe contentoient de les employer comme Signes, les combinant en diverſes manieres, les mutilant, les accouplant, les couchant, les retournant différemment, ſelon les Genres & les Modes, comme on peut voir dans le Recueil d'Alypius. Les Latins les imiterent, en ſe ſervant, à leur exemple, des lettres de l'Alphabet, & il nous en reſte encore la lettre jointe au nom de chaque Note de notre Echelle diatonique & naturelle.

Gui Arétin imagina les Lignes, les Portées, les Signes particuliers qui nous ſont demeurés ſous le nom de *Notes*, & qui ſont aujourd'hui la langue Muſicale & univerſelle de toute l'Europe. Comme ces derniers Signes, quoiqu'admis unanimement & perfectionnés depuis l'Arétin, ont encore de grands défauts, pluſieurs ont tenté de leur ſubſtituer d'autres Notes : de ce nombre ont été Parran, Souhaiti, Sauveur, Dumas, & moi-même. Mais comme, au fond, tous ces ſyſtêmes, en corrigeant d'anciens défauts, auxquels on eſt tout accoutumé, ne faiſoient qu'en ſubſtituer d'autres dont l'habitude eſt encore à prendre, je penſe que le Public a très ſagement fait de laiſſer les choſes comme elles ſont, & de nous renvoyer, nous & nos ſyſtêmes, au pays des vaines ſpéculations.

CARRILLON. Sorte d'Air fait pour être exécuté par pluſieurs Cloches accordées à différens Tons. Comme on fait plutôt le *carrillon* pour les Cloches que les Cloches pour le *carrillon*, l'on n'y fait entrer qu'autant de Sons divers qu'il y a de Cloches. Il faut obſerver de plus, que tous leurs Sons ayant quelque permanence, chacun de ceux qu'on frappe doit faire Harmonie avec celui qui le précede & avec celui qui le ſuit ; aſſujettiſſement qui, dans un mouvement gai, doit s'étendre à toute une Meſure & même au-delà, afin que les Sons

qui durent enſemble ne diſſonent point à l'oreille. Il y a beaucoup d'autres obſervations à faire pour compoſer un bon *carrillon*, & qui rendent ce travail plus pénible que ſatisfaiſant : car c'eſt toujours une ſotte Muſique que celle des Cloches, quand même tous les Sons en ſeroient exactement juſtes ; ce qui n'arrive jamais. On trouvera [*Planche* A. *Fig.* 14.] l'exemple d'un *carrillon* conſonnant, compoſé pour être exécuté ſur une Pendule à neuf timbres, faite par M. Romilly, célebre Horloger. On conçoit que l'extrême gêne à laquelle aſſujettiſſent le concours harmonique des Sons voiſins, & le petit nombre des timbres, ne permet gueres de mettre du Chant dans un ſemblable Air.

CARTELLES. Grandes feuilles de peau d'âne préparées, ſur leſquelles on entaille les traits des Portées pour pouvoir y noter tout ce qu'on veut en compoſant, & l'effacer enſuite avec une éponge ; l'autre côté qui n'a point de Portées, peut ſervir à écrire & barbouiller, & s'efface de même, pourvu qu'on n'y laiſſe pas trop veillir l'encre. Avec une *Cartelle* un Compoſiteur ſoigneux en a pour ſa vie, & épargne bien des rames de papier réglé : mais il y a ceci d'incommode, que la plume paſſant continuellement ſur les lignes entaillées, gratte & s'émouſſe facilement. Les *Cartelles* viennent toutes de Rome ou de Naples.

CASTRATO, *ſ. m.* Muſicien qu'on a privé, dans ſon enfance, des organes de la génération, pour lui conſerver la voix aiguë qui chante la partie appellée *Deſſus* ou *Soprano*. Quelque peu de rapport qu'on apperçoive entre deux organes ſi différens, il eſt certain que la mutilation de l'un prévient & empêche dans l'autre cette mutation qui ſurvient aux hommes à l'âge nubile, & qui baiſſe tout-à-coup leur voix d'une Octave. Il ſe trouve en Italie, des peres barbares qui, ſacrifiant la Nature à la fortune, livrent leurs enfans à cette opération, pour le plaiſir des gens voluptueux & crueis, qui oſent rechercher le Chant de ces malheureux. Laiſſons aux honnêtes Femmes des grandes Villes les ris modeſtes, l'air dédaigneux, & les propos plaiſans dont ils ſont l'éternel objet ; mais faiſons entendre, s'il ſe peut, la voix de la pudeur & de l'humanité qui crie & s'éleve contre cet infâme uſage ; & que les Princes qui l'encouragent par leurs recherches, rougiſſent une fois de nuire, en tant de façons, à la conſervation de l'eſpece humaine.

Au reſte, l'avantage de la voix ſe compenſe dans les *Caſtrati* par beaucoup d'autres pertes. Ces hommes qui chantent ſi bien, mais ſans chaleur & ſans paſſions, ſont, ſur le Téâtre, les plus mauſſades Acteurs du monde; ils perdent leur voix de très bonne heure, & prennent un embonpoint dégoûtant. Ils parlent & prononcent plus mal que les vrais hommes, & il y a même des lettres telles que l'*r*, qu'ils ne peuvent point prononcer du tout.

Quoique le mot *Caſtrato* ne puiſſe offenſer les plus délicates oreilles, il n'en eſt pas de même de ſon ſynonyme François. Preuve évidente que ce qui rend les mots indécens ou déshonnêtes dépend moins des idées qu'on leur attache, que de l'uſage de la bonne compagnie, qui les tolere ou les proſcrit à ſon gré.

On pourroit dire, cependant, que le mot Italien s'admet comme repréſentant une profeſſion, au lieu que le mot François ne repréſente que la privation qui y eſt jointe.

CATABAUCALESE. Chanſon des Nourrices chez les Anciens. [Voyez CHANSON.]

CATACOUSTIQUE, *ſ. f.* Science qui a pour objet les Sons réfléchis, ou cette partie de l'Acouſtique qui conſidere les propriétés des Échos. Ainſi la *Catacouſtique* eſt à l'Accouſtique ce que la Catoptrique eſt à l'Optique.

CATAPHONIQUE, *ſ. f.* Science des Sons réfléchis qu'on appelle auſſi *Catacouſtique*. [Voyez l'*Article précédent*.]

CAVATINE, *ſ. f.* Sorte d'Air pour l'ordinaire aſſez court, qui n'a ni Repriſe, ni ſeconde Partie, & qui ſe trouve ſouvent dans des Récitatifs obligés. Ce changement ſubit du Récitatif au Chant meſuré, & le retour inattendu du Chant meſuré au Récitatif, produiſent un effet admirable dans les grandes expreſſions, comme ſont toujours celles du Récitatif obligé.

Le mot *Cavatina* eſt Italien : & quoique je ne veuille pas, comme Broſſard, expliquer dans un Dictionnaire François tous les mots techniques Italiens, ſurtout lorſque ces mots ont des ſynonymes dans notre Langue; je me crois pourtant obligé d'expliquer ceux de ces mêmes mots, qu'on emploie dans la Muſique notée; parce qu'en exécutant cette Muſique, il convient d'entendre les termes qui s'y trouvent, & que l'Auteur n'y a pas mis pour rien.

BAYERISCHE STAATS- BIBLIOTHEK MUENCHEN

CENTONISER. *v. n.* Terme de Plain-Chant. C'eſt compoſer un Chant de traits recueillis & arrangés pour la Mélodie qu'on a en vue. Cette maniere de compoſer n'eſt pas de l'invention des Symphoniaſtes modernes ; puiſque, ſelon l'Abbé le Beuf, Saint Grégoire lui-même a *Centoniſé*.

CHACONNE, *ſ. f.* Sorte de Piece de Muſique faite pour la Danſe, dont la Meſure eſt bien marquée & le Mouvement modéré. Autrefois il y avoit des *Chaconnes* à deux temps & à trois ; mais on n'en fait plus qu'à trois. Ce ſont, pour l'ordinaire, des Chants qu'on appelle Couplets, compoſés & variés en diverſes manieres, ſur une Baſſe-contrainte, de quatre en quatre Meſures, commençant preſque toujours par le ſecond temps pour prévenir l'interruption. On s'eſt affranchi peu-à-peu de cette contrainte de la Baſſe, & l'on n'y a preſque plus aucun égard.

La beauté de la *Chaconne* conſiſte à trouver des Chants qui marquent bien le Mouvement, & comme elle eſt ſouvent fort longue, à varier tellement les Couplets qu'ils contraſtent bien enſemble, & qu'ils réveillent ſans ceſſe l'attention de l'Auditeur. Pour cela, on paſſe & repaſſe à volonté du Majeur au Mineur, ſans quitter pourtant beaucoup le Ton principal, & du grave au gai, ou du tendre au vif, ſans preſſer ni ralentir jamais la Meſure.

La *Chaconne* eſt née en Italie, & elle y étoit autrefois fort en uſage, de même qu'en Eſpagne. On ne la connoît plus aujourd'hui qu'en France dans nos Opéra.

CHANSON. Eſpece de petit Poëme lyrique fort court, qui roule ordinairement ſur des ſujets agréables, auquel on ajoute un Air pour être chanté dans des occaſions familieres, comme à table, avec ſes amis, avec ſa maîtreſſe, & même ſeul, pour éloigner quelques inſtans, l'ennui ſi l'on eſt riche ; & pour ſupporter plus doucement la miſere & le travail, ſi l'on eſt pauvre.

L'uſage des *Chanſons* ſemble être une ſuite naturelle de celui de la parole, & n'eſt en effet pas moins général ; car par-tout où l'on parle, on chante. Il n'a fallu, pour les imaginer, que déployer ſes organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimoit à s'occuper, & fortifier par l'expreſſion dont la voix eſt capable, le ſentiment qu'on vouloit peindre. Auſſi les Anciens

n'avoient-ils point encore l'art d'écrire, qu'ils avoient déjà des *Chanſons*. Leurs Loix & leurs hiſtoires, les louanges des Dieux & des Héros, furent chantées avant d'être écrites. Et de-là vient, ſelon Ariſtote, que le même nom Grec fut donné aux Loix & aux *Chanſons*.

Toute la Poéſie lyrique n'étoit proprement que des *Chanſons* : mais je dois me borner ici à parler de celle qui portoit plus particuliérement ce nom, & qui en avoit mieux le caractere ſelon nos idées.

Commençons par les Airs de table. Dans les premiers temps, dit M. de la Nauze, tous les Convives, au rapport de Dicéarque, de Plutarque & d'Artémon, chantoient enſemble, & d'une ſeule voix, les louanges de la Divinité. Ainſi ces *Chanſons* étoient de véritables Péans ou Cantiques ſacrés. Les Dieux n'étoient point pour eux des trouble-fêtes; & ils ne dédaignoient pas de les admettre dans leurs plaiſirs.

Dans la ſuite les Convives chantoient ſucceſſivement, chacun à ſon tour, tenant une branche de Myrthe, qui paſſoit de la main de celui qui venoit de chanter, à celui qui chantoit après lui. Enfin quand la Muſique ſe perfectionna dans la Grece, & qu'on employa la Lyre dans les feſtins, il n'y eut plus, diſent les Auteurs déjà cités, que les habiles gens qui fuſſent en état de chanter à table, du moins en s'accompagnant de la Lyre. Les autres, contraints de s'en tenir à la branche de Myrthe, donnerent lieu à un proverbe Grec, par lequel on diſoit qu'un homme chantoit au Myrthe, quand on vouloit le taxer d'ignorance.

Ces *Chanſons* accompagnées de la Lyre, & dont Terpandre fut l'inventeur, s'appelloient *Scolies*, mot qui ſignifie *oblique* ou *tortueux*, pour marquer, ſelon Plutarque, la difficulté de la *Chanſon*, ou, comme le veut Artémon, la ſituation irréguliere de ceux qui chantoient : car, comme il falloit être habile pour chanter ainſi, chacun ne chantoit pas à ſon rang; mais ſeulement ceux qui ſavoient la Muſique, leſquels ſe trouvoient diſperſés çà & là, & placés obliquement l'un par rapport à l'autre.

Les Sujets des Scolies ſe tiroient non-ſeulement de l'amour & du vin, ou du plaiſir en général, comme aujourd'hui; mais encore de l'hiſtoire, de la guerre, & même de la morale. Telle eſt la *Chanſon* d'Ariſtote ſur la mort d'Hermias ſon ami & ſon allié, laquelle fit accuſer ſon Auteur d'impiété.

» O vertu, qui, malgré les difficultés que vous pré-
» sentez aux foibles mortels, êtes l'objet charmant de
» leurs recherches! Vertu pure & aimable! ce fut tou-
» jours aux Grecs un deſtin digne d'envie de mourir
» pour vous, & de ſouffrir avec conſtance les maux les
» plus affreux. Telles ſont les ſemences d'immortalité
» que vous répandez dans tous les cœurs. Les fruits en
» ſont plus précieux que l'or, que l'amitié des parens,
» que le ſommeil le plus tranquille. Pour vous le divin
» Hercule & les fils de Léda ſupporterent mille tra-
» vaux, & le ſuccès de leurs exploits annonça votre
» puiſſance. C'eſt par amour pour vous qu'Achille &
» Ajax deſcendirent dans l'Empire de Pluton, & c'eſt
» en vue de votre céleſte beauté que le Prince d'Atarne
» s'eſt auſſi privé de la lumiere du ſoleil. Prince à jamais
» célebre par ſes actions; les filles de Mémoire chan-
» teront ſa gloire toutes les fois qu'elles chanteront le
» culte de Jupiter Hoſpitalier, & le prix d'une amitié
» durable & ſincere «.

Toutes leurs *chanſons* morales n'étoient pas ſi graves que celle-là. En voici une d'un goût différent, tirée d'Athénée.

» Le premier de tous les biens eſt la ſanté, le ſecond
» la beauté, le troiſieme les richeſſes amaſſées ſans
» fraude, & le quatrieme la jeuneſſe qu'on paſſe avec
» ſes amis «.

Quant aux Scolies qui roulent ſur l'amour & le vin, on en peut juger par les ſoixante & dix Odes d'Anacréon, qui nous reſtent. Mais dans ces ſortes de *chanſons* même, on voyoit encore briller cet amour de la patrie & de la liberté dont tous les Grecs étoient tranſportés.

» Du vin & de la ſanté, dit une de ces *Chanſons*,
» pour ma Clitagora & pour moi, avec le ſecours des
» Theſſaliens «. C'eſt qu'outre que Clitagora étoit Theſſalienne, les Athéniens avoient autrefois reçu du ſecours des Theſſaliens, contre la tyrannie des Piſiſtratides.

Ils avoient auſſi des *Chanſons* pour les diverſes profeſſions. Telles étoient les *Chanſons* des Bergers, dont une eſpece appellée *Bucoliaſme*, étoit le véritable Chant de ceux qui conduiſoient le bétail; & l'autre, qui eſt proprement la *Paſtorale*, en étoit l'agréable imitation : la *Chanſon* des Moiſſonneurs, appellée *le Lyticrſe*, du nom d'un fils de Midas, qui s'occupoit par

goût à faire la moiſſon : la *Chanſon* des Meuniers appellee *Hymée*, ou *Epiaulie* ; comme celle-ci tirée de Plutarque ; *Moulez*, *meule*, *moulez* : *car Pittacus qui regne dans l'auguſte Mitylene*, *aime à moudre* ; parce que Pittacus étoit grand mangeur : la *Chanſon* des Tiſſerands, qui s'appelloit *Eline* : la *Chanſon Yule* des Ouvriers en laine : celle des Nourrices, qui s'appelloit *Catabaucalèſe* ou *Nunnie* : la *Chanſon* des Amans, appellée *Nomion* : celle des femmes, appellée *Calyce* ; *Harpalice*, celle des filles. Ces deux dernieres, attendu le ſexe, étoient auſſi des *Chanſons* d'amour.

Pour des occaſions particulieres, ils avoient la *Chanſon* des noces, qui s'appelloit *Hyménèe*, *Epithalame* : la *Chanſon* de *Datis* pour des occaſions joyeuſes : les lamentations, l'*Ialeme* & le *Linos* pour des occaſions funebres & triſtes. Ce *Linos* ſe chantoit auſſi chez les Egyptiens, & s'appelloit par eux *Maneros*, du nom d'un de leurs Princes, au deuil duquel il avoit été chanté. Par un paſſage d'Euripide, cité par Athénée, on voit que le *Linos* pouvoit auſſi marquer la joie.

Enfin, il y avoit encore des Hymnes ou *Chanſons* en l'honneur des Dieux & des Héros. Telles étoient les *Iules* de Cérès & Proſerpine, la *Philelie* d'Apollon, les *Upinges* de Diane, &c.

Ce genre paſſa des Grecs aux Latins, & pluſieurs Odes d'Horace ſont des *Chanſons* galantes ou bachiques. Mais cette nation, plus guerriere que ſenſuelle, fit, durant très long-temps, un médiocre uſage de la Muſique & des *Chanſons*, & n'a jamais approché ſur ce point des graces de la volupté Grecque. Il paroît que le Chant reſta toujours rude & groſſier chez les Romains. Ce qu'ils chantoient aux noces étoit plutôt des clameurs que des *Chanſons* ; & il n'eſt gueres à préſumer que les *Chanſons* ſatyriques des ſoldats, aux triomphes de leurs Généraux, euſſent une mélodie fort agréable.

Les Modernes ont auſſi leurs *Chanſons* de différentes eſpeces, ſelon le génie & le goût de chaque nation. Mais les François l'emportent ſur toute l'Europe, dans l'art de les compoſer, ſinon pour le tour & la mélodie des Airs, au moins pour le ſel, la grace & la fineſſe des paroles ; quoique pour l'ordinaire l'eſprit & la ſatyre s'y montrent bien mieux encore que le ſentiment & la volupté. Ils ſe ſont plûs à cet amuſement & y ont excellé dans tous les temps, témoins les anciens Troubadours. Cet heureux peuple eſt toujours gai, tour-

nant tout en plaiſanterie : les femmes y ſont fort galantes, les hommes fort diſſipés, & le pays produit d'excellent vin ; le moyen de n'y pas chanter ſans ceſſe ? Nous avons encore d'anciennes *Chanſons* de Thibault, Comte de Champagne, l'homme le plus galant de ſon ſiecle, miſes en Muſique par Guillaume de Machault. Marot en fit beaucoup qui nous reſtent ; & grace aux airs d'Orlande & de Claudin, nous en avons auſſi pluſieurs de la Pléyade de Charles IX. Je ne parlerai point des *Chanſons* plus modernes, par leſquelles les Muſiciens Lambert, du Bouſſet, la Garde & autres, ont acquis un nom, & dont on trouve autant de Poëtes qu'il y a de gens de plaiſir parmi le peuple du monde qui s'y livre le plus, quoique non pas tous auſſi célebres que le Comte de Coulange & l'Abbé de Lattaignant. La Provence & le Languedoc n'ont point non plus dégénéré de leur premier talent. On voit toujours régner dans ces provinces un air de gaïeté qui porte ſans ceſſe leurs habitans au chant & à la danſe. Un Provençal menace, dit-on, ſon ennemi d'une *Chanſon*, comme un Italien menaceroit le ſien d'un coup de ſtilet ; chacun a ſes armes. Les autres pays ont auſſi leurs Provinces Chanſonnieres ; en Angleterre, c'eſt l'Ecoſſe ; en Italie c'eſt Veniſe. (Voyez BARCAROLLES.)

Nos *Chanſons* ſont de pluſieurs ſortes ; mais en général elles roulent ou ſur l'amour, ou ſur le vin, ou ſur la ſatyre. Les *Chanſons* d'amour ſont : les Airs tendres qu'on appelle encore Airs ſérieux ; les Romances, dont le caractere eſt d'émouvoir l'ame inſenſiblement par le récit tendre & naïf de quelque hiſtoire amoureuſe & tragique ; les *Chanſons* paſtorales & ruſtiques, dont pluſieurs ſont faites pour danſer, comme les Muſettes, les Gavottes, les Branles, &c.

Les *Chanſons* à boire ſont aſſez communément des Airs de Baſſe ou des Rondes de table : c'eſt avec beaucoup de raiſon qu'on en fait peu pour les Deſſus ; car il n'y a pas une idée de débauche plus crapuleuſe & plus vile que celle d'une femme ivre.

A l'égard des *Chanſons* ſatyriques, elles ſont compriſes ſous le nom de Vaudevilles, & lancent indifféremment leurs traits ſur le vice & ſur la vertu, en les rendant également ridicules ; ce qui doit proſcrire le Vaudeville de la bouche des gens de bien.

Nous avons encore une eſpece de *Chanſon* qu'on appelle Parodie. Ce ſont des paroles qu'on ajuſte comme

on peut ſur des Airs de Violon, ou d'autres Inſtrumens, & qu'on fait rimer tant bien que mal, ſans avoir égard à la meſure des vers, ni au caractere de l'Air, ni au ſens des paroles, ni le plus ſouvent à l'honnêteté. [Voyez PARODIE.]

CHANT, *ſ. m.* Sorte de modification de la voix humaine, par laquelle on forme des Sons variés & appréciables. Obſervons que pour donner à cette définition toute l'univerſalité qu'elle doit avoir, il ne faut pas ſeulement entendre par *Sons appréciables*, ceux qu'on peut aſſigner par les Notes de notre Muſique, & rendre par les touches de notre Clavier; mais tous ceux dont on peut trouver ou ſentir l'Uniſſon & calculer les Intervalles de quelque maniere que ce ſoit.

Il eſt très difficile de déterminer en quoi la voix qui forme la parole, differe de la voix qui forme le *Chant*. Cette différence eſt ſenſible, mais on ne voit pas bien clairement en quoi elle conſiſte; & quand on veut le chercher, on ne le trouve pas. M. Dodart a fait des obſervations anatomiques, à la faveur deſquelles il croit, à la vérité, trouver, dans les différentes ſituations du Larynx, la cauſe de ces deux ſortes de voix : mais je ne ſais ſi ces obſervations, ou les conſéquences qu'il en tire, ſont bien certaines. [Voyez VOIX.) Il ſemble ne manquer aux Sons qui forment la parole, que la permanence, pour former un véritable *chant* : il paroît auſſi que les diverſes inflexions qu'on donne à la voix en parlant, forment des Intervalles qui ne ſont point harmoniques, qui ne ſont pas partie de nos ſyſtêmes de Muſique, & qui, par conſéquent, ne pouvant être exprimés en Note, ne ſont pas proprement du *chant* pour nous.

Le *chant* ne ſemble pas naturel à l'homme. Quoique les Sauvages de l'Amérique chantent, parce qu'ils parlent, le vrai Sauvage ne chanta jamais. Les Muets ne chantent point; ils ne forment que des voix ſans permanence, des mugiſſemens ſourds que le beſoin leur arrache. Je douterois que le ſieur Pereyre, avec tout ſon talent, pût jamais tirer d'eux aucun *chant* muſical. Les enfans crient, pleurent, & ne chantent point. Les premieres expreſſions de la nature n'ont rien en eux de mélodieux ni de ſonore, & ils apprennent à chanter comme à parler, à notre exemple. Le *chant* mélodieux & appréciable n'eſt qu'une imitation paiſible & artificielle des accens de la Voix parlante ou paſſionnée;

on crie & l'on ſe plaint ſans chanter : mais on imite en chantant les cris & les plaintes ; & comme, de toutes les imitations, la plus intéreſſante eſt celle des paſſions humaines, de toutes les manieres d'imiter la plus agréable eſt le *chant*.

Chant, appliqué plus particuliérement à notre Muſique, en eſt la partie mélodieuſe, celle qui réſulte de la durée & de la ſucceſſion des Sons, celle d'où dépend toute l'expreſſion, & à laquelle tout le reſte eſt ſubordonné. (Voyez MUSIQUE, MÉLODIE.) Les *chants* agréables frappent d'abord, ils ſe gravent facilement dans la mémoire ; mais ils ſont ſouvent l'écueil des Compoſiteurs, parce qu'il ne faut que du ſavoir pour entaſſer des Accords, & qu'il faut du talent pour imaginer des *chants* gracieux. Il y a dans chaque Nation des tours de *chants* triviaux & uſés, dans leſquels les mauvais Muſiciens retombent ſans ceſſe ; il y en a de baroques qu'on n'uſe jamais, parce que le Public les rebute toujours. Inventer des *chants* nouveaux, appartient à l'homme de génie : trouver de beaux *chants* appartient à l'homme de goût.

Enfin, dans ſon ſens le plus reſſerré, *Chant* ſe dit ſeulement de la Muſique vocale ; & dans celle qui eſt mêlée de Symphonie, on appelle Parties de *Chant*, celles qui ſont deſtinées pour les Voix.

CHANT AMBROSIEN. Sorte de Plain-Chant dont l'invention eſt attribuée à Saint Ambroiſe, Archevêque de Milan. [Voyez PLAIN-CHANT.]

CHANT GRÉGORIEN. Sorte de Plain-Chant dont l'invention eſt attribuée à Saint Grégoire Pape, & qui a été ſubſtitué ou préféré dans la plupart des égliſes, au *Chant* Ambroſien. [Voyez PLAIN-CHANT.]

CHANT en ISON ou CHANT EGAL. On appelle ainſi un *Chant* ou une Pſalmodie qui ne roule que ſur deux Sons, & ne forme par conſéquent qu'un ſeul Intervalle. Quelques Ordres Religieux n'ont dans leurs Egliſes d'autre *Chant* que le *Chant en Iſon*.

CHANT SUR LE LIVRE. Plain-Chant ou Contrepoint à quatre Parties, que les Muſiciens compoſent & chantent impromptu ſur une ſeule ; ſavoir, le Livre de Chœur qui eſt au Lutrin : en ſorte, qu'excepté la Partie notée, qu'on met ordinairement à la Taille, les Muſiciens affectés aux trois autres Parties, n'ont que celle-là pour guide, & compoſent chacun la leur en chantant.

Le *chant ſur le Livre* demande beaucoup de ſcience d'habitude & d'oreille dans ceux qui l'exécutent, d'autant plus qu'il n'eſt pas toujours aiſé de rapporter les Tons du Plain-Chant à ceux de notre Muſique. Cependant il y a des Muſiciens d'Egliſe, ſi verſés dans cette ſorte de Chant, qu'ils y commencent & pourſuivent même des Fugues, quand le ſujet en peut comporter, ſans confondre & croiſer les parties, ni faire de faute dans l'Harmonie.

CHANTER, *v. n.* C'eſt, dans l'acception la plus générale, former avec la voix des Sons variés & appréciables. (Voyez CHANT.) Mais c'eſt plus communément faire diverſes inflexions de voix, ſonores, agréables à l'oreille, par des Intervalles admis dans la Muſique, & dans les regles de la Modulation.

On *chante* plus ou moins agréablement, à proportion qu'on a la voix plus ou moins agréable & ſonore, l'oreille plus ou moins juſte, l'organe plus ou moins flexible, le goût plus ou moins formé, & plus ou moins de pratique de l'Art du *chant*. A quoi l'on doit ajouter, dans la Muſique imitative & théâtrale, le degré de ſenſibilité qui nous affecte plus ou moins des ſentimens que nous avons à rendre. On a auſſi plus ou moins de diſpoſition à *chanter* ſelon le climat ſous lequel on eſt né, & ſelon le plus ou moins d'accent de ſa langue naturelle; car plus la langue eſt accentuée, & par conſéquent mélodieuſe & *chantante*, plus auſſi ceux qui la parlent ont naturellement de facilité à *chanter*.

On a fait un Art du *chant*, c'eſt-à-dire que, des obſervations ſur les Voix qui *chantoient* le mieux, on a compoſé des regles pour faciliter & perfectionner l'uſage de ce don naturel. (Voyez MAITRE A CHANTER.) Mais il reſte bien des découvertes à faire ſur la maniere la plus facile, la plus courte & la plus sûre d'acquérir cet art.

CHANTERELLE. *ſ. f.* Celle des cordes du Violon, & des Inſtrumens ſemblables, qui a le Son plus aigu. On dit d'une Symphonie qu'elle ne quitte pas la *chanterelle*, lorſqu'elle ne roule qu'entre les Sons de cette corde & ceux qui lui ſont les plus voiſins, comme font preſque toutes les parties de Violon des Opéra de Lully & des Symphonies de ſon temps.

CHANTEUR, Muſicien qui chante dans un Concert.

CHANTRE, *ſ. m.* Ceux qui chantent au chœur dans les égliſes catholiques, s'appellent *chantres*. On ne dit

point *chanteur* à l'égliſe, ni *chantre* dans un Concert.

Chez les Réformés on appelle *chantre* celui qui entonne & ſoutient le chant des Pſeaumes dans le Temple; il eſt aſſis au-deſſous de la chaire du Miniſtre ſur le devant. Sa fonction exige une voix trés forte, capable de dominer ſur celle de tout le peuple, & de ſe faire entendre juſqu'aux extrémités du Temple. Quoiqu'il n'y ait ni proſodie ni meſure dans notre maniere de chanter les Pſeaumes, & que le chant en ſoit ſi lent qu'il eſt facile à chacun de le ſuivre, il me ſemble qu'il ſeroit néceſſaire que le *chantre* marquât une ſorte de Meſure. La raiſon en eſt, que le *chantre* ſe trouvant fort éloigné de certaines parties de l'Egliſe, & le Son parcourant aſſez lentement ces grands intervalles, ſa voix ſe fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà pris un autre Ton, & commencé d'autres Notes; ce qui devient d'autant plus ſenſible en certains lieux, que le Son arrivant encore beaucoup plus lentement d'une extrémité à l'autre, que du milieu où eſt le *chantre*, la maſſe d'air qui remplit le Temple, ſe trouve partagée à la fois en divers ſons fort diſcordans qui enjambent ſans ceſſe les uns ſur les autres & choquent fortement une oreille exercée; défaut que l'Orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le *chantre*, il ne donne le Ton que d'une extrémité.

Or le remede à cet inconvénient me paroît très ſimple; car comme les rayons viſuels ſe communiquent à l'inſtant de l'objet à l'œil, ou du moins avec une vîteſſe incomparablement plus grande que celle avec laquelle le Son ſe tranſmet du corps ſonore à l'oreille, il ſuffit de ſubſtituer l'un à l'autre, pour avoir, dans toute l'étendue du Temple, un chant bien ſimultané & parfaitement d'accord. Il ne faut pour cela que placer le *chantre*, ou quelqu'un chargé de cette partie de ſa fonction, de maniere qu'il ſoit à la vue de tout le monde, & qu'il ſe ſerve d'un bâton de meſure dont le mouvement s'apperçoive aiſément de loin, comme, par exemple, un rouleau de papier: car alors, avec la précaution de prolonger aſſez la premiere Note, pour que l'intonation en ſoit par-tout entendue avant qu'on pourſuive; tout le reſte du chant marchera bien enſemble, & la diſcordance dont je parle diſparoîtra infailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un Chro-

nometre dont le mouvement ſeroit encore plus égal dans une meſure ſi lente.

Il réſulteroit de-là deux autres avantages ; l'un que, ſans preſque altérer le chant des Pſeaumes, il ſeroit aiſé d'y introduire un peu de proſodie, & d'y obſerver du moins les longues & les breves les plus ſenſibles ; l'autre, que ce qu'il y a de monotonie & de langueur dans ce chant, pourroit, ſelon la premiere intention de l'Auteur, être effacé par la Baſſe & les autres parties, dont l'harmonie eſt certainement la plus majeſtueuſe & la plus ſonore qu'il ſoit poſſible d'entendre.

CHAPEAU, *ſ. m.* Trait demi-circulaire, dont on couvre deux ou pluſieurs notes, & qu'on appelle plus communément *liaiſon*. (Voyez LIAISON.)

CHASSE, *ſ. f.* On donne ce nom à certains Airs ou à certaines Fanfares de Cors ou d'autres inſtrumens qui réveillent, à ce qu'on dit, l'idée des Tons que ces mêmes Cors donnent à la chaſſe.

CHEVROTER, *v. n.* C'eſt, au lieu de battre nettement & alternativement du goſier les deux ſons qui forment la Cadence ou le Trill, (*Voyez ces mots*) en battre un ſeul à coups précipités, comme pluſieurs doubles-croches détachées à l'uniſſon ; ce qui ſe fait en forçant du poumon l'air contre la glotte fermée, qui ſert alors de ſoupape : en ſorte qu'elle s'ouvre par ſecouſſes pour livrer paſſage à cet air, & ſe referme à chaque inſtant par une mécanique ſemblable à celle du Tremblant de l'Orgue. Le *chevrottement* eſt la déſagréable reſſource de ceux qui n'ayant aucun Trill, en cherchent l'imitation groſſiere ; mais l'oreille ne peut ſupporter cette ſubſtitution ; & un ſeul *chevrottement* au milieu du plus beau chant du monde, ſuffit pour le rendre inſupportable & ridicule.

CHIFFRER. C'eſt écrire ſur les Notes de la Baſſe des chiffres ou autres caracteres indiquant les Accords que ces Notes doivent porter, pour ſervir de guide à l'Accompagnateur. [Voyez CHIFFRES, ACCORD.]

CHIFFRES. Caracteres qu'on place au-deſſus ou au-deſſous des Notes de la Baſſe, pour indiquer les Accords qu'elles doivent porter. Quoique parmi ces caracteres il y en ait pluſieurs qui ne ſont pas des *chiffres*, on leur en a généralement donné le nom, parce que c'eſt la ſorte de ſignes qui s'y préſente le plus fréquemment.

Comme chaque Accord eſt compoſé de pluſieurs Sons, s'il avoit fallu exprimer chacun de ces Sons par un *chiffre*, on auroit tellement multiplié & embrouillé les *chiffres*, que l'Accompagnateur n'auroit jamais eu le temps de les lire au moment de l'exécution. On s'eſt donc appliqué, autant qu'on a pu, à caractériſer chaque Accord par un ſeul *chiffre*; de ſorte que ce *chiffre* peut ſuffire pour indiquer, relativement à la Baſſe, l'eſpece de l'Accord, & par conſéquent tous les Sons qui doivent le compoſer. Il y a même un Accord qui ſe trouve chiffré en ne le chiffrant point; car ſelon la préciſion des *chiffres*, toute Note qui n'eſt point chiffrée, ou ne porte aucun Accord, ou porte l'Accord parfait.

Le *chiffre* qui indique chaque Accord, eſt ordinairement celui qui répond au nom de l'Accord: ainſi l'Accord de ſeconde, ſe *chiffre* 2; celui de ſeptieme 7; celui de Sixte 6, &c. Il y a des Accords qui portent un double nom, & qu'on exprime auſſi par un double *chiffre*: tels ſont les Accords de Sixte-Quarte, de Sixte-Quinte, de Septieme-&-Sixte, &c. Quelquefois même on en met trois, ce qui rentre dans l'inconvénient qu'on vouloit éviter; mais comme la compoſition des *chiffres* eſt venue du temps & du haſard, plutôt que d'une étude réfléchie, il n'eſt pas étonnant qu'il s'y trouve des fautes & des contradictions.

Voici une Table de tous les *chiffres* pratiqués dans l'Accompagnement; ſur quoi l'on obſervera qu'il y a pluſieurs Accords qui ſe chiffrent diverſement en différens pays, ou dans le même pays par différens Auteurs, ou quelquefois par le même. Nous donnons toutes ces manieres, afin que chacun, pour chiffrer, puiſſe choiſir celle qui lui paroîtra la plus claire; &, pour accompagner, rapporter chaque *chiffre* à l'Accord qui lui convient, ſelon la maniere de chiffrer de l'Auteur.

TABLE GÉNÉRALE

De tous les Chiffres de l'Accompagnement.

N. B. On a ajouté une étoile à ceux qui ſont plus uſités en France aujourd'hui.

CHIFFRES. Noms des accords.	CHIFFRES. Noms des Accords.
* . . . . Accord parfait,	* 4 3 . Idem.
8. . . . Idem.	4 . . Idem.
5. . . . Idem.	
3. . . . Idem.	5 / 4 . . Idem.
5 / 3 . . . Idem.	
3 4 . . . Accord parfait' Tierce mineure.	6 / 3 . . Accord de Sixte.
	*6 . . Idem.
4 3 . . Idem.	Les différentes Sixtes dans cet Accord ſe marquent par un accident au Chiffre comme les Tierces dans l'Accord parfait.
*	
4 . . . Idem.	
5 / 4 . Idem.	
3 5 . . Accord parfait, Tierce majeure.	
5 . . Idem.	
*	
5 . . Idem.	*6 / 4 . . Accord de Sixte-Quarte.
5 / 5 . . Idem.	6 . . . Idem.
3 4 . . Accord parfait, Tierce naturelle.	7 / 5 / 3 . . Accord de Septieme.

CHIFFRES. Noms des Accords.	CHIFFRES. Noms des Accords.
7 5 } . . Idem.	7♭ 5♭ } . Idem.
7 3 } . . Idem.	♭7 5 5 } . Idem.
*7 . . . Idem,	
*7 ♯ } . . Septieme, avec Tierce majeure.	♭7 ♭ } . Idem.
*7 ♭ } . . Avec Tierce mineure.	7♭ 5 3♭ } . Idem.
*7 ♮ } . . Avec Tierce naturelle.	&c.
	♭7 . Septieme superflue.
7♭ . . Accord de Septieme mineure.	7 ♯ . Idem.
*♭7 . . Idem.	7 . . Idem.
♯ . . Accord de Septieme majeure.	7 2 } . . Idem.
*♯7 . . Idem.	
7♮ . . De Septieme naturelle.	7♯ 4 2 } . Idem.
*♮7 . . Idem.	
7 * 5 } . . Septieme avec la Quinte fauſſe.	♯7 5 4 2 } . Idem.
	&c.
7 5♭ } . Idem.	7♯ 6 ♭ } . Septieme superflue, avec Sixte mineure.
*7 . . Septieme diminuée.	
7♭ . . Idem.	*x7 ♭6 } . Idem.
♭7 . Idem.	
*♭ 5 } . Idem.	x7 (♭ 2 } . Idem.

CHIFFRES. Noms des Accords.	CHIFFRES. Noms des Accords.
x7 / ♮6 / 4 } . Idem.	x6 / 4 / 3 } . Idem.
&c.	&c.
*7 / 2 } . Septieme & Seconde.	*x6 . Petite Sixte superflue.
6 / *5 } . Grande Sixte.	x6 / 4 / 8 } . Idem.
6 . . Idem.	6 . . Idem.
*♮5 . . Fauſſe - Quinte.	x6 / 5 / 3 } . Id. avec la Quinte.
5♮. . Idem.	x6 / 5 } . Idem.
♮5. . Idem.	6 / 4 / 3 } . Petite - Sixte avec la Quarte superflue.
6 / 5♮ } . Idem.	6 / x4 / 3 } . Idem.
6 / 5 } . Idem.	6 / *x4 } . Idem.
♮6 / ♮5 } Fauſſe Quinte & Sixte majeure.	x4 / 3 } . Idem
x6 / ♮5 } . Idem.	*2 . . Accord de Seconde.
x6 / ♮5 } . Idem.	4 / 2 } . Idem.
6♯ / 5♮ } . Idem.	6 / 2 } . Idem.
4 / 3 } . Petite-Sixte.	*5 / 2 } . Seconde & Quinte.
6 / 4 / 3 } . Idem.	6 / 4 } . Triton.
*6 . . Idem.	
9 . . Idem.	
6 . . Idem, majeure.	

CHIFFRES. Noms des Accords.	CHIFFRES. Noms des Accords.
6 / 4x } . Idem.	4 / 6 } . Idem.
6 / x4 } . Idem.	6 / 4 / 2 } . Idem.
6 / 4 } . Idem.	&c.
6 / 4 / 2 } . Idem.	*9 . . Accord de Neuvieme.
4 / 2 } . Idem.	9 / 5 } . Idem.
4x / 2 } . Idem.	9 / 5 } . Idem.
x4 / 2 } . Idem.	*9 / 7 } . Neuvieme avec la Septieme.
4x. . Idem.	9 / 7 / 5 } . Idem.
*x4. . Idem.	*4 . . Quarte ou Onzieme.
4 . . Idem.	5 / 4 } . Idem.
x / 3♭ } . Triton avec Tierce mineure.	*5 / 9 } . Quarte & Neuvieme.
*4 / ♭ } . Idem.	*4 / 7 } . Septieme & Quarte.
6 / 4 / 3♭ } . Idem.	*x5. . Quinte ſuperflue.
*x4 / ♭ } . Idem.	5x. . Idem.
*x2 . Seconde ſuperflue.	x5 / 9 } . Idem.
x4 / x2 } . Idem.	

CHIFFRES. Noms des Accords.	CHIFFRES. Noms des Accords.
x5 6 7 . Idem.	*7 6 . Septieme & Sixte.
*x5 ♭4 . Quinte ſuperflue & Quarte.	
5x 4♭ . Idem.	*9 6 . Neuvieme & Sixte.

Fin de la Table des chiffres.

Quelques Auteurs avoient introduit l'uſage de couvrir d'un trait toutes les Notes de la Baſſe qui paſſoient ſous un même Accord ; c'eſt ainſi que les jolies Cantates de M. Clerambault ſont chiffrées. Mais cette invention étoit trop commode pour durer ; elle montroit auſſi trop clairement à l'œil toutes les ſyncopes d'Harmonie. Aujourd'hui quand on ſoutient le même Accord ſous quatre différentes Notes de Baſſe, ce ſont quatre chiffres différens qu'on leur fait porter, de ſorte que l'Accompagnateur, induit en erreur, ſe hâte de chercher l'Accord même qu'il a ſous la main. Mais c'eſt la mode en France de charger les Baſſes d'une confuſion de *chiffres* inutiles : on chiffre tout, juſqu'aux Accords les plus évidens, & celui qui met le plus de *chiffres* croit être le plus ſavant. Une baſſe ainſi hériſſée de *chiffres* triviaux rébute l'Accompagnateur & lui fait ſouvent négliger les *chiffres* néceſſaires. L'Auteur doit ſuppoſer, ce me ſemble, que l'Accompagnateur ſait les élémens de l'Accompagnement, qu'il ſait placer une Sixte ſur une Médiante, une fauſſe-Quinte ſur une Note ſenſible, une Septieme ſur une Dominante, *&c.* Il ne doit donc pas chiffrer des Accords de cette évidence, à moins qu'il ne faille annoncer un changement de Ton. Les *chiffres* ne ſont faits que pour déterminer le choix de l'Harmonie dans les cas douteux, ou le choix des Sons dans les Accords qu'on ne doit pas remplir. Du reſte, c'eſt très bien fait d'avoir des Baſſes chiffrées exprès pour les Écoliers. Il faut que les *chiffres* montrent à ceux-ci l'application des Regles ; pour les Maîtres il ſuffit d'indiquer les exceptions.

M. Rameau, dans ſa Diſſertation ſur les différentes Méthodes d'Accompagnement, a trouvé un grand nombre de défauts dans les *chiffres* établis. Il a fait voir qu'ils ſont trop nombreux & pourtant inſuffiſans, obſcurs, équivoques ; qu'ils multiplient inutilement les Accords, & qu'ils n'en montrent en aucune maniere la liaiſon.

Tous ces défauts viennent d'avoir voulu rapporter les *chiffres* aux Notes arbitraires de la Baſſe-continue, au lieu de les rapporter immédiatement à l'Harmonie fondamentale. La Baſſe-continue fait, ſans doute, une partie de l'Harmonie ; mais elle n'en fait pas le fondement : cette Harmonie eſt indépendante des Notes de cette Baſſe, & elle a ſon progrès déterminé auquel la Baſſe même doit aſſujettir ſa marche. En faiſant dé-

pendre les Accords & les *chiffres* qui les annoncent des Notes de la Baſſe & de leurs différentes marches, on ne montre que des combinaiſons de l'Harmonie, au lieu d'en montrer la baſe ; on multiplie à l'infini le petit nombre des Accords fondamentaux, & l'on force en quelque ſorte l'Accompagnateur de perdre de vue à chaque inſtant la véritable ſucceſſion harmonique.

Après avoir fait de très bonnes obſervations ſur la mécanique des doigts dans la pratique de l'Accompagnement, M. Rameau propoſe de ſubſtituer à nos *chiffres* d'autres *chiffres* beaucoup plus ſimples, qui rendent cet Accompagnement tout-à-fait indépendant de la Baſſe-continue ; de ſorte que, ſans égard à cette Baſſe & même ſans la voir, on accompagneroit ſur les *chiffres* ſeuls, avec plus de préciſion qu'on ne peut faire par la méthode établie avec le concours de la Baſſe & des *chiffres*.

Les *chiffres* inventés par M. Rameau indiquent deux choſes. 1°. l'Harmonie fondamentale dans les Accords parfaits, qui n'ont aucune ſucceſſion néceſſaire, mais qui conſtatent toujours le Ton. 2°. la ſucceſſion harmonique déterminée par la marche réguliere des doigts dans les Accords diſſonans.

Tout cela ſe fait au moyen de ſept *chiffres* ſeulement. I. Une lettre de la Gamme indique le Ton, la Tonique & ſon Accord : ſi l'on paſſe d'un Accord parfait à un autre, on change de Ton ; c'eſt l'affaire d'une nouvelle lettre. II. Pour paſſer de la Tonique à un Accord diſſonant, M. Rameau n'admet que ſix manieres, à chacune deſquelles il aſſigne un caractere particulier, ſavoir :

1. Un X pour l'Accord ſenſible : pour la Septieme diminuée il ſuffit d'ajouter un Bémol ſous cet X.
2. Un 2 pour l'Accord de Seconde ſur la Tonique.
3. Un 7 pour ſon Accord de Septieme.
4. Cette abréviation *aj.* pour ſa Sixte-ajoutée.
5. Ces deux *chiffres* $\frac{4}{3}$ relatifs à cette Tonique pour l'Accord qu'il appelle de Tierce-Quarte, & qui revient à l'Accord de Neuvieme ſur la ſeconde Note.
6. Enfin ce *chiffre* 4 pour l'Accord de Quarte-&-Quinte ſur la Dominante.

III. Un Accord diſſonant eſt ſuivi d'un Accord parfait ou d'un autre Accord diſſonant : dans le premier cas, l'Accord s'indique par une lettre ; le ſecond ſe rapporte à la mécanique des doigts : (voyez DOIGTER.)

C'eſt un doigt qui doit deſcendre diatoniquement, ou deux, ou trois. On indique cela par autant de points l'un ſur l'autre, qu'il faut deſcendre de doigts. Les doigts qui doivent deſcendre par préférence ſont indiqués par la mécanique ; les Dièſes ou Bémols qu'ils doivent faire ſont connus par le Ton, ou ſubſtitués dans les chiffres aux points correſpondans : ou bien, dans le Chromatique & l'Enharmonique, on marque une petite ligne inclinée en deſcendant ou en montant depuis le ſigne d'une Note connue, pour marquer qu'elle doit deſcendre ou monter d'un ſemi-Ton. Ainſi tout eſt prévu, & ce petit nombre de Signes ſuffit pour exprimer toute bonne Harmonie poſſible.

On ſent bien qu'il faut ſuppoſer ici que toute Diſſonance ſe ſauve en deſcendant : car s'il y en avoit qui ſe duſſent ſauver en montant, s'il y avoit des marches de doigts aſcendantes dans des Accords diſſonans, les points de M. Rameau ſeroient inſuffiſans pour exprimer cela.

Quelque ſimple que ſoit cette méthode, quelque favorable qu'elle paroiſſe pour la pratique, elle n'a point eu de cours ; peut-être a-t-on cru que les *chiffres* de M. Rameau ne corrigeoient un défaut que pour en ſubſtituer un autre : car s'il ſimplifie les Signes, s'il diminue le nombre des Accords, non-ſeulement il n'exprime point encore la véritable Harmonie fondamentale ; mais il rend, de plus, ces Signes tellement dépendans les uns des autres, que ſi l'on vient à s'égarer ou à ſe diſtraire un inſtant, à prendre un doigt pour un aure, on eſt perdu ſans reſſource ; les points ne ſignifient plus rien, plus de moyen de ſe remettre juſqu'à un nouvel Accord parfait. Mais avec tant de raiſons de préférence n'a-t-il point fallu d'autres objections encore pour faire rejetter la méthode de M. Rameau ? Elle étoit nouvelle ; elle étoit propoſée par un homme ſupérieur en génie à tous ſes rivaux : voilà ſa condamnation.

CHŒUR. *ſ. m.* Morceau d'Harmonie complete à quatre Parties ou plus, chanté à la fois par toutes les Voix & joué par tout l'Orcheſtre. On cherche dans les *Chœurs* un bruit agréable & harmonieux qui charme & rempliſſe l'oreille. Un beau *Chœur* eſt le chef-d'œuvre d'un commençant, & c'eſt par ce genre d'ouvrage qu'il ſe montre ſuffiſamment inſtruit de toutes les regles de l'Harmonie. Les François paſſent, en France, pour

réuſſir mieux dans cette Partie qu'aucune autre Nation de l'Europe.

Le *Chœur*, dans la Muſique Françoiſe, s'appelle quelquefois *Grand-Chœur*, par oppoſition au *Petit-Chœur* qui eſt ſeulement compoſé de trois Parties; ſavoir deux Deſſus & la Haute-contre qui leur ſert de Baſſe. On fait de temps en temps entendre ſéparément ce *Petit-Chœur*, dont la douceur contraſte agréablement avec la bruyante Harmonie du grand.

On appelle encore *Petit-Chœur* à l'Opéra de Paris, un certain nombre des meilleurs Inſtrumens de chaque genre qui forment comme un petit Orcheſtre particulier autour du Clavecin & de celui qui bat la Meſure. Ce *Petit-Chœur* eſt deſtiné pour les Accompagnemens qui demandent le plus de délicateſſe & de préciſion.

Il y a des Muſiques à deux ou pluſieurs *Chœurs* qui ſe répondent & chantent quelquefois tous enſemble. On en peut voir un exemple dans l'Opéra de Jephté. Mais cette pluralité de *Chœurs* ſimultanés qui ſe pratique aſſez ſouvent en Italie, eſt peu uſitée en France: on trouve qu'elle ne fait pas un bien grand effet, que la compoſition n'en eſt pas fort facile, & qu'il faut un trop grand nombre de Muſiciens pour l'exécuter.

CHORION. Nome de la Muſique Grecque, qui ſe chantoit en l'honneur de la Mere des Dieux, & qui, dit-on, fut inventé par Olympe Phrygien.

CHORISTE, *ſ. m.* Chanteur non récitant & qui ne chante que dans les chœurs.

On appelle auſſi Choriſtes les chantres d'égliſe qui chantent au chœur. *Une Antienne à deux Choriſtes.*

Quelques Muſiciens étrangers donnent encore le nom de *Choriſte* à un petit Inſtrument deſtiné à donner le Ton pour accorder les autres. (Voyez TON.)

CHORUS. Faire *chorus*, c'eſt répéter en chœur, à l'uniſſon, ce qui vient d'être chanté à voix ſeule.

CHRESES ou CHRESIS. Une des parties de l'ancienne Mélopée, qui apprend au compoſiteur à mettre un tel arrangement dans la ſuite diatonique des Sons, qu'il en réſulte une bonne Modulation & une Mélodie agréable. Cette Partie s'applique à différentes ſucceſſions de Sons appellées par les Anciens, *Agoge*, *Euthia*, *Anacamptos*. (Voyez TIRADE.)

CHROMATIQUE, *adj. pris quelquefois ſubſtantivement.* Genre de Muſique qui proce par pluſieurs ſemi-Tons conſécutifs. Ce mot vient du Grec de χρωμα, qui

ſignifie *couleur*, ſoit parce que les Grecs marquoient ce genre par des caracteres rouges ou diverſement colorés ; ſoit, diſent les Auteurs, parce que le genre *Chromatique* eſt moyen entre les deux autres, comme la couleur eſt moyenne entre le blanc & le noir ; ou, ſelon d'autres, parce que ce genre varie & embellit le Diatonique par ſes ſemi-Tons, qui font dans la Muſique le même effet que la variété des couleurs fait dans la Peinture.

Boëce attribue à Timothée de Milet, l'invention du genre *Chromatique* ; mais Athénée la donne à Epigonus.

Ariſtoxène diviſe ce genre en trois eſpeces qu'il appelle *Molle*, *Hæmiolion* & *Tonicum*, dont on trouvera les rapports, (*Pl.* M. *Fig.* 5. *N°.* A.) le Tétracorde étant ſuppoſé diviſé en 60 parties égales.

Ptolomée ne diviſe ce même genre qu'en deux eſpeces, *Molle* ou *Anticum*, qui procede par de plus petits Intervalles, & *Intenſum*, dont les Intervalles ſont plus grands. (*Même Fig.* N°. B.)

Aujourd'hui le Genre *chromatique* conſiſte à donner une telle marche à la Baſſe-fondamentale, que les Parties de l'Harmonie, ou du moins quelques-unes, puiſſent procéder par ſemi-Tons, tant en montant qu'en deſcendant ; ce qui ſe trouve plus fréquemment dans le Mode mineur, à cauſe des altérations auxquelles la ſixieme & la ſeptieme Note y ſont ſujettes par la nature même du Mode.

Les ſemi-Tons ſucceſſifs pratiqués dans le *chromatique* ne ſont pas tous du même genre, mais preſque alternativement Mineurs & Majeurs, c'eſt-à-dire, *chromatiques* & *diatoniques* : car l'Intervalle d'un *Ton* mineur contient un ſemi-Ton mineur ou *chromatique*, & un ſemi-Ton majeur ou Diatonique ; Meſure que le tempérament rend commune à tous les Tons : de ſorte qu'on ne peut procéder par deux ſemi-Tons mineurs conjoints & ſucceſſifs, ſans entrer dans l'Enharmonique ; mais deux ſemi-Tons majeurs ſe ſuivent deux fois dans l'ordre *chromatique* de la Gamme.

La route élémentaire de la Baſſe-fondamentale pour engendrer le *chromatique* aſcendant, eſt de deſcendre de Tierce & remonter de Quarte alternativement, tous les accords portant la Tierce majeure. Si la Baſſe-fondamentale procede de dominante en dominante par des cadences parfaites évitées, elle engendre le *chromatique* deſcendant. Pour produire à la fois l'un & l'autre, on

entrelace la cadence parfaite & l'interrompue, en les évitant.

Comme à chaque Note on change de Ton dans le *chromatique*, il faut borner & régler ces ſucceſſions, de peur de s'égarer. On ſe ſouviendra pour cela que l'eſpace le plus convenable pour les mouvemens *chromatiques*, eſt entre la Dominante & la Tonique en montant, & entre la Tonique & la Dominante en deſcendant. Dans le Mode majeur on peut encore deſcendre chromatiquement de la Dominante ſur la ſeconde Note. Ce paſſage eſt fort commun en Italie, &, malgré ſa beauté, commence à l'être un peu trop parmi nous.

Le Genre *chromatique* eſt admirable pour exprimer la douleur & l'affliction : ſes Sons renforcés, en montant, arrachent l'ame. Il n'eſt pas moins énergique en deſcendant, on croit alors entendre de vrais gémiſſemens. Chargé de ſon Harmonie, ce même Genre devient propre à tout ; mais ſon rempliſſage, en étouffant le chant, lui ôte une partie de ſon expreſſion ; & c'eſt alors au caractere du Mouvement à lui rendre ce dont le prive la plénitude de ſon Harmonie. Au reſte, plus ce Genre a d'énergie, moins il doit être prodigué. Semblable à ces mets délicats dont l'abondance dégoûte bientôt, autant il charme ſobrement ménagé, autant devient-il rebutant quand on le prodigue.

CHRONOMETRE, *ſ. m.* Nom générique des Inſtrumens qui ſervent à meſurer le Temps. Ce mot eſt compoſé de χρόνος, *Temps*, & de μέτρον, *Meſure*.

On dit, en ce ſens, que les montres, les horloges ſont des *chronometres*.

Il y a néanmoins quelques Inſtrumens qu'on a appellés en particulier *chronometres*, & nommément un que M. Sauveur décrit dans ſes principes d'Acouſtique. C'étoit un Pendule particulier, qu'il deſtinoit à déterminer exactement les Mouvemens en Muſique. L'Affilard, dans ſes Principes dédiés aux Dames Religieuſes, avoit mis à la tête de tous les Airs, des chiffres qui exprimoient le nombre des vibrations de ce Pendule, pendant la durée de chaque Meſure.

Il y a une trentaine d'années qu'on vit paroître le projet d'un Inſtrument ſemblable, ſous le nom de Métrometre, qui battoit la Meſure tout ſeul ; mais il n'a réuſſi ni dans un temps, ni dans l'autre. Pluſieurs prétendent, cependant, qu'il ſeroit fort à ſouhaiter qu'on eût un tel Inſtrument pour fixer avec préciſion le Temps

de chaque Meſure dans une Piece de Muſique : on conſerveroit par ce moyen plus facilement le vrai Mouvement des Airs, ſans lequel ils perdent leur caractere, & qu'on ne peut connoître, après la mort des Auteurs, que par une eſpece de tradition fort ſujette à s'éteindre ou à s'altérer. On ſe plaint déjà que nous avons oublié les Mouvemens d'un grand nombre d'Airs, & il eſt à croire qu'on les a ralentis tous. Si l'on eût pris la précaution dont je parle, & à laquelle on ne voit pas d'inconvénient, ou auroit aujourd'hui le plaiſir d'entendre ces mêmes Airs tels que l'Auteur les faiſoit exécuter.

A cela les Connoiſſeurs en Muſique ne demeurent pas ſans réponſe. Ils objecteront, dit M. Diderot, (*Mémoires ſur différens ſujets de Mathématiques*) contre tout *chronometre* en général, qu'il n'y a peut-être pas dans un Air deux Meſures qui ſoient exactement de la même durée ; deux choſes contribuant néceſſairement à ralentir les unes, & à précipiter les autres: le goût & l'Harmonie dans les Pieces à pluſieurs Parties; le goût & le preſſentiment de l'Harmonie dans les *ſolo*. Un Muſicien qui ſait ſon Art, n'a pas joué quatre Meſures d'un Air, qu'il en ſaiſit le caractere, & qu'il s'y abandonne; il n'y a que le plaiſir de l'Harmonie qui le ſuſpende. Il veut ici que les Accords ſoient frappés, là qu'ils ſoient dérobés ; c'eſt-à-dire, qu'il chante ou joue plus ou moins lentement d'une Meſure à l'autre, & même d'un Temps & d'un quart de Temps à celui qui le ſuit.

A la vérité, cette objection qui eſt d'une grande force pour la Muſique Françoiſe, n'en auroit aucune pour l'Italienne, ſoumiſe irrémiſſiblement à la plus exacte Meſure : rien même ne montre mieux l'oppoſition parfaite de ces deux Muſiques, puiſque ce qui eſt beauté dans l'une, ſeroit dans l'autre le plus grand défaut. Si la Muſique Italienne tire ſon énergie de cet aſſervilſement à la rigueur de la Meſure, la Françoiſe cherche la ſienne à maîtriſer à ſon gré cette même Meſure, à la preſſer, à la ralentir ſelon que l'exige le goût du Chant ou le degré de flexibilité des organes du Chanteur.

Mais quand on admettroit l'utilité d'un *chronometre*, il faut toujours, continue M. Diderot, commencer par rejeter tous ceux qu'on a propoſés juſqu'à préſent, parce qu'on y a fait, du Muſicien & du *chronometre*, deux

deux machines distinctes, dont l'une ne peut jamais bien assujettir l'autre : cela n'a presque pas besoin d'être prouvé ; il n'est pas possible que le Musicien ait, pendant toute sa Piece, l'œil au mouvement, & l'oreille au bruit du Pendule ; & s'il s'oublie un instant, adieu le frein qu'on a prétendu lui donner.

J'ajouterai que, quelque Instrument qu'on pût trouver pour régler la durée de la Mesure, il seroit impossible, quand même l'exécution en seroit de la derniere facilité, qu'il eût jamais lieu dans la pratique. Les Musiciens, gens confians, & faisant, comme bien d'autres, de leur propre goût la regle du bon, ne l'adopteroient jamais ; ils laisseroient le *chronometre*, & ne s'en rapporteroient qu'à eux du vrai caractere & du vrai mouvement des Airs. Ainsi le seul bon *chronometre* que l'on puisse avoir, c'est un habile Musicien qui ait du goût, qui ait bien lu la Musique qu'il doit faire exécuter, & qui sache en battre la Mesure. Machine pour machine, il vaut mieux s'en tenir à celle-ci.

CIRCONVOLUTION, *s. f.* Terme de Plain-chant. C'est une sorte de Périélèse, qui se fait en insérant entre la pénultieme & la derniere Note de l'intonation d'une Piece de chant, trois autres Notes ; savoir, une au-dessus & deux au-dessous de la derniere Note, lesquelles se lient avec elle, & forment un contour de Tierce avant que d'y arriver ; comme si vous avez ces trois Notes *mi fa mi* pour terminer l'Intonation, vous y interpolerez par *circonvolution* ces trois autres, *fa re re*, & vous aurez alors votre Intonation terminée de cette sorte ; *mi fa fa re re mi*, &c. [Voyez PÉRIÉLESE.]

CITHARISTIQUE, *s. f.* Genre de Musique & de Poésie, approprié à l'Accompagnement de la Cithare. Ce Genre, dont Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope, fut l'inventeur, prit depuis le nom de Lyrique.

CLAVIER, *s. m.* Portée générale ou somme des Sons de tout le système qui résulte de la position relative des trois clefs. Cette position donne une étendue de douze Lignes, & par conséquent de vingt-quatre Degrés ou de trois Octaves & une Quarte. Tout ce qui excede en haut ou en bas cet espace, ne peut se noter qu'à l'aide d'une ou plusieurs Lignes postiches ou accidentelles, ajoutées aux cinq qui composent la Portée d'une clef. Voyez, [*Pl.* A *Fig.* 5.] l'étendue générale du Clavier.

Les Notes ou touches diatoniques du *clavier*, leſquelles ſont toujours conſtantes, s'expriment par des Lettres de l'Alphabet, à la différence des Notes de la Gamme, qui étant mobiles & relatives à la Modulation, portent des noms qui expriment ces rapports. (Voyez GAMME & SOLFIER.]

Chaque Octave du *clavier* comprend treize Sons, ſept diatoniques & cinq chromatiques, repréſentés ſur le *clavier* inſtrumental par autant de touches. [Voyez *Pl.* I. *Fig.* 1.] Autrefois ces treize touches répondoient à quinze cordes; ſavoir, une de plus entre le *re* Dièſe & le *mi* naturel; l'autre entre le *ſol* Dièſe & le *la*: & ces deux cordes qui formoient des Intervalles enharmoniques, & qu'on faiſoit ſonner à volonté au moyen de deux touches briſées, furent regardées alors comme la perfection du ſyſtême. Mais, en vertu de nos regles de Modulation, ces deux ont été retranchées, parce qu'il en auroit fallu mettre par-tout. [Voyez CLEF, PORTÉE.]

CLEF, *ſ. f.* Caractere de Muſique qui ſe met au commencement d'une Portée, pour déterminer le Degré d'élévation de cette Portée dans le clavier général, & indiquer les noms de toutes les Notes qu'elle contient dans la ligne de cette *clef*.

Anciennement on appelloit *clefs* les lettres par leſquelles on déſignoit les Sons de la Gamme. Ainſi la lettre A étoit la *clef* de la Note *la*; C. la *clef* d'*ut*; E la *clef* de *mi*, &c. A meſure que le ſyſtême s'étendit, on ſentit l'embarras & l'inutilité de cette multitude de *clefs*. Gui d'Arezzo, qui les avoit inventées, marquoit une lettre ou *clef* au commencement de chacune des lignes de la Portée; car il ne plaçoit point encore de Notes dans les eſpaces. Dans la ſuite on ne marqua plus qu'une des ſept *clefs* au commencement d'une des lignes ſeulement; celle-là ſuffiſant pour fixer la poſition de toutes les autres, ſelon l'ordre naturel. Enfin de ces ſept lignes ou *clefs*, on en choiſit quatre qu'on nomma *Claves ſignatæ* ou *clefs marquées*, parce qu'on ſe contentoit d'en marquer une ſur une des lignes, pour donner l'intelligence de toutes les autres; encore en retrancha-t-on bientôt une des quatre; ſavoir, le Gamma dont on s'étoit ſervi pour déſigner le *ſol* d'en bas, c'eſt-à-dire, l'Hypoproſlambanomene ajoutée au ſyſtême des Grecs.

En effet Kircher prétend que ſi l'on eſt au fait des

anciennes écritures, & qu'on examine bien la figure de nos *clefs*, on trouvera qu'elles ſe rapportent chacune à la lettre un peu défigurée de la Note qu'elle repréſente. Ainſi la *clef* de *ſol* étoit originairement un G; la *clef* d'*ut* un C., & la *clef* de *fa* une F.

Nous avons donc trois *clefs* à la Quinte l'une de l'autre. La *clef* d'F *ut fa* ou de *fa*, qui eſt la plus baſſe; la *clef* d'*ut* ou de C *ſol ut*, qui eſt un Quinte au-deſſus de la premiere; & la *clef* de *ſol* ou de G *re ſol*, qui eſt une Quinte au-deſſus de celle d'*ut*, dans l'ordre marqué *Pl.* A. *Fig.* 5. Sur quoi l'on doit remarquer que, par un reſte de l'ancien uſage, la *clef* ſe poſe toujours ſur une ligne & jamais dans un eſpace. On doit ſavoir auſſi que la *clef* de *fa* ſe fait de trois manieres différentes; l'une dans la Muſique imprimée; une autre dans la Muſique écrite ou gravée, & la derniere dans le Plain-Chant. Voyez ces trois Figures, (*Pl.M.Fig.* 8.)

En ajoutant quatre lignes au-deſſus de la *clef* de *ſol*, & trois lignes au-deſſous de la *clef* de *fa*, ce qui donne, de part & d'autre, la plus grande étendue de lignes ſtables, on voit que le ſyſtême total des Notes qu'on peut placer ſur les Degrés relatifs à ces *clefs*, ſe monte à vingt-quatre, c'eſt-à-dire, trois Octaves & une Quarte, depuis le *fa* qui ſe trouve au-deſſous de la premiere ligne, juſqu'au *ſi* qui ſe trouve au-deſſus de la derniere, & tout cela forme enſemble ce qu'on appelle *le Clavier général*; par où l'on peut juger que cette étendue a fait long-temps celle du ſyſtême. Aujourd'hui qu'il acquiert ſans ceſſe de nouveaux Degrés tant à l'aigu qu'au, grave on marque ces Degrés ſur des lignes poſtiches qu'on ajoute en haut ou en bas, ſelon le beſoin.

Au lieu de joindre enſemble toutes les lignes comme j'ai fait, (*Pl.* A *Fig.* 5.) pour marquer le rapport des *clefs*, on les ſépare de cinq en cinq, parce que c'eſt à-peu-près aux Degrés compris dans cet eſpace qu'eſt bornée l'étendue d'une voix commune. Cette collection de cinq lignes s'appelle *Portée*, & l'on y met une *clef* pour déterminer le nom des Notes, le lieu des ſemi-Tons, & montrer quelle place la Portée occupe dans le Clavier.

De quelque maniere qu'on prenne, dans le Clavier, cinq lignes conſécutives, on y trouve une *clef* compriſe, & quelquefois deux; auquel cas on en retranche une comme inutile. L'uſage a même preſcrit celle des

deux qu'il faut retrancher, & celle qu'il faut poſer; ce qui a fixé auſſi le nombre des poſitions aſſignées à chaque *clef*.

Si je fais une Portée des cinq premieres lignes du Clavier, en commençant par le bas, j'y trouve la *clef* de *fa* ſur la quatrieme ligne : voilà donc une poſition de *clef*, & cette poſition appartient évidemment aux Notes les plus graves ; auſſi eſt-elle celle de la *clef* de Baſſe.

Si je veux gagner une Tierce dans le haut, il faut ajouter une ligne au-deſſus ; il en faut dont retrancher une au-deſſous, autrement la Portée auroit plus de cinq lignes. Alors la *clef* de *fa* ſe trouve tranſportée de la quatrieme ligne à la troiſieme, & la *clef* d'*ut* ſe trouve auſſi ſur la cinquieme ; mais comme deux *clefs* ſont inutiles, on retranche ici celle d'*ut*. On voit que la Portée de cette *clef* eſt d'une Tierce plus élevée que la précédente.

En abandonnant encore une ligne en bas pour en gagner une en haut, on a une troiſieme Portée où la *clef* de *fa* ſe trouveroit ſur la deuxieme ligne, & celle d'*ut* ſur la quatrieme. Ici l'on abandonne la *clef* de *fa*, & l'on prend celle d'*ut*. On a encore gagné une Tierce à l'aigu, & on l'a perdue au grave.

En continuant ainſi de ligne en ligne, on paſſe ſucceſſivement par quatre poſitions différentes de la *clef* d'*ut*. Arrivant à celle de *ſol*, on la trouve poſée ſur la deuxieme ligne, & puis ſur la premiere ; cette poſition embraſſe les cinq plus hautes lignes, & donne le Diapaſon le plus aigu que l'on puiſſe établir par les *clefs*.

On peut voir, [*Pl.* A *Fig.* 6.] cette ſucceſſion des *clefs* du grave à l'aigu ; ce qui fait en tout huit Portées, *clefs*, ou Poſitions de *clefs* différentes.

De quelque caractere que puiſſe être une Voix ou un Inſtrument, pourvu que ſon étendue n'excede pas à l'aigu ou au grave celle du Clavier général, on peut dans ce nombre, lui trouver une Portée & une *clef* convenables, & il y en a en effet de déterminées pour toutes les Parties de la Muſique. (Voyez PARTIES.) Si l'étendue d'une Partie eſt fort grande, que le nombre de lignes qu'il faudroit ajouter au-deſſus ou au-deſſous devienne incommode, alors on change la *clef* dans le courant de l'Air. On voit clairement par la figure, quelle *clef* il faudroit prendre pour élever ou

baiſſer la Portée, de quelque *clef* qu'elle ſoit armée actuellement.

On voit auſſi que, pour rapporter une *clef* à l'autre, il faut les rapporter toutes deux ſur le Clavier général, au moyen duquel on voit ce que chaque Note de l'une des *clefs* eſt à l'égard de l'autre. C'eſt par cet exercice réitéré qu'on prend l'habitude de lire aiſément les Partitions.

Il ſuit de cette méchanique qu'on peut placer telle Note qu'on voudra de la Gamme ſur une ligne ou ſur un eſpace quelconque de la Portée, puiſqu'on a le choix de huit différentes Poſitions, nombre des Notes de l'Octave. Ainſi l'on pourroit Noter un Air entier ſur la même ligne, en changeant la *clef* à chaque Degré. La Figure 7 montre par la ſuite des *clefs* la ſuite des Notes *re fa la ut mi ſol ſi re*, montant de Tierce en Tierce, & toutes placées ſur la même ligne. La Figure ſuivante 8 repréſente ſur la ſuite des mêmes *clefs* la Note *ut* qui paroît deſcendre de Tierce en Tierce ſur toutes les lignes de la Portée, & au-delà, & qui cependant, au moyen des changemens de *clef*, garde toujours l'Uniſſon. C'eſt ſur des exemples ſemblables qu'on doit s'exercer pour connoître au premier coup-d'œil le jeu de toutes les *clefs*.

Il y a deux de leurs poſitions, ſavoir, la *clef* de *ſol* ſur la premiere ligne, & la *clef* de *fa* ſur la troiſieme, dont l'uſage paroît s'abolir de jour en jour. La premiere peut ſembler moins néceſſaire puiſqu'elle ne rend qu'une poſition toute ſemblable à celle de *fa* ſur la quatrieme ligne, dont elle differe pourtant de deux Octaves. Pour la *clef* de *fa*, il eſt évident qu'en l'ôtant tout-à-fait de la troiſieme ligne, on n'aura plus de poſition équivalente, & que la compoſition du Clavier, qui eſt complette aujourd'hui, deviendra par-là défectueuſe.

CLEF TRANSPOSÉE. On appelle ainſi toute *clef* armée de Dièſes ou de Bémols. Ces ſignes y ſervent à changer le lieu des deux ſemi-Tons de l'Octave, comme je l'ai expliqué au mot *Bémol*, & à établir l'ordre naturel de la Gamme, ſur quelque Degré de l'Echelle qu'on veuille choiſir.

La néceſſité de ces altérations naît de la ſimilitude des Modes dans tous les Tons : car comme il n'y a qu'une formule pour le Mode majeur, il faut que tous les Degrés de ce Mode ſe trouvent ordonnés de la

même façon ſur leur Tonique; ce qui ne peut ſe faire qu'à l'aide des Dièſes ou des Bémols. Il en eſt de même du Mode mineur; mais comme la même combinaiſon qui donne la formule pour un Ton majeur, la donne auſſi pour un Ton mineur ſur une autre Tonique, [Voyez MODES.] il s'enſuit que pour les vingt-quatre Modes il ſuffit de douze combinaiſons: or ſi avec la Gamme naturelle on compte ſix modifications par Dièſes, & cinq par Bémols, ou ſix par Bémols & cinq par Dièſes, on trouvera ces douze combinaiſons auxquelles ſe bornent toutes les variétés poſſibles de Tons & de Modes dans le Syſtême établi.

J'explique, aux mots *Dièſe* & *Bémol*, l'ordre ſelon lequel ils doivent être placés à la *clef*. Mais pour tranſpoſer tout d'un coup la *clef* convenablement à un Ton ou Mode quelconque, voici une formule générale trouvée par M. de Boiſgelou, Conſeiller au Grand-Conſeil, &qu'il a bien voulu me communiquer.

Prenant l'*ut* naturel pour terme de comparaiſon, nous appellerons Intervalles mineurs la Quarte *ut fa*, & tous les Intervalles du même *ut* à une Note bémoliſée quelconque; tout autre Intervalle eſt majeur. Remarquez qu'on ne doit pas prendre par Dièſe la Note ſupérieure d'un Intervalle majeur; parce qu'alors on feroit un Intervalle ſuperflu: mais il faut chercher la même choſe par Bémol; ce qui donnera un Intervalle mineur. Ainſi l'on ne compoſera pas en *la* Dièſe, parce que la Sixte *ut la* étant majeure naturellement, deviendroit ſuperflue par ce Dièſe; mais on prendra la Note *ſi* Bémol, qui donne la même touche par un Intervalle mineur; ce qui rentre dans la regle.

On trouvera, [*Pl.* N. *Fig.* 5.] une Table des douze Sons de l'Octave diviſée par Intervalles majeurs & mineurs, ſur laquelle on tranſpoſera la *clef* de la maniere ſuivante, ſelon le Ton & le Mode où l'on veut compoſer.

Ayant pris une de ces douze Notes pour Tonique ou fondamentale, il faut voir d'abord ſi l'Intervalle qu'elle fait avec *ut* eſt majeur ou mineur: s'il eſt majeur, il faut des Dièſes; s'il eſt mineur, il faut des Bémols. Si cette Note eſt l'*ut* lui-même, l'Intervalle eſt nul, il ne faut ni Bémol ni Dièſe.

Pour déterminer à préſent combien il faut de Dièſes ou de Bémols, ſoit *a* le nombre qui exprime l'Intervalle d'*ut* à la Note en queſtion. La formule par Dièſes ſera

$\frac{a}{7}$ $\frac{1\chi^2}{\quad}$, & le reſte donnera le nombre des Diéſes qu'il faut mettre à la *Clef*. La formule par Bémol ſera $\frac{a}{7}$ $\frac{1\chi 5}{\quad}$, & le reſte ſera le nombre de Bémols qu'il faut mettre à la *clef*.

Je veux, par exemple, compoſer en *la* Mode majeur. Je vois d'abord qu'il faut des Dièſes, parce que *la* fait un Intervalle majeur avec *ut*. L'Intervalle eſt une Sixte dont le nombre eſt 6; j'en retranche 1; je multiplie le reſte 5 par 2, & du produit 10 rejettant 7 autant de fois qu'il ſe peut, j'ai le reſte 3 qui marque le nombre de Dièſes dont il faut armer la *clef* pour le Ton majeur de *la*.

Que ſi je veux prendre *fa* Mode majeur, je vois, par la Table, que l'Intervalle eſt mineur, & qu'il faut par conſéquent des Bémols. Je retranche donc 1 du nombre 4 de l'Intervalle; je multiplie par 5 le reſte 3, & du produit 15 rejettant 7 autant de fois qu'il ſe peut, j'ai 1 de reſte: c'eſt un Bémol qu'il faut mettre à la *clef*.

On voit par-là que le nombre des Dièſes ou des Bémols de la *clef* ne peut jamais paſſer ſix, puiſqu'ils doivent être le reſte d'une diviſion par ſept.

Pour les Tons mineurs, il faut appliquer la même formule des Tons majeurs, non ſur la Tonique, mais ſur la Note qui eſt une Tierce mineure au-deſſus de cette même Tonique, ſur ſa Médiante.

Ainſi, pour compoſer en *ſi* Mode mineur, je tranſpoſerai la *clef* comme pour le Ton majeur de *re*. Pour *fa* Dièſe mineur, je la tranſpoſerai comme pour *la* majeur, *&c.*

Les Muſiciens ne déterminent les Tranſpoſitions qu'à force de pratique, ou en tâtonnant; mais la regle que je donne eſt démontrée, générale & ſans exception.

COMARCHIOS, ſorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Muſique des Grecs.

COMMA, *ſ. m.* Petit Intervalle qui ſe trouve, dans quelques cas, entre deux Sons produits ſous le même nom par des progreſſions différentes.

On diſtingue trois eſpeces de *comma*. 1°. Le mineur, dont la raiſon eſt de 2025 à 2048 ; ce qui eſt la quantité dont le *ſi* Dièſe, quatrieme Quinte de *ſol* Dièſe pris comme Tierce majeure de *mi*, eſt ſurpaſſé par l'*ut* naturel qui lui correſpond. Ce *comma* eſt la différence du ſemi-Ton majeur au ſemi-Ton moyen.

2°. Le *comma* majeur eſt celui qui ſe trouve entre le *mi* produit par la progreſſion triple, comme quatrieme Quinte en commençant par *ut*, & le même *mi*, ou ſa replique, conſidéré comme Tierce majeure de ce même *ut*. La raiſon en eſt de 80 à 81. C'eſt le *comma* ordinaire, & il eſt la différence du Ton majeur au Ton mineur.

3°. Enfin le *comma* maxime, qu'on appelle *comma* de Pythagore, a ſon rapport de 524288 à 531441, & il eſt l'excès du *ſi* Dièſe produit par la progreſſion triple comme douzieme Quinte de l'*ut* ſur le même *ut* élevé par ſes Octaves au Degré correſpondant.

Les Muſiciens entendent par *comma* la huitieme ou la neuvieme partie d'un Ton, la moitié de ce qu'ils appellent un quart-de-Ton. Mais on peut aſſurer qu'ils ne ſavent ce qu'ils veulent dire en s'exprimant ainſi, puiſque pour des oreilles comme les nôtres un ſi petit Intervalle n'eſt appréciable que par le calcul. (Voyez INTERVALLE.)

COMPAIR, *adj. corrélatif de lui-même.* Les Tons *compairs* dans le Plain-Chant, ſont l'authente & le plagal qui lui correſpond. Ainſi le premier Ton eſt *compair* avec le ſecond ; le troiſieme avec le quatrieme, & ainſi de ſuite : chaque Ton pair eſt *compair* avec l'impair qui le précede. (Voyez TONS DE L'ÉGLISE.)

COMPLÉMENT d'un Intervalle, eſt la quantité qui lui manque pour arriver à l'Octave : ainſi la Seconde & la Septieme, la Tierce & la Sixte, la Quarte & la Quinte, ſont *complémens* l'une de l'autre. Quand il n'eſt queſtion que d'un Intervalle, *complément* & *renverſement* ſont la même choſe. Quant aux eſpeces, le juſte eſt *complément* du juſte, le majeur du mineur, le ſuperflu du diminué, & réciproquement. [Voyez INTERVALLE.]

COMPOSÉ, *adj.* Ce mot a trois ſens en Muſique ; deux par rapport aux Intervalles & un par rapport à la Meſure.

I. Tout Intervalle qui paſſe l'étendue de l'Octave eſt un Intervalle *compoſé*, parce qu'en retranchant l'Octave on ſimplifie l'Intervalle ſans le changer. Ainſi la Neu-

vieme, la Dixieme, la Douzieme, ſont des Intervalles *compoſés*; le premier, de la Seconde & de l'Octave; le deuxieme, de la Tierce & de l'Octave; le troiſieme, de la Quinte & de l'Octave, *&c.*

II. Tout Intervalle qu'on peut diviſer muſicalement en deux Intervalles, peut encore être conſidéré comme *compoſé*. Ainſi la Quinte eſt *compoſée* de deux Tierces; la Tierce de deux Secondes; la Seconde majeure, de deux ſemi-Tons; mais le ſemi-Ton n'eſt point *compoſé*, parce qu'on ne peut plus le diviſer ni ſur le Clavier ni par Notes. C'eſt le ſens du diſcours qui, des deux précédentes acceptions, doit déterminer celle ſelon laquelle un Intervalle eſt dit *compoſé*.

III. On appelle *Meſures compoſées* toutes celles qui ſont déſignées par deux chiffres. [Voyez MESURE.]

COMPOSER, *v. a.* Inventer de la Muſique nouvelle, ſelon les regles de l'Art.

COMPOSITEUR, *ſ. m.* Celui qui compoſe de la Muſique ou qui ſait les regles de la compoſition. Voyez, au mot COMPOSITION, l'expoſé des connoiſſances néceſſaires pour ſavoir compoſer. Ce n'eſt pas encore aſſez pour former un vrai *compoſiteur*. Toute la ſcience poſſible ne ſuffit point ſans le génie qui la met en œuvre. Quelque effort que l'on puiſſe faire, quelque acquis que l'on puiſſe avoir, il faut être né pour cet Art; autrement on n'y fera jamais rien que de médiocre. Il en eſt du *Compoſiteur* comme du Poëte : ſi la Nature en naiſſant ne l'a formé tel;

S'il n'a reçu du Ciel l'influence ſecrette,
Pour lui Phébus eſt ſourd & Pégaſe eſt rétif.

Ce que j'entends par génie n'eſt point ce goût bizarre & capricieux qui ſeme par-tout le baroque & le difficile, qui ne ſait orner l'Harmonie qu'à force de Diſſonances, de contraſtes & de bruit. C'eſt ce feu intérieur qui brûle, qui tourmente le *compoſiteur* malgré lui, qui lui inſpire inceſſamment des chants nouveaux & toujours agréables, des expreſſions vives, naturelles & qui vont au cœur; une Harmonie pure, touchante, majeſtueuſe, qui renforce & pare le chant ſans l'étouffer. C'eſt ce divin guide qui a conduit Corelli, Vinci, Perez, Rinaldo, Jomelli, Durante plus ſavant qu'eux tous, dans le ſanctuaire de l'Harmonie; Leo,

Pergolèſe, Haſſe, Terradéglias, Galuppi, dans celui du bon goût & de l'expreſſion.

COMPOSITION, *ſ. f.* C'eſt l'art d'inventer & d'écrire des chants, de les accompagner d'une Harmonie convenable, de faire, en un mot, une Piece complette de Muſique avec toutes ſes Parties.

La connoiſſance de l'Harmonie & de ſes regles eſt le fondement de la *compoſition*. Sans doute il faut ſavoir remplir des Accords, préparer, ſauver des Diſſonances, trouver des Baſſes-fondamentales & poſſéder toutes les autres petites connoiſſances élémentaires; mais avec les ſeules regles de l'Harmonie on n'eſt pas plus près de ſavoir la *compoſition*, qu'on ne l'eſt d'être un Orateur avec celles de la Grammaire. Je ne dirai point qu'il faut, outre cela, bien connoître la portée & le caractere des Voix & des Inſtrumens, les chants qui ſont de facile ou difficile exécution, ce qui fait de l'effet & ce qui n'en fait pas; ſentir le caractere des différentes Meſures, celui des différentes Modulations pour appliquer toujours l'une & l'autre à propos; ſavoir toutes les regles particulieres établies par convention, par goût, par caprice ou par pédanterie, comme les Fugues, les Imitations, les ſujets contraints, *&c.* Toutes ces choſes ne ſont encore que des préparatifs à la *compoſition* : mais il faut trouver en ſoi-même la ſource des beaux chants, de la grande Harmonie, les Tableaux, l'expreſſion; être enfin capable de ſaiſir ou de former l'ordonnance de tout un ouvrage, d'en ſuivre les convenances de toute eſpece, & de ſe remplir de l'eſprit du Poëte ſans s'amuſer à courir après les mots. C'eſt avec raiſon que nos Muſiciens ont donné le nom de paroles aux Poëmes qu'ils mettent en chant. On voit bien, par leur maniere de les rendre, que ce ne ſont en effet pour eux que des paroles. Il ſemble, ſurtout depuis quelques années, que les regles des Accords aient fait oublier ou négliger toutes les autres, & que l'Harmonie n'ait acquis plus de facilité qu'aux dépens de l'Art en général. Tous nos Artiſtes ſavent le rempliſſage; à peine en avons-nous qui ſachent la *compoſition*.

Au reſte, quoique les regles fondamentales du Contre-point ſoient toujours les mêmes, elles ont plus ou moins de rigueur ſelon le nombre des Parties; car à meſure qu'il y a plus de Parties, la *compoſition* devient plus difficile, & les regles ſont moins ſéveres. La *com-*

poſition à deux Parties s'appelle *Duo*, quand les deux Parties chantent également, c'eſt-à-dire, quand le ſujet ſe trouve partagé entr'elles. Que ſi le ſujet eſt dans une Partie ſeulement, & que l'autre ne faſſe qu'accompagner, on appelle alors la premiere *Récit* ou *Solo*; & l'autre, *Accompagnement* ou *Baſſe-continue*, ſi c'eſt une Baſſe. Il en eſt de même du *Trio* ou de la *compoſition* à trois Parties, du *Quatuor*, du *Quinque*, &c. (Voyez ces mots.)

On donne auſſi le nom de *compoſitions* aux Pieces mêmes de Muſique faites dans les regles de la *compoſition* : c'eſt pourquoi les *Duo*, *Trio*, *Quatuor* dont je viens de parler, s'appellent des *compoſitions*.

On compoſe ou pour les Voix ſeulement, ou pour les Inſtrumens, ou pour les Inſtrumens & les Voix. Le Plain-Chant & les Chanſons ſont les ſeules *compoſitions* qui ne ſoient que pour les Voix; encore y joint-on ſouvent quelque Inſtrument pour les ſoutenir. Les *compoſitions* inſtrumentales ſont pour un Chœur d'Orcheſtre, & alors elles s'appellent *Symphonies*, *concerts*; ou pour quelque eſpece particuliere d'Inſtrument, & elles s'appellent *Pieces*, *Sonates*. (Voyez ces mots.)

Quant aux *compoſitions* deſtinées pour les Voix & & pour les Inſtrumens, elles ſe diviſent communément en deux eſpeces principales; ſavoir Muſique Latine ou Muſique d'Egliſe, & Muſique Françoiſe. Les Muſiques deſtinées pour l'Egliſe, ſoit Pſeaumes, Hymnes, Antiennes, Répons, portent en général le nom de *Mottets*. (Voyez MOTTET.] La Muſique Françoiſe ſe diviſe encore en Muſique de Théâtre, comme nos Opéra, & en Muſique de Chambre, comme nos Cantates ou Cantatilles. [Voyez CANTATE, OPÉRA.]

Généralement la *compoſition* Latine paſſe pour demander plus de ſcience & de regles, & la Françoiſe plus de génie & de goût.

Dans une *compoſition*, l'Auteur a pour ſujet le Son phyſiquement conſidéré, & pour objet le ſeul plaiſir de l'oreille; ou bien il s'éleve à la Muſique imitative & cherche à émouvoir ſes Auditeurs par des effets moraux. Au premier égard il ſuffit qu'il cherche de beaux Sons & des Accords agréables; mais au ſecond il doit conſidérer la Muſique par ſes rapports aux accens de la voix humaine, & par les conformités poſſibles entre les Sons harmoniquement combinés & les objets imitables. On trouvera dans l'article *Opéra* quelques idées

ſur les moyens d'élever & d'ennoblir l'Art, en faiſant, de la Muſique, une langue plus éloquente que le diſcours même.

CONCERT, *ſ. m.* Aſſemblée de Muſiciens qui écoutent des Pieces de Muſique Vocale & Inſtrumentale. On ne ſe ſert gueres du mot de *concert* que pour une aſſemblée d'au moins ſept ou huit Muſiciens, & pour une Muſique à pluſieurs Parties. Quant aux Anciens, comme ils ne connoiſſoient pas le Contre-point, leurs *concerts* ne s'exécutoient qu'à l'Uniſſon ou a l'Octave; & ils en avoient rarement ailleurs qu'aux Théâtres & dans les Temples.

CONCERT SPIRITUEL. *Concert* qui tient lieu de Spectacle public à Paris, durant les temps que les autres Spectacles ſont fermés. Il eſt établi au Château des Tuileries; les Concertans y ſont très nombreux & la Salle eſt fort bien décorée. On y exécute des Mottets, des Symphonies, & l'on ſe donne auſſi le plaiſir d'y défigurer de temps en temps quelques Airs Italiens.

CONCERTANT, *adj.* Parties *concertantes* ſont, ſelon l'Abbé Broſſard, celles qui ont quelque choſe à réciter dans une Piece ou dans un *Concert*, & ce mot ſert à les diſtinguer des Parties qui ne ſont que de Chœur.

Il eſt vieilli dans ce ſens, s'il l'a jamais eu. L'on dit aujourd'hui Parties Récitantes : mais on ſe ſert de celui de *concertant* en parlant du nombre de Muſiciens qui exécutent dans un *concert*, & l'on dira : *Nous étions vingt-cinq* Concertans. *Une aſſemblée de huit à dix* Concertans.

CONCERTO, *ſ. m.* Mot Italien franciſé, qui ſignifie généralement une Symphonie faite pour être exécutée par tout un Orcheſtre ; mais on appelle plus particuliérement *concerto*, une Piece faite pour quelque Inſtrument particulier, qui joue ſeul de temps en temps avec un ſimple Accompagnement, après un commencement en grand Orcheſtre ; & la Piece continue ainſi toujours alternativement entre le même Inſtrument récitant, & l'Orcheſtre en Chœur. Quant aux *concerto* où tout ſe joue en Rippiéno, & où nul Inſtrument ne récite, les François les appellent quelquefois *Trio*, & les Italiens *Simfonie*.

CONCORDANT, ou *Baſſe-Taille*, ou *Baryton*; celle des Parties de la Muſique qui tient le milieu entre la Taille & la Baſſe. Le nom de *concordant* n'eſt gueres

en uſage que dans les Muſiques d'Egliſe, non plus que la Partie qu'il déſigne. Par-tout ailleurs cette Partie s'appelle Baſſe-Taille & ſe confond avec la Baſſe. Le *concordant* eſt proprement la Partie qu'en Italie on appelle *Tenor*. [Voyez PARTIES.]

CONCOURS, *ſ. m.* Aſſemblée de Muſiciens & de connoiſſeurs autoriſés, dans laquelle une place vacante de Maître de Muſique ou d'Organiſte eſt emportée, à la pluralité des ſuffrages, par celui qui a fait le meilleur Mottet, ou qui s'eſt diſtingué par la meilleure exécution.

Le *concours* étoit en uſage autrefois dans la plupart des Cathédrales; mais dans ces temps malheureux où l'eſprit d'intrigue s'eſt emparé de tous les états, il eſt naturel que le *concours* s'aboliſſe inſenſiblement, & qu'on lui ſubſtitue des moyens plus aiſés de donner à la faveur ou à l'intérêt, le prix qu'on doit au talent & au mérite.

CONJOINT, *adj.* Tétracorde *conjoint* eſt, dans l'ancienne Muſique, celui dont la corde la plus grave eſt à l'uniſſon de la corde la plus aigüe du Tétracorde qui eſt immédiatement au-deſſous de lui; ou dont la corde la plus aiguë eſt à l'uniſſon de la plus grave du Tétracorde qui eſt immédiatement au-deſſus de lui. Ainſi, dans le ſyſtême des Grecs, tous les cinq Tétracordes ſont *conjoints* par quelque côté; ſavoir, 1°. le Tétracorde Méſon *conjoint* au Tétracorde Hypaton ; 2°. le Tétracorde Synnéménon *conjoint* au Tétracorde Méſon, 3°. le Tétracorde Hyperboléon *conjoint* au Tétracorde Diézeugménon : & comme le Tétracorde auquel un autre étoit *conjoint* lui étoit *conjoint* réciproquement, cela eût fait en tout ſix Tétracordes; c'eſt-à-dire, plus qu'il n'y en avoit dans le ſyſtême, ſi le Tétracorde Méſon étant *conjoint* par ſes deux extrémités, n'eût été pris deux fois pour une.

Parmi nous, *conjoint* ſe dit d'un Intervalle ou Degré. On appelle Degrés *conjoints* ceux qui ſont tellement diſpoſés entr'eux que le Son le plus aigu du Degré inférieur, ſe trouve à l'uniſſon du Son le plus grave du Degré ſupérieur. Il faut de plus qu'aucun des Degrés *conjoints* ne puiſſe être partagé en d'autres Degrés plus petits, mais qu'ils ſoient eux-mêmes les plus petits qu'il ſoit poſſible ; ſavoir, ceux d'une ſeconde. Ainſi ces deux Intervalles *ut re*, & *re mi* ſont *conjoints* ; mais *ut re* & *fa ſol* ne le ſont pas, faute

de la premiere condition; *ut mi* & *mi sol* ne le sont pas non plus, faute de la seconde.

Marche par Degrés *conjoints* signifie la même chose que Marche Diatonique. (Voyez *Degré*, *Diatonique*.)

CONJOINTES, *f. f.* Tétracorde des *conjointes*. (Voyez SYNNÉMÉNON.)

CONNEXE, *adj.* Terme de Plain-Chant. [Voyez MIXTE.]

CONSONNANCE, *f. f.* C'eſt, ſelon l'étymologie du mot, l'effet de deux ou pluſieurs Sons entendus à la fois; mais on reſtreint communément la ſignification de ce terme aux Intervalles formés par deux Sons, dont l'Accord plaît à l'oreille, & c'eſt en ce ſens que j'en parlerai dans cet article.

De cette infinité d'intervalles qui peuvent diviſer les Sons, il n'y en a qu'un très petit nombre qui faſſent des *conſonnances*; tous les autres choquent l'oreille & ſont appellés pour cela *Diſſonances*. Ce n'eſt pas que pluſieurs de celles-ci ne ſoient employées dans l'Harmonie; mais elles ne le ſont qu'avec des précautions dont les *conſonnances*, toujours agréables par elles-mêmes, n'ont pas également beſoin.

Les Grecs n'admettoient que cinq *conſonnances*; ſavoir, l'Octave, la Quinte, la Douzieme qui eſt la réplique de la Quinte; la Quarte, & l'Onzieme qui eſt ſa réplique. Nous y ajoutons les Tierces & les Sixtes majeures & mineures, les Octaves doubles & triples, & en un mot, les diverſes répliques de tout cela ſans exception, ſelon toute l'étendue du ſyſtême.

On diſtingue les *conſonnances* en parfaites ou juſtes, dont l'Intervalle ne varie point; & en imparfaites, qui peuvent être majeures ou mineures. Les *conſonnances* parfaites ſont l'Octave, la Quinte & la Quarte; les imparfaites ſont les Tierces & les Sixtes.

Les *conſonnances* ſe diviſent encore en ſimples & compoſées. Il n'y a de *conſonnances* ſimples que la Tierce & la Quarte: car la Quinte, par exemple, eſt compoſée de deux Tierces; la Sixte eſt compoſée de Tierce & de Quarte, &c.

Le caractere phyſique des *conſonnances* ſe tire de leur production dans un même Son, ou, ſi l'on veut, du frémiſſement des cordes. De deux cordes bien d'accord formant entr'elles un Intervalle d'Octave ou de Douzieme qui eſt l'Octave de la Quinte, ou de Dix-ſeptieme majeure qui eſt la double Octave de la Tierce majeure,

ſi l'on fait ſonner la plus grave, l'autre frémit & réſonne. A l'égard de la Sixte majeure & mineure, de la Tierce mineure, de la Quinte & de la Tierce majeure ſimples, qui toutes ſont des combinaiſons & des renverſemens des précédentes *conſonnances*, elles ſe trouvent non directement, mais entre les diverſes cordes qui frémiſſent au même Son.

Si je touche la corde *ut*, les cordes montées à ſon Octave *ut*, à la Quinte *ſol* de cette Octave, à la Tierce *mi* de la double Octave, même aux Octaves de tout cela, frémiront toutes & réſonneront à la fois; & quand la premiere corde ſeroit ſeule, on diſtingueroit encore tous ces Sons dans ſa réſonnance. Voila donc l'Octave, la Tierce majeure, & la Quinte directes. Les autres *conſonnances* ſe trouvent auſſi par combinaiſons; ſavoir, la Tierce mineure, du *mi* au *ſol*; la Sixte mineure, du même *mi* à l'*ut* d'en haut; la Quarte, du *ſol* à ce même *ut*; & la Sixte majeure, du même *ſol* au *mi* qui eſt au-deſſus de lui.

Telle eſt la génération de toutes les *conſonnances*. Il s'agiroit de rendre raiſon des Phénomenes.

Premierement, le frémiſſement des cordes s'explique par l'action de l'air & le concours des vibrations. (Voyez UNISSON.) 2°. Que le ſon d'une corde ſoit toujours accompagné de ſes Harmoniques, [Voyez ce mot] cela paroît une propriété du Son qui dépend de ſa nature, qui en eſt inſéparable, & qu'on ne ſauroit expliquer qu'avec des hypothèſes qui ne ſont pas ſans difficulté. La plus ingénieuſe qu'on ait juſqu'à préſent imaginée ſur cette matiere eſt, ſans contredit, celle de M. de Mairan, dont M. Rameau dit avoir fait ſon profit.

3°. A l'égard du plaiſir que les *conſonnances* font à l'oreille à l'excluſion de tout autre Intervalle, on en voit clairement la ſource dans leur génération. Les *conſonnances* naiſſent toutes de l'Accord parfait, produit par un Son unique; & réciproquement l'Accord parfait ſe forme par l'aſſemblage des *conſonnances*. Il eſt donc naturel que l'Harmonie de cet Accord ſe communique à ſes Parties; que chacune d'elles y participe, & que tout autre Intervalle qui ne fait pas partie de cet Accord n'y participe pas. Or, la Nature qui a doué les objets de chaque ſens de qualités propres à le flatter, a voulu qu'un Son quelconque fût toujours accompagné d'autres Sons agréables, comme elle a voulu qu'un

rayon de lumiere fût toujours formé des plus belles couleurs. Que ſi l'on preſſe la queſtion, & qu'on demande encore d'où naît le plaiſir que cauſe l'Accord parfait à l'oreille, tandis qu'elle eſt choquée du concours de tout autre Son; que pourroit-on répondre à cela, ſinon de demander à ſon tour pourquoi le verd plutôt que le gris réjouit la vue, & pourquoi le parfum de la roſe enchante, tandis que l'odeur du pavot déplaît.

Ce n'eſt pas que les Phyſiciens n'aient expliqué tout cela; & que n'expliquent-ils point? Mais que toutes ces explications ſont conjecturales, & qu'on leur trouve peu de ſolidité quand on les examine de près! Le Lecteur en jugera par l'expoſé des principales, que je vais tâcher de faire en peu de mots.

Ils diſent donc que la ſenſation du Son étant produite par les vibrations du corps ſonore propagées juſqu'au tympan par celles que l'air reçoit de ce même corps, lorſque deux Sons ſe font entendre enſemble, l'oreille eſt affectée à la fois de leurs diverſes vibrations. Si ces vibrations ſont iſochrones, c'eſt-à-dire qu'elles s'accordent à commencer & finir en même-temps, ce concours forme l'Uniſſon, & l'oreille, qui ſaiſit l'Accord de ces retours égaux & bien concordans, en eſt agréablement affectée. Si les vibrations d'un des deux Sons ſont doubles en durée de celles de l'autre, durant chaque vibration du plus grave, l'aigu en fera préciſément deux, & à la troiſieme ils partiront enſemble. Ainſi, de deux en deux, chaque vibration impaire de l'aigu concourra avec chaque vibration du grave; & cette fréquente concordance qui conſtitue l'Octave, ſelon eux, moins douce que l'Uniſſon, le ſera plus qu'aucune autre *conſonnance*. Après vient la Quinte dont l'un des Sons fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois; de ſorte qu'ils ne s'accordent qu'à chaque troiſieme vibration de l'aigu; enſuite la double Octave, dont l'un des Sons fait quatre vibrations pendant que l'autre n'en fait qu'une, s'accordant ſeulement à chaque quatrieme vibration de l'aigu: pour la Quarte, les vibrations ſe répondent de quatre en quatre à l'aigu, & de trois en trois au grave: celles de la Tierce majeure ſont comme 4 & 5, de la Sixte majeure 3 & 5, de la Tierce mineure comme 5 & 6, & de la Sixte mineure comme 5 & 8. Au-delà de ces nombres, il n'y a plus que leurs multiples qui produiſent des *con-*

ſonnances

ſonnances, c'eſt-à-dire des Octaves de celles-ci ; tout le reſte eſt diſſonant.

D'autres trouvant l'Octave plus agréable que l'Uniſſon, & la Quinte plus agréable que l'Octave, en donnent pour raiſon que les retours égaux des vibrations dans l'Uniſſon, & leur concours trop fréquent dans l'Octave, confondent, identifient les Sons & empêchent l'oreille d'en appercevoir la diverſité. Pour qu'elle puiſſe, avec plaiſir, comparer les Sons, il faut bien, diſent-ils, que les vibrations s'accordent par Intervalles, mais non pas qu'elles ſe confondent trop ſouvent ; autrement au lieu de deux Sons on croiroit n'en entendre qu'un, & l'oreille perdroit le plaiſir de la comparaiſon. C'eſt ainſi que du même principe on déduit à ſon gré le pour & le contre, ſelon qu'on juge que les expériences l'exigent.

Mais premierement toute cette explication n'eſt, comme on voit, fondée que ſur le plaiſir qu'on prétend que reçoit l'ame par l'organe de l'ouïe, du concours des vibrations ; ce qui, dans le fond, n'eſt déjà qu'une pure ſuppoſition. De plus, il faut ſuppoſer encore, pour autoriſer ce ſyſtême, que la premiere vibration de chacun des deux corps ſonores commence exactement avec celle de l'autre ; car de quelque peu que l'une précédât, elles ne concourroient plus dans le rapport déterminé, peut-être même ne concourroient-elles jamais, & par conſéquent l'Intervalle ſenſible devroit changer ; la *conſonnance* n'exiſteroit plus ou ne ſeroit plus la même. Enfin il faut ſuppoſer que les diverſes vibrations des deux Sons d'une *conſonnance*, frappent l'organe ſans confuſion, & tranſmettent au cerveau la ſenſation de l'Accord ſans ſe nuire mutuellement : choſe difficile à concevoir & dont j'aurai occaſion de parler ailleurs.

Mais ſans diſputer ſur tant de ſuppoſitions, voyons ce qui doit s'enſuivre de ce ſyſtême. Les vibrations ou les Sons de la derniere *conſonnance*, qui eſt la Tierce mineure, ſont comme 5 & 6, & l'Accord en eſt fort agréable. Que doit-il naturellement réſulter de deux autres Sons dont les vibrations ſeroient entr'elles comme 6 & 7 ? une *conſonnance* un peu moins harmonieuſe, à la vérité, mais encore aſſez agréable, à cauſe de la petite différence des raiſons ; car elles ne different que d'un trente-ſixieme. Mais qu'on me diſe comment il ſe peut faire que deux Sons, dont l'un fait cinq vibra-

tions pendant que l'autre en fait 6, produiſent une *conſonnance* agréable, & que deux Sons, dont l'un fait 6 vibrations pendant que l'autre en fait 7, produiſent une Diſſonnance auſſi dure. Quoi! dans l'un de ces rapports les vibrations s'accordent de ſix en ſix, & mon oreille eſt charmée; dans l'autre elles s'accordent de ſept en ſept, & mon oreille eſt écorchée! Je demande encore comment il ſe fait qu'après cette premiere Diſſonance, la dureté des autres n'augmente pas en raiſon de la compoſition des rapports? pourquoi, par exemple, la Diſſonance qui réſulte du rapport de 89 à 90, n'eſt pas beaucoup plus choquante que celle qui réſulte du rapport de 12 à 13? Si le retour plus ou moins fréquent du concours des vibrations étoit la cauſe du degré de plaiſir ou de peine que me font les Accords, l'effet ſeroit proportionné à cette cauſe, & je n'y trouve aucune proportion. Donc ce plaiſir & cette peine ne viennent point de-là.

Il reſte encore à faire attention aux altérations dont une *Conſonnance* eſt ſuſceptible ſans ceſſer d'être agréable à l'oreille, quoique ces altérations dérangent entiérement le concours périodique des vibrations, & que ce concours même devienne plus rare à meſure que l'altération eſt moindre. Il reſte à conſidérer que l'Accord de l'Orgue ou du Clavecin ne devroit offrir à l'oreille qu'une cacophonie d'autant plus horrible, que ces Inſtrumens ſeroient accordés avec plus de ſoin, puiſqu'excepté l'Octave il ne s'y trouve aucune *Conſonnance* dans ſon rapport exact.

Dira-t-on qu'un rapport approché eſt ſuppoſé tout-à-fait exact, qu'il eſt reçu pour tel par l'oreille, & qu'elle ſupplée par inſtinct ce qui manque à la juſteſſe de l'accord? Je demande alors pourquoi cette inégalité de jugement & d'appréciation, par laquelle elle admet des rapports plus ou moins rapprochés, & en rejette d'autres ſelon la diverſe nature des *Conſonnances?* Dans l'Uniſſon, par exemple, l'oreille ne ſupplée rien; il eſt juſte ou faux, point de milieu. De même encore dans l'Octave, ſi l'Intervalle n'eſt exact, l'oreille eſt choquée; elle n'admet point d'approximation. Pourquoi en admet-elle plus dans la Quinte, & moins dans la Tierce majeure? Une explication vague, ſans preuve, & contraire au principe qu'on veut établir, ne rend point raiſon de ces différences.

Le Philoſophe qui nous a donné des principes d'A-

couſtique, laiſſant à part tous ces concours de vibrations, & renouvellant ſur ce point le ſyſtême de Deſcartes, rend raiſon du plaiſir que les *Conſonnances* font à l'oreille par la ſimplicité des rapports qui ſont entre les Sons qui les forment. Selon cet Auteur, & ſelon Deſcartes, le plaiſir diminue à meſure que ces rapports deviennent plus compoſés; & quand l'eſprit ne les ſaiſit plus, ce ſont de véritables Diſſonances: ainſi c'eſt une opération de l'eſprit qu'ils prennent pour le principe du ſentiment de l'Harmonie. D'ailleurs, quoique cette hypotheſe s'accorde avec le réſultat des premieres diviſions harmoniques, & qu'elle s'étende même à d'autres phénomenes qu'on remarque dans les beaux-Arts, comme elle eſt ſujette aux mêmes objections que la précédente, il n'eſt pas poſſible à la raiſon de s'en contenter.

Celle de toutes qui paroît la plus ſatisfaiſante, a pour Auteur M. Eſtève, de la Société Royale de Montpellier. Voici là-deſſus comment il raiſonne.

Le ſentiment du Son eſt inſéparable de celui de ſes Harmoniques; & puiſque tout Son porte avec ſoi ſes Harmoniques, ou plutôt ſon accompagnement, ce même Accompagnement eſt dans l'ordre de nos organes. Il y a dans le Son le plus ſimple une gradation de Sons qui ſont & plus foibles & plus aigus, qui adouciſſent, par nuances, le Son principal, & le font perdre dans la grande vîteſſe des Sons les plus hauts. Voilà ce que c'eſt qu'un Son; l'Accompagnement lui eſt eſſentiel, en fait la douceur & la mélodie. Ainſi toutes les fois que cet adouciſſement, cet Accompagnement, ces Harmoniques, ſeront renforcés & mieux développés, les Sons ſeront plus mélodieux, les nuances mieux ſoutenues. C'eſt une perfection, & l'ame y doit être ſenſible.

Or *les conſonnances* ont cette propriété que les Harmoniques de chacun des deux Sons concourant avec les Harmoniques de l'autre, ces Harmoniques ſe ſoutiennent mutuellement, deviennent plus ſenſibles, durent plus longtemps, & rendent ainſi plus agréable l'Accord des Sons qui les donnent.

Pour rendre plus claire l'application de ce principe, M. Eſtève a dreſſé deux Tables, l'une des *conſonnances* & l'autre des Diſſonances qui ſont dans l'ordre de la Gamme; & ces Tables ſont tellement diſpoſées, qu'on voit dans chacune le concours ou l'oppoſition des Harmoniques des deux Sons qui forment chaque Intervalle.

Pour la Table des *conſonnances*, on voit que l'Accord conſerve preſque tous ſes Harmoniques; & c'eſt la raiſon de l'identité qu'on ſuppoſe, dans la pratique de l'Harmonie, entre les deux Sons de l'Octave: on voit que l'Accord de la Quinte ne conſerve que trois Harmoniques, que la Quarte n'en conſerve que deux, qu'enfin les *conſonnances* imparfaites n'en conſervent qu'un, excepté la Sixte majeure qui en porte deux.

Par la Table des Diſſonances on voit qu'elles ne ſe conſervent aucun Harmonique, excepté la ſeule Septieme mineure qui conſerve ſa quatrieme Harmonique; ſavoir, la Tierce majeure de la troiſieme Octave de Son aigu.

De ces obſervations, l'Auteur conclud que, plus entre deux Sons il y aura d'Harmoniques concourans, plus l'Accord en ſera agréable, & voilà les *conſonnances* parfaites.

Plus il y aura d'Harmoniques détruits, moins l'ame ſera ſatisfaite de ces Accords; voilà les *conſonnances* imparfaites. Que s'il arrive enfin qu'aucun Harmonique ne ſoit conſervé, les Sons ſeront privés de leur douceur & de leur mélodie; ils ſeront aigres & comme décharnés: l'ame s'y refuſera, & au lieu de l'adouciſſement qu'elle éprouvoit dans les *conſonnances*, ne trouvant par-tout qu'une rudeſſe ſoutenue, elle éprouvera un ſentiment d'inquiétude déſagréable, qui eſt l'effet de la Diſſonance.

Cette hypothèſe eſt, ſans contredit, la plus ſimple, la plus naturelle, la plus heureuſe de toutes: mais elle laiſſe pourtant encore quelque choſe à deſirer pour le contentement de l'eſprit, puiſque les cauſes qu'elle aſſigne ne ſont pas toujours proportionnelles aux différences des effets; que, par exemple, elle confond dans la même cathégorie la Tierce mineure & la Septieme mineure, comme réduites également à un ſeul Harmonique, quoique l'une ſoit *conſonnante*, l'autre Diſſonante, & que l'effet, à l'oreille, en ſoit très différent.

A l'égard du principe d'Harmonie, imaginé par M. Sauveur, & qu'il faiſoit conſiſter dans les Battemens, comme il n'eſt en nulle façon ſoutenable, & qu'il n'a été adopté de perſonne, je ne m'y arrêterai pas ici, & il ſuffira de renvoyer le Lecteur à ce que j'en ai dit au mot BATTEMENS.

CONSONNANT, *adj.* Un Intervalle *conſonnant* eſt

celui qui donne une conſonnance ou qui en produit l'effet ; ce qui arrive en certains cas, aux Diſſonances par la force de la modulation. Un Accord *conſonnant* eſt celui qui n'eſt compoſé que de conſonnances.

CONTRA, *ſ. m.* Nom qu'on donnoit autrefois à la Partie qu'on appelloit plus communément *Altus*, & qu'aujourd'hui nous nommons *Haute-Contre*. (Voyez HAUTE-CONTRE.)

CONTRAINT, *adj.* Ce mot s'applique, ſoit à l'Harmonie, ſoit au Chant, ſoit à la valeur des Notes, quand, par la nature du deſſein, on s'eſt aſſujetti à une loi d'uniformité dans quelqu'une de ces trois Parties. (Voyez BASSE-CONTRAINTE.)

CONTRASTE, *ſ. m.* Oppoſition de caracteres. Il y a *contraſte* dans une Piece de Muſique, lorſque le Mouvement paſſe du lent au vîte, ou du vîte au lent ; lorſque le Diapaſon de la Mélodie paſſe du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave ; lorſque le Chant paſſe du doux au fort, ou du fort au doux ; lorſque l'Accompagnement paſſe du ſimple au figuré, ou du figuré au ſimple ; enfin lorſque l'Harmonie a des jours & des pleins alternatifs : & le *contraſte* le plus parfait eſt celui qui réunit à la fois toutes ces oppoſitions.

Il eſt très ordinaire aux Compoſiteurs qui manquent d'invention d'abuſer du *contraſte*, & d'y chercher, pour nourrir l'attention, les reſſources que leur génie ne leur fournit pas. Mais le *contraſte*, employé à propos & ſobrement ménagé, produit des effets admirables.

CONTRA-TENOR. Nom donné, dans les commencemens du Contre-point, à la Partie qu'on a depuis nommée *Tenor* ou *Taille*, (Voyez TAILLE.)

CONTRE-CHANT, *ſ. m.* Nom donné par Gerſon & par d'autres à ce qu'on appelloit alors plus communément *Déchant*, ou *Contre-point*. (Voyez ces mots.)

CONTRE-DANSE. Air d'une ſorte de Danſe de même nom, qui s'exécute à quatre, à ſix & à huit perſonnes, & qu'on danſe ordinairement dans les Bals après les Menuets, comme étant plus gaie & occupant plus de monde. Les Airs des *Contre-Danſes* ſont le plus ſouvent à deux temps ; ils doivent être bien cadencés, brillans & gais, & avoir cependant beaucoup de ſimplicité ; car comme on les reprend très ſouvent, ils deviendroient inſupportables, s'ils étoient chargés. En tout genre les choſes les plus ſimples ſont celles dont on ſe laſſe le moins.

CONTRE-FUGUE ou FUGUE RENVERSÉE, *ſ. f.* Sorte de Fugue dont la marche eſt contraire à celle d'une autre Fugue qu'on a établie auparavant dans le même morceau. Ainſi quand la Fugue s'eſt fait entendre en montant de la Tonique à la Dominante, ou de la Dominante à la Tonique, la *Contre-Fugue* doit ſe faire entendre en deſcendant de la Dominante à la Tonique, ou de la Tonique à la Dominante, *& vice verſâ*. Du reſte ſes regles ſont entiérement ſemblables à celles de la Fugue. (Voyez FUGUE.)

CONTRE-HARMONIQUE, *adj.* Nom d'une ſorte de Proportion. [Voyez PROPORTION.]

CONTRE-PARTIE, *ſ. f.* Ce terme ne s'emploie en Muſique que pour ſignifier une des deux Parties d'un Duo conſidérée relativement à l'autre.

CONTRE-POINT, *ſ. m.* C'eſt à peu-près la même choſe que *Compoſition* ; ſi ce n'eſt que *Compoſition* peut ſe dire des Chants, & d'une ſeule Partie ; & que *Contre-point* ne ſe dit que de l'Harmonie & d'une *Compoſition* à deux ou pluſieurs Parties différentes.

Ce mot de *Contre-point* vient de ce qu'anciennement les Notes ou ſignes des Sons étoient de ſimples points, & qu'en compoſant à pluſieurs Parties, on plaçoit ainſi ces points l'un ſur l'autre, ou l'un contre l'autre.

Aujourd'hui le nom de *Contre-point* s'applique ſpécialement aux Parties ajoutées ſur un ſujet donné, pris ordinairement du Plain-Chant. Le ſujet peut être à la Taille ou à quelqu'autre Partie ſupérieure, & l'on dit alors que le *Contre-point* eſt ſous le ſujet ; mais il eſt ordinairement à la Baſſe, ce qui met le ſujet ſous le *Contre-point*. Quand le *Contre-point* eſt ſyllabique, ou Note ſur Note, on l'appelle *Contre-point ſimple* ; *Contre-point figuré*, quand il s'y trouve différentes figures ou valeurs de Notes, & qu'on y fait des Deſſeins, des Fugues, des Imitations : on ſent bien que tout cela ne peut ſe faire qu'à l'aide de la Meſure, & que ce Plain-Chant devient alors de véritable Muſique. Une Compoſition faite & exécutée ainſi ſur le champ & ſans préparation ſur un ſujet donné, s'appelle *Chant ſur le Livre*, parce qu'alors chacun compoſe impromptu ſa Partie ou ſon chant ſur le Livre du Chœur. [Voyez CHANT SUR LE LIVRE.]

On a long-temps diſputé ſi les Anciens avoient connu le *contre-point* ; mais par tout ce qui nous reſte de leur Muſique & de leurs écrits, principalement par les re-

gles de pratique d'Ariſtoxène, Livre troiſieme, on voit clairement qu'ils n'en eurent jamais la moindre notion.

CONTRE-SENS, *ſ. m.* Vice dans lequel tombe le Muſicien quand il rend une autre penſée que celle qu'il doit rendre. La Muſique, dit M. d'Alembert, n'étant & ne devant être qu'une traduction des paroles qu'on met en chant, il eſt viſible qu'on y peut tomber dans des *contre-ſens*: & ils n'y ſont gueres plus faciles à éviter que dans une véritable traduction. *Contre-ſens* dans l'expreſſion, quand la Muſique eſt triſte au lieu d'être gaie, gaie au lieu d'être triſte, légere au lieu d'être grave, grave au lieu d'être légere, &c. *Contre-ſens* dans la Proſodie, lorſqu'on eſt bref ſur des ſyllabes longues, long ſur des ſyllabes breves, qu'on n'obſerve pas l'accent de la Langue, &c. *Contre-ſens* dans la Déclamation, lorſqu'on y exprime par les mêmes Modulations des ſentimens oppoſés ou différens, lorſqu'on y rend moins les ſentimens que les mots, lorſqu'on s'y appeſantit ſur des détails ſur leſquels on doit gliſſer, lorſque les répétitions ſont entaſſées hors de propos. *Contre-ſens* dans la ponctuation, lorſque la Phraſe de Muſique ſe termine par une Cadence parfaite dans les endroits où le ſens eſt ſuſpendu, ou forme un repos imparfait quand le ſens eſt achevé. Je parle ici des *contre-ſens* pris dans la rigueur du mot; mais le manque d'expreſſion eſt peut-être le plus énorme de tous. J'aime encore mieux que la Muſique diſe autre choſe que ce qu'elle doit dire, que de parler & ne rien dire du tout.

CONTRE-TEMPS, *ſ. m.* Meſure à *contre-temps* eſt celle où l'on pauſe ſur le Temps foible, où l'on gliſſe ſur le Temps fort, & où le chant ſemble être en contre-ſens avec la Meſure. (Voyez SYNCOPE.)

COPISTE, *ſ. m.* Celui qui fait profeſſion de copier de la Muſique.

Quelque progrès qu'ait fait l'Art Typographique, on n'a jamais pu l'appliquer à la Muſique avec autant de ſuccès qu'à l'écriture, ſoit parce que les goûts de l'eſprit étant plus conſtans que ceux de l'oreille, on s'ennuie moins vîte des mêmes livres que des mêmes chanſons; ſoit par les difficultés particulieres que la combinaiſon des Notes & des Lignes ajoute à l'impreſſion de la Muſique: car ſi l'on imprime premierement les Portées & enſuite les Notes, il eſt impoſſible de donner à leurs poſitions relatives, la juſteſſe néceſſaire;

& ſi le caractere de chaque Note tient à une portion de la Portée, comme dans notre Muſique imprimée, les Lignes s'ajuſtent ſi mal entr'elles, il faut une ſi prodigieuſe quantité de caracteres, & le tout fait un ſi vilain effet à l'œil, qu'on a quitté cette maniere avec raiſon pour lui ſubſtituer la gravure. Mais outre que la gravure elle-même n'eſt pas exempte d'inconvéniens, elle a toujours celui de multiplier trop ou trop peu les exemplaires ou les parties; de mettre en partition ce que les uns voudroient en parties ſéparées, ou en parties ſéparées ce que d'autres voudroient en partition, & de n'offrir gueres aux curieux que de la Muſique déjà vieille qui court dans les mains de tout le monde. Enfin il eſt sûr qu'en Italie, le pays de la terre où l'on fait le plus de Muſique, on a proſcrit depuis longtemps la Note imprimée ſans que l'uſage de la gravure ait pu s'y établir; d'où je conclus qu'au jugement des experts celui de la ſimple *copie* eſt le plus commode.

Il eſt plus important que la Muſique ſoit nettement & correctement copiée que la ſimple écriture; parce que celui qui lit & médite dans ſon cabinet, apperçoit, corrige aiſément les fautes qui ſont dans ſon livre, & que rien ne l'empêche de ſuſpendre ſa lecture ou de la recommencer; mais dans un Concert où chacun ne voit que ſa Partie, & où la rapidité & la continuité de l'exécution ne laiſſent le temps de revenir ſur aucune faute, elles ſont toutes irréparables : ſouvent un morceau ſublime eſt eſtropié, l'exécution eſt interrompue ou même arrêtée, tout va de travers, par-tout manque l'enſemble & l'effet, l'Auditeur eſt rebuté & l'Auteur déshonoré, par la ſeule faute du *Copiſte*.

De plus, l'intelligence d'une Muſique difficile dépend beaucoup de la maniere dont elle eſt copiée; car outre la netteté de la Note, il y a divers moyens de préſenter plus clairement au Lecteur les idées qu'on veut lui peindre & qu'il doit rendre. On trouve ſouvent la copie d'un homme plus liſible que celle d'un autre qui pourtant note plus agréablement; c'eſt que l'un ne veut que plaire aux yeux, & que l'autre eſt plus attentif aux ſoins utiles. Le plus habile *Copiſte* eſt celui dont la Muſique s'exécute avec le plus de facilité, ſans que le Muſicien même devine pourquoi. Tout cela m'a perſuadé que ce n'étoit pas faire un article inutile que d'expoſer un peu en détail le devoir & les ſoins d'un bon *Copiſte* : tout ce qui tend à faciliter l'exécution

cution, n'eſt point indifférent à la perfection d'un art, dont elle eſt toujours le plus grand écueil. Je ſens combien je vais me nuire à moi-même ſi l'on compare mon travail à mes regles : mais je n'ignore pas que celui qui cherche l'utilité publique doit avoir oublié la ſienne. Homme de Lettres, j'ai dit de mon état tout le mal que j'en penſe ; je n'ai fait que de la Muſique Françoiſe, & n'aime que l'Italienne ; j'ai montré toutes les miſeres de la Société, quand j'étois heureux par elle : mauvais *Copiſte*, j'expoſe ici ce que font les bons. O vérité ! mon intérêt ne fut jamais rien devant toi ; qu'il ne ſouille en rien le culte que je t'ai voué !

Je ſuppoſe d'abord que le *Copiſte* eſt pourvu de toutes les connoiſſances néceſſaires à ſa profeſſion. Je lui ſuppoſe, de plus, les talens qu'elle exige pour être exercée ſupérieurement. Quels ſont ces talens, & quelles ſont ces connoiſſances ? Sans en parler expreſſément, c'eſt de quoi cet Article pourra donner une ſuffiſante idée. Tout ce que j'oſerai dire ici, c'eſt que tel Compoſiteur qui ſe croit un fort habile homme, eſt bien loin d'en ſavoir aſſez pour copier correctement la compoſition d'autrui.

Comme la Muſique écrite, ſurtout en Partition, eſt faite pour être lue de loin par les Concertans, la premiere choſe que doit faire le *Copiſte* eſt d'employer les matériaux les plus convenables pour rendre ſa Note bien liſible & bien nette. Ainſi il doit choiſir de beau papier, fort, blanc, médiocrement fin, & qui ne perce point : on préfere celui qui n'a pas beſoin de laver, parce que le lavage avec l'alun lui ôte un peu de ſa blancheur. L'encre doit être très noire, ſans être luiſante ni gommée ; la réglure fine, égale & bien marquée, mais non pas noire comme la Note : il faut, au contraire, que les lignes ſoient un peu pâles ; afin que les croches, doubles-croches, les ſoupirs, demi-ſoupirs & autres petits ſignes ne ſe confondent pas avec elles, & que la Note ſorte mieux. Loin que la pâleur des lignes empêche de lire la Muſique à une certaine diſtance, elle aide au contraire par la netteté ; & quand même la Ligne échapperoit un moment à la vue, la poſition des Notes l'indique aſſez le plus ſouvent. Les Régleurs ne rendent que du travail mal fait ; ſi le *Copiſte* veut ſe faire honneur, il doit régler ſon papier lui-même.

Il y a deux formats de papier réglé ; l'un pour la

Muſique Françoiſe, dont la longueur eſt de bas en haut; l'autre pour la Muſique Italienne, dont la longueur eſt dans le ſens des Lignes. On peut employer pour les deux le même papier, en le coupant & réglant en ſens contraire : mais quand on l'achete réglé, il faut renverſer les noms chez les Papetiers de Paris, demander du Papier à l'Italienne quand on le veut à la Fançoiſe, & à la Françoiſe quand on le veut à l'Italienne; ce *qui-pro-quo* importe peu, dès qu'on en eſt prévenu.

Pour copier une Partition, il faut compter les Portées qu'enferme l'Accolade, & choiſir du Papier qui ait, par page, le même nombre de Portées, ou un multiple de ce nombre; afin de ne perdre aucune Portée, ou d'en perdre le moins qu'il eſt poſſible quand le multiple n'eſt pas exact.

Le Papier à l'Italienne eſt ordinairement à dix Portées, ce qui diviſe chaque page en deux Accolades de cinq Portées chacune pour les Airs ordinaires; ſavoir, deux Portées pour les deux Deſſus de Violon, une pour la Quinte, une pour le Chant, & une pour la Baſſe. Quand on a des Duo ou des Parties de Flûtes, de Hautbois, de Cors, de Trompettes; alors, à ce nombre de Portées on ne peut plus mettre qu'une Accolade par page, à moins qu'on ne trouve le moyen de ſupprimer quelque Portée inutile, comme celle de la Quinte, quand elle marche ſans ceſſe avec la Baſſe.

Voici maintenant les obſervations qu'on doit faire pour bien diſtribuer la Partition. 1°. Quelque nombre de Parties de ſymphonie qu'on puiſſe avoir, il faut toujours que les Parties du Violon, comme principales, occupent le haut de l'Accolade où les yeux ſe portent plus aiſément; ceux qui les mettent au-deſſous de toutes les autres & immédiatement ſur la Quinte, pour la commodité de l'Accompagnateur, ſe trompent; ſans compter qu'il eſt ridicule de voir dans une Partition les Parties de Violon au-deſſous, par exemple, de celles des Cors qui ſont beaucoup plus baſſes. 2°. Dans toute la longueur de chaque morceau, l'on ne doit jamais rien changer au nombre des Portées, afin que chaque partie ait toujours la ſienne au même lieu. Il vaut mieux laiſſer des Portées vides, ou, s'il le faut abſolument, en charger quelqu'une de deux Parties, que d'étendre ou reſſerrer l'Accolade inégalement. Cette regle n'eſt que pour la Muſique Italienne; car l'uſage de la gravure a rendu les Compoſiteurs François plus

attentifs à l'économie de l'eſpace qu'à la commodité de l'exécution. 3°. Ce n'eſt qu'à toute extrémité qu'on doit mettre deux Parties ſur une même Portée; c'eſt, ſurtout, ce qu'on doit éviter pour les Parties de Violon; car, outre que la confuſion y ſeroit à craindre, il y auroit équivoque avec la Double-Corde: il faut auſſi regarder ſi jamais les Parties ne ſe croiſent; ce qu'on ne pourroit gueres écrire ſur la même Portée d'une maniere nette & liſible. 4°. Les Clefs une fois écrites & correctement armées ne doivent plus ſe répéter, non plus que le ſigne de la Meſure, ſi ce n'eſt dans la Muſique Françoiſe, quand, les Accolades étant inégales, chacun ne pourroit plus reconnoître ſa Partie. Mais dans les Parties ſéparées on doit répéter la Clef au commencement de chaque Portée, ne fût-ce que pour marquer le commencement de la Ligne au défaut d'Accolade.

Le nombre des Portées ainſi fixé, il faut faire la diviſion des Meſures, & ces Meſures doivent être toutes égales en eſpace comme en durée, pour meſurer en quelque ſorte le temps au compas, & guider la voix par les yeux. Cet eſpace doit être aſſez étendu dans chaque Meſure pour recevoir toutes les Notes qui peuvent y entrer, ſelon ſa plus grande ſubdiviſion. On ne ſauroit croire combien ce ſoin jette de clarté ſur une Partition, & dans quel embarras on ſe jette en le négligeant. Si l'on ſerre une Meſure ſur une Ronde, comment placer les ſeize Doubles-croches que contient peut-être une autre Partie dans la même Meſure? Si l'on ſe regle ſur la Partie Vocale, comment fixer l'eſpace des Ritournelles? En un mot, ſi l'on ne regarde qu'aux diviſions d'une des Parties, comment y rapporter les diviſions ſouvent contraires des autres Parties?

Ce n'eſt pas aſſez de diviſer l'Air en Meſures égales, il faut auſſi diviſer les Meſures en Temps égaux. Si dans chaque Partie on proportionne ainſi l'eſpace à la durée, toutes les Parties & toutes les Notes ſimultanées de chaque Partie ſe correſpondront avec une juſteſſe qui fera plaiſir aux yeux & facilitera beaucoup la lecture d'une Partition. Si, par exemple, on partage une Meſure à quatre Temps, en quatre eſpaces bien égaux entr'eux & dans chaque Partie, qu'on étende les Noires, qu'on rapproche les Croches, qu'on reſſerre les Doubles-croches à proportion & chacune dans ſon

eſpece; ſans qu'on ait beſoin de regarder une Partie en copiant l'autre, toutes les Notes correſpondantes ſe trouveront plus exactement perpendiculaires, que ſi on les eût confrontées en les écrivant; & l'on remarquera dans le tout la plus exacte proportion, ſoit entre les diverſes Meſures d'une même Partie, ſoit entre les diverſes Parties d'une même Meſure.

A l'exactitude des rapports, il faut joindre autant qu'il ſe peut la netteté des ſignes. Par exemple, on n'écrira jamais de Notes inutiles; mais ſi-tôt qu'on s'apperçoit que deux Parties ſe réuniſſent & marchent à l'uniſſon, l'on doit renvoyer de l'une à l'autre lorſqu'elles ſont voiſines & ſur la même Clef. A l'égard de la Quinte, ſi-tôt qu'elle marche à l'Octave de la Baſſe, il faut auſſi l'y renvoyer. La même attention de ne pas inutilement multiplier les ſignes, doit empêcher d'écrire pour la Symphonie les *Piano* aux entrées du chant, & les *Forte* quand il ceſſe : par-tout ailleurs, il les faut écrire exactement ſous le premier Violon & ſous la Baſſe; & cela ſuffit dans une Partition, où toutes les Parties peuvent & doivent ſe régler ſur ces deux-là.

Enfin le devoir du *Copiſte* écrivant une Partition, eſt de corriger toutes les fauſſes Notes qui peuvent ſe trouver dans ſon original. Je n'entends pas par fauſſes Notes les fautes de la Copie qui lui ſert d'original. La perfection de la ſienne eſt de rendre fidèlement les idées de l'Auteur, bonnes ou mauvaiſes: ce n'eſt pas ſon affaire; car il n'eſt pas Auteur ni Correcteur, mais *Copiſte*. Il eſt bien vrai que, ſi l'Auteur a mis par mégarde une Note pour une autre, il doit la corriger; mais ſi ce même Auteur a fait par ignorance une faute de Compoſition, il la doit laiſſer. Qu'il compoſe mieux lui-même, s'il veut, ou s'il peut, à la bonne heure; mais ſi-tôt qu'il copie, il doit reſpecter ſon original. On voit par-là qu'il ne ſuffit pas au *Copiſte* d'être bon Harmoniſte & de bien ſavoir la Compoſition, mais qu'il doit, de plus, ê re exercé dans les divers ſtyles, reconnoître un Auteur par ſa maniere & ſavoir bien diſtinguer ce qu'il a fait de ce qu'il n'a pas fait. Il y a, de plus, une ſorte de critique propre à reſtituer un paſſage par la comparaiſon d'un autre, à remettre un *Fort* ou un *Doux* où il a été oublié, à détacher des phraſes liées mal-à-propos, à reſtituer même des Meſures omiſes; ce qui n'eſt pas ſans exemple, même dans

des Partitions. Sans doute il faut du ſavoir & du goût pour rétablir un texte dans toute ſa pureté : l'on me dira que peu de *Copiſtes* le font ; je répondrai que tous le devroient faire.

Avant de finir ce qui regarde les Partitions, je dois dire comment on y raſſemble des Parties ſéparées ; travail embarraſſant pour bien des *Copiſtes*, mais facile & ſimple quand on s'y prend avec méthode.

Pour cela, il faut d'abord compter avec ſoin les Meſures dans toutes les Parties, pour s'aſſurer qu'elles ſont correctes. Enſuite on poſe toutes les Parties l'une ſur l'autre en commençant par la Baſſe & la couvrant ſucceſſivement des autres Parties dans le même ordre qu'elles doivent avoir ſur la Partition. On fait l'Accolade d'autant de Portées qu'on a de Parties ; on la diviſe en Meſures égales, puis mettant toutes ces Parties ainſi rangées devant ſoi & à ſa gauche, on copie d'abord la premiere ligne de la premiere Partie, que je ſuppoſe être le premier Violon ; on y fait une légere marque en crayon à l'endroit où l'on s'arrête : puis on la tranſporte renverſée à ſa droite. On copie de même la premiere Ligne du ſecond Violon, renvoyant au premier par-tout où ils marchent à l'uniſſon ; puis faiſant une marque comme ci-devant, on renverſe la Partie ſur la précédente à ſa droite, & ainſi de toutes les Parties l'une après l'autre. Quand on eſt à la Baſſe, on parcourt des yeux toute l'Accolade, pour vérifier ſi l'Harmonie eſt bonne, ſi le tout eſt bien d'accord, & ſi l'on ne s'eſt point trompé. Cette premiere ligne faite, on prend enſemble toutes les Parties qu'on a renverſées l'une ſur l'autre à ſa droite, on les renverſe derechef à ſa gauche, & elles ſe retrouvent ainſi dans le même ordre & dans la même ſituation où elles étoient quand on a commencé ; on recommence la ſeconde Accolade, à la petite marque en crayon ; l'on fait une autre marque à la fin de la ſeconde Ligne, & l'on pourſuit comme ci-devant, juſqu'à ce que le tout ſoit fait.

J'aurai peu de choſes à dire ſur la maniere de tirer une Partition en Parties ſéparées ; car c'eſt l'opération la plus ſimple de l'Art, & il ſuffira d'y faire les obſervations ſuivantes : 1°. Il faut tellement comparer la longueur des morceaux à ce que peut contenir une page, qu'on ne ſoit jamais obligé de tourner ſur un même morceau dans les Parties Inſtrumentales, à moins qu'il n'y ait beaucoup de Meſures à compter, qui en laiſ-

ſent le temps. Cette regle oblige de commencer à la page *verſo* tous les morceaux qui rempliſſent plus d'une page ; & il n'y en a gueres qui en rempliſſent plus de deux. 2°. Les *Doux* & les *Forts* doivent être écrits avec la plus grande exactitude ſur toutes les Parties, même ceux où rentre & ceſſe le Chant, qui ne ſont pas pour l'ordinaire écrits ſur la Partition. 3°. On ne doit point couper une Meſure d'une ligne à l'autre ; mais tâcher qu'il y ait toujours une barre à la fin de chaque Portée. 4°. Toutes les lignes poſtiches qui excedent, en haut ou en bas, les cinq de la Portée, ne doivent point être continues, mais ſéparées à chaque Note, de peur que le Muſicien, venant à les confondre avec celles de la Portée, ne ſe trompe de Note & ne ſache plus où il eſt. Cette regle n'eſt pas moins néceſſaire dans les Partitions & n'eſt ſuivie par aucun *Copiſte* François. 5°. Les Parties de Hautbois qu'on tire ſur les Parties de Violon pour un grand Orcheſtre, ne doivent pas être exactement copiées comme elles ſont dans l'original : mais, outre l'étendue que cet Inſtrument a de moins que le Violon, outre les *Doux* qu'il ne peut faire de même, outre l'agilité qui lui manque ou qui lui va mal dans certaines viteſſes, la force du Haut-bois doit être ménagée pour marquer mieux les Notes principales, & donner plus d'accent à la Muſique. Si j'avois à juger du goût d'un Symphoniſte ſans l'entendre, je lui donnerois à tirer ſur la Partie de Violon, la Partie de Hautbois ; tout *Copiſte* doit ſavoir le faire. 6°. Quelquefois les Parties de Cors & de Trompettes ne ſont pas notées ſur le même Ton que le reſte de l'Air ; il faut les tranſporter au Ton ; ou bien, ſi on les copie telles qu'elles ſont, il faut écrire au haut le nom de la véritable Tonique : *Corni in D ſol re*, *Corni in E la fa*, &c. 7°. Il ne faut point bigarrer la Partie Quinte ou de Viola de la clef de Baſſe & de la ſienne, mais tranſpoſer à la clef de Viola tous les endroits où elle marche avec la Baſſe ; & il y a là-deſſus encore une autre attention à faire : c'eſt de ne jamais laiſſer monter la Viola au-deſſus des Parties de Violon ; de ſorte que, quand la Baſſe monte trop haut, il n'en faut pas prendre l'Octave, mais l'uniſſon ; afin que la Viole ne ſorte jamais du *Medium* qui lui convient. 8°. La Partie vocale ne ſe doit copier qu'en Partition avec la Baſſe, afin que le Chanteur ſe puiſſe accompagner lui-même, & n'ait

pas la peine ni de tenir ſa Partie à la main, ni de compter ſes Pauſes : dans les Duo ou Trio, chaque Partie de Chant doit contenir, outre la Baſſe, ſa contre-Partie ; & quand on copie un Récitatif obligé, il faut pour chaque Partie d'inſtrument ajouter la Partie du Chant à la ſienne, pour le guider au défaut de la Meſure. 9°. Enfin dans les Parties vocales, il faut avoir ſoin de lier ou détacher les Croches, afin que le Chanteur voie clairement celles qui appartiennent à chaque ſyllabe. Les Partitions qui ſortent des mains des Compoſiteurs ſont, ſur ce point, très équivoques ; & le Chanteur ne ſait, la plupart du temps, comment diſtribuer la Note ſur la parole. Le *Copiſte* verſé dans la Proſodie, & qui connoît également l'accent du diſcours & celui du Chant, détermine le partage des Notes, & prévient l'indéciſion du Chanteur. Les paroles doivent être écrites bien exactement ſous les Notes, & correctes quant aux accens & à l'orthographe : mais on n'y doit mettre ni points ni virgules, les répétitions fréquentes & irrégulieres rendant la ponctuation grammaticale impoſſible : c'eſt à la Muſique à ponctuer les paroles ; le *Copiſte* ne doit pas s'en mêler : car ce ſeroit ajouter des ſignes que le Compoſiteur s'eſt chargé de rendre inutiles.

Je m'arrête pour ne pas étendre à l'excès cet article : j'en ai dit trop pour tout *Copiſte* inſtruit qui a une bonne main & le goût de ſon métier ; je n'en dirois jamais aſſez pour les autres. J'ajouterai ſeulement un mot en finiſſant : il y a bien des intermédiaires entre ce que le Compoſiteur imagine & ce qu'entendent les Auditeurs. C'eſt au *Copiſte* de rapprocher ces deux termes le plus qu'il eſt poſſible, d'indiquer avec clarté tout ce qu'on doit faire pour que la Muſique exécutée rende exactement à l'oreille du Compoſiteur ce qui s'eſt peint dans ſa tête en la compoſant.

CORDE SONORE. Toute Corde tendue dont on peut tirer du Son. De peur de m'égarer dans cet article, j'y tranſcrirai en partie celui de M. d'Alembert, & n'y ajouterai du mien que ce qui lui donne un rapport plus immédiat au Son & à la Muſique.

» Si une *Corde* tendue eſt frappée en quelqu'un de ſes points par une puiſſance quelconque, elle s'éloignera juſqu'à une certaine diſtance de la ſituation qu'elle avoit étant en repos, reviendra enſuite & fera des vibrations en vertu de l'élaſticité que ſa tenſion lui

donne, comme en fait un pendule qu'on tire de ſon à-plomb. Que ſi, de plus, la matiere de cette *Corde* eſt elle-même aſſez élaſtique ou aſſez homogène pour que le même mouvement ſe communique à toutes ſes parties, en frémiſſant elle rendra du Son, & ſa réſonnance accompagnera toujours ſes vibrations. Les Géometres ont trouvé les loix de ces vibrations, & les Muſiciens celles des Sons qui en réſultent. «

» On ſavoit depuis long-temps, par l'expérience & par des raiſonnemens aſſez vagues, que, toutes choſes d'ailleurs égales, plus une *Corde* étoit tendue, plus ſes vibrations étoient promptes ; qu'à tenſion égale les *Cordes* faiſoient leurs vibrations plus ou moins promptement en même raiſon qu'elles étoient moins ou plus longues ; c'eſt-à-dire, que la raiſon des longueurs étoit toujours inverſe de celle du nombre des vibrations. M. Taylor, célebre Géometre Anglois, eſt le premier qui ait démontré les loix des vibrations des *Cordes* avec quelque exactitude, dans ſon ſavant ouvrage intitulé : *Methodus incrementorum directa & inverſa*, 1715 ; & ces mêmes loix ont été démontrées encore depuis par M. Jean Bernouilli, dans le ſecond tome des *Mémoires de l'Académie Impériale de Pétersbourg* «.

De la formule qui réſulte de ces loix, & qu'on peut trouver dans l'Encyclopédie, Article *Corde*, je tire les trois Corollaires ſuivans qui ſervent de principes à la théorie de la Muſique.

I. Si deux *Cordes* de même matiere ſont égales en longueur & en groſſeur, les nombres de leurs vibrations en temps égaux ſeront comme les racines des nombres qui expriment le rapport des tenſions des *Cordes*.

II. Si les tenſions & les longueurs ſont égales, les nombres des vibrations en temps égaux ſeront en raiſon inverſe de la groſſeur ou du diametre des *Cordes*.

III. Si les tenſions & les groſſeurs ſont égales, les nombres des vibrations en temps égaux ſeront en raiſon inverſe des longueurs.

Pour l'intelligence de ces Théoremes, je crois devoir avertir que la tenſion des *Cordes* ne ſe repréſente pas par les poids tendans, mais par les racines de ces mêmes poids ; ainſi les vibrations étant entr'elles comme les racines quarrées des tenſions, les poids tendans ſont entr'eux comme les cubes des vibrations, *&c.*

Des loix des vibrations des *Cordes* ſe déduiſent celles des Sons qui réſultent de ces mêmes vibrations dans la

Corde ſonore. Plus une *Corde* fait de vibrations dans un temps donné, plus le Son qu'elle rend eſt aigu; moins elle fait de vibrations, plus le Son eſt grave: en ſorte que, les Sons ſuivant entr'eux les rapports des vibrations, leurs Intervalles s'expriment par les mêmes rapports; ce qui ſoumet toute la Muſique au calcul.

On voit par les Théoremes précédens qu'il y a trois moyens de changer le Son d'une *Corde*; ſavoir, en changeant le diametre, c'eſt-à-dire, la groſſeur de la *Corde*, ou ſa longueur, ou ſa tenſion. Ce que ces altérations produiſent ſucceſſivement ſur une même *Corde*, on peut le produire à la fois ſur diverſes *Cordes*, en leur donnant différens degrés de groſſeur, de longueur ou de tenſion. Cette méthode combinée eſt celle qu'on met en uſage dans la fabrique, l'Accord & le jeu du Clavecin, du Violon, de la Baſſe, de la Guitarre & autres pareils Inſtrumens, compoſés de *Cordes* de différentes groſſeurs & différemment tendues, leſquelles ont par conſéquent des Sons différens. De plus, dans les uns, comme le Clavecin, ces *Cordes* ont différentes longueurs fixes par leſquelles les Sons ſe varient encore; & dans les autres, comme le Violon, les *Cordes*, quoiqu'égales en longueur fixe, ſe raccourciſſent ou s'alongent à volonté ſous les doigts du Joueur, & ces doigts avancés ou reculés ſur le manche, font alors la fonction de chevalets mobiles qui donnent à la *Corde* ébranlée par l'archet, autant de Sons divers que de diverſes longueurs. A l'égard des rapports des Sons & de leurs Intervalles, relativement aux longueurs des *Cordes* & à leurs vibrations, voyez SON, INTERVALLE, CONSONNANCE.

La *Corde ſonore*, outre le Son principal qui réſulte de toute ſa longueur, rend d'autres Sons acceſſoires moins ſenſibles; & ces Sons ſemblent prouver que cette *Corde* ne vibre pas ſeulement dans toute ſa longueur, mais fait vibrer auſſi ſes aliquotes, chacune en particulier, ſelon la loi de leurs dimenſions. A quoi je dois ajouter que cette propriété, qui ſert ou doit ſervir de fondement à toute l'Harmonie, & que pluſieurs attribuent, non à la *Corde ſonore*, mais à l'air frappé du Son, n'eſt pas particuliere aux *Cordes* ſeulement, mais ſe trouve dans tous les Corps ſonores. (Voyez CORPS SONORE, HARMONIQUE.)

Une autre propriété non moins ſurprenante de la *Corde ſonore*, & qui tient à la précédente, eſt que ſi le

chevalet qui la diviſe n'appuie que légérement & laiſſe un peu de communication aux vibrations d'une partie à l'autre, alors au lieu du Son total de chaque Partie ou de l'une des deux, on n'entendra que le Son de la plus grande aliquote commune aux deux Parties. [Voyez SONS HARMONIQUES.]

Le mot de *Corde* ſe prend figurément en Compoſition pour les Sons fondamentaux du Mode, & l'on appelle ſouvent *Cordes d'Harmonie* les Notes de Baſſe qui, à la faveur de certaines Diſſonances, prolongent la phraſe, varient & entrelacent la Modulation.

CORDE-A-JOUR ou CORDE-A-VIDE. (Voyez VIDE.)

CORDES MOBILES. [Voyez MOBILE.]

CORDES STABLES. (Voyez STABLE.)

CORPS-DE-VOIX, *ſ. m.* Les Voix ont divers degrés de force ainſi que d'étendue. Le nombre de ces degrés que chacune embraſſe, porte le nom de *Corps-de-Voix*, quand il s'agit de force; & de *Volume*, quand il s'agit d'étendue. (Voyez VOLUME.) Ainſi, de deux Voix ſemblables, formant le même Son, celle qui remplit le mieux l'oreille & ſe fait entendre de plus loin, eſt dite avoir plus de *Corps*. En Italie, les premieres qualités qu'on recherche dans les Voix, ſont la juſteſſe & la flexibilité : mais en France on exige ſurtout un bon *Corps-de-Voix*.

CORPS SONORE, *ſ. m.* On appelle ainſi tout *Corps* qui rend ou peut rendre immédiatement du Son. Il ne ſuit pas de cette définition que tout Inſtrument de Muſique ſoit un *Corps ſonore* : on ne doit donner ce nom qu'à la partie de l'Inſtrument qui ſonne elle-même, & ſans laquelle il n'y auroit point de Son. Ainſi dans un Violoncelle ou dans un Violon chaque Corde eſt un *Corps ſonore*, mais la caiſſe de l'Inſtrument, qui ne fait que répercuter & réfléchir le Son, n'eſt point le *Corps ſonore* & n'en fait point partie. On doit avoir cet article préſent à l'eſprit toutes les fois qu'il ſera parlé du *Corps ſonore* dans cet ouvrage.

CORYPHÉE, *ſ. m.* Celui qui conduiſoit le Chœur dans les Spectacles des Grecs, & battoit la Meſure dans eur Muſique. [Voyez BATTRE LA MESURE.)

COULÉ, *Participe pris ſubſtantivement*.. Le *Coulé* ſe fait lorſqu'au lieu de marquer en chantant chaque Note d'un coup de goſier, ou d'un coup d'archet ſur les Inſtrumens à corde, ou d'un coup de Langue ſur les

Inſtrumens à vent, on paſſe deux ou pluſieurs Notes ſous la même articulation en prolongeant la même inſpiration, ou en continuant de tirer ou de pouſſer le même coup d'archet ſur toutes les Notes couvertes d'un *Coulé*. Il y a des Inſtrumens, tels que le Clavecin, le Tympanon, &c. ſur leſquels le *Coulé* paroît preſque impoſſible à pratiquer; & cependant on vient à bout de l'y faire ſentir par un toucher doux & lié, très-difficile à décrire, & que l'Ecolier apprend plus aiſément de l'exemple du maître que de ſes diſcours. Le *Coulé* ſe marque par une Liaiſon qui couvre toutes les Notes qu'il doit embraſſer.

COUPER, *v. a.* On coupe une Note lorſqu'au lieu de la ſoutenir durant toute ſa valeur, on ſe contente de la frapper au moment qu'elle commence, paſſant en ſilence le reſte de ſa durée. Ce mot ne s'emploie que pour les Notes qui ont une certaine longueur; on ſe ſert du mot *Détacher* pour celles qui paſſent plus vîte.

COUPLET. Nom qu'on donne dans les Vaudevilles & autres Chanſons à cette partie du Poëme qu'on appelle *Strophe* dans les Odes. Comme tous les *Couplets* ſont compoſés ſur la même meſure de vers, on les chante auſſi ſur le même air; ce qui fait eſtropier ſouvent l'Accent & la Proſodie, parce que deux vers François n'en ſont pas moins dans la même meſure, quoique les longues & breves n'y ſoient pas dans les mêmes endroits.

COUPLETS, ſe dit auſſi des Doubles & Variations qu'on fait ſur un même Air, en le reprenant pluſieurs fois avec de nouveaux changemens; mais toujours ſans défigurer le fond de l'Air, comme dans les Folies d'Eſpagne & dans de vieilles Chaconnes. Chaque fois qu'on reprend ainſi l'Air en le variant différemment, on fait un nouveau *Couplet*. (Voyez VARIATIONS.)

COURANTE, *ſ. f.* Air propre à une eſpece de Danſe ainſi nommée à cauſe des allées & des venues dont elle eſt remplie plus qu'aucune autre. Cet Air eſt ordinairement d'une Meſure à trois Temps graves, & ſe note en Triple de Blanches avec deux Repriſes. Il n'eſt plus en uſage, non plus que la Danſe, dont il porte le nom.

COURONNE, *ſ. f.* Eſpece de C renverſé avec un point dans le milieu, qui ſe fait ainſi :

Quand la *Couronne*, qu'on appelle auſſi *Point de repos*, eſt à la fois dans toutes les Parties ſur la Note

correſpondante, c'eſt le ſigne d'un repos général : on doit y ſuſpendre la Meſure, & ſouvent même on peut finir par cette Note. Ordinairement la Partie principale y fait, à ſa volonté, quelque paſſage, que les Italiens appellent *Cadenza*, pendant que toutes les autres prolongent & ſoutiennent le Son qui leur eſt marqué, ou même s'arrêtent tout-à-fait. Mais ſi la *Couronne* eſt ſur la Note finale d'une ſeule Partie, alors on l'appelle en François *Point d'Orgue*, & elle marque qu'il faut continuer le Son de cette Note, juſqu'à ce que les autres Parties arrivent à leur concluſion naturelle. On s'en ſert auſſi dans les Canons pour marquer l'endroit où toutes les Parties peuvent s'arrêter quand on veut finir. (Voyez REPOS, CANON, POINT D'ORGUE.)

CRIER. C'eſt forcer tellement la voix en chantant, que les Sons n'en ſoient plus appréciables, & reſſemblent plus à des cris qu'à du Chant. La Muſique Françoiſe veut être *criée* ; c'eſt en cela que conſiſte ſa plus grande expreſſion.

CROCHE, *ſ. f.* Note de Muſique qui ne vaut en durée que le quart d'une Blanche ou la moitié d'une Noire. Il faut, par conſéquent, huit *Croches* pour une Ronde ou pour une Meſure à quatre Temps. [Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.]

On peut voir [*Pl.* D. *Fig.* 9.] comment ſe fait la *Croche*, ſoit ſeule ou chantée ſeule ſur une ſyllabe, ſoit liée avec d'autres *croches*, quand on en paſſe pluſieurs dans un même temps en jouant, ou ſur une même ſyllabe en chantant. Elles ſe lient ordinairement de quatre en quatre dans les Meſures à quatre Temps & à deux ; de trois en trois dans la Meſure à ſix-huit, ſelon la diviſion des Temps ; & de ſix en ſix dans la Meſure à trois Temps, ſelon la diviſion des Meſures.

Le nom de *croche* a été donné à cette eſpece de Note, à cauſe de l'eſpece de Crochet qui la diſtingue.

CROCHET. Signe d'abréviation dans la Note. C'eſt un petit trait en travers, ſur la queue d'une Blanche ou d'une Noire, pour marquer ſa diviſion en Croches, gagner de la place & prévenir la confuſion. Le *crochet* déſigne par conſéquent quatre Croches au lieu d'une Blanche, ou deux au lieu d'une Noire, comme on voit Planche D. à l'exemple A. de la Fig. 10, où les trois Portées accolées ſignifient exactement la même choſe. La Ronde n'ayant point de queue, ne peut par-

ter de *crochet* ; mais on peut cependant faire auſſi huit Croches par abréviation, en la diviſant en deux Blanches ou quatre Noires, auxquelles on ajoute des *crochets*. Le Copiſte doit ſoigneuſement diſtinguer la figure du *crochet*, qui n'eſt qu'une abréviation de celle de la Croche, qui marque une valeur réelle.

CROME, *ſ. f.* Ce pluriel Italien ſignifie *croches*. Quand ce mot ſe trouve écrit ſous des Notes noires, blanches ou rondes, il ſignifie la même choſe que ſignifieroit le Crochet, & marque qu'il faut diviſer chaque Note en Croches, ſelon ſa valeur. (Voyez CROCHET.)

CROQUE-NOTE ou CROQUE-SOL, *ſ. m.* Nom qu'on donne par dériſion à ces Muſiciens ineptes, qui, verſés dans la combinaiſon des Notes, & en état de rendre à livre ouvert les Compoſitions les plus difficiles, exécutent au ſurplus ſans ſentiment, ſans expreſſion, ſans goût. Un *croque-ſol* rendant plutôt les Sons que les phraſes, lit la Muſique la plus énergique ſans y rien comprendre, comme un maître d'école pourroit lire un chef-d'œuvre d'éloquence, écrit avec les caracteres de ſa langue, dans une langue qu'il n'entendroit pas.

D

D. Cette lettre ſignifie la même choſe dans la Muſique Françoiſe que *P.* dans l'Italienne ; c'eſt-à-dire, *Doux*. Les Italiens l'emploient auſſi quelquefois de même pour le mot *Dolce*, & ce mot *Dolce* n'eſt pas ſeulement oppoſé à *Fort*, mais à *Rude*.

D. C. [Voyez DA CAPO.]

D *la re*, D *ſol re*, ou ſimplement D. Deuxieme Note de la Gamme naturelle ou Diatonique, laquelle s'appelle autrement *Re*. [Voyez GAMME.)

DA CAPO. Ces deux mots Italiens ſe trouvent fréquemment écrits à la fin des Airs en Rondeau, quelquefois tout au long, & ſouvent en abrégé par ces deux lettres, D. C. Ils marquent qu'ayant fini la ſeconde partie de l'Air, il en faut reprendre le commencement juſqu'au Point final. Quelquefois il ne faut pas reprendre tout-à-fait au commencement, mais à un lieu marqué d'un Renvoi. Alors, au lieu de ces mots : *da capo*, on trouve écrits ceux-ci : *al ſegno*.

DACTYLIQUE, *adj*. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Muſique, à cette eſpece de Rhythme dont la Meſure ſe partageoit en deux Temps égaux. [Voyez RHYTHME.]

On appelloit auſſi *Dactylique* une ſorte de Nome où ce Rhythme étoit fréquemment employé, tel que le Nome Harmathias & le Nome Orthien.

Julius Pollux révoque en doute ſi le *Dactylique* étoit une ſorte d'Inſtrument, ou une forme de chant ; doute qui ſe confirme par ce qu'en dit Ariſtide Quintilien, dans ſon ſecond Livre, & qu'on ne peut réſoudre qu'en ſuppoſant que le mot *Dactylique* ſignifioit à la fois un Inſtrument & un Air, comme parmi nous les mots *Muſette* & *Tambourin*.

DÉBIT, *ſ. m.* Récitation précipitée. Voyez l'article ſuivant.

DÉBITER, *v. a. pris en ſens neutre.* C'eſt preſſer à deſſein le Mouvement du chant, & le rendre d'une maniere approchant de la rapidité de la parole ; ſens qui n'a lieu, non plus que le mot, que dans la Muſique Françoiſe. On défigure toujours les Airs en les *Débitant*, parce que la Mélodie, l'Expreſſion, la Grace y

dépendent toujours de la préciſion du Mouvement, & que preſſer le Mouvement, c'eſt le détruire. On défigure encore le Récitatif François en le *Débitant*, parce qu'alors il en devient plus rude, & fait mieux ſentir l'oppoſition choquante qu'il y a parmi nous entre l'Accent Muſical & celui du Diſcours. A l'égard du Récitatif Italien, qui n'eſt qu'un parler harmonieux, vouloir le *Débiter*, ce ſeroit vouloir parler plus vîte que la parole, & par conſéquent bredouiller : de ſorte qu'en quelque ſens que ce ſoit, le mot *Débit* ne ſignifie qu'une choſe barbare, qui doit être proſcrite de la Muſique.

DÉCAMÉRIDE, *ſ. f.* C'eſt le nom de l'un des Elémens du Syſtême de M. Sauveur, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1701, Pour former un ſyſtême général qui fourniſſe le meilleur Tempérament, & qu'on puiſſe ajuſter à tous les ſyſtêmes, cet Auteur après avoir diviſé l'Octave en 43 parties, qu'il appelle *Mérides*, & ſubdiviſé chaque Méride en 7 parties, qu'il appelle *Eptamérides*, diviſe encore chaque *Eptaméride* en 10 autres parties auxquelles il donne le nom de *Décamérides*. L'Octave ſe trouve ainſi diviſée en 3010 parties égales, par leſquelles on peut exprimer, ſans erreur ſenſible, les rapports de tous les Intervalles de la Muſique.

Ce mot eſt formé de δέκα, & de μέρις, *partie*.

DÉCHANT ou DISCANT, *ſ. m.* Terme ancien, par lequel on déſignoit ce qu'on a depuis appellé Contre-point. [Voyez CONTRE-POINT.]

DECLAMATION, *ſ. f.* C'eſt, en Muſique, l'art de rendre, par les inflexions & le nombre de la Mélodie, l'Accent grammatical & l'Accent oratoire. (Voyez ACCENT, RÉCITATIF.)

DÉDUCTION, *ſ. f.* Suite de Notes montant diatoniquement ou par degrés conjoints. Ce terme n'eſt gueres en uſage que dans le Plain-Chant.

DEGRÉ, *ſ. m.* Différence de poſition ou d'élévation qui ſe trouve entre deux Notes placées dans une même portée. Sur la même Ligne ou dans le même eſpace, elles ſont au même *Degré* ; elles y ſeroient encore quand même l'une des deux ſeroit hauſſée d'un ſemi-Ton par un Dièſe ou par un Bémol. Au contraire, elles pourroient être à l'uniſſon, quoique poſées ſur différens *Degrés* ; comme l'*ut* Bémol & le *ſi* naturel ; le *fa* Dièſe, & le *ſol* Bémol, &c.

Si deux Notes ſe ſuivent diatoniquement, de ſorte que l'une étant ſur une Ligne, l'autre ſoit dans l'eſpace voiſin, l'Intervalle eſt d'un *Degré*; de deux, ſi elles ſont à la Tierce; de trois, ſi elles ſont à la Quarte; de ſept, ſi elles ſont à l'Octave, *&c.*

Ainſi, en ôtant 1 du nombre exprimé par le nom de l'Intervalle, on a toujours le nombre des *Degrés* diatoniques qui ſéparent les deux Notes.

Ces *Degrés* diatoniques ou ſimplement *Degrés*, ſont encore appellés *Degrés conjoints*, par oppoſition aux *Degrés disjoints*, qui ſont compoſés de pluſieurs *Degrés conjoints*. Par exemple, l'Intervalle de Seconde eſt un *Degré* conjoint; mais celui de Tierce eſt un *Degré* disjoint, compoſé de deux *Degrés* conjoints, & ainſi des autres. (Voyez CONJOINT, DISJOINT, INTERVALLE.)

DÉMANCHER, *v. n.* C'eſt ſur les Inſtrumens à manche, tels que le Violoncelle, le Violon, *&c.* ôter la main gauche de ſa poſition naturelle pour l'avancer ſur une poſition plus haute ou plus à l'aigu. (Voyez POSITION.] Le Compoſiteur doit connoître l'étendue qu'a l'Inſtrument ſans *Démancher*, afin que, quand il paſſe cette étendue & qu'il *Démanche*, cela ſe faſſe d'une maniere praticable.

DEMI-JEU, A-DEMI-JEU, ou ſimplement A DEMI. Terme de Muſique inſtrumentale qui répond à l'Italien, *Sotto voce*, ou *Mezza voce*, ou *Mezzo forte*, & qui indique une maniere de jouer qui tienne le milieu entre le *Fort* & le *Doux*.

DEMI-MESURE, *ſ. f.* Eſpace de temps qui dure la moitié d'une Meſure. Il n'y a proprement de *Demi-Meſures* que dans les Meſures dont les Temps ſont en nombre pair : car dans la Meſure à trois Temps, la premiere *Demi-Meſure* commence avec le Temps fort, & la ſeconde à contre-temps : ce qui les rend inégales.

DEMI-PAUSE, *ſ. f.* Caractere de Muſique qui ſe fait comme il eſt marqué dans la *Fig.* 9 de la *Pl.* D, & qui marque un ſilence dont la durée doit être égale à celle d'une Demi-Meſure à quatre Temps, ou d'une Blanche. Comme il y a des Meſures de différentes valeurs, & que celle de la *Demi-Pauſe* ne varie point, elle n'équivaut à la moitié d'une Meſure, que quand la Meſure entiere vaut une Ronde, à la différence de la Pauſe entiere qui vaut toujours exactement une

une Meſure grande ou petite. [Voyez PAUSE.]

DEMI-SOUPIR. Caractere de Muſique qui ſe fait comme il eſt marqué dans la *Fig.* 9 de la *Pl.* D, & qui marque un ſilence dont la durée eſt égale à celle d'une Croche ou de la moitié d'un Soupir. [Voyez SOUPIR.]

DEMI-TEMPS. Valeur qui dure exactement la moitié d'un Temps. Il faut appliquer au *Demi-Temps*, par rapport au Temps, ce que j'ai dit ci-devant de la Demi-Meſure par rapport à la Meſure.

DEMI-TON. Intervalle de Muſique, valant à-peu-près la moitié d'un Ton, & qu'on appelle plus communément *Semi-Ton*. [Voyez SEMI TON.]

DESCENDRE, *v. n.* C'eſt baiſſer la voix, *vocem remittere*; c'eſt faire ſuccéder les Sons de l'aigu au grave, ou du haut au bas. Cela ſe préſente à l'œil par notre maniere de Noter.

DESSEIN, *ſ. m.* C'eſt l'invention & la conduite du ſujet, la diſpoſition de chaque Partie, & l'ordonnance générale du tout.

Ce n'eſt pas aſſez de faire de beaux Chants & une bonne Harmonie; il faut lier tout cela par un ſujet principal, auquel ſe rapportent toutes les parties de l'ouvrage, & par lequel il ſoit *un*. Cette unité doit régner dans le Chant, dans le Mouvement, dans le Caractere, dans l'Harmonie, dans la Modulation. Il faut que tout cela ſe rapporte à une idée commune qui le réuniſſe. La difficulté eſt d'aſſocier ces préceptes avec une élégante variété, ſans laquelle tout devient ennuyeux. Sans doute le Muſicien, auſſi-bien que le Poëte & le Peintre, peut tout oſer en faveur de cette variété charmante, pourvu que, ſous prétexte de contraſter, on ne nous donne pas pour des ouvrages bien deſſinés, des Muſiques toutes hachées, compoſées de petits morceaux étranglés, & de caracteres ſi oppoſés, que l'aſſemblage en faſſe un tout monſtrueux.

Non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

C'eſt donc dans une diſtribution bien entendue, dans une juſte proportion entre toutes les parties, que conſiſte la perfection du *Deſſein* : & c'eſt ſurtout en ce point que l'immortel Pergoleſe a montré ſon jugement,

ſon goût, & a laiſſé ſi loin derriere lui tous ſes rivaux. Son *Stabat Mater*, ſon *Orfeo*, ſa *Serva Padrona*, ſont, dans trois genres différens, trois chef-d'œuvres de *Deſſein* également parfaits.

Cette idée du *Deſſein* général d'un ouvrage, s'applique auſſi en particulier à chaque morceau qui le compoſe. Ainſi l'on deſſine un Air, un Duo, un Chœur, &c. Pour cela, après avoir imaginé ſon ſujet, on le diſtribue, ſelon les regles d'une bonne Modulation, dans toutes les Parties où il doit être entendu, avec une telle proportion qu'il ne s'efface point de l'eſprit des Auditeurs, & qu'il ne ſe repréſente pourtant jamais à leur oreille qu'avec les graces de la nouveauté. C'eſt une faute de *Deſſein* de laiſſer oublier ſon ſujet; c'en eſt une plus grande de le pourſuivre juſqu'à l'ennui.

DESSINER, *v. a.* Faire le Deſſein d'une Piece ou d'un morceau de Muſique. (Voyez DESSEIN.) *Ce Compoſiteur* Deſſine *bien ſes ouvrages. Voilà un Chœur fort mal* Deſſiné.

DESSUS, *ſ. m.* La plus aigüe des Parties de la Muſique, celle qui regne au-deſſus de toutes les autres. C'eſt dans ce ſens qu'on dit dans la Muſique inſtrumentale, *Deſſus* de Violon, *Deſſus* de Flûte ou de Hautbois, & en général *Deſſus* de Symphonie.

Dans la Muſique vocale, le *Deſſus* s'exécute par des voix de femmes, d'enfans, & encore par des *caſtrati* dont la voix, par des rapports difficiles à concevoir, gagne une Octave en haut, & en perd une en bas, au moyen de cette mutilation.

Le *Deſſus* ſe diviſe ordinairement en premier & ſecond, & quelquefois même en trois. La Partie vocale qui exécute le ſecond *Deſſus*, s'appelle *Bas-Deſſus*, & l'on fait auſſi des récits à voix ſeule pour cette partie. Un beau *Bas-Deſſus* plein & ſonore, n'eſt pas moins eſtimé en Italie que les Voix claires & aigües; mais on n'en fait aucun cas en France. Cependant par un caprice de la mode, j'ai vu fort applaudir, à l'Opéra de Paris, une Mlle. Gondré, qui en effet avoit un fort beau *Bas-Deſſus*.

DÉTACHÉ, *partic. pris ſubſtantivement.* Genre d'exécution par lequel, au lieu de ſoutenir les Notes durant toute leur valeur, on les ſépare par des ſilences pris ſur cette même valeur. Le *Détaché* tout-à-fait bref & ſec, ſe marque ſur les Notes par des points alongés.

DÉTONNER, *v. n.* C'eſt ſortir de l'Intonation; c'eſt altérer mal-à-propos la juſteſſe des Intervalles,

& par conſéquent chanter faux. Il y a des Muſiciens dont l'oreille eſt ſi juſte, qu'ils ne *détonnent* jamais ; mais ceux-là ſont rares. Beaucoup d'autres ne *détonnent* point par une raiſon contraire ; car, pour ſortir du Ton, il faudroit y être entré. Chanter ſans Clavecin, crier, forcer ſa voix en haut ou en bas, & avoir plus d'égard au volume qu'à la juſteſſe, ſont des moyens preſque sûrs de ſe gâter l'oreille, & de *Détonner*.

DIACOMMATIQUE, *adj.* Nom donné par M. Serre à une eſpece de quatrieme Genre, qui conſiſte en certaines Tranſitions harmoniques, par leſquelles la même Note reſtant en apparence ſur le même Degré, monte ou deſcend d'un Comma, en paſſant d'un Accord à un autre, avec lequel elle paroît faire liaiſon.

Par exemple, ſur ce paſſage de la Baſſe $\overset{32}{fa}\ \overset{27}{re}$ dans le Mode majeur d'*ut*, le *la*, Tierce majeure de la premiere Note, reſte pour devenir Quinte de $\underset{80}{re}$, or la Quinte juſte de $\underset{27}{re}$ ou de $\underset{54}{re}$ n'eſt pas $\underset{80}{la}$, mais $\underset{81}{la}$: ainſi le Muſicien qui entonne le *la* doit naturellement lui donner les deux Intonations conſécutives $\underset{80}{la}\ \underset{81}{la}$, leſquelles different d'un Comma.

De même dans la Folie d'Eſpagne, au troiſieme Temps de la troiſieme Meſure, on peut y concevoir que la Tonique $\underset{80}{re}$ monte d'un Comma pour former la ſeconde $\underset{81}{re}$ du Mode majeur d'*ut*, lequel ſe déclare dans la Meſure ſuivante, & ſe trouve ainſi ſubitement amené dans ce paralogiſme Muſical, par ce Double-emploi du *re*.

Lors encore que, pour paſſer bruſquement du Mode mineur de *la* en celui d'*ut* majeur, on change l'Accord de Septieme diminuée *ſol* Dièſe, *ſi*, *re*, *fa*, en Accord de ſimple Septieme *ſol ſi*, *re*, *fa*, le Mouvement chromatique du *ſol* Dièſe au *ſol* naturel eſt bien le plus ſenſible, mais il n'eſt pas le ſeul ; le *re* monte auſſi d'un Mouvement diacommatique de $\underset{80}{re}$ à $\underset{81}{re}$; quoique la Note ſe ſuppoſe permanent ſur le même Degré.

On trouvera quantité d'exemples de ce Genre *Dia-*

commatique, particuliérement lorſque la Modulation paſſe ſubitement du Majeur au Mineur, ou du Mineur au Majeur. C'eſt, ſurtout dans l'Adagio, ajoute M. Serre, que les grands Maîtres, quoique guidés uniquement par le ſentiment, font uſage de ce genre de Tranſitions, ſi propre à donner à la Modulation une apparence d'indéciſion, dont l'oreille & le ſentiment éprouvent ſouvent des effets qui ne ſont point équivoques.

DIACOUSTIQUE, *ſ. f.* C'eſt la recherche des propriétés du Son réfracté en paſſant à travers différens milieux; c'eſt-à-dire, d'un plus denſe dans un plus rare, & au contraire. Comme les rayons viſuels ſe dirigent plus aiſément que les Sons par des Lignes ſur certains points, auſſi les expériencés de la *Diacouſtique* ſont-elles infiniment plus difficiles que celles de la Dioptrique. (Voyez SON.)

Ce mot eſt formé du Grec διὰ, *par*, & d'ἀκούω *j'entends*.

DIAGRAMME, *ſ. m.* C'étoit, dans la Muſique ancienne, la Table ou le modèle qui préſentoit à l'œil l'étendue générale de tous les Sons d'un ſyſtême, ou ce que nous appellons aujourd'hui *Echelle*, *Gamme*, *Clavier*. Voyez ces mots.

DIALOGUE, *ſ. m.* Compoſition à deux voix ou deux Inſtrumens qui ſe répondent l'un à l'autre, & qui ſouvent ſe réuniſſent. La plupart des Scenes d'Opéra ſont, en ce ſens, des *Dialogues*; & les *Duo* Italiens en ſont toujours : mais ce mot s'applique plus préciſément à l'Orgue; c'eſt ſur cet Inſtrument qu'un Organiſte joue des *Dialogues*, en ſe répondant avec différens jeux, ou ſur différens Claviers.

DIAPASON, *ſ. m.* Terme de l'ancienne Muſique, par lequel les Grecs exprimoient l'Intervalle ou la Conſonnance de l'Octave. (Voyez OCTAVE.)

Les Facteurs d'Inſtrumens de Muſique nomment aujourd'hui *Diapaſons* certaines Tables où ſont marquées les Meſures de ces Inſtrumens & de toutes leurs parties.

On appelle encore *Diapaſon* l'étendue convenable à une Voix ou à un Inſtrument. Ainſi, quand une Voix ſe force, on dit qu'elle ſort du *Diapaſon* : & l'on dit la même choſe d'un Inſtrument dont les cordes ſont trop lâches ou trop tendues, qui ne rend que peu de Son, ou qui rend un Son déſagréable, parce que le Ton en eſt trop haut ou trop bas.

Ce mot eſt formé de *διὰ*, *par*, & *πᾶσον*, *toutes*; parce que l'Octave embraſſe toutes les Notes du ſyſtême parfait.

DIAPENTE, *ſ. f.* Nom donné par les Grecs à l'Intervalle que nous appellons Quinte, & qui eſt la ſeconde des Conſonnances. [Voyez CONSONNANCE, INTERVALLE, QUINTE.)

Ce mot eſt formé de *διὰ*, *par*, & de *πέντε*, *cinq*, parce qu'en parcourant cet Intervalle diatoniquement on prononce cinq différens Sons.

DIAPENTER, en *latin* DIAPENTISSARE, *v. n.* Mot barbare employé par Muris & par nos anciens Muſiciens. (Voyez QUINTER.)

DIAPHONIE, *ſ. f.* Nom donné par les Grecs à tout Intervalle ou Accord diſſonant, parce que les deux Sons ſe choquant mutuellement, ſe diviſent, pour ainſi dire, & font ſentir déſagréablement leur différence. Gui Arétin donne auſſi le nom de *Diaphonie* à ce qu'on a depuis appellé *Diſcant*, à cauſe des deux Parties qu'on y diſtingue.

DIAPTOSE, Intercidence, ou petite Chûte, *ſ. f.* C'eſt dans le Plain-Chant une ſorte de Périélèſe, ou de paſſage qui ſe fait ſur la derniere Note d'un Chant, ordinairement après un grand Intervalle en montant. Alors, pour aſſurer la juſteſſe de cette finale, on la marque deux fois en ſéparant cette répétition par une troiſieme Note que l'on baiſſe d'un Degré en maniere de Note ſenſible, comme *ut ſi ut* ou *mi re mi*.

DIASCHISMA, *ſ. m.* C'eſt, dans la Muſique ancienne, un Intervalle faiſant la moitié du ſemi-Ton mineur. Le rappport en eſt de 24 à $\sqrt[2]{600}$, & par conſéquent irrationel.

DIASTEME, *ſ. m.* Ce mot, dans la Muſique ancienne, ſignifie proprement *Intervalle*, & c'eſt le nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle ſimple, par oppoſition à l'Intervalle compoſé qu'ils appelloient *Syſtême*. [Voyez INTERVALLE, SYSTÊME.]

DIATESSARON. Nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle que nous appellons *Quarte*, & qui eſt la troiſieme des Conſonnances. [Voyez CONSONNANCE, INTERVALLE, QUARTE.]

Ce mot eſt compoſé de *διὰ*, *par*, & du génitif de *τέσσαρες*, *quatre*; parce qu'en parcourant diatoniquement cet Intervalle on prononce quatre différens Sons.

DIATESSERONER, *en latin* DIATESSERONARE, *v. n.* Mot barbare employée par Muris & par nos anciens Muſiciens. (Voyez QUARTER.)

DIATONIQUE, *adj.* Le Genre *Diatonique* eſt celui des trois qui procede par Tons & ſemi-Tons majeurs, ſelon la diviſion naturelle de la Gamme ; c'eſt-à-dire, celui dont le moindre Intervalle eſt d'un Degré conjoint : ce qui n'empêche pas que les Parties ne puiſſent procéder par de plus grands Intervalles, pourvu qu'ils ſoient tous pris ſur des Degrés *Diatoniques.*

Ce mot vient du Grec διά, *par*, & de τόνος, *Ton* ; c'eſt-à-dire, paſſant d'un Ton à un autre.

Le Genre *Diatonique* des Grecs réſultoit de l'une des trois regles principales qu'ils avoient établies pour l'Accord des Tétracordes. Ce Genre ſe diviſoit en pluſieurs eſpeces, ſelon les divers rapports dans leſquels ſe pouvoit diviſer l'Intervalle qui le déterminoit ; car cet Intervalle ne pouvoit ſe reſſerrer au-delà d'un certain point ſans changer de Genre. Ces diverſes eſpeces du même Genre ſont appellées χροας, *couleurs*, par Ptolomée qui en diſtingue ſix ; mais la ſeule en uſage dans la pratique étoit celle qu'il appelle *Diatonique-Ditonique*, dont le Tétracorde étoit compoſé d'un ſemi-Ton foible & de deux Tons majeurs. Ariſtoxène diviſe ce même Genre en deux eſpeces ſeulement ; ſavoir, le *Diatonique tendre* ou *mol*, & le *Syntonique* ou *dur*. Ce dernier revient au *Diatonique* de Ptolomée. Voyez les rapports de l'un & de l'autre, *Pl.* M. *Fig.* 5.

Le Genre *Diatonique* moderne réſulte de la marche conſonnante de la Baſſe ſur les Cordes d'un même Mode, comme on peut le voir par la *Figure* 7. de la *Planche* K. Les rapports en ont été fixés par l'uſage des mêmes Cordes en divers Tons : de ſorte que, ſi l'Harmonie a d'abord engendré l'Echelle *Diatonique*, c'eſt la Modulation qui l'a modifiée ; & cette Echelle, telle que nous l'avons aujourd'hui, n'eſt exacte ni quant au Chant, ni quant à l'Harmonie, mais ſeulement quant au moyen d'employer les mêmes Sons à divers uſages.

Le Genre *Diatonique* eſt, ſans contredit, le plus naturel des trois, puiſqu'il eſt le ſeul qu'on peut employer ſans changer de Tons. Auſſi l'Intonation en eſt-elle incomparablement plus aiſée que celle des deux au

tres, & l'on ne peut gueres douter que les premiers Chants n'aient été trouvés dans ce Genre : mais il faut remarquer que, ſelon les loix de la Modulation, qui permet & qui preſcrit même le paſſage d'un Ton & d'un Mode à l'autre, nous n'avons preſque point, dans notre Muſique, de *Diatonique* bien pur. Chaque Ton particulier eſt bien, ſi l'on veut, dans le Genre *Diatonique*; mais on ne ſauroit paſſer de l'un à l'autre ſans quelque Tranſition chromatique, au moins ſous-entendue dans l'Harmonie. Le *Diatonique* pur, dans lequel aucun des Sons n'eſt altéré ni par la Clef, ni accidentellement, eſt appellé par Zarlin *Diatono-diatonique*, & il en donne pour exemple le Plain-Chant de l'Egliſe. Si la Clef eſt armée d'un Bémol, pour lors c'eſt, ſelon lui, le *Diatonique mol*, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Ariſtoxène. [Voyez MOL.] A l'égard de la Tranſpoſition par Dièſe, cet Auteur n'en parle point, & l'on ne la pratiquoit pas encore de ſon temps. Sans doute, il lui auroit donné le nom de *Diatonique dur*, quand même il en auroit réſulté un Mode mineur, comme celui d'*E la mi* : car dans ces temps où l'on n'avoit point encore les notions harmoniques de ce que nous appellons Tons & Modes, & où l'on avoit déjà perdu les autres notions que les Anciens attachoient aux mêmes mots, on regardoit plus aux altérations particulieres des Notes qu'aux rapports généraux qui en réſultoient. [Voyez TRANSPOSITIONS.]

SONS *ou* CORDES DIATONIQUES. Euclide diſtingue ſous ce nom, parmi les Sons mobiles, ceux qui ne participent point du Genre épais, même dans le chromatique & l'enharmonique. Ces Sons dans chaque Genre ſont au nombre de cinq ; ſavoir, le troiſieme de chaque Tétracorde : & ce ſont les mêmes que d'autres Auteurs appellent *Apycni*. (Voyez APYCNI, GENRE, TÉTRACORDE.)

DIAZEUXIS, *ſ. f.* Mot Grec qui ſignifie *diviſion*, *ſéparation*, *disjonction*. C'eſt ainſi qu'on appelloit, dans l'ancienne Muſique, le Ton qui ſéparoit deux Tétracordes disjoints, & qui, ajouté à l'un des deux, en formoit la *Diapente*. C'eſt notre Ton majeur, dont le rapport eſt de 8 à 9, & qui eſt en effet la différence de la Quinte à la Quarte.

La *Diazeuxis* ſe trouvoit, dans leur Muſique, entre la Mèſe, & la Paramèſe, c'eſt-à-dire, entre le Son le

plus aigu du ſecond Tétracorde & le plus grave du troiſieme ; ou bien entre la Nete Synnéménon & la Paramèſe hyperboléon, c'eſt-à-dire, entre le troiſieme & le quatrieme Tétracorde, ſelon que la disjonction ſe faiſoit dans l'un ou dans l'autre lieu : car elle ne pouvoit ſe pratiquer à la fois dans tous les deux.

Les Cordes homologues des deux Tétracordes entre leſquels il y avoit *Diazeuxis*, ſonnoient la Quinte, au lieu qu'elles ſonnoient la Quarte quand ils étoient conjoints.

DIÉSER, *v. a.* C'eſt armer la clef de Dièſes, pour changer l'ordre & le lieu des ſemi-Tons majeurs, ou donner à quelque Note un Dièſe accidentel, ſoit pour le chant, ſoit pour la Modulation. (Voyez DIÈSE.)

DIÉSIS, *ſ. m.* C'eſt, ſelon le vieux Bacchius, le plus petit Intervalle de l'ancienne Muſique. Zarlin dit que Philolaüs Pythagoricien donna le nom de *Diéſis* au Limma ; mais il ajoute peu après que le *Diéſis* de Pythagore eſt la différence du Limma & de l'Apotome. Pour Ariſtoxène, il diviſoit ſans beaucoup de façons le *Ton* en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre. De cette derniere diviſion réſultoit le *Dieſe* enharmonique mineur ou quart de Ton ; de la ſeconde, le *Dieſe* mineur chromatique ou le tiers d'un Ton ; & de la troiſieme, le *Dieſe* majeur, qui faiſoit juſte un demi-Ton.

DIESE ou DIÉSIS, chez les Modernes, n'eſt pas proprement, comme chez les Anciens, un Intervalle de Muſique ; mais un ſigne de cet Intervalle, qui marque qu'il faut élever le Son de la Note devant laquelle il ſe trouve, au-deſſus de celui qu'elle devroit avoir naturellement ; ſans cependant la faire changer de Degré ni même de nom. Or, comme cette élévation ſe peut faire du moins de trois manieres dans les Genres établis, il y a de trois ſortes de *Dièſes* ; ſavoir :

1°. Le *Dièſe* enharmonique mineur ou ſimple *Dièſe*, qui ſe figure par une croix de Saint André, ainſi . Selon tous nos Muſiciens, qui ſuivent la pratique d'Ariſtoxène, il éleve la Note d'un Quart-de-Ton ; mais il n'eſt proprement que l'excès du ſemi-Ton majeur ſur le ſemi-Ton mineur. Ainſi du *mi* naturel au *fa* Bémol, il y a un Dièſe enharmonique dont le rapport eſt de 125 à 128.

2°. Le *Dièſe* chromatique, double *Dièſe*, ou *Dièſe* ordinaire,

ordinaire, marqué par une double croix 𝄪 éleve la Note d'un ſemi-Ton mineur. Cet Intervalle eſt égal à celui du Bémol, c'eſt-à-dire, la différence du ſemi-Ton majeur au Ton mineur : ainſi, pour monter d'un Ton depuis le *mi* naturel, il faut paſſer au *fa Dieſe*. Le rapport de ce *Dieſe* eſt de 24 à 25. Voyez ſur cet article une remarque eſſentielle au mot *ſemi-Ton*.

3°. Le *Dièſe* enharmonique majeur ou triple *Dièſe*, marqué par une croix triple  éleve, ſelon les Ariſtoxéniens, la Note d'environ trois quarts de Ton. Zarlin dit qu'il l'éleve d'un ſemi-Ton mineur ; ce qui ne ſauroit s'entendre de notre ſemi-Ton, puiſqu'alors ce *dièſe* ne différeroit en rien de notre *dièſe* chromatique.

De ces trois *dièſes*, dont les Intervalles étoient tous pratiqués dans la Muſique ancienne, il n'y a plus que le chromatique qui ſoit en uſage dans la nôtre ; l'Intonation des *dièſes* enharmoniques étant pour nous d'une difficulté preſque inſurmontable, & leur uſage étant d'ailleurs aboli par notre ſyſtême tempéré.

Le *dièſe*, de même que le Bémol, ſe place toujours à gauche, devant la Note qui le doit porter ; & devant ou après le chiffre, il ſignifie la même choſe que devant une Note. (Voyez CHIFFRES.) Les *dièſes* qu'on mêle parmi les Chiffres de la Baſſe-continue, ne ſont ſouvent que de ſimples croix comme le *dièſe* enharmonique : mais cela ne ſauroit cauſer d'équivoque, puiſque celui-ci n'eſt plus en uſage.

Il y a deux manieres d'employer le *dièſe* : l'une accidentelle, quand dans le cours du Chant on le place à la gauche d'une Note. Cette Note dans les Modes majeurs ſe trouve le plus communément la quatrieme du Ton ; dans les Modes mineurs, il faut le plus ſouvent deux *dièſes* accidentels, ſurtout en montant ; ſavoir, un ſur la ſixieme Note, & un autre ſur la ſeptieme.

Le *dièſe* accidentel n'altere que la Note qui le ſuit immédiatement, ou, tout au plus, celles qui dans la même Meſure ſe trouvent ſur le même Degré, & quelquefois à l'Octave, ſans aucun ſigne contraire.

L'autre maniere eſt d'employer le *dièſe* à la Clef, & alors il agit dans toute la ſuite de l'Air & ſur toutes les Notes qui ſont placées ſur le même Degré où eſt le *dièſe*, à moins qu'il ne ſoit contrarié par quelque Bémol ou Béquarre, ou bien que la Clef ne change.

La poſition des *dièſes* à la Clef n'eſt pas arbitraire,

non plus que celle des Bémols ; autrement les deux ſemi-Tons de l'Octave ſeroient ſujets à ſe trouver entr'eux hors des Intervalles preſcrits. Il faut donc appliquer aux *dièſes* un raiſonnement ſemblable à celui que nous avons fait au mot Bémol, & l'on trouvera que l'ordre des *dièſes* qui convient à la Clef, c'eſt celui des Notes ſuivantes, en commençant par *fa*, & montant ſucceſſivement de Quinte, ou deſcendant de Quarte juſqu'au *la*, auquel on s'arrête ordinairement, parce que le *dièſe* du *mi*, qui le ſuivroit, ne differe point du *fa* ſur nos Claviers.

ORDRE DES DIÈSES A LA CLEF.

Fa, Ut, Sol, Re, La, &c.

Il faut remarquer qu'on ne ſauroit employer un *Dieſe* à la Clef ſans employer auſſi ceux qui le précedent ; ainſi le *Dieſe* de l'*ut* ne ſe poſe qu'avec celui du *fa* ; celui du *ſol* qu'avec les deux précédens, &c.

J'ai donné, au mot *Clef tranſpoſée*, une formule pour trouver tout d'un coup ſi un Ton ou Mode doit porter des *Dieſes* à la Clef, & combien.

Voilà l'acception du mot *Dieſe*, & ſon uſage, dans la pratique. Le plus ancien manuſcrit où j'en aie vu le ſigne employé, eſt celui de Jean de Muris ; ce qui me fait croire qu'il pourroit bien être de ſon invention. Mais il ne paroît avoir, dans ſes exemples, que l'effet du Béquarre ; auſſi cet Auteur donne-t-il toujours le nom de *Diéſis* au ſemi-Ton majeur.

On appelle *Dieſes*, dans les calculs harmoniques, certains Intervalles plus grands qu'un Comma & moindres qu'un ſemi-Ton, qui ſont la différence d'autres Intervalles engendrés par les progreſſions & rapports des Conſonnances. Il y a trois de ces *dieſes* ; 1°. le *dieſe majeur*, qui eſt la différence du ſemi-Ton majeur au ſemi-Ton mineur, & dont le rapport eſt de 125 à 128 ; 2°. le *dieſe mineur*, qui eſt la différence du ſemi-Ton mineur au *dieſe majeur*, & en rapport de 3072 à 3125 ; 3°. & le *dieſe maxime*, en rapport de 243 à 250, qui eſt la différence du Ton mineur au ſemi-Ton maxime. (Voyez SEMI-TON.)

Il faut avouer que tant d'acceptions diverſes du même mot dans le même Art, ne ſont gueres propres qu'à cauſer de fréquentes équivoques, & à produire un embrouillement continuel.

DIEZEUGMENON, *genit. fcm. plur.* Tétracorde *diezeugmenon* ou *des Séparés*, eſt le nom que donnoient les Grecs à leur troiſieme Tetracorde, quand il étoit disjoint d'avec le ſecond. [Voyez TÉTRACORDE.]

DIMINUÉ, *adj.* Intervalle *diminué* eſt tout Intervalle mineur dont on retranche un ſemi-Ton par un Dièſe à la Note inférieure, ou par un Bémol à la ſupérieure. A l'égard des Intervalles juſtes que forment les Conſonnances parfaites, lorſqu'on les diminue d'un ſemi-Ton l'on ne doit point les appeller *diminués*, mais *Faux*; quoiqu'on diſe quelquefois mal-à-propos *Quarte diminuée*, au lieu de dire Fauſſe-Quarte, & *Octave diminuée*, au lieu de dire Fauſſe-Octave.

DIMINUTION, *ſ. f.* Vieux mot, qui ſignifioit la diviſion d'une Note longue, comme une Ronde ou une Blanche, en pluſieurs autres Notes de moindre valeur. On entendoit encore par ce mot tous les Fredons & autres paſſages qu'on a depuis appellés *Roulemens* ou *Roulades*. (Voyez ces mots.)

DIOXIE, *ſ. f.* C'eſt, au rapport de Nicomaque, un nom que les Anciens donnoient quelquefois à la Conſonnance de la Quinte, qu'ils appelloient plus communément *Diapente*. (Voyez DIAPENTE.)

DIRECT, *adj.* Un Intervalle *direct*, eſt celui qui fait un Harmonique quelconque ſur le Son fondamental qui le produit. Ainſi la Quinte, la Tierce majeure, l'Octave & leurs Répliques, ſont rigoureuſement les ſeuls Intervalles *directs* : mais par extenſion l'on appelle encore Intervalles *directs* tous les autres, tant conſonnans que diſſonans, que fait chaque Partie avec le Son fondamental pratique, qui eſt ou doit être au-deſſous d'elle; ainſi la Tierce mineure eſt un Intervalle *direct* ſur un Accord en Tierce mineure, & de même la Septieme ou la Sixte-ajoutée ſur les Accords qui portent leur nom.

Accord direct, eſt celui qui a le Son fondamental au grave, & dont les Parties ſont diſtribuées, non pas ſelon leur ordre le plus naturel, mais ſelon leur ordre le plus rapproché. Ainſi l'Accord parfait *direct* n'eſt pas Octave, Quinte & Tierce, mais Tierce, Quinte & Octave.

DISCANT ou DÉCHANT, *ſ. m.* C'étoit dans nos anciennes Muſiques, cette eſpece de contre-point que compoſoient ſur le champ les Parties ſupérieures en chantant impromptu ſur le Tenor ou la Baſſe; ce qui

fait juger de la lenteur avec laquelle devoit marcher la Muſique, pour pouvoir être exécutée de cette maniere par des Muſiciens auſſi peu habiles que ceux de ce temps-là. *Diſcantat*, dit Jean de Murs, *qui ſimul cum uno vel pluribus dulciter cantat, ut ex diſtinctis Sonis Sonus unus fiat, non unitate ſimplicitatis, ſed dulcis concordiſque mixtionis unione.* Après avoir expliqué ce qu'il entend par conſonnances, & le choix qu'il convient de faire entr'elles, il reprend aigrement les chanteurs de ſon temps qui les pratiquoient preſque indifféremment. » De quel front, dit-il, ſi nos Regles ſont bonnes, oſent *Déchanter* ou compoſer le *Diſcant*, ceux qui n'entendent rien au choix des Accords, qui ne ſe doutent pas même de ceux qui ſont plus ou moins concordans, qui ne ſavent ni deſquels il faut s'abſtenir, ni deſquels on doit uſer le plus fréquemment, ni dans quels lieux il les faut employer, ni rien de ce qu'exige la pratique de l'Art bien entendu ? S'ils rencontrent, c'eſt par haſard ; leurs Voix errent ſans regle ſur le Tenor : qu'elles s'accordent, ſi Dieu le veut ; ils jettent leurs Sons à l'aventure, comme la pierre que lance au but une main mal-adroite, & qui de cent fois le touche à peine une «. Le bon Magiſter Muris apoſtrophe enſuite ces corrupteurs de la pure & ſimple Harmonie, dont ſon ſiecle abondoit ainſi que le nôtre. *Heu ! proh dolor ! His temporibus aliqui ſuum defectum inepto proverbio colorare moliuntur : Iſte eſt, inquiunt, novus diſcantandi modus : novis ſcilicet uti conſonantiis. Offendunt ii intellectum eorum qui tales defectus agnoſcunt, offendunt ſenſum ; nam inducere cùm deberent delectationem, adducunt triſtitiam. O incongruum proverbium ! ô mala coloratio ! irrationabilis excuſatio ! ô magnus abuſus, magna ruditas, magna beſtialitas, ut aſinus ſumatur pro homine, capra pro leone, ovis pro piſce, ſerpens pro ſalmone ! ſic enim concordiæ confunduntur cùm diſcordiis, ut nullatenùs una diſtinguatur ab aliâ. O ! ſi antiqui periti Muſicæ doctores tales audiſſent Diſcantatores, quid dixiſſent ? Quid feciſſent ? Sic diſcantantem increparent, & dicerent : Non hunc diſcantum quo uteris de me ſumis. Non tuum cantum unum & concordantem cum me facis. De quo te intromittis ? Mihi non congruis, mihi adverſarius, ſcandalum tu mihi es ; ô utinam taceres ! Non concordas, ſed deliras & diſcordas.*

DISCORDANT, *adj.* On appelle ainſi tout Inſtru-

ment dont on joue, & qui n'eſt pas d'accord, toute voix qui chante faux, toute Partie qui ne s'accorde pas avec les autres. Une Intonation qui n'eſt pas juſte fait un Ton *faux*. Une ſuite de Tons *faux* fait un chant *diſcordant*; c'eſt la différence de ces deux mots.

DISDIAPASON, *ſ. m.* Nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle que nous appellons *double Octave*.

Le *Diſdiapaſon* eſt à-peu-près la plus grande étendue que puiſſent parcourir les voix humaines ſans ſe forcer; il y en a même aſſez peu qui l'entonnent bien pleinement. C'eſt pourquoi les Grecs avoient borné chacun de leurs Modes à cette étendue, & lui donnoient le nom de Syſtême parfait. (Voyez MODE, GENRE, SYSTÊME.)

DISJOINT, *adj.* Les Grecs donnoient le nom relatif de *Disjoints* à deux Tétracordes qui ſe ſuivoient immédiatement, lorſque la corde la plus grave de l'aigu étoit un *Ton* au-deſſus de la plus aiguë du grave, au lieu d'être la même. Ainſi les deux Tétracordes Hypaton & Diézeugménon, étoient *Disjoints*, & les deux Tétracordes Synnéménon & Hyperboléon l'étoient auſſi. (Voyez TÉTRACORDE.)

On donne parmi nous le nom de *Disjoints* aux Intervalles qui ne ſe ſuivent pas immédiatement, mais ſont ſéparés par un autre Intervalle. Ainſi ces deux Intervalles *ut mi* & *ſol ſi* ſont *Disjoints*. Les Degrés qui ne ſont pas conjoints, mais qui ſont compoſés de deux ou pluſieurs Degrés conjoints, s'appellent auſſi Degrés *Disjoints*. Ainſi chacun des deux Intervalles dont je viens de parler forme un Degré *Disjoint*.

DISJONCTION. C'étoit, dans l'ancienne Muſique, l'eſpace qui ſéparoit la Mèſe de la Paramèſe, ou en général, un Tétracorde du Tétracorde voiſin, lorſqu'ils n'étoient pas conjoints. Cet eſpace étoit d'un *Ton*, & s'appelloit en Grec *Diazeuxis*.

DISSONANCE, *ſ. f.* Tout Son qui forme avec un autre, un Accord déſagréable à l'oreille, ou mieux, tout Intervalle qui n'eſt pas conſonnant. Or, comme il n'y a point d'autres conſonnances que celles que forment entre eux & avec le fondamental les Sons de l'Accord parfait, il s'enſuit que tout autre Intervalle eſt une véritable *Diſſonance*: même les Anciens comptoient pour telles les Tierces & les Sixtes, qu'ils retranchoient des Accords conſonnans.

Le terme de *Diſſonance* vient de deux mots, l'un

Grec, l'autre Latin, qui ſignifient *ſonner à double*. En effet, ce qui rend la *Diſſonance* déſagréable, eſt que les Sons qui la forment, loin de s'unir à l'oreille, ſe repouſſent, pour ainſi dire, & ſont entendus par elle comme deux Sons diſtincts, quoique frappés à la fois.

On donne le nom de *Diſſonance* tantôt à l'Intervalle & tantôt à chacun des deux Sons qui le forment. Mais quoique deux Sons diſſonent entr'eux, le nom de *Diſſonance* ſe donne plus ſpécialement à celui des deux qui eſt étranger à l'Accord.

Il y a une infinité de *Diſſonances* poſſibles; mais comme dans la Muſique on exclud tous les Intervalles que le Syſtême reçu ne fournit pas, elles ſe réduiſent à un petit nombre; encore pour la pratique ne doit-on choiſir parmi celles-là que celles qui conviennent au Genre & au Mode, & enfin exclure même de ces dernieres celles qui ne peuvent s'employer ſelon les regles preſcrites. Quelles ſont ces regles? Ont-elles quelque fondement naturel, ou ſont-elles purement arbitraires? Voilà ce que je me propoſe d'examiner dans cet article.

Le principe phyſique de l'Harmonie ſe tire de la production de l'Accord parfait par la réſonnance d'un Son quelconque: toutes les conſonnances en naiſſent, & c'eſt la nature même qui les fournit. Il n'en va pas ainſi de la *Diſſonance*, du moins telle que nous la pratiquons. Nous trouvons bien, ſi l'on veut, ſa génération dans les progreſſions des Intervalles conſonnans & dans leurs différences; mais nous n'appercevons pas de raiſon phyſique qui nous autoriſe à l'introduire dans le corps même de l'Harmonie. Le P. Merſenne ſe contente de montrer la génération par le calcul & les divers rapports des *Diſſonances*, tant de celles qui ſont rejettées, que de celles qui ſont admiſes; mais il ne dit rien du droit de les employer. M. Rameau dit en termes formels, que la *Diſſonance* n'eſt pas naturelle à l'Harmonie, & qu'elle n'y peut être employée que par le ſecours de l'Art. Cependant dans un autre Ouvrage, il eſſaie d'en trouver le principe dans les rapports des nombres & les proportions harmonique & arithmétique, comme s'il y avoit quelque identité entre les propriétés de la quantité abſtraite & les ſenſations de l'ouïe! Mais après avoir bien épuiſé des analogies, après bien des métamorphoſes de ces diverſes proportions les unes dans les autres, après bien des

opérations & d'inutiles calculs, il finit par établir ſur de légeres convenances, la *Diſſonance* qu'il s'eſt tant donné de peine à chercher. Ainſi, parce que dans l'ordre des Sons harmoniques la proportion arithmétique lui donne, par les longueurs des cordes, une Tierce mineure au grave, [remarquez qu'elle la donne à l'aigu par le calcul des vibrations,] il ajoute au grave de la ſous-Dominante une nouvelle tierce mineure. La proportion harmonique lui donne une Tierce mineure à l'aigu, [elle la donneroit au grave par les vibrations,] & il ajoute à l'aigu de la Dominante une nouvelle Tierce mineure. Ces Tierces ainſi ajoutées ne ſont point, il eſt vrai, de proportion avec les rapports précédens; les rapports mêmes qu'elles devroient avoir ſe trouvent altérés; mais n'importe: M. Rameau fait tout valoir pour le mieux; la proportion lui ſert pour introduire la *Diſſonance*, & le défaut de proportion pour la faire ſentir.

L'illuſtre Géometre qui a daigné interpréter au public le Syſtême de M. Rameau, ayant ſupprimé tous ces vains calculs, je ſuivrai ſon exemple, ou plutôt je tranſcrirai ce qu'il dit de la *Diſſonance*, & M. Rameau me devra des remerciemens d'avoir tiré cette explication des *Elémens de Muſique* plutôt que de ſes propres écrits.

Suppoſant qu'on connoiſſe les cordes eſſentielles du Ton ſelon le Syſtême de M. Rameau; ſavoir, dans le Ton d'*ut* la Tonique *ut*, la Dominante *ſol* & la ſous-Dominante *fa*, on doit ſavoir auſſi que ce même Ton d'*ut* a les deux cordes *ut* & *ſol* communes avec le Ton de *ſol*, & les deux cordes *ut* & *fa* communes avec le Ton de *fa*. Par conſéquent cette marche de Baſſe *ut ſol* peut appartenir au Ton d'*ut* ou au Ton de *ſol*, comme la marche de Baſſe *fa ut* ou *ut fa*, peut appartenir au Ton d'*ut* ou au Ton de *fa*. Donc, quand on paſſe d'*ut* à *fa* ou à *ſol* dans une Baſſe-fondamentale, on ignore encore juques-là dans quel Ton l'on eſt. Il ſeroit pourtant avantageux de le ſavoir & de pouvoir, par quelque moyen, diſtinguer le générateur de ſes Quintes.

On obtiendra cet avantage en joignant enſemble les Sons *ſol* & *fa* dans une même Harmonie; c'eſt-à-dire, en joignant à l'Harmonie *ſol ſi re* de la Quinte *ſol* l'autre Quinte *fa*, en cette maniere *ſol ſi re fa*: ce *fa* ajouté étant la Septieme de *ſol* fait *Diſſonance*. C'eſt pour cette raiſon que l'Accord *ſol ſi re fa* eſt appellé Accord diſſonant ou Accord de Septieme. Il ſert à diſ-

tinguer la Quinte *ſol* du générateur *ut*, qui porte toujours, ſans mêlange & ſans altération, l'Accord parfait *ut mi ſol ut*, donné par la nature même. (Voyez ACCORD, CONSONNANCE, HARMONIE.] Par-là on voit que, quand on paſſe d'*ut* à *ſol*, on paſſe en même temps d'*ut* à *fa*, parce que le *fa* ſe trouve compris dans l'Accord de *ſol*; & le Ton d'*ut* ſe trouve, par ce moyen, entiérement déterminé, parce qu'il n'y a que ce Ton ſeul auquel les Sons *fa* & *ſol* appartiennent à la fois.

Voyons maintenant, continue M. d'Alembert, ce que nous ajouterons à l'Harmonie *fa la ut* de la Quinte *fa* au-deſſous du générateur, pour diſtinguer cette Harmonie de celle de ce même générateur. Il ſemble d'abord que l'on doive y ajouter l'autre Quinte *ſol*, afin que le générateur *ut* paſſant à *fa*, paſſe en même temps à *ſol*, & que le Ton ſoit déterminé par-là: mais cette introduction de *ſol* dans l'Accord *fa la ut*, donneroit deux Secondes de ſuite, *fa ſol*, *ſol la*, c'eſt-à-dire, deux *Diſſonances* dont l'union ſeroit trop déſagréable à l'oreille; inconvénient qu'il faut éviter: car ſi, pour diſtinguer le Ton, nous altérons l'Harmonie de cette Quinte *fa*, il ne faut l'altérer que le moins qu'il eſt poſſible.

C'eſt pourquoi, au lieu de *ſol*, nous prendrons ſa Quinte *re*, qui eſt le Son qui en approche le plus; & nous aurons pour la ſous-Dominante *fa* l'Accord *fa la ut re*, qu'on appelle Accord de Grande-Sixte ou Sixte-ajoutée.

On peut remarquer ici l'analogie qui s'obſerve entre l'Accord de la Dominante *ſol*, & celui de la ſous-Dominante *fa*.

La Dominante *ſol*, en montant au-deſſus du générateur, a un Accord tout compoſé de Tierces en montant depuis *ſol*; *ſol ſi re fa*. Or, la ſous-Dominante *fa* étant au-deſſous du générateur *ut*, on trouvera, en deſcendant d'*ut* vers *fa* par Tierce, *ut la fa re*, qui contient les mêmes Sons que l'Accord *fa la ut re* donne à la ſous-Dominante *fa*.

On voit de plus, que l'altération de l'Harmonie des deux Quintes ne conſiſte que dans la Tierce mineure *re fa*, ou *fa re*, ajoutée de part & d'autre à l'Harmonie de ces deux Quintes.

Cette explication eſt d'autant plus ingénieuſe qu'elle montre à la fois l'origine, l'uſage, la marche de la

Diſſonance, ſon rapport intime avec le Ton, & le moyen de déterminer réciproquement l'un par l'autre. Le défaut que j'y trouve, mais défaut eſſentiel qui fait tout crouler ; c'eſt l'emploi d'une corde étrangere au Ton, comme corde eſſentielle du Ton ; & cela par une fauſſe analogie qui, ſervant de baſe au Syſtême de M. Rameau, le détruit en s'évanouiſſant.

Je parle de cette Quinte au-deſſous de la Tonique, de cette ſous-Dominante entre laquelle & la Tonique on n'apperçoit pas la moindre liaiſon qui puiſſe autoriſer l'emploi de cette ſous-Dominante, non-ſeulement comme corde eſſentielle du Ton, mais même en quelque qualité que ce puiſſe être. En effet, qu'y a-t-il de commun entre la réſonnance, le frémiſſement des Uniſſons d'*ut*, & le Son de ſa Quinte en deſſous ? Ce n'eſt point parce que la corde entiere eſt un *fa* que ſes aliquotes réſonnent au Son d'*ut*, mais parce qu'elle eſt un multiple de la corde *ut* ; & il n'y a aucun des multiples de ce même *ut*, qui ne donne un ſemblable phénomene. Prenez le ſeptuple, il frémira & réſonnera dans ſes Parties ainſi que le triple ; eſt-ce à dire que le Son de ce ſeptuple ou ſes Octaves ſoient des cordes eſſentielles du Ton ? Tant s'en faut ; puiſqu'il ne forme pas même avec la Tonique un rapport commenſurable en Notes.

Je ſais que M. Rameau a prétendu qu'au Son d'une corde quelconque, une autre corde à ſa douzieme en deſſous frémiſſoit ſans réſonner ; mais, outre que c'eſt un étrange phénomene en acouſtique, qu'une corde ſonore qui vibre & ne réſonne pas, il eſt maintenant reconnu que cette prétendue expérience eſt une erreur, que la corde grave frémit parce qu'elle ſe partage, & qu'elle paroît ne pas réſonner parce qu'elle ne rend dans ſes Parties que l'Uniſſon de l'aigu, qui ne ſe diſtingue pas aiſément.

Que M. Rameau nous diſe donc qu'il prend la Quinte en deſſous parce qu'il trouve la Quinte en deſſus, & que ce jeu des Quintes lui paroît commode pour établir ſon Syſtême ; on pourra le féliciter d'une ingénieuſe invention. Mais qu'il ne l'autoriſe point d'une expérience chimérique, qu'il ne ſe tourmente point à chercher dans les renverſemens des proportions harmonique & arithmétique les fondemens de l'Harmonie, ni à prendre les propriétés des nombres pour celles des Sons.

Remarquez encore que ſi la contre-génération qu'il ſuppoſe pouvoit avoir lieu, l'Accord de la ſous-Dominante *fa* ne devroit point porter une Tierce majeure, mais mineure ; parce que le *la* Bémol eſt l'Harmonique véritable qui lui eſt aſſigné par ce renverſement $\frac{1}{1}\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{5}$ *ut fa la* b. De ſorte qu'à ce compte la Gamme du Mode majeur devroit avoir naturellement la Sixte mineure ; mais elle l'a majeure, comme quatrieme Quinte, ou comme Quinte de la ſeconde Note : ainſi voilà encore une contradiction.

Enfin, remarquez que la quatrieme Note donnée par la ſérie des aliquotes, d'où naît le vrai Diatonique naturel, n'eſt point l'Octave de la prétendue ſous-Dominante dans le rapport de 4 à 3, mais une autre quatrieme Note toute différente dans le rapport de 11 à 8, ainſi que tout Théoricien doit l'appercevoir au premier coup-d'œil.

J'en appelle maintenant à l'expérience & à l'oreille des Muſiciens. Qu'on écoute combien la cadence imparfaite de la ſous-Dominante à la Tonique eſt dure & ſauvage, en comparaiſon de cette même cadence dans ſa place naturelle, qui eſt de la Tonique à la Dominante. Dans le premier cas, peut-on dire que l'oreille ne deſire plus rien après l'Accord de la Tonique ? N'attend-on pas, malgré qu'on en ait, une ſuite ou une fin ? Or, qu'eſt-ce qu'une Tonique après laquelle l'oreille deſire quelque choſe ? Peut-on la regarder comme une véritable Tonique, & n'eſt-on pas alors réellement dans le Ton de *fa*, tandis qu'on penſe être dans celui d'*ut* ? Qu'on obſerve combien l'Intonation diatonique & ſucceſſive de la quatrieme Note & de la Note ſenſible, tant en montant qu'en deſcendant, paroît étrangere au Mode, & même pénible à la Voix. Si la longue habitude y accoutume l'oreille & la Voix du Muſicien, la difficulté des commençans à entonner cette Note doit lui montrer aſſez combien elle eſt peu naturelle. On attribue cette difficulté aux trois *Tons* conſécutifs : ne devroit-on pas voir que ces trois *Tons* conſécutifs, de même que la Note qui les introduit, donnent une Modulation barbare qui n'a nul fondement dans la nature ? Elle avoit aſſurément mieux guidé les Grecs, lorſqu'elle leur fit arrêter leur Tétracorde préciſément au *mi* de notre Echelle, c'eſt-à-dire, à la Note qui précede cette quatrieme ; ils ai-

merent mieux prendre cette quatrieme en deſſous, & ils trouverent ainſi avec leur ſeule oreille ce que toute notre théorie harmonique n'a pu encore nous faire appercevoir.

Si le témoignage de l'oreille & celui de la raiſon ſe réuniſſent, au moins dans le Syſtême donné, pour rejetter la prétendue ſous-Dominante, non-ſeulement du nombre des cordes eſſentielles du Ton, mais du nombre des Sons qui peuvent entrer dans l'Echelle du Mode, que devient toute cette théorie des *Diſſonances*? que devient l'explication du Mode mineur? que devient tout le Syſtême de M. Rameau?

N'appercevant donc, ni dans la Phyſique, ni dans le calcul, la véritable génération de la *Diſſonance*, je lui cherchois une origine purement méchanique, & c'eſt de la maniere ſuivante que je tâchois de l'expliquer dans l'Encyclopédie, ſans m'écarter du Syſtême pratique de M. Rameau.

Je ſuppoſe la néceſſité de la *Diſſonance* reconnue. [Voyez HARMONIE & CADENCE.] Il s'agit de voir où l'on doit prendre cette *Diſſonance*, & comment il faut l'employer.

Si l'on compare ſucceſſivement tous les Sons de l'Echelle Diatonique avec le Son fondamental dans chacun des deux Modes, on n'y trouvera pour toute *Diſſonance* que la Seconde, & la Septieme, qui n'eſt qu'une Seconde renverſée, & qui fait réellement Seconde avec l'Octave. Que la Septieme ſoit renverſée de la Seconde, & non la Seconde de la Septieme, c'eſt ce qui eſt évident par l'expreſſion des rapports ; car celui de la Seconde 8. 9. étant plus ſimple que celui de la Septieme 9. 16. l'Intervalle qu'il repréſente n'eſt pas, par conſéquent, l'engendré, mais le générateur.

Je ſais bien que d'autres Intervalles altérés peuvent devenir diſſonans ; mais ſi la Seconde ne s'y trouve pas exprimée ou ſous-entendue, ce ſont ſeulement des accidens de Modulation auxquels l'Harmonie n'a aucun égard, & ces *Diſſonances* ne ſont point alors traitées comme telles. Ainſi c'eſt une choſe certaine qu'où il n'y a point de Seconde il n'y a point de *Diſſonance* ; & la Seconde eſt proprement la ſeule *Diſſonance* qu'on puiſſe employer.

Pour réduire toutes les *Conſonnances* à leur moindre eſpace, ne ſortons point des bornes de l'Octave, elles y ſont toutes contenues dans l'Accord parfait.

Prenons donc cet Accord parfait, *ſol ſi re ſol*, & voyons en quel lieu de cet Accord, que je ne ſuppoſe encore dans aucun Ton, nous pourrions placer une *Diſſonance* ; c'eſt-à-dire, une Seconde, pour la rendre le moins choquante à l'oreille qu'il eſt poſſible. Sur le *la* entre le *ſol* & le *ſi*, elle feroit une Seconde avec l'un & avec l'autre, & par conſéquent diſſoneroit doublement. Il en ſeroit de même entre le *ſi* & le *re*, comme entre tout Intervalle de Tierce : reſte l'Intervalle de Quarte entre le *re* & le *ſol*. Ici l'on peut introduire un Son de deux manieres ; 1°. on peut ajouter la Note *fa* qui fera Seconde avec le *ſol* & Tierce avec le *re* ; 2°. ou la Note *mi* qui fera Seconde avec le *re* & Tierce avec le *ſol*. Il eſt évident qu'on aura de chacune de ces deux manieres la *Diſſonance* la moins dure qu'on puiſſe trouver, car elle ne diſſonera qu'avec un ſeul Son, & elle engendrera une nouvelle Tierce qui, auſſi-bien que les deux précédentes, contribuera à la douceur de l'Accord total. D'un côté nous aurons l'Accord de Septieme, & de l'autre celui de Sixte-ajoutée, les deux ſeuls Accords diſſonans admis dans le Syſtême de la Baſſe-fondamentale.

Il ne ſuffit pas de faire entendre la *Diſſonance*, il faut la réſoudre ; vous ne choquez d'abord l'oreille que pour la flatter enſuite plus agréablement. Voilà deux Sons joints : d'un côté la Quinte & la Sixte, de l'autre la Septieme & l'Octave ; tant qu'ils feront ainſi la Seconde, ils reſteront diſſonans : mais que les Parties qui les font entendre s'éloignent d'un Degré ; que l'une monte ou que l'autre deſcende diatoniquement, votre Seconde, de part & d'autre, ſera devenue une Tierce ; c'eſt-à-dire, une des plus agréables Conſonnances. Ainſi après *ſol fa*, vous aurez *ſol mi*, ou *fa la* ; & après *re mi*, *mi ut*, ou *re fa* ; c'eſt ce qu'on appelle ſauver la *Diſſonance*.

Reſte à déterminer lequel des deux Sons joints doit monter ou deſcendre, & lequel doit reſter en place : mais le motif de détermination ſaute aux yeux. Que la Quinte ou l'Octave reſtent comme cordes principales, que la Sixte monte, & que la Septieme deſcende, comme Sons acceſſoires, comme *Diſſonances*. De plus, ſi, des deux Sons joints, c'eſt à celui qui a le moins de chemin à faire de marcher par préférence, le *fa* deſcendra encore ſur le *mi*, après la Septieme, & le *mi* de l'Accord de Sixte-ajoutée mon-

tera ſur le *fa* : car il n'y a point d'autre marche plus courte pour ſauver la *Diſſonance*.

Voyons maintenant quelle marche doit faire le Son fondamental relativement au mouvement aſſigné à la *Diſſonance*. Puiſque l'un des deux Sons joints reſte en place, il doit faire liaiſon dans l'Accord ſuivant. L'Intervalle que doit former la Baſſe-fondamentale en quittant l'Accord, doit donc être déterminé ſur ces deux conditions ; 1°. que l'Octave du Son fondamental précédent puiſſe reſter en place après l'Accord de Septieme, la Quinte après l'Accord de Sixte-ajoutée ; 2°. que le Son ſur lequel ſe réſout la *Diſſonance* ſoit un des Harmoniques de celui auquel paſſe la Baſſe-fondamentale. Or, le meilleur mouvement de la Baſſe étant par Intervalles de Quinte, ſi elle deſcend de Quinte dans le premier cas, ou qu'elle monte de Quinte dans le ſecond, toutes les conditions ſeront parfaitement remplies, comme il eſt évident, par la ſeule inſpection de l'exemple, *Pl.* A. *Fig.* 9.

De-là on tire un moyen de connoître à quelle corde du Ton chacun de ces deux Accords convient le mieux. Quelles ſont dans chaque Ton les deux cordes les plus eſſentielles ? c'eſt la Tonique & la Dominante. Comment la Baſſe peut-elle marcher en deſcendant de Quinte ſur les deux cordes eſſentielles du Ton ? c'eſt en paſſant de la Dominante à la Tonique : donc la Dominante eſt la corde à laquelle convient le mieux l'Accord de Septieme. Comment la Baſſe en montant de Quinte peut-elle marcher ſur deux cordes eſſentielles du Ton ? C'eſt en paſſant de la Tonique à la Dominante : donc la Tonique eſt la corde à laquelle convient l'Accord de Sixte-ajoutée. Voilà pourquoi, dans l'exemple, j'ai donné un Dièſe au *fa* de l'Accord qui ſuit celui-là : car le *re* étant Dominante-Tonique, doit porter la Tierce majeure. La Baſſe peut avoir d'autres marches ; mais ce ſont-là les plus parfaites, & les deux principales Cadences. [Voyez CADENCE.]

Si l'on compare ces deux *Diſſonances* avec le Son fondamental, on trouve que celle qui deſcend eſt une Septieme mineure, & celle qui monte une Sixte majeure, d'où l'on tire cette nouvelle regle que les *Diſſonances* majeures doivent monter, & les mineures deſcendre : car en général un Intervalle majeur a moins de chemin à faire en montant, & un Intervalle mineur en deſcendant ; & en général auſſi, dans les

marches Diatoniques les moindres Intervalles ſont à préférer.

Quand l'Accord de Septieme porte Tierce majeure, cette Tierce fait, avec la Septieme, une autre *Diſſonance* qui eſt la Fauſſe Quinte, ou, par renverſement, le Triton. Cette Tierce, vis-à-vis de la Septieme, s'appelle encore *Diſſonance* majeure, & il lui eſt preſcrit de monter, mais c'eſt en qualité de Note ſenſible; & ſans la Seconde, cette prétendue *Diſſonance* n'exiſteroit point, ou ne ſeroit point traitée comme telle.

Une obſervation qu'il ne faut pas oublier eſt, que les deux ſeules Notes de l'Echelle qui ne ſe trouvent point dans les Harmoniques des deux cordes principales *ut* & *ſol*, ſont préciſément celles qui s'y trouvent introduites par la *Diſſonance*, & achevent, par ce moyen, la Gamme Diatonique, qui, ſans cela, ſeroit imparfaite : ce qui explique comment le *fa* & le *la*, quoiqu'étrangers au Mode, ſe trouvent dans ſon Echelle, & pourquoi leur Intonation, toujours rude malgré l'habitude, éloigne l'idée du Ton principal.

Il faut remarquer encore que ces deux *Diſſonances*, ſavoir, la Sixte majeure & la Septieme mineure, ne different que d'un ſemi-Ton, & différeroient encore moins ſi les Intervalles étoient bien juſtes. A l'aide de cette obſervation l'on peut tirer du principe de la réſonnance une origine très approchée de l'une & de l'autre, comme je vais le montrer.

Les Harmoniques qui accompagnent un Son quelconque ne ſe bornent pas à ceux qui compoſent l'Accord parfait. Il y en a une infinité d'autres moins ſenſibles à meſure qu'ils deviennent plus aigus, & leurs rapports plus compoſés ; & ces rapports ſont exprimés par la ſérie naturelle des aliquotes $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{7}$, &c. Les ſix premiers termes de cette ſérie donnent les Sons qui compoſent l'Accord parfait & ſes Répliques, le ſeptieme en eſt exclus ; cependant ce ſeptieme terme entre comme eux dans la réſonnance totale du Son générateur, quoique moins ſenſiblement : mais il n'y entre point comme Conſonnance ; il y entre donc comme *Diſſonance*, & cette *Diſſonance* eſt donnée par la Nature. Reſte à voir ſon rapport avec celles dont je viens de parler.

Or, ce rapport eſt intermédiaire entre l'un & l'autre, & fort rapproché de tous deux car le rapport

de la Sixte majeure eſt $\frac{3}{5}$, & celui de la Septieme mineure $\frac{9}{16}$. Ces deux rapports réduits aux mêmes termes ſont $\frac{48}{80}$ & $\frac{45}{80}$.

Le rapport de l'aliquote $\frac{1}{7}$, rapproché au ſimple par ſes Octaves eſt $\frac{4}{7}$; & ce rapport réduit au même terme avec les précédens, ſe trouve intermédiaire entre les deux, de cette maniere $\frac{336}{560}$ $\frac{320}{560}$ $\frac{315}{560}$; où l'on voit que ce rapport moyen ne differe de la Sixte majeure que d'un $\frac{1}{35}$, ou à-peu-près deux Comma, & de la Septieme mineure que d'un $\frac{1}{112}$ qui eſt beaucoup moins qu'un Comma. Pour employer les mêmes Sons dans le genre Diatonique & dans divers Modes, il a fallu les altérer; mais cette altération n'eſt pas aſſez grande pour nous faire perdre la trace de leur origine.

J'ai fait voir, au mot *Cadence*, comment l'introduction de ces deux principales *Diſſonances*, la Septieme & la Sixte-ajoutée, donne le moyen de lier une ſuite d'Harmonie en la faiſant monter ou deſcendre à volonté par l'entrelacement des *Diſſonances*.

Je ne parle point ici de la préparation de la *Diſſonance*, moins parce qu'elle a trop d'exceptions pour en faire une regle générale, que parce que ce n'en eſt pas ici le lieu. [Voyez PRÉPARER.] A l'égard des *Diſſonances* par ſuppoſition ou par ſuſpenſion, voyez auſſi ces deux mots. Enfin, je ne dis rien non plus de la Septieme diminuée, Accord ſingulier dont j'aurai occaſion de parler au mot ENHARMONIQUE.

Quoique cette maniere de concevoir la *Diſſonance* en donne une idée aſſez nette, comme cette idée n'eſt point tirée du fond de l'Harmonie, mais de certaines convenances entre les Parties, je ſuis bien éloigné d'en faire plus de cas qu'elle ne mérite, & je ne l'ai jamais donnée que pour ce qu'elle valoit: mais on avoit juſqu'ici raiſonné ſi mal ſur la *Diſſonance*, que je ne crois pas avoir fait en cela pis que les autres. M. Tartini eſt le premier, & juſqu'à préſent le ſeul, qui ait déduit une Théorie des *Diſſonances* des vrais principes de l'Harmonie. Pour éviter d'inutiles répétitions, je renvoie là-deſſus au mot *Syſtême* où j'ai fait l'expoſition du ſien. Je m'abſtiendrai de juger s'il a trouvé ou non celui de la Nature: mais je dois remarquer au moins que les principes de cet Auteur paroiſſent avoir dans leurs conſéquences cette univerſalité & cette connexion qu'on ne trouve gueres que dans ceux qui menent à la vérité.

Encore une obſervation avant de finir cet article. Tout Intervalle commenſurable eſt réellement conſonnant : il n'y a de vraiment diſſonans que ceux dont les rapports ſont irrationels ; car il n'y a que ceux-là auxquels on ne puiſſe aſſigner aucun Son fondamental commun. Mais paſſé le point où les Harmoniques naturels ſont encore ſenſibles, cette conſonnance des Intervalles commenſurables ne s'admet plus que par induction. Alors ces Intervalles ſont bien partie du Syſtême Harmonique, puiſqu'ils ſont dans l'ordre de ſa génération naturelle & ſe rapportent au Son fondamental commun ; mais ils ne peuvent être admis comme Conſonnans par l'oreille, parce qu'elle ne les apperçoit point dans l'Harmonie naturelle du corps ſonore. D'ailleurs, plus l'Intervalle ſe compoſe, plus il s'éleve à l'aigu du Son fondamental ; ce qui ſe prouve par la génération réciproque du Son fondamental & des Intervalles ſupérieurs. [Voyez le Syſtême de M. Tartini.] Or, quand la diſtance du Son fondamental au plus aigu de l'Intervalle générateur ou engendré, excede l'étendue du Syſtême Muſical ou appréciable, tout ce qui eſt au-delà de cette étendue devant être cenſé nul, un tel Intervalle n'a point de fondement ſenſible, & doit être rejeté de la pratique ou ſeulement admis comme Diſſonant. Voilà, non le Syſtême de M. Rameau, ni celui de M. Tartini, ni le mien, mais le texte de la Nature, qu'au reſte je n'entreprends pas d'expliquer.

DISSONANCE MAJEURE, eſt celle qui ſe ſauve en montant. Cette *Diſſonance* n'eſt telle que relativement à la *Diſſonance* mineure ; car elle fait Tierce ou Sixte majeure ſur le vrai Son fondamental, & n'eſt autre que la Note ſenſible, dans un Accord Dominant, ou la Sixte-ajoutée dans ſon Accord.

DISSONANCE MINEURE, eſt celle qui ſe ſauve en deſcendant : c'eſt toujours la *Diſſonance* proprement dite ; c'eſt-à-dire, la Septieme du vrai Son fondamental.

La *Diſſonance majeure* eſt auſſi celle qui ſe forme par un Intervalle ſuperflu, & la *Diſſonance mineure* eſt celle qui ſe forme par un Intervalle diminué. Ces diverſes acceptions viennent de ce que le mot même de *Diſſonance* eſt équivoque, & ſignifie quelquefois un Intervalle & quelquefois un ſimple Son.

DISSONANT, *partic.* (Voyez DISSONER.)

DISSONER,

DISSONER, *v. n.* Il n'y a que les Sons qui *diſſonent*; & un Son *diſſone* quand il forme Diſſonance avec un autre Son. On ne dit pas qu'un Intervalle *diſſone*, on dit qu'il eſt Diſſonant.

DITHYRAMBE, *ſ. m.* Sorte de Chanſon Grecque en l'honneur de Bacchus, laquelle ſe chantoit ſur le Mode Phrygien, & ſe ſentoit du feu & de la gaieté qu'inſpire le Dieu auquel elle étoit conſacrée. Il ne faut pas demander ſi nos Littérateurs modernes, toujours ſages & compaſſés, ſe ſont récriés ſur la fougue & le déſordre des *Dithyrambes*. C'eſt fort mal fait, ſans doute, de s'enivrer, ſurtout en l'honneur de la Divinité; mais j'aimerois mieux encore être ivre moi-même, que de n'avoir que ce ſot bon-ſens qui meſure ſur la froide raiſon tous les diſcours d'un homme échauffé par le vin.

DITON, *ſ. m.* C'eſt dans la Muſique Grecque un Intervalle compoſé de deux Tons; c'eſt-à-dire, une Tierce majeure. (Voyez INTERVALLE, TIERCE.)

DIVERTISSEMENT, *ſ. m.* C'eſt le nom qu'on donne à certains recueils de Danſes & de Chanſons qu'il eſt de regle à Paris d'inſérer dans chaque Acte d'un Opéra, ſoit Ballet ſoit Tragédie : *Divertiſſement* importun dont l'Auteur a ſoin de couper l'action dans quelque moment intéreſſant, & que les Acteurs aſſis & les Spectateurs debout, ont la patience de voir & d'entendre.

DIX-HUITIEME, *ſ. f.* Intervalle qui comprend dix-ſept Degrés conjoints, & par conſéquent dix-huit Sons Diatoniques, en comptant les deux extrêmes. C'eſt la double Octave de la Quarte. (Voyez QUARTE.]

DIXIEME, *ſ. f.* Intervalle qui comprend neuf Degrés conjoints, & par conſéquent dix Sons Diatoniques, en comptant les deux qui le forment. C'eſt l'Octave de la Tierce ou la Tierce de l'Octave, & la *Dixieme* eſt majeure ou mineure, comme l'Intervalle ſimple dont elle eſt la Réplique. [Voyez TIERCE.]

DIX-NEUVIEME, *ſ. f.* Intervalle qui comprend dix-huit Degrés conjoints, & par conſéquent dix-neuf Sons Diatoniques en comptant les deux extrêmes. C'eſt la double Octave de la Quinte. (Voyez QUINTE.)

DIX-SEPTIEME, *ſ. f.* Intervalle qui comprend ſeize Degrés conjoints, & par conſéquent dix-ſept Sons Diatoniques en comptant les deux extrêmes. C'eſt

la double Octave de la Tierce ; & la Dix-ſeptieme eſt majeure ou mineure comme elle.

Toute corde ſonore rend avec le Son principal celui de ſa *Dix-ſeptieme* majeure, plutôt que celui de ſa Tierce ſimple ou de ſa Dixieme, parce que cette Dix-ſeptieme eſt produite par une aliquote de la corde entiere ; ſavoir, la cinquieme partie : au lieu que les $\frac{4}{5}$ que donneroit la Tierce, ni les $\frac{2}{5}$ que donneroit la Dixieme, ne ſont pas une aliquote de cette même corde. [Voyez SON, INTERVALLE, HARMONIE.]

DO. Syllabe que les Italiens ſubſtituent, en ſolfiant, à celle d'*ut*, dont ils trouvent le Son trop ſourd. Le même motif a fait entreprendre à pluſieurs perſonnes, & entr'autres à M. Sauveur, de changer les noms de toutes les ſyllabes de notre Gamme ; mais l'ancien uſage a toujours prévalu parmi nous. C'eſt peut être un avantage : il eſt bon de s'accoutumer à ſolfier par des ſyllabes ſourdes, quand on n'en a gueres de plus ſonores à leur ſubſtituer dans le Chant.

DODECACORDE. C'eſt le titre donné par Henri Glaréan à un gros livre de ſa compoſition, dans lequel, ajoutant quatre nouveaux Tons aux huit uſités de ſon temps, & qui reſtent encore aujourd'hui dans le Chant Eccléſiaſtique Romain, il penſe avoir rétabli dans leur pureté les douze Modes d'Ariſtoxène, qui cependant en avoit treize ; mais cette prétention a été réfutée par J. B. Doni, dans ſon Traité des Genres & des Modes.

DOIGTER, *v. n.* C'eſt faire marcher d'une maniere convenable & réguliere les doigts ſur quelque Inſtrument, & principalement ſur l'Orgue ou le Claveein, pour en jouer le plus facilement & le plus nettement qu'il eſt poſſible.

Sur les Inſtrumens à manche, tels que le Violon & le Violonceile, la plus grande regle du *doigter* conſiſte dans les diverſes poſitions de la main gauche ſur le manche, c'eſt par-là que les mêmes paſſages peuvent devenir faciles ou difficiles, ſelon les poſitions & ſelon les cordes ſur leſquelles on peut prendre ces paſſages : c'eſt quand un Symphoniſte eſt parvenu à paſſer rapidement, avec juſteſſe & préciſion, par toutes ces différentes poſitions, qu'on dit qu'il poſſede bien ſon manche. [Voyez POSITION.]

Sur l'Orgue ou le Clavecin, le *doigter* eſt autre choſe. Il y a deux manieres de jouer ſur ces Inſtrumens ; ſa-

voir, l'Accompagnement & les Pieces. Pour jouer des Pieces on a égard à la facilité de l'exécution & à la bonne grace de la main. Comme il y a un nombre exceſſif de paſſages poſſibles, dont la plupart demandent une maniere particuliere de faire marcher les doigts, & que d'ailleurs chaque pays & chaque maître a ſa regle, il faudroit ſur cette Partie des détails que cet Ouvrage ne comporte pas, & ſur leſquels l'habitude & la commodité tiennent lieu de regles, quand une fois on a la main bien poſée. Les préceptes généraux qu'on peut donner ſont, 1°. de placer les deux mains ſur le Clavier de maniere qu'on n'ait rien de gêné dans l'attitude; ce qui oblige d'exclure communément le pouce de la main droite, parce que les deux pouces poſés ſur le Clavier, & principalement ſur les touches blanches, donneroient aux bras une ſituation contrainte & de mauvaiſe grace. Il faut obſerver auſſi que les coudes ſoient un peu plus élevés que le niveau du Clavier, afin que la main tombe comme d'elle-même ſur les touches; ce qui dépend de la hauteur du ſiege. 2°. De tenir le poignet à-peu près à la hauteur du Clavier; c'eſt-à-dire, au niveau du coude, les doigts écartés de la largeur des touches & un peu recourbés ſur elles pour être prêts à tomber ſur des touches différentes. 3°. De ne point porter ſucceſſivement le même doigt ſur deux touches conſécutives, mais d'employer tous les doigts de chaque main. Ajoutez à ces obſervations les regles ſuivantes, que je donne avec confiance, parce que je les tiens de M. Duphli, excellent Maître de Clavecin, & qui poſſede ſurtout la perfection du *doigter*.

Cette perfection conſiſte en général dans un mouvement doux, léger & régulier.

Le mouvement des doigts ſe prend à leur racine; c'eſt-à-dire, à la jointure qui les attache à la main.

Il faut que les doigts ſoient courbés naturellement, & que chaque doigt ait ſon mouvement propre indépendant des autres doigts. Il faut que les doigts tombent ſur les touches & non qu'ils les frappent, & de plus, qu'ils coulent de l'une à l'autre en ſe ſuccédant; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut quitter une touche qu'après en avoir pris une autre. Ceci regarde particulierement le jeu François.

Pour continuer un roulement, il faut s'accoutumer à paſſer le pouce par deſſous tel doigt que ce ſoit

& à paſſer tel autre doigt par deſſous le pouce. Cette maniere eſt excellente, ſurtout quand il ſe rencontre des Dièſes ou des Bémols ; alors faites en ſorte que le pouce ſe trouve ſur la touche qui précede le Dièſe ou le Bémol, ou placez-le immédiatement après : par ce moyen vous vous procurerez autant de doigts de ſuite que vous aurez de Notes à faire.

Evitez, autant qu'il ſe pourra, de toucher du pouce ou du cinquieme doigt une touche blanche, ſurtout dans les roulemens de vîteſſe.

Souvent on exécute un même roulement avec les deux mains dont les doigts ſe ſuccédent pour lors conſécutivement. Dans ces roulemens les mains paſſent l'une ſur l'autre ; mais il faut obſerver que le Son de la premiere touche ſur laquelle paſſe une des mains ſoit auſſi lié au Son précédent, que s'ils étoient touchés de la même main.

Dans le genre de Muſique harmonieux & lié, il eſt bon de s'accoutumer à ſubſtituer un doigt à la place d'un autre ſans relever la touche ; cette maniere donne des facilités pour l'exécution & prolonge la durée des Sons.

Pour l'Accompagnement, le *doigter* de la main gauche eſt le même que pour les Pieces parce qu'il faut toujours que cette main joue les Baſſes qu'on doit accompagner ; ainſi les regles de M. Duphli y ſervent également pour cette partie, excepté dans les occaſions où l'on veut augmenter le bruit au moyen de l'Octave qu'on embraſſe du pouce & du petit doigt : car alors, au lieu de *doigter*, la main entiere ſe tranſporte d'une touche à l'autre. Quant à la main droite, ſon *doigter* conſiſte dans l'arrangement des doigts & dans les marches qu'on leur donne pour faire entendre les Accords & leur ſucceſſion : de ſorte que quiconque entend bien la méchanique des doigts dans cette partie, poſſede l'art de l'Accompagnement. M. Rameau a fort bien expliqué cette méchanique dans ſa Diſſertation ſur l'Accompagnement, & je crois ne pouvoir mieux faire que de donner ici un précis de la Partie de cette Diſſertation qui regarde le *doigter*.

Tout Accord peut s'arranger par Tierces. L'Accord parfait, c'eſt-à-dire, l'Accord d'une Tonique ainſi arrangé ſur le Clavier, eſt formé par trois touches qui doivent être frappées du ſecond, du quatrieme & du cinquieme doigt. Dans cette ſituation c'eſt le doigt le

plus bas, c'eſt-à-dire, le ſecond qui touche la Tonique ; dans les deux autres faces, il ſe trouve toujours un doigt au moins au-deſſous de cette même Tonique ; il faut le placer à la Quarte. Quant au troiſieme doigt, qui ſe trouve au-deſſus ou au-deſſous des deux autres, il faut le placer à la Tierce de ſon voiſin.

Une regle générale pour la ſucceſſion des Accords, eſt qu'il doit y avoir liaiſon entr'eux ; c'eſt-à-dire, que quelqu'un des Sons de l'Accord précédent doit être prolongé ſur l'Accord ſuivant & entrer dans ſon Harmonie. C'eſt de cette regle que ſe tire toute la méchanique du *doigter*.

Puiſque pour paſſer régulierement d'un Accord à un autre, il faut que quelque doigt reſte en place, il eſt évident qu'il n'y a que quatre manieres de ſucceſſion réguliere entre deux Accords parfaits ; ſavoir, la Baſſe-fondamentale montant ou deſcendant de Tierce ou de Quinte.

Quand la Baſſe procede par Tierces, deux doigts reſtent en place ; en montant, ceux qui formoient la Tierce & la Quinte reſtent pour former l'Octave & la Tierce, tandis que celui qui formoit l'Octave deſcend ſur la Quinte ; en deſcendant, les doigts qui formoient l'Octave & la Tierce reſtent pour former la Tierce & la Quinte, tandis que celui qui faiſoit la Quinte monte ſur l'Octave.

Quand la Baſſe procede par Quintes, un doigt ſeul reſte en place, & les deux autres marchent ; en montant, c'eſt la Quinte qui reſte pour faire l'Octave, tandis que l'Octave & la Tierce deſcendent ſur la Tierce & ſur la Quinte ; en deſcendant, l'Octave reſte pour faire la Quinte, tandis que la Tierce & la Quinte montent ſur l'Octave & ſur la Tierce. Dans toutes ces ſucceſſions les deux mains ont toujours un mouvement contraire.

En s'exerçant ainſi ſur divers endroits du Clavier, on ſe familiariſe bientôt au jeu des doigts ſur chacune de ces marches, & les ſuites d'Accords parfaits ne peuvent plus embarraſſer.

Pour les Diſſonances il faut d'abord remarquer que tout Accord diſſonant complet, occupe les quatre doigts, leſquels peuvent être arrangés tous par Tierces, ou trois par Tierces, & l'autre joint à quelqu'un des premiers, faiſant avec lui un Intervalle de Seconde. Dans le premier cas, c'eſt le plus bas des doigts ; c'eſt-à-dire, l'index qui ſonne le Son fondamental de

l'Accord ; dans le ſecond cas, c'eſt le ſupérieur des deux doigts joints. Sur cette obſervation l'on connoit aiſément le doigt qui fait la diſſonance, & qui, par conſéquent, doit deſcendre pour la ſauver.

Selon les différens Accords conſonnans ou diſſonans qui ſuivent un Accord diſſonant, il faut faire deſcendre un doigt ſeul, ou deux, ou trois. A la ſuite d'un Accord diſſonant, l'Accord parfait qui le ſauve ſe trouve aiſément ſous les doigts. Dans une ſuite d'Accords diſſonans, quand un doigt ſeul deſcend, comme dans la Cadence interrompue, c'eſt toujours celui qui a fait la Diſſonance ; c'eſt-à-dire, l'inférieur des deux joints, ou le ſupérieur de tous, s'ils ſont arrangés par Tierces. Faut-il faire deſcendre deux doigts, comme dans la Cadence parfaite : ajoutez, à celui dont je viens de parler, ſon voiſin au-deſſous ; & s'il n'en a point, le ſupérieur de tous : ce ſont les deux doigts qui doivent deſcendre. Faut-il en faire deſcendre trois, comme dans la Cadence rompue : conſervez le fondamental ſur ſa touche, & faites deſcendre les autres.

La ſuite de toutes ces différentes ſucceſſions, bien étudiée, vous montre le jeu des doigts dans toutes les phraſes poſſibles ; & comme c'eſt des Cadences parfaites que ſe tire la ſucceſſion la plus commune des phraſes harmoniques, c'eſt auſſi à celle-là qu'il faut s'exercer davantage : on y trouvera toujours deux doigts marchant & s'arrêtant alternativement. Si les deux doigts d'en haut deſcendent ſur un Accord où les deux inférieurs reſtent en place, dans l'Accord ſuivant les deux ſupérieurs reſtent, & les deux inférieurs deſcendent à leur tour ; ou bien ce ſont les deux doigts extrêmes qui font le même jeu avec les deux moyens.

On peut trouver encore une ſucceſſion harmonique aſcendante par Diſſonances, à la faveur de la Sixte-ajoutée ; mais cette ſucceſſion, moins commune que celle dont je viens de parler, eſt plus difficile à ménager, moins prolongée, & les Accords ſe rempliſſent rarement de tous leurs Sons. Toutefois la marche des doigts auroit encore ici ſes regles ; & en ſuppoſant un entrelacement de Cadences imparfaites, on y trouveroit toujours, ou les quatre doigts par Tierces, ou deux doigts joints : dans le premier cas, ce ſeroit aux deux inférieurs à monter, & enſuite aux deux ſupérieurs alternativement : dans le ſecond, le

ſupérieur des deux doigts joints doit monter avec celui qui eſt au-deſſus de lui, & s'il n'y en a point, avec le plus bas de tous, &c.

On n'imagine pas juſqu'à quel point l'étude du *doigter*, priſe de cette maniere, peut faciliter la pratique de l'Accompagnement. Après un peu d'exercice les doigts prennent inſenſiblement l'habitude de marcher comme d'eux-mêmes; ils préviennent l'eſprit & accompagnent avec une facilité qui a de quoi ſurprendre. Mais il faut convenir que l'avantage de cette méthode n'eſt pas ſans inconvénient; car ſans parler des Octaves & des Quintes de ſuite qu'on y rencontre à tout moment, il réſulte de tout ce rempliſſage une Harmonie brute & dure, dont l'oreille eſt étrangement choquée, ſurtout dans les Accords par ſuppoſition.

Les Maîtres enſeignent d'autres manieres de *doigter*, fondées ſur les mêmes principes, ſujettes, il eſt vrai, à plus d'exceptions; mais par leſquelles retranchant des ſons, on gêne moins la main par trop d'extenſion; l'on évite les Octaves & les Quintes de ſuite, & l'on rend une Harmonie, non pas auſſi pleine, mais plus pure & plus agréable.

DOLCE, (Voyez D.)

DOMINANT, *adj.* Accord *dominant* ou ſenſible, eſt celui qui ſe pratique ſur la Dominante du Ton, & qui annonce la Cadence parfaite. Tout Accord parfait majeur devient *dominant*, ſi-tôt qu'on lui ajoute la Septieme mineure.

DOMINANTE, *ſ. f.* C'eſt, des trois Notes eſſentielles du Ton, celle qui eſt une Quinte au-deſſus de la Tonique. La Tonique & la *dominante* déterminent le Ton; elles y ſont chacune la fondamentale d'un Accord particulier; au lieu que la Médiante, qui conſtitue le Mode, n'a point d'Accord à elle, & fait ſeulement partie de celui de la Tonique.

M. Rameau donne généralement le nom de *dominante* à toute Note qui porte un Accord de Septieme, & diſtingue celle qui porte l'Accord ſenſible par le nom de *dominante-Tonique*; mais à cauſe de la longueur du mot, cette addition n'eſt pas adoptée des Artiſtes: ils continuent d'appeller ſimplement *dominante* la Quinte de la Tonique, & ils n'appellent pas *dominantes*, mais *fondamentales*, les autres Notes portant Accord de Septieme; ce qui ſuffit pour s'expliquer, & prévient la confuſion.

DOMINANTE, dans le Plain-Chant, eſt la Note que l'on rebat le plus ſouvent, à quelque Degré que l'on ſoit de la Tonique. Il y a dans le Plain-Chant *dominante* & *Tonique*, mais point de Médiante.

DORIEN, *adj.* Le Mode *Dorien* étoit un des plus anciens de la Muſique des Grecs, & c'étoit le plus grave ou le plus bas de ceux qu'on a depuis appellés authentiques.

Le Caractere de ce Mode étoit ſérieux & grave, mais d'une gravité tempérée; ce qui le rendoit propre pour la guerre & pour les ſujets de Religion.

Platon regarde la majeſté du Mode *Dorien* comme très propre à conſerver les bonnes mœurs, & c'eſt pour cela qu'il en permet l'uſage dans ſa République.

Il s'appelloit *Dorien* parce que c'étoit chez les Peuples de ce nom qu'il avoit été d'abord en uſage. On attribue l'invention de ce Mode à Thamiris de Thrace, qui, ayant eu le malheur de défier les Muſes, & d'être vaincu, fut privé par elles de la Lyre & des yeux.

DOUBLE, *adj.* Intervalles *doubles* ou *redoublés*, ſont tous ceux qui excedent l'étendue de l'Octave. En ce ſens la Dixieme eſt *double* de la Tierce, & la Douzieme *double* de la Quinte. Quelques-uns donnent auſſi le nom d'Intervalles *doubles* à ceux qui ſont compoſés de deux Intervalles égaux, comme la Fauſſe-Quinte, qui eſt compoſée de deux Tierces mineures.

DOUBLE, *ſ. m.* On appelle *doubles*, des Airs d'un Chant ſimple en lui-même, qu'on figure & qu'on double par l'addition de pluſieurs Notes qui varient & ornent le Chant ſans le gâter. C'eſt ce que les Italiens appellent *Variazioni*, (Voyez VARIATIONS.)

Il y a cette différence des *doubles* aux broderies ou Fleurtis, que ceux-ci ſont à la liberté du Muſicien, qu'il peut les faire ou les quitter quand il lui plaît, pour reprendre le ſimple. Mais le *double* ne ſe quitte point; & ſi-tôt qu'on l'a commencé, il faut le pourſuivre juſqu'à la fin de l'Air.

DOUBLE eſt encore un mot employé à l'Opéra de Paris, pour déſigner les Acteurs en ſous-ordre, qui remplacent les premiers Acteurs dans les rôles que ceux-ci quittent par maladie ou par air, ou lorſqu'un Opéra eſt ſur ſes fins & qu'on en prépare un autre. Il faut avoir entendu un Opéra en *doubles* pour concevoir ce que c'eſt qu'un tel Spectacle, & quelle doit

être

être la patience de ceux qui veulent bien le fréquenter en cet état. Tout le zele des bons Citoyens François, bien pourvus d'oreilles à l'épreuve, ſuffit à peine pour tenir à ce déteſtable charivari.

DOUBLER, *v. a. doubler* un Air, c'eſt y faire des Doubles ; *doubler* un rôle, c'eſt y remplacer l'Acteur principal. (Voyez DOUBLE.)

DOUBLE-CORDE, *ſ. f.* Maniere de jeu ſur le Violon, laquelle conſiſte à toucher deux Cordes à la fois, faiſant deux Parties différentes. La Double-corde *fait ſouvent beaucoup d'effet. Il eſt difficile de jouer très juſte ſur la* Double-corde.

DOUBLE-CROCHE, *ſ. f.* Note de Muſique qui ne vaut que le quart d'une Noire, ou la moitié d'une Croche. Il faut par conſéquent ſeize *doubles-croches* pour une Ronde ou pour une Meſure à quatre Temps. (Voyez MESURE, VALEUR DES NOTES.)

On peut voir la figure de la *double-croche* liée ou détachée dans la figure 9. de la Planche D. Elle s'appelle *double-croche*, à cauſe du Double-crochet qu'elle porte à ſa queue, & qu'il faut pourtant bien diſtinguer du Double-crochet proprement dit, qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

DOUBLE-CROCHET, *ſ. m.* Signe d'abréviation qui marque la diviſion des Notes en Doubles-croches, comme le ſimple Crochet marque leur diviſion en Croches ſimples. (Voyez CROCHET.) Voyez auſſi la figure & l'effet du *double-crochet*, Figure 10. de la Planche D. à l'exemple B.

DOUBLE-EMPLOI ; *ſ. m.* Nom donné par M. Rameau aux deux différentes manieres dont on peut conſidérer & traiter l'Accord de ſous-Dominante ; ſavoir, comme Accord fondamental de Sixte-ajoutée, ou comme Accord de grande-Sixte, renverſé d'un Accord fondamental de Septieme. En effet, ces deux Accords portent exactement les mêmes Notes, ſe chiffrent de même, s'emploient ſur les mêmes cordes du Ton ; de ſorte que ſouvent on ne peut diſcerner celui que l'Auteur a voulu employer, qu'à l'aide de l'Accord ſuivant qui le ſauve, & qui eſt différent dans l'un & dans l'autre cas.

Pour faire ce diſcernement on conſidere le progrès diatonique des deux Notes qui font la Quinte & la Sixte, & qui, formant entr'elles un Intervalle de Se-

conde, ſont l'une ou l'autre la Diſſonance de l'Accord. Or, ce progrès eſt déterminé par le mouvement de la Baſſe. Si donc, de ces deux Notes, la ſupérieure eſt diſſonante, elle montera d'un Degré dans l'Accord ſuivant, l'inférieure reſtera en place, & l'Accord ſera une Sixte-ajoutée. Si c'eſt l'inférieure qui eſt diſſonante, elle deſcendra dans l'Accord ſuivant, la ſupérieure reſtera en place, & l'Accord ſera celui de grande-Sixte. Voyez les deux cas du *double-emploi*, Planche D. Fig. 12.

A l'égard du Compoſiteur, l'uſage qu'il peut faire du *double-emploi* eſt de conſidérer l'Accord qui le comporte ſous une face pour y entrer & ſous l'autre pour en ſortir; de ſorte qu'y étant arrivé comme à un Accord de Sixte-ajoutée, il le ſauve comme un Accord de grande-Sixte, & réciproquement.

M. d'Alembert a fait voir qu'un des principaux uſages du *double-emploi* eſt de pouvoir porter la ſucceſſion diatonique de la Gamme juſqu'à l'Octave, ſans changer de Mode, du moins en montant; car en deſcendant on en change. On trouvera, [*Planche* D. *Fig.* 13.] l'exemple de cette Gamme & de ſa Baſſe-fondamentale. Il eſt évident, ſelon le Syſtême de M. Rameau, que toute la ſucceſſion harmonique qui en réſulte eſt dans le même Ton; car on n'y emploie, à la rigueur, que les trois Accords, de la Tonique, de la Dominante, & de la ſous-Dominante; ce dernier donnant par le *double-emploi* celui de Septieme de la ſeconde Note, qui s'emploie ſur la Sixieme.

A l'égard de ce qu'ajoute M. d'Alembert dans ſes Elémens de Muſique, *page* 80. & qu'il répete dans l'Encyclopédie, Article *double-emploi*; ſavoir, que l'Accord de Septieme *re fa la ut*, quand même on le regarderoit comme renverſé de *fa la ut re*, ne peut être ſuivi de l'Accord *ut mi ſol ut*, je ne puis être de ſon avis ſur ce Point.

La preuve qu'il en donne eſt que la Diſſonance *ut* du premier Accord ne peut être ſauvée dans le ſecond; & cela eſt vrai, puiſqu'elle reſte en place: mais dans cet Accord de Septieme *re fa la ut* renverſé de cet Accord *fa la ut re* de Sixte-ajoutée, ce n'eſt point *ut*, mais *re*, qui eſt la Diſſonance; laquelle, par conſéquent, doit être ſauvée en montant ſur *mi*, comme elle fait réellement dans l'Accord ſuivant; tellement

que cette marche eſt forcée dans la Baſſe même, qui de *re* ne pourroit ſans faute retourner à *ut*, mais doit monter à *mi* pour ſauver la Diſſonance.

M. d'Alembert fait voir enſuite que cet Accord *re fa la ut*, précédé & ſuivi de celui de la Tonique, ne peut s'autoriſer par le *double-emploi*; & cela eſt encore très vrai, puiſque cet Accord, quoique chiffré d'un 7. n'eſt traité comme Accord de Septieme, ni quand on y entre, ni quand on en ſort, ou du moins qu'il n'eſt point néceſſaire de le traiter comme tel, mais ſimplement comme un renverſement de la Sixte-ajoutée, dont la Diſſonance eſt à la Baſſe; ſur quoi l'on ne doit pas oublier que cette Diſſonance ne ſe prépare jamais. Ainſi, quoique dans un tel paſſage il ne ſoit pas queſtion du *double-emploi*, que l'Accord de Septieme n'y ſoit qu'apparent & impoſſible à ſauver dans les regles, cela n'empêche pas que le paſſage ne ſoit bon & régulier, comme je viens de le prouver aux Théoriciens, & comme je vais le prouver aux Artiſtes, par un exemple de ce paſſage, qui sûrement ne ſera condamné d'aucun d'eux, ni juſtifié par aucune autre Baſſe-fondamentale que la mienne. [Voyez *Planche* D. *Fig.* 14.]

J'avoue que ce renverſement de l'Accord de Sixte-ajoutée, qui tranſporte la Diſſonance à la Baſſe, a été blâmé par M. Rameau : cet Auteur, prenant pour Fondamental l'Accord de Septieme qui en réſulte, a mieux aimé faire deſcendre diatoniquement la Baſſe-fondamentale, & ſauver une Septieme par une autre Septieme, que d'expliquer cette Septieme par un renverſement. J'avois relevé cette erreur & beaucoup d'autres dans des papiers qui depuis long-temps avoient paſſé dans les mains de M. d'Alembert, quand il fit ſes Elémens de Muſique ; de ſorte que ce n'eſt pas ſon ſentiment que j'attaque, c'eſt le mien que je défends.

Au reſte, on ne ſauroit uſer avec trop de réſerve du *double-emploi*, & les plus grands Maîtres ſont les plus ſobres à s'en ſervir.

DOUBLE-FUGUE, *ſ. f.* On fait une *double-Fugue*, lorſqu'à la ſuite d'une Fugue déjà annoncée, on annonce une autre Fugue d'un deſſein tout diflérent; & il faut que cette ſeconde Fugue ait ſa réponſe & ſes rentrées ainſi que la premiere; ce qui ne peut gueres ſe pratiquer qu'à quatre Parties. [Voyez FUGUE.]

On peut, avec plus de Parties, faire entendre à la fois un plus grand nombre encore de différentes Fugues : mais la confuſion eſt toujours à craindre, & c'eſt alors le chef-d'œuvre de l'art de les bien traiter. Pour cela il faut, dit M. Rameau, obſerver autant qu'il eſt poſſible, de ne les faire entrer que l'une après l'autre, ſurtout la premiere fois ; que leur progreſſion ſoit renverſée, qu'elles ſoient caractériſées différemment, & que ſi elles ne peuvent être entendues enſemble, au moins une portion de l'une s'entende avec une portion de l'autre. Mais ces exercices pénibles ſont plus faits pour les écoliers que pour les maîtres ; ce ſont les ſemelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes coureurs pour les faire courir plus légérement quand ils en ſont délivrés.

DOUBLE-OCTAVE, *ſ. f.* Intervalle compoſé de deux Octaves, qu'on appelle autrement *Quinzieme*, & que les Grecs appelloient *diſdiapaſon*.

La *double-Octave* eſt en raiſon doublée de l'Octave ſimple, & c'eſt le ſeul Intervalle qui ne change pas de nom en ſe compoſant avec lui-même.

DOUBLE-TRIPLE. Ancien nom de la Triple de Blanches ou de la Meſure à trois pour deux, laquelle ſe bat à trois Temps, & contient une Blanche pour chaque Temps. Cette Meſure n'eſt plus en uſage qu'en France, où même elle commence à s'abolir.

DOUX, *adj. pris adverbialement*. Ce mot en Muſique eſt oppoſé à *Fort*, & s'écrit au-deſſus des Portées pour la Muſique Françoiſe, & au-deſſous pour l'Italienne dans les endroits où l'on veut faire diminuer le bruit, tempérer & radoucir l'éclat & la véhémence du Son, comme dans les Echos, & dans les Parties d'Accompagnement. Les Italiens écrivent *dolce*, & plus communément *Piano*, dans le même ſens ; mais leurs Puriſtes en Muſique ſoutiennent que ces deux mots ne ſont pas ſynonymes, & que c'eſt par abus que pluſieurs Auteurs les emploient comme tels. Ils diſent que *Piano* ſignifie ſimplement une modération de Son, une diminution de bruit ; mais que *dolce* indique, outre cela, une maniere de jouer *più ſoave*, plus douce, plus liée, & répondant à-peu-près au mot *Louré* des François.

Le *doux* a trois nuances qu'il faut bien diſtinguer ; ſavoir, le *demi-jeu*, le *doux*, & le *très doux*. Quelque voiſines que paroiſſent être ces trois nuances, un Or-

cheſtre entendu les rend très ſenſibles & très diſtinctes.

DOUZIEME, *ſ. f.* Intervalle compoſé de onze Degrés conjoints, c'eſt-à-dire, de douze Sons diatoniques en comptant les deux extrêmes : c'eſt l'Octave de la Quinte. [Voyez QUINTE.]

Toute corde ſonore, rend, avec le Son principal, celui de la *douzieme*, plutôt que celui de la Quinte, parce que cette *douzieme* eſt produite par une aliquote de la corde entiere qui eſt le tiers ; au lieu que les deux tiers, qui donneroient la Quinte, ne ſont pas une aliquote de cette même corde.

DRAMATIQUE, *adj.* Cette épithete ſe donne à la Muſique imitative, propre aux Pieces de Théâtre qui ſe chantent, comme les Opéra. On l'appelle auſſi Muſique Lyrique. (Voyez IMITATION.)

DUO, *ſ. m.* Ce nom ſe donne en général à toute Muſique à deux Parties ; mais on en reſtreint aujourd'hui le ſens à deux Parties récitantes, vocales ou inſtrumentales, à l'excluſion des ſimples Accompagnemens qui ne ſont comptés pour rien. Ainſi l'on appelle *duo* une Muſique à deux Voix, quoiqu'il y ait une troiſieme Partie pour la Baſſe-continue, & d'autres pour la Symphonie. En un mot, pour conſtituer un *duo* il faut deux Parties principales, entre leſquelles le Chant ſoit également diſtribué.

Les regles du *duo* & en général de la Muſique à deux Parties, ſont les plus rigoureuſes pour l'Harmonie ; on y défend pluſieurs paſſages, pluſieurs mouvemens qui ſeroient permis à un plus grand nombre de Parties : car tel paſſage ou tel Accord qui plaît à la faveur d'un troiſieme ou d'un quatrieme Son, ſans eux choqueroit l'oreille. D'ailleurs, on ne ſeroit pas pardonnable de mal choiſir, n'ayant que deux Sons à prendre dans chaque Accord. Ces regles étoient encore bien plus ſéveres autrefois ; mais on s'eſt relâché ſur tout cela dans ces derniers temps où tout le monde s'eſt mis à compoſer.

On peut enviſager le *duo* ſous deux aſpects ; ſavoir, ſimplement comme un Chant à deux Parties, tel par exemple que le premier verſet du *Stabat* de Pergolèſe, *duo* le plus parfait & le plus touchant qui ſoit ſorti de la plume d'aucun Muſicien ; ou comme partie de la Muſique imitative & théâtrale, tels que ſont les *duo* des Scenes d'Opéra. Dans l'un & dans l'autre cas, le

duo eſt de toutes les ſortes de Muſique celle qui demande le plus de goût, de choix, & la plus difficile à traiter ſans ſortir de l'unité de Mélodie. On me permettra de faire ici quelques obſervations ſur le *duo* Dramatique, dont les difficultés particulieres ſe joignent à celles qui ſont communes à tous les *duo*.

L'Auteur de la Lettre ſur l'Opéra d'*Omphale* a ſenſément remarqué que les *duo* ſont hors de la nature dans la Muſique imitative : car rien n'eſt moins naturel que de voir deux perſonnes ſe parler à la fois durant un certain temps, ſoit pour dire la même choſe, ſoit pour ſe contredire, ſans jamais s'écouter ni ſe répondre ; & quand cette ſuppoſition pourroit s'admettre en certains cas, ce ne ſeroit pas dû moins dans la Tragédie, où cette indécence n'eſt convenable ni à la dignité des perſonnages qu'on y fait parler, ni à l'éducation qu'on leur ſuppoſe. Il n'y a donc que les tranſports d'une paſſion violente qui puiſſent porter deux Interlocuteurs héroïques à s'interrompre l'un l'autre, à parler tous deux à la fois ; & même, en pareil cas, il eſt très ridicule que ces diſcours ſimultanés ſoient prolongés de maniere à faire une ſuite chacun de leur côté.

Le premier moyen de ſauver cette abſurdité eſt donc de ne placer les *duo* que dans des ſituations vives & touchantes, où l'agitation des Interlocuteurs les jette dans une ſorte de délire capable de faire oublier aux Spectateurs & à eux-mêmes ces bienſéances théâtrales qui renforcent l'illuſion dans les Scenes froides, & la détruiſent dans la chaleur des paſſions. Le ſecond moyen eſt de traiter le plus qu'il eſt poſſible le *duo* en Dialogue. Ce Dialogue ne doit pas être phraſé & diviſé en grandes périodes comme celui du Récitatif, mais formé d'interrogations, de réponſes, d'exclamations vives & courtes, qui donnent occaſion à la Mélodie de paſſer alternativement & rapidement d'une Partie à l'autre, ſans ceſſer de former une ſuite que l'oreille puiſſe ſaiſir. Une troiſieme attention eſt de ne pas prendre indifféremment pour ſujets toutes les paſſions violentes, mais ſeulement celles qui ſont ſuſceptibles de la Mélodie douce & un peu contraſtée convenable au *duo*, pour en rendre le chant accentué & l'Harmonie agréable. La fureur, l'emportement marchent trop vîte ; on ne diſtingue rien, on n'entend qu'un aboiement confus, & le *duo* ne fait point d'effet. D'ailleurs, ce retour perpétuel d'injures, d'inſultes, conviendroit mieux

à des Bouviers qu'à des Héros, & cela reſſemble tout-à-fait aux fanfaronades de gens qui veulent ſe faire plus de peur que de mal. Bien moins encore faut-il employer ces propos doucereux d'*appas*, de *chaînes*, de *flammes*; jargon plat & froid que la paſſion ne connut jamais, & dont la bonne Muſique n'a pas plus beſoin que la bonne Poéſie. L'inſtant d'une ſéparation, celui où l'un des deux Amans va à la mort ou dans les bras d'un autre, le retour ſincere d'un infidèle, le touchant combat d'une mere & d'un fils voulant mourir l'un pour l'autre; tous ces momens d'affliction où l'on ne laiſſe pas de verſer des larmes délicieuſes : voilà les vrais ſujets qu'il faut traiter en *duo* avec cette ſimplicité de paroles qui convient au langage du cœur. Tous ceux qui ont fréquenté les Théâtres Lyriques ſavent combien ce ſeul mot *addio* peut exciter d'attendriſſement & d'émotion dans tout un Spectacle. Mais ſi-tôt qu'un trait d'eſprit ou un tour phraſé ſe laiſſe appercevoir, à l'inſtant le charme eſt détruit, & il faut s'ennuyer ou rire.

Voilà quelques-unes des obſervations qui regardent le Poëte. A l'égard du Muſicien, c'eſt à lui de trouver un chant convenable au ſujet, & diſtribué de telle ſorte que, chacun des Interlocuteurs parlant à ſon tour, toute la ſuite du Dialogue ne forme qu'une Mélodie, qui, ſans changer de ſujet, ou du moins ſans altérer le mouvement, paſſe dans ſon progrès d'une Partie à l'autre, ſans ceſſer d'être une, & ſans enjamber. Les *Duo* qui font le plus d'effet, ſont ceux des Voix égales, parce que l'Harmonie en eſt plus rapprochée; & entre les Voix égales, celles qui font le plus d'effet ſont les Deſſus, parce que leur Diapaſon plus aigu ſe rend plus diſtinct, & que le Son en eſt plus touchant. Auſſi les *Duo* de cette eſpece, ſont-ils les ſeuls employés par les Italiens dans leurs Tragédies, & je ne doute pas que l'uſage des Caſtrati, dans les rôles d'hommes, ne ſoit dû en partie à cette obſervation. Mais quoiqu'il doive y avoir égalité entre les Voix, & unité dans la Mélodie, ce n'eſt pas à dire que les deux Parties doivent être exactement ſemblables dans leur tour de chant : car outre la diverſité des ſtyles qui leur convient, il eſt très rare que la ſituation des deux Acteurs ſoit ſi parfaitement la même, qu'ils doivent exprimer leurs ſentimens de la même maniere : ainſi le Muſicien doit varier leur Accent & donner à chacun des deux le

caractere qui peint le mieux l'état de ſon ame, ſurtout dans le Récit alternatif.

Quand on joint enſemble les deux Parties, [ce qui doit ſe faire rarement & durer peu,] il faut trouver un chant ſuſceptible d'une marche par Tierces ou par Sixtes, dans lequel la ſeconde Partie faſſe ſon effet ſans diſtraire de la premiere. (Voyez UNITÉ DE MÉLODIE.) Il faut garder la dureté des Diſſonnances, les Sons perçans & renforcés, le *Fortiſſimo* de l'Orcheſtre, pour des inſtans de déſordre & de tranſports où les Acteurs ſemblant s'oublier eux-mêmes, portent leur égarement dans l'ame de tout ſpectateur ſenſible, & lui font éprouver le pouvoir de l'Harmonie, ſobrement ménagée; mais ces inſtans doivent être rares, courts & amenés avec art. Il faut, par une Muſique douce & affectueuſe, avoir déjà diſpoſé l'oreille & le cœur à l'émotion, pour que l'une & l'autre ſe prêtent à ces ébranlemens violens; & il faut qu'ils paſſent avec la rapidité qui convient à notre foibleſſe; car quand l'agitation eſt trop forte, elle ne peut durer, & tout ce qui eſt au-dela de la nature ne touche plus.

Comme je ne me flatte pas d'avoir pu me faire entendre par-tout aſſez clairement dans cet article, je crois devoir y joindre un exemple, ſur lequel le Lecteur, comparant mes idées, pourra les concevoir plus aiſément. Il eſt tiré de l'Olympiade de M. Métaſtaſio; les curieux feront bien de chercher dans la Muſique du même Opéra, par Pergolèſe, comment ce premier Muſicien de ſon temps & du nôtre, a traité ce *Duo*, dont voici le ſujet.

Mégaclès s'étant engagé à combattre pour ſon ami, dans des jeux où le prix du vainqueur doit être la belle Ariſtée, retrouve dans cette même Ariſtée la maîtreſſe qu'il adore. Charmée du combat qu'il va ſoutenir, & qu'elle atribue à ſon amour pour elle, Ariſtée lui dit à ce ſujet les choſes les plus tendres, auxquelles il répond non moins tendrement; mais avec le déſeſpoir ſecret de ne pouvoir retirer ſa parole, ni ſe diſpenſer de faire, aux dépens de tout ſon bonheur, celui d'un ami auquel il doit la vie. Ariſtée, alarmée de la douleur qu'elle lit dans ſes yeux, & que confirment ſes diſcours équivoques & interrompus, lui témoigne ſon inquiétude; & Mégaclès ne pouvant plus ſupporter, à la fois ſon déſeſpoir & le trouble de ſa maîtreſſe, part ſans s'expliquer, & la laiſſe en proie aux plus vives

craintes. C'eſt dans cette ſituation qu'ils chantent le *Duo* ſuivant.

MÉGACLÉS.

Mia vita. . . . addio.
Ne' giorni tuoi felici
Ricordati di me.

ARISTÉE.

Perchè così mi dici,
Anima mia, perchè?

MÉGACLÉS.

Taci, bell' Idol mio.

ARISTÉE.

Parla, mio dolce amor.

ENSEMBLE.

MÉGACLÉS. *Ah! che parlando,* } *oh Dio!*
ARISTÉE. *Ah! che tacendo,*
Tu mi traffigi il cor!

ARISTÉE, *à part*

Veggio languir chi adoro,
Ne intendo il ſuo languir!

MÉGACLÉS, *à part.*

Di geloſia mi moro,
E non lo poſſo dir!

ENSEMBLE.

Chi mai provo di queſto
Affanno più funeſto,
Più barbaro dolor?

Bien que tout ce Dialogue ſemble n'être qu'une ſuite de la Scene, ce qui le raſſemble en un ſeul *Duo*, c'eſt l'unité de Deſſein par laquelle le Muſicien en réunit toutes les Parties, ſelon l'intention du Poëte.

A l'égard des *Duo* Bouffons, qu'on emploie dans les Intermedes & autres Opéra comiques, ils ne ſont pas communément à Voix égales, mais entre Baſſe & Deſſus. S'ils n'ont pas le pathétique des *Duo* tragiques, en revanche ils ſont ſuſceptibles d'une variété plus piquante, d'accens plus différens & de caracteres plus marqués. Toute la gentilleſſe de la coquetterie, toute la charge des rôles à manteaux, tout le contraſte des ſottiſes de notre ſexe & de la ruſe de l'autre, enfin toutes les idées acceſſoires dont le ſujet eſt ſuſceptible; ces choſes peuvent concourir toutes à jeter de l'agrément & de l'intérêt dans ces *duo*, dont les regles ſont d'ailleurs les mêmes que des précédens, en ce qui regarde le Dialogue & l'unité de Mélodie. Pour trouver un *duo* comique, parfait à mon gré dans toutes ſes Parties, je ne quitterai point l'Auteur immortel qui m'a fourni les deux autres exemples, mais je citerai le premier *duo* de la *Serva Padrona* : *Io conoſco a quegl' occhietti*, *&c*, & je le citerai hardiment comme un modèle de chant agréable, d'unité de Mélodie, d'Harmonie ſimple, brillante & pure, d'accent, de dialogue & de goût; auquel rien ne peut manquer, quand il ſera bien rendu, que des auditeurs qui ſachent l'entendre & l'eſtimer ce qu'il vaut.

DUPLICATION, *ſ. f.* Terme de Plain-Chant. L'Intonation par *duplication* ſe fait par une ſorte de Périélèſe, en doublant la pénultieme Note du mot qui termine l'Intonation; ce qui n'a lieu que lorſque cette pénultieme Note eſt immédiatement au-deſſous de la derniere. Alors la *duplication* ſert à la marquer davantage, en maniere de Note ſenſible.

DUR, *adj.* On appelle ainſi tout ce qui bleſſe l'oreille par ſon âpreté. Il y a des Voix *dures* & glapiſ-

antes, des Inſtrumens aigres & *durs*, des compoſitions *dures*. La *dureté* du Béquarre lui fit donner autrefois le nom de B *dur*. Il y a des Intervalles *durs* dans la Mélodie; tel eſt le progrès Diatonique des trois Tons, ſoit en montant, ſoit en deſcendant; & telles ſont en général toutes les Fauſſes-Relations. Il y a dans l'Harmonie des Accords *durs*; tels que ſont le Triton, la Quinte ſuperflue, & en général toutes les Diſſonances majeures. La *dureté* prodiguée révolte l'oreille & rend une Muſique déſagréable; mais ménagée avec art, elle ſert au clair-obſcur, & ajoute à l'expreſſion.

10899343

E

E *ſi mi* E *la mi*, ou ſimplement E. Troiſieme Son de la Gamme de l'Arétin, que l'on appelle autrement *Mi*. (Voyez GAMME.)

ECBOLÉ, ou *Élévation*. C'étoit, dans les plus anciennes Muſiques Grecques, une altération du Genre Enharmonique, lorſqu'une Corde étoit accidentellement élevée de cinq Dièſes au-deſſus de ſon Accord ordinaire.

ÉCHELLE, *ſ. f.* C'eſt le nom qu'on a donné à la ſucceſſion Diatonique des ſept Notes, *ut re mi fa ſol la ſi*, de la Gamme notée, parce que ces Notes ſe trouvent rangées en maniere d'Échelons ſur les Portées de notre Muſique.

Cette énumération de tous les Sons Diatoniques de notre ſyſtême, rangés par ordre, que nous appellons *Echelle*, les Grecs, dans le leur, l'appelloient Tétracorde, parce qu'en effet leur *Echelle* n'étoit compoſée que de quatre Sons, qu'ils répétoient de Tétracorde, en Tétracorde, comme nous faiſons d'Octave en Octave. (Voyez TÉTRACORDE.)

Saint-Grégoire fut, dit-on, le premier qui changea les Tétarcordes des Anciens en un Eptacorde ou Syſtême de ſept Notes, au bout deſquelles, commençant une autre Octave, on trouve des Sons ſemblables répétés dans le même ordre. Cette découverte eſt très belle, & il ſemblera ſingulier que les Grecs, qui voyoient fort bien les propriétés de l'Octave, aient cru, malgré cela, devoir reſter attachés à leurs Tétracordes. Grégoire exprima ces ſept Notes avec les ſept premieres lettres de l'Alphabet Latin. Gui Arétin donna des noms aux ſix premieres; mais il négligea d'en donner un à la ſeptieme, qu'en France on a depuis appellée *ſi*, & qui n'a point encore d'autre nom que *B mi*, chez la plupart des Peuples de l'Europe.

Il ne faut pas croire que les rapports des Tons & ſemi-Tons, dont l'*Echelle* eſt compoſée, ſoient des choſes purement arbitraires, & qu'on eût pu, par d'autres diviſions tout auſſi bonnes, donner aux Sons de cette *Echelle* un ordre & des rapports différens. Notre Syſtême Diatonique eſt le meilleur à certains égards, parce qu'il eſt engendré par les Conſonnances

& par les différences qui ſont entr'elles. » Que l'on ait entendu pluſieurs fois, dit M. Sauveur, l'Accord de la Quinte & celui de la Quarte, on eſt porté naturellement à imaginer la différence qui eſt entr'eux ; elle s'unit & ſe lie avec eux dans notre eſprit & participe à leur agrément : voilà le Ton majeur. Il en va de même du Ton mineur, qui eſt la différence de la Tierce mineure à la Quarte ; & du ſemi-Ton majeur qui eſt celle de la même Quarte à la Tierce majeure. « Or le Ton majeur, le Ton mineur & le ſemi-Ton majeur, voilà les Degrès Diatoniques dont notre *Echelle* eſt compoſée ſelon les rapports ſuivans.

Ton majeur.	Ton mineur.	Semi-Ton majeur.	Ton majeur.	Ton mineur.	Ton majeur.	Semi-Ton majeur.
Ut	*Re*	*Mi*	*Fa*	*Sol*	*La*	*Si* *Ut*.
$\frac{8}{9}$	$\frac{9}{10}$	$\frac{15}{16}$	$\frac{8}{9}$	$\frac{9}{10}$	$\frac{8}{9}$	$\frac{15}{16}$

Pour faire la preuve de ce calcul, il faut compoſer tous les rapports compris entre deux termes conſonnans, & l'on trouvera que leur produit donne exactement le rapport de la Conſonnance ; & ſi l'on réunit tous les termes de l'*Echelle*, on trouvera le rapport total en raiſon ſous-double ; c'eſt-à-dire, comme 1 eſt à 2 : ce qui eſt en effet le rapport exact des deux termes extrêmes ; c'eſt-à-dire de l'*ut* à ſon Octave.

L'*Echelle* qu'on vient de voir eſt celle qu'on nomme naturelle ou Diatonique ; mais les modernes, diviſant ſes Degrés en d'autres Intervalles plus petits, en ont tiré une autre *Echelle* qu'ils ont appellée *Echelle* ſemi-Tonique ou Chromatique, parce qu'elle procede par ſemi-Tons.

Pour former cette *Echelle*, on n'a fait que partager en deux Intervalles égaux, ou ſuppoſés tels, chacun des cinq Tons entiers de l'Octave, ſans diſtinguer le Ton majeur du Ton mineur, ce qui, avec les deux ſemi-Tons majeurs qui s'y trouvoient déjà, fait une ſucceſſion de douze ſemi-Tons ſur treize Sons conſécutifs d'une Octave à l'autre.

L'uſage de cette *Echelle* eſt de donner les moyens de moduler ſur telle Note qu'on veut choiſir pour fondamentale, & de pouvoir, non-ſeulement faire ſur cette Note un Intervalle quelconque, mais y établir une *Echelle* Diatonique, ſemblable à l'*Echelle* Diatonique de l'*ut*. Tant qu'on s'eſt contenté d'avoir pour Tonique une Note de la Gamme, priſe à volonté, ſans s'embarraſſer ſi les Sons par leſquels devoit paſſer la modulation, étoient avec cette Note & entr'eux, dans les rapports convenables, l'*Echelle* ſemi-Tonique étoit peu néceſſaire; quelque *fa* Dièſe, quelque *ſi* Bémol compoſoient ce qu'on appelloit les *Feintes* de la Muſique: c'étoient ſeulement deux touches à ajouter au Clavier Diatonique. Mais depuis qu'on a cru ſentir la néceſſité d'établir entre les divers Tons une ſimilitude parfaite, il a fallu trouver des moyens de tranſporter les mêmes chants & les mêmes Intervalles plus haut ou plus bas, ſelon le Ton que l'on choiſiſſoit. L'*Echelle* Chromatique eſt donc devenue d'une néceſſité indiſpenſable; & c'eſt par ſon moyen qu'on porte un chant ſur tel Degré du Clavier que l'on veut choiſir, & qu'on le rend exactement ſur cette nouvelle poſition tel qu'il peut avoir été imaginé par un autre.

Ces cinq Sons ajoutés, ne forment pas dans la Muſique de nouveaux Degrés: mais ils ſe marquent tous ſur le Degré le plus voiſin, par un Bémol ſi le Degré eſt plus haut; par un Dièſe s'il eſt plus bas: & la Note prend toujours le nom du Degré ſur lequel elle eſt placée. [Voyez BÉMOL & DIESE.]

Pour aſſigner maintenant les rapports de ces nouveaux Intervalles, il faut ſavoir que les deux Parties ou ſemi-Tons qui compoſent le Ton majeur, ſont dans les rapport de 15 à 16 & de 128 à 135; & que les deux qui compoſent auſſi le Ton mineur ſont dans les rapports de 15 à 16 & de 24 à 25: de ſorte qu'en diviſant toute l'Octave ſelon l'*Echelle* ſemi-Tonique, on en a tous les termes dans les rapports exprimés dans la *Pl.* L. *Fig.* 1.

Mais il faut remarquer que cette diviſion, tirée de M. Malcolm, paroît, à bien des égards, manquer de juſteſſe. Premierement, les ſemi-Tons qui doivent être mineurs, y ſont majeurs; & celui du *ſol* Dièſe au *la*, qui doit être majeur, y eſt mineur. En ſecond lieu, pluſieurs Tierces majeures, comme celle du *la* à l'*ut* Dièſe, & du *mi* au *ſol* Dièſe, y ſont trop fortes d'un

Comma; ce qui doit les rendre inſupportables. Enfin le ſemi-Ton moyen y étant ſubſtitué au ſemi-Ton maxime, donne des Intervalles faux par-tout où il eſt employé. Sur quoi l'on ne doit pas oublier que ce ſemi-Ton moyen eſt plus grand que le majeur même; c'eſt-à-dire, moyen entre le maxime & le majeur. [Voyez SEMI-TON.]

Une diviſion meilleure & plus naturelle, ſeroit donc de partager le Ton majeur en deux ſemi-Tons, l'un mineur de 24 à 25, & l'autre maxime de 25 à 27, laiſſant le Ton mineur diviſé en deux ſemi-Tons, l'un majeur & l'autre mineur, comme dans la Table ci-deſſus.

Il y a encore deux autres *Echelles* ſemi-Toniques, qui viennent de deux autres manieres de diviſer l'Octave par ſemi-Tons.

La premiere ſe fait en prenant une moyenne Harmonique ou Arithmétique entre les deux termes du Ton majeur, & une autre entre ceux du Ton mineur, qui diviſe l'un & l'autre Ton en deux ſemi-Tons preſque égaux : ainſi le Ton majeur $\frac{8}{9}$ eſt diviſé en $\frac{16}{17}$ & $\frac{17}{18}$ arithmétiquement, les nombres repréſentant les longueurs des Cordes; mais quand ils repréſentent les vibrations, les longueurs des Cordes ſont réciproques & en proportion harmonique, comme $1\ \frac{16}{17}\ \frac{80}{99}$, ce qui met le plus grand ſemi-ton au grave.

De la même maniere le Ton mineur $\frac{9}{10}$ ſe diviſe arithmétiquement en deux ſemi-Tons $\frac{18}{19}$ & $\frac{19}{20}$, ou réciproquement $1\ \frac{18}{19}\ \frac{9}{10}$: mais cette derniere diviſion n'eſt pas harmonique.

Toute l'Octave, ainſi calculée, donne les rapports exprimés dans la *Planche* L *Fig.* 2.

M. Salmon rapporte, dans les Tranſactions Philoſophiques, qu'il a fait devant la Société Royale une expérience de cette *Echelle* ſur des Cordes diviſées exactement ſelon ces proportions, & qu'elles furent parfaitement d'accord avec d'autres Inſtrumens touchés par les meilleures mains. M. Malcolm ajoute qu'ayant calculé & comparé ces rapports, il en trouva un plus grand nombre de faux dans cette *Echelle*, que dans la précédente; mais que les erreurs étoient conſidérablement moindres; ce qui fait compenſation.

Enfin, l'autre *Echelle* ſemi-Tonique, eſt celle des Ariſtoxéniens, dont le P. Merſenne a traité fort au long, & que M. Rameau a tenté de renouveller dans

ces derniers temps. Elle conſiſte à diviſer géométriquement l'Octave par onze moyennes proportionnelles en douze ſemi-Tons parfaitement égaux. Comme les rapports n'en ſont pas rationnels, je ne donnerai point ici ces rapports qu'on ne peut exprimer que par la formule même, ou par les logarithmes des termes de la progreſſion entre les extrêmes 1 & 2. (Voyez TEMPÉRAMENT.)

Comme au Genre Diatonique & au Chromatique, les Harmoniſtes en ajoutent un troiſieme, ſavoir l'Enharmonique, ce troiſieme Genre doit avoir auſſi ſon *Echelle* du moins par ſuppoſition : car quoique les Intervalles vraiment Enharmoniques n'exiſtent point dans notre Clavier, il eſt certain que tout paſſage Enharmonique les ſuppoſe, & que l'eſprit corrigeant ſur ce point la ſenſation de l'oreille, ne paſſe alors d'une idée à l'autre qu'à la faveur de cet Intervalle ſous-entendu. Si chaque Ton étoit exactement compoſé de deux ſemi-Tons mineurs, tout Intervalle Enharmonique ſeroit nul, & ce Genre n'exiſteroit pas. Mais comme un Ton mineur même contient plus de deux ſemi-Tons mineurs, le complément de la ſomme de ces deux ſemi-Tons au Ton, c'eſt-à-dire, l'eſpace qui reſte entre le Dièſe de la Note inférieure, & le Bémol de la ſupérieure, eſt préciſément l'Intervalle Enharmonique, appellé communément Quart-de-Ton, ce Quart-de-Ton eſt de deux eſpeces, ſavoir l'Enharmonique majeur & l'Enharmonique mineur, dont on trouvera les rapports au mot QUART-DE-TON.

Cette explication doit ſuffire à tout Lecteur pour concevoir aiſément l'*Echelle* Enharmonique, que j'ai calculée & inſérée dans la *Planche* L. *Fig.* 3. Ceux qui chercheront de plus grands éclairciſſemens ſur ce point, pourront lire le mot ENHARMONIQUE.

ÉCHO, *ſ. m.* Son renvoyé ou réfléchi par un corps ſolide, & qui par-là ſe répete & ſe renouvelle à l'oreille. Ce mot vient du Grec ἦχος, *Son*.

On appelle auſſi *Echo* le lieu où la répétition ſe fait entendre.

On diſtingue les *Echos* pris en ce ſens, en deux eſpeces ; ſavoir :

1°. L'*Echo ſimple* qui ne répete la voix qu'une fois, & 2°. l'*Echo double* ou *multiple*, qui répete les mêmes Sons deux ou pluſieurs fois.

Dans les *Echos* ſimples il y en a de Toniques, c'eſt-à-dire,

à-dire, qui ne répetent que le Son muſical & ſoutenu ; & d'autres Syllabiques, qui répetent auſſi la voix parlante.

On peut tirer parti des *Echos* multiples, pour former des Accords & de l'Harmonie avec une ſeule voix, en faiſant entre la voix & l'*Echo* une eſpece de canon dont la Meſure doit être réglée ſur le Temps qui s'écoule entre les Sons prononcés & les mêmes Sons répétés. Cette maniere de faire un Concert à ſoi tout ſeul, devroit, ſi le Chanteur étoit habile, & l'*Echo* vigoureux, paroître étonnante & preſque magique aux Auditeurs non prévenus.

Le nom d'*Echo* ſe tranſporte en Muſique à ces ſortes d'Airs ou de Pieces dans leſquelles, à l'imitation de l'*Echo*, l'on répete de temps en temps, & fort doux, un certain nombre de Notes. C'eſt ſur l'Orgue qu'on emploie le plus communément cette maniere de jouer, à cauſe de la facilité qu'on a de faire des *Echos* ſur le Poſitif ; on peut faire auſſi des *Echos* ſur le Clavecin, au moyen du petit Clavier.

L'Abbé Broſſard dit qu'on ſe ſert quelquefois du mot *Echo* en la place de celui de *Doux* ou *Piano*, pour marquer qu'il faut adoucir la voix ou le Son de l'Inſtrument, comme pour faire un *Echo* Cet uſage ne ſubſiſte plus.

ECHOMETRE, *ſ. m.* Eſpece d'Echelle graduée, ou de Regle diviſée en pluſieurs parties, dont on ſe ſert pour meſurer la durée ou longueur des Sons, pour déterminer leurs valeurs diverſes, & même les rapports de leurs Intervalles.

Ce mot vient du Grec ἦχος, *Son*, & de μέτρον, *Meſure*.

Je n'entreprendrai pas la deſcription de cette machine, parce qu'on n'en fera jamais aucun uſage, & qu'il n'y a de bon *Echometre* qu'une oreille ſenſible & une longue habitude de la Muſique. Ceux qui voudront en ſavoir là-deſſus davantage, peuvent conſulter le Mémoire de M. Sauveur, inſéré dans ceux de l'Académie des Sciences, *année* 1701. Ils y trouveront deux Echelles de cette eſpece ; l'une de M. Sauveur, & l'autre de M. Loulié. (Voyez auſſi l'article CHRONOMETRE.]

ECLYSE, *ſ. f.* Abaiſſement. C'étoit, dans les plus anciennes Muſiques Grecques, une altération dans le Genre Enharmonique, lorſqu'une corde étoit acciden-

tellement abaiſſée de trois Dièſes au-deſſous de ſon Accord ordinaire. Ainſi l'*Eclyſe* étoit le contraire du *Spondéaſme*.

ECMELE, *adj.* Les Sons *Ecmeles* étoient, chez les Grecs, ceux de la voix inappréciable ou parlante, qui ne peut fournir de Mélodie ; par oppoſition aux Sons *Emmeles* ou Muſicaux.

EFFET, *ſ. m.* Impreſſion agréable & forte que produit une excellente Muſique ſur l'oreille & l'eſprit des écoutans : ainſi le ſeul mot *Effet* ſignifie en Muſique un grand & bel *Effet*. Et non-ſeulement on dira d'un ouvrage qu'il fait de l'*Effet* ; mais on y diſtinguera, ſous le nom de *choſes d'Effet*, toutes celles où la ſenſation produite paroît ſupérieure aux moyens employés pour l'exciter.

Une longue pratique peut apprendre à connoître ſur le papier les choſes d'*Effet* ; mais il n'y a que le Génie qui les trouve. C'eſt le défaut des mauvais Compoſiteurs & de tous les Commençans, d'entaſſer Parties ſur Parties, Inſtrumens ſur Inſtrumens, pour trouver l'*Effet* qui les fuit, & d'ouvrir, comme diſoit un Ancien, une grande bouche pour ſouffler dans une petite Flûte. Vous diriez, à voir leurs Partitions ſi chargées, ſi hériſſées, qu'ils vont vous ſurprendre par des *Effets* prodigieux ; & ſi vous êtes ſurpris en écoutant tout cela, c'eſt d'entendre une petite Muſique maigre, chétive, confuſe, ſans *Effet*, & plus propre à étourdir les oreilles qu'à les remplir. Au contraire, l'œil cherche ſur les Partitions des grands Maîtres ces *Effets* ſublimes & raviſſans que produit leur Muſique exécutée. C'eſt que les menus détails ſont ignorés ou dédaignés du vrai génie, qu'il ne vous amuſe point par des foules d'objets petits & puériles, mais qu'il vous émeut par de grands *Effets*, & que la force & la ſimplicité réunies forment toujours ſon caractere.

ÉGAL, *adj.* Nom donné par les Grecs au Syſtême d'Ariſtoxène, parce que cet Auteur diviſoit généralement chacun de ſes Tétracordes en trente parties égales, dont il aſſignoit enſuite un certain nombre à chacune des trois diviſions du Tétracorde, ſelon le Genre & l'eſpece du Genre qu'il vouloit établir. [Voyez GENRE, SYSTÊME.]

ÉLÉGIE. Sorte de Nome pour les Flûtes, inventé, dit-on, par Sacadas Argien.

ÉLÉVATION, *ſ. f. Arſis.* L'*Elévation* de la main

ou du pied, en battant la Mesure, sert à marquer le Temps foible, & s'appelle proprement *Levé* : c'étoit le contraire chez les Anciens. L'*Elévation* de la voix en chantant, c'est le mouvement par lequel on la porte à l'aigu.

ÉLINE. Nom donné par les Grecs à la Chanson des Tisserands. [Voyez CHANSON.]

EMMMELE, *adj.* Les Sons *Emmeles* étoient chez les Grecs ceux de la voix distincte, chantante & appréciable, qui peuvent donner une Mélodie.

ENDEMATIE, *s. f.* C'étoit l'Air d'une sorte de Danse particuliere aux Argiens.

ENHARMONIQUE, *adj. pris subst.* Un des trois Genres de la Musique des Grecs, appellé aussi très fréquemment *Harmonie* par Aristoxène & ses Sectateurs.

Ce Genre résultoit d'une division particuliere du Tétracorde, selon laquelle l'Intervalle qui se trouve entre le Lichanos ou la troisieme corde, & la Mèse ou la quatrieme, étant d'un Diton ou d'une Tierce majeure, il ne restoit, pour achever le Tétracorde au grave, qu'un semi-Ton à partager en deux Intervalles ; savoir, de l'Hypate à la Parhypate, & de la Parhypate au Lichanos. Nous expliquerons au mot *Genre* comment se faisoit cette division.

Le Genre *Enharmonique* étoit le plus doux des trois, au rapport d'Aristide Quintilien. Il passoit pour très ancien, & la plupart des Auteurs en attribuoient l'invention à Olympe Phrygien. Mais son Tétracorde, ou plutôt son Diatessaron de ce Genre, ne contenoit que trois cordes, qui formoient entr'elles deux Intervalles incomposés ; le premier d'un semi-Ton, & l'autre d'une Tierce majeure ; & de ces deux seuls Intervalles répétés de Tétracorde en Tétracorde, résultoit alors tout le Genre *Enharmonique*. Ce ne fut qu'après Olympe qu'on s'avisa d'insérer, à l'imitation des autres Genres, une quatrieme corde entre les deux premieres, pour faire la division dont je viens de parler. On en trouvera les rapports, selon les Systêmes de Ptolomée & d'Aristoxène, *Planche* M. *Fig.* 5.

Ce Genre si merveilleux, si admiré des Anciens, &, selon quelques-uns, le premier trouvé des trois, ne demeura pas long-temps en vigueur. Son extrême difficulté le fit bientôt abandonner à mesure que l'Art ga-

gnoit des combinaiſons en perdant de l'énergie, & qu'on ſuppléoit à la fineſſe de l'oreille par l'agilité des doigts. Auſſi Plutarque reprend-il vivement les Muſiciens de ſon temps d'avoir perdu le plus beau des trois Genres, & d'oſer dire que les Intervalles n'en ſont pas ſenſibles, comme ſi tout ce qui échappe à leurs ſens groſſiers, ajoute ce Philoſophe, devoit être hors de la Nature.

Nous avons aujourd'hui une ſorte de Genre *Enharmonique* entierement différent de celui des Grecs. Il conſiſte, comme les deux autres, dans une progreſſion particuliere de l'Harmonie, qui engendre, dans la marche des Parties, des Intervalles *Enharmoniques*, en employant à la fois ou ſucceſſivement entre deux Notes qui ſont à un Ton l'une de l'autre le Bémol de l'inférieure & le Dièſe de la ſupérieure. Mais quoique, ſelon la rigueur des rapports, ce Dièſe & ce Bémol duſſent former un Intervalle entr'eux, [Voyez ECHELLE & QUART-DE-TON] cet Intervalle ſe trouve nul, au moyen du Tempérament, qui dans le Syſtême établi fait ſervir le même Son à deux uſages: ce qui n'empêche pas qu'un tel paſſage ne produiſe par la force de la Modulation & de l'Harmonie, une partie de l'effet qu'on cherche dans les Tranſitions *Enharmoniques*.

Comme ce Genre eſt aſſez peu connu, & que nos Auteurs ſe ſont contentés d'en donner quelques notions trop ſuccintes, je crois devoir l'expliquer ici un peu plus au long.

Il faut remarquer d'abord que l'Accord de Septieme diminuée eſt le ſeul ſur lequel on puiſſe pratiquer des paſſages vraiment *Enharmoniques*; & cela en vertu de cette propriété ſinguliere qu'il a de diviſer l'Octave en quatre Intervalles égaux. Qu'on prenne dans les quatre Sons qui compoſent cet Accord, celui qu'on voudra pour fondamental, on trouvera toujours également que les trois autres Sons forment ſur celui-ci un Accord de Septieme diminuée. Or le Son fondamental de l'Accord de Septieme diminuée eſt toujours une Note ſenſible; de ſorte, que, ſans rien changer à cet Acccord, on peut, par une maniere de double ou de quadruple emploi, le faire ſervir ſucceſſivement ſur quatre différentes fondamentales; c'eſt-à-dire, ſur quatre différentes Notes ſenſibles.

Il ſuit de-là que ce même Accord, ſans rien chan-

ger ni à l'Accompagnement, ni à la Baſſe, peut porter quatre noms différens, & par conſéquent ſe chiffrer de quatre différentes manieres : ſavoir, d'un 7 *b* ſous le nom de Septieme diminuée ; d'un 6^{+} ſous le nom de Sixte-majeure & fauſſe-Quinte d'un $^{+}_{4}$ *b* ſous le nom de Tierce mineure & Triton ; & enfin d'un + 2 ſous le nom de Seconde Superflue. Bien entendu que la Clef doit être cenſée armée différemment, ſelon les Tons où l'on eſt ſuppoſé être.

Voilà donc quatre manieres de ſortir d'un Accord de Septieme diminuée, en ſe ſuppoſant ſucceſſivement dans quatre Accords différens : car la marche fondamentale & naturelle du Son qui porte un Accord de Septieme diminuée eſt de ſe réſoudre ſur la Tonique du Mode mineur, dont il eſt la Note ſenſible.

Imaginons maintenant l'Accord de Septieme diminuée ſur *ut* Diéſe Note ſenſible : ſi je prends la Tierce *mi* pour fondamentale, elle deviendra Note ſenſible à à ſon tour, & annoncera par conſéquent le Mode mineur de *fa* ; or cet *ut* Dièſe reſte bien dans l'Accord de *mi* Note ſenſible : mais c'eſt en qualité de *re* Bémol ; c'eſt-à-dire, de ſixieme Note du Ton, & de Septieme diminuée de la Note ſenſible : ainſi cet *ut* Dièſe qui, comme Note ſenſible, étoit obligé de monter dans le Ton de *re*, devenu *re* Bémol dans le Ton de *fa*, eſt obligé de deſcendre comme Septieme diminuée : voilà une tranſition *Enharmonique*. Si au lieu de la Tierce, on prend, dans le même Accord d'*ut* Dièſe, la fauſſe-Quinte *ſol* pour nouvelle Note ſenſible, l'*ut* Dièſe deviendra encore *re* Bémol, en qualité de quatrieme Note : autre paſſage *Enharmonique*. Enfin ſi l'on prend pour Note ſenſible la Septieme diminuée elle-même, au lieu de *ſi* Bémol, il faudra néceſſairement la conſidérer comme *la* Dièſe ; ce qui fait un troiſieme paſſage *Enharmonique* ſur le même Accord.

A la faveur de ces quatre différentes manieres d'enviſager ſucceſſivement le même Accord, on paſſe d'un Ton à un autre qui en paroît fort éloigné ; on donne aux Parties des progrès différens de celui qu'elles auroient dû avoir en premier lieu ; & ces paſſages ménagés à propos, ſont capables, non-ſeulement de ſurprendre, mais de ravir l'Auditeur, quand ils ſont bien rendus.

Une autre ſource de variété, dans le même Genre, ſe tire des différentes manieres dont on peut réſoudre l'Accord qui l'annonce, car quoique la Modulation la plus naturelle ſoit de paſſer de l'Accord de Septieme diminuée ſur la Note ſenſible, à celui de la Tonique en Mode mineur, on peut, en ſubſtituant la Tierce majeure à la mineure, rendre le Mode majeure & même y ajouter la Septieme pour changer cette Tonique en Dominante, & paſſer ainſi dans un autre Ton. A la faveur de ces diverſes combinaiſons réunies, on peut ſortir de l'Accord en douze manieres. Mais, de ces douze, il n'y en a que neuf, qui, donnant la converſion du Dièſe en Bémol ou réciproquement, ſoient véritablement *Enharmoniques*; parce que dans les trois autres on ne change point de Note ſenſible: encore dans ces neuf diverſes Modulations n'y a-t-il que trois diverſes Notes ſenſibles, chacune deſquelles ſe réſout par trois paſſages différens: de ſorte qu'à bien prendre la choſe on ne trouve ſur chaque Note ſenſible que trois vrais paſſages *Enharmoniques* poſſibles, tous les autres n'étant point réellement *Enharmoniques* ou ſe rapportant à quelqu'un des trois premiers. [Voyez *Planche* L. *Figure*. 4. un exemple de tous ces paſſages.]

A l'imitation des Modulations du Genre Diatonique, on a pluſieurs fois eſſayé de faire des morceaux entiers dans le Genre *Enharmonique*; & pour donner une ſorte de regle aux marches fondamentales de ce Genre, on l'a diviſé en *Diatonique-Enharmonique* qui procede par une ſucceſſion de ſemi-Tons majeurs, & en *Chromatique-Enharmonique* qui procede par une ſucceſſion de ſemi-Tons mineurs.

Le Chant de la premiere eſpece eſt *Diatonique*, parce que les ſemi-Tons y ſont majeurs; & il eſt *Enharmonique*, parce que deux ſemi-Tons majeurs de ſuite forment un *Ton* trop fort d'un Intervalle *Enharmonique*. Pour former cette eſpece de Chant, il faut faire une Baſſe qui deſcende de Quarte & monte de Tierce majeure alternativement. Une partie du Trio des Parques de l'Opera d'Hippolite, eſt dans ce Genre; mais il n'a jamais pu être exécuté à l'Opéra de Paris, quoique M. Rameau aſſure qu'il l'avoit été ailleurs par des Muſiciens de bonne volonté; & que l'effet en fut ſurprenant.

Le Chant de la ſeconde eſpece eſt *Chromatique*; parce

qu'il procede par ſemi-Tons mineurs ; il eſt *Enharmonique*, parce que les deux ſemi-Tons mineurs conſécutifs forment un Ton trop foible d'un Intervalle *Enharmonique*. Pour former cette eſpece de Chant, il faût faire une Baſſe-fondamentale qui deſcende de Tierce mineure & monte de Tierce majeure alternativement. M. Rameau nous apprend qu'il avoit fait dans ce Genre de Muſique un tremblement de terre dans l'Opéra des Indes galantes ; mais qu'il fut ſi mal ſervi qu'il fut obligé de le changer en une Muſique commune. [Voyez les Élémens de Muſique de M. d'Alembert, pages 91, 92, 93 & 166.]

Malgré les exemples cités & l'autorité de M. Rameau, je crois devoir avertir les jeunes Artiſtes que l'*Enharmonique-Diatonique* & l'*Enharmonique-Chromatique* me paroiſſent tous deux à rejeter comme Genres ; & je ne puis croire qu'une Muſique modulée de cette maniere, même avec la plus parfaite exécution, puiſſe jamais rien valoir. Mes raiſons ſont que les paſſages bruſques d'une idée à une autre idée extrêmement éloignée, y ſont ſi fréquens, qu'il n'eſt pas poſſible à l'eſprit de ſuivre ces tranſitions avec autant de rapidité que la Muſique les préſente ; que l'oreille n'a pas le temps d'appercevoir le rapport très ſecret & très compoſé des Modulations, ni de ſous-entendre les Intervalles ſuppoſés ; qu'on ne trouve plus dans de pareilles ſucceſſions, ombre de Ton ni de Mode ; qu'il eſt également impoſſible de retenir celui d'où l'on ſort, ni de prévoir celui où l'on va ; & qu'au milieu de tout cela, l'on ne ſait plus du tout où l'on eſt. L'*Enharmonique* n'eſt qu'un paſſage inattendu, dont l'étonnante impreſſion ſe fait fortement & dure long-temps ; paſſage que par conſéquent on ne doit pas trop bruſquement ni trop ſouvent répéter, de peur que l'idée de la Modulation ne ſe trouble & ne ſe perde entierement : car ſi-tôt qu'on n'entend que des Accords iſolés, qui n'ont plus de rapport ſenſible & de fondement commun, l'Harmonie n'a plus auſſi d'union ni de ſuite apparente, & l'effet qui en réſulte n'eſt qu'un vain bruit ſans liaiſon & ſans agrément. Si M. Rameau, moins occupé de calculs inutiles, eût mieux étudié la Métaphyſique de ſon Art, il eſt à croire que le feu naturel de ce ſavant Artiſte eût produit des prodiges, dont le germe étoit dans ſon génie, mais que ſes préjugés ont toujours étouffé.

Je ne crois pas même que les ſimples Tranſitions *Enharmoniques* puiſſent jamais bien réuſſir, ni dans les Chœurs, ni dans les Airs, parce que chacun de ces morceaux forme un tout où doit régner l'unité, & dont les Parties doivent avoir entr'elles une liaiſon plus ſenſible que ce Genre ne peut la marquer.

Quel eſt donc le vrai lieu de l'*Enharmonique*? C'eſt, ſelon moi, le Récitatif obligé. C'eſt, dans une ſcene ſublime & pathétique où la Voix doit multiplier & varier les inflexions Muſicales à l'imitation de l'accent grammatical, oratoire & ſouvent inappréciable; c'eſt, dis-je, dans une telle ſcene, que les Tranſitions *Enharmoniques* ſont bien placées, quand on ſait les ménager pour les grandes expreſſions, & les affermir, pour ainſi dire, par des traits de ſymphonie qui ſuſpendent la parole & renforcent l'expreſſion. Les Italiens, qui font un uſage admirable de ce Genre, ne l'emploient que de cette maniere. On peut voir dans le premier Récitatif de l'Orphée de Pergolèſe un exemple frappant & ſimple des effets que ce grand Muſicien ſut tirer de l'*Enharmonique*, & comment, loin de faire une Modulation dure, ces Tranſitions, devenues naturelles & faciles à entonner, donnent une douceur énergique à toute la déclamation.

J'ai déjà dit que notre Genre *Enharmonique* eſt entierement différent de celui des Anciens. J'ajouterai que, quoique nous n'ayons point comme eux d'Intervalles *Enharmoniques* à entonner, cela n'empêche pas que l'*Enharmonique* moderne ne ſoit d'une exécution plus difficile que le leur. Chez les Grecs les Intervalles *Enharmoniques*, purement Mélodieux, ne demandoient, ni dans le chanteur ni dans l'écouteur, aucun changement d'idées, mais ſeulement une grande délicateſſe d'organe; au lieu qu'à cette même délicateſſe, il faut joindre encore, dans notre Muſique, une connoiſſance exacte & un ſentiment exquis des métamorphoſes Harmoniques les plus bruſques & les moins naturelles: car ſi l'on n'entend pas la phraſe, on ne ſauroit donner aux mots le Ton qui leur convient; ni chanter juſte dans un ſyſtême Harmonique, ſi l'on ne ſent l'Harmonie.

ENSEMBLE, *adv. ſouvent pris ſubſtantivement.* Je ne m'arrêterai pas à l'explication de ce mot, pris pour le rapport convenable de toutes les parties d'un ouvrage entr'elles & avec le tout, parce que c'eſt un ſens qu'on

qu'on lui donne rarement en Muſique. Ce n'eſt gueres qu'à l'exécution que ce terme s'applique, lorſque les Concertans ſont ſi parfaitement d'accord, ſoit pour l'Intonation, ſoit pour la Meſure, qu'ils ſemblent être tous animés d'un même eſprit, & que l'exécution rend fidèlement à l'oreille tout ce que l'œil voit ſur la Partition.

L'*Enſemble* ne dépend pas ſeulement de l'habileté avec laquelle chacun lit ſa Partie, mais de l'intelligence avec laquelle il en ſent le caractere particulier, & la liaiſon avec le tout ; ſoit pour phraſer avec exactitude, ſoit pour ſuivre la préciſion des Mouvemens, ſoit pour ſaiſir le moment & les nuances des *Forts* & des *Doux* ; ſoit enfin pour ajouter aux ornemens marqués, ceux qui ſont ſi néceſſairement ſuppoſés par l'Auteur, qu'il n'eſt permis à perſonne de les omettre. Les Muſiciens ont beau être habiles, *il n'y a* d'*Enſemble* qu'autant qu'ils ont l'intelligence de la Muſique qu'ils exécutent, & qu'ils s'entendent entr'eux : car il ſeroit impoſſible de mettre un parfait *Enſemble* dans un Concert de ſourds, ni dans une Muſique dont le ſtyle ſeroit parfaitement étranger à ceux qui l'exécutent. Ce ſont ſurtout les Maîtres de Muſique, conducteurs & chefs d'Orcheſtre, qui doivent guider, ou retenir ou preſſer les Muſiciens, pour mettre par-tout l'*Enſemble* ; & c'eſt ce que fait toujours un bon premier Violon par une certaine charge d'exécution qui en imprime fortement le caractere dans toutes les oreilles. La Voix récitante eſt aſſujettie à la Baſſe & à la Meſure ; le premier Violon doit écouter & ſuivre la Voix ; la Symphonie doit écouter & ſuivre le premier Violon : enfin le Clavecin, qu'on ſuppoſe tenu par le Compoſiteur, doit être le véritable & premier guide de tout.

En général, plus le Style, les Périodes, les Phraſes, la Mélodie & l'Harmonie ont de caractere, plus l'enſemble eſt facile à ſaiſir ; parce que la même idée imprimée vivement dans tous les eſprits, préſide à toute l'exécution. Au contraire, quand la Muſique ne dit rien, & qu'on n'y ſent qu'une ſuite de Notes ſans liaiſon, il n'y a point de tout auquel chacun rapporte ſa Partie, & l'exécution va toujours mal. Voilà pourquoi la Muſique Françoiſe n'eſt jamais *enſemble*.

ENTONNER, *v. a.* C'eſt, dans l'exécution d'un Chant, former avec juſteſſe les Sons & les Intervalles

qui ſont marqués. Ce qui ne peut gueres ſe faire qu'à l'aide d'une idée commune à laquelle doivent ſe rapporter ces Sons & ces Intervalles ; ſavoir, celle du Ton & du Mode où ils ſont employés : d'où vient peut-être le mot *Entonner*. On peut auſſi l'attribuer à la marche Diatonique ; marche qui paroît la plus commode & la plus naturelle à la Voix. Il y a plus de difficulté à *Entonner* des Intervalles plus grands ou plus petits, parce qu'alors la Glotte ſe modifie par des rapports trop grands dans le premier cas, ou trop compoſés dans le ſecond.

Entonner eſt encore commencer le Chant d'une Hymne, d'un Pſeaume, d'une Antienne, pour donner le Ton à tout le Chœur. Dans l'Egliſe Catholique, c'eſt, par exemple, l'Officiant qui *entonne* le *Te Deum* ; dans nos Temples, c'eſt le Chantre qui *entonne* les Pſeaumes.

ENTR'ACTE, *ſ. m.* Eſpace de temps qui s'écoule entre la fin d'un Acte d'Opéra & le commencement de l'Acte ſuivant, & durant lequel la repréſentation eſt ſuſpendue, tandis que l'action eſt ſuppoſée ſe continuer ailleurs. L'Orcheſtre remplit cet eſpace en France par l'exécution d'une Symphonie qui porte auſſi le nom d'*Entr'acte*.

Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais diviſé leurs Drames par Actes, ni par conſéquent connu les *Entr'actes*.

La repréſentation n'étoit point ſuſpendue ſur leurs Théâtres depuis le commencement de la Piéce juſqu'à la fin. Ce furent les Romains, qui, moins épris du Spectacle, commencerent les premiers à le partager en pluſieurs parties, dont les Intervalles offroient du relâche à l'attention des Spectateurs ; & cet uſage s'eſt continué parmi nous.

Puiſque l'*Entr'acte* eſt fait pour ſuſpendre l'attention & repoſer l'eſprit du Spectateur, le Théâtre doit reſter vide : & les Intermedes dont on le rempliſſoit autrefois formoient une interruption de très mauvais goût, qui ne pouvoit manquer de nuire à la Piece en faiſant perdre le fil de l'action. Cependant Moliere lui-même ne vit point cette vérité ſi ſimple, & les *Entr'actes* de ſa derniere Piece étoient remplis par des Intermedes. Les François, dont les Spectacles ont plus de raiſon que de chaleur, & qui n'aiment pas qu'on les tienne long-temps en ſilence, ont depuis lors réduit les *En-*

tr'actes à la ſimplicité qu'ils doivent avoir, & il eſt à deſirer pour la perfection des Théâtres qu'en cela leur exemple ſoit ſuivi par-tout.

Les Italiens qu'un ſentiment exquis guide ſouvent mieux que le raiſonnement, ont proſcrit la Danſe de l'action Dramatique. (Voyez OPÉRA.) Mais par une inconſéquence qui naît de la trop grande durée qu'ils veulent donner au Spectacle, ils rempliſſent leurs *Entr'actes* des Ballets qu'ils banniſſent de la Piece ; & s'ils évitent l'abſurdité de la double imitation, ils donnent dans celle de la tranſpoſition de Scene, & promenant ainſi le Spectateur d'objet en objet, lui font oublier l'action principale, perdre l'intérêt, & pour lui donner le plaiſir des yeux lui ôtent celui du cœur. Ils commencent pourtant à ſentir le défaut de ce monſtrueux aſſemblage ; & après avoir déjà preſque chaſſé les Intermedes des *Entr'actes*, ſans doute ils ne tarderont pas d'en chaſſer encore la Danſe, & de la réſerver, comme il convient, pour en faire un Spectacle brillant & iſolé à la fin de la grande Piece.

Mais quoique le Théâtre reſte vide dans l'*Entr'acte*, ce n'eſt pas à dire que la Muſique doive être interrompue ; car à l'Opéra, où elle fait une partie de l'exiſtence des choſes, le ſens de l'ouïe doit avoir une telle liaiſon avec celui de la vue, que tant qu'on voit le lieu de la Scene on entende l'Harmonie qui en eſt ſuppoſée inſéparable, afin que ſon concours ne paroiſſe enſuite étranger ni nouveau ſous le chant des Acteurs.

La difficulté qui ſe préſente à ce ſujet, eſt de ſavoir ce que le Muſicien doit dicter à l'Orcheſtre quand il ne ſe paſſe plus rien ſur la Scene : car ſi la Symphonie, ainſi que toute la Muſique Dramatique, n'eſt qu'une imitation continuelle, que doit-elle dire quand perſonne ne parle ? que doit-elle faire quand il n'y a plus d'action ? Je réponds à cela, que, quoique le Théâtre ſoit vide, le cœur des ſpectateurs ne l'eſt pas; il a dû leur reſter une forte impreſſion de ce qu'ils viennent de voir & d'entendre. C'eſt à l'Orcheſtre à nourrir & ſoutenir cette impreſſion durant l'*Entr'acte*, afin que le Spectateur ne ſe trouve pas, au début de l'Acte ſuivant, auſſi froid qu'il l'étoit au commencement de la Piece, & que l'intérêt ſoit, pour ainſi dire, lié dans ſon ame comme les événemens le ſont dans l'action repréſentée. Voilà comment le Muſicien ne ceſſe jamais d'avoir un objet

d'imitation, ou dans la ſituation des perſonnages, ou dans celle des Spectateurs. Ceux-ci n'entendant jamais ſortir de l'Orcheſtre que l'expreſſion des ſentimens qu'ils éprouvent, s'identifient, pour ainſi dire, avec ce qu'ils entendent; & leur état eſt d'autant plus délicieux, qu'il regne un accord plus parfait entre ce qui frappe leurs ſens & ce qui touche leur cœur.

L'habile Muſicien tire de ſon Orcheſtre un autre avantage pour donner à la repréſentation tout l'effet qu'elle peut avoir, en amenant par degrés le Spectateur oiſif à la ſituation d'ame la plus favorable à l'effet des Scenes qu'il va voir dans l'Acte ſuivant.

La durée de l'*Entr'acte* n'a pas de meſure fixe; mais elle eſt ſuppoſée plus ou moins grande, à proportion du temps qu'exige la partie de l'action qui ſe paſſe derriere le Théâtre. Cependant cette durée doit avoir des bornes de ſuppoſition, relativement à la durée hypothétique de l'action totale, & des bornes réelles, relatives à la durée de la repréſentation.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi la regle de vingt-quatre heures a un fondement ſuffiſant, & s'il n'eſt jamais permis de l'enfreindre. Mais ſi l'on veut donner à la durée ſuppoſée d'un *Entr'acte*, des bornes tirées de la nature des choſes, je ne vois point qu'on en puiſſe trouver d'autres que celles du temps durant lequel il ne ſe fait aucun changement ſenſible & régulier dans la Nature, comme il ne s'en fait point d'apparent ſur la Scene durant l'*Entr'acte*. Or, ce temps eſt, dans ſa plus grande étendue, à-peu-près de douze heures, qui font la durée moyenne d'un jour ou d'une nuit. Paſſé cet eſpace, il n'y a plus de poſſibilité ni d'illuſion dans la durée ſuppoſée de l'*Entr'acte*.

Quant à la durée réelle, elle doit être, comme je l'ai dit, proportionnée & à la durée totale de la repréſentation, & à la durée partielle & relative de ce qui ſe paſſe derriere le Théâtre. Mais il y a d'autres bornes tirées de la fin générale qu'on ſe propoſe; ſavoir, la meſure de l'attention; car on doit bien ſe garder de faire durer l'*Entr'acte* juſqu'à laiſſer le Spectateur tomber dans l'engourdiſſement & approcher de l'ennui. Cette meſure n'a pas, au reſte, une telle préciſion par elle-même, que le Muſicien qui a du feu, du génie & de l'ame, ne puiſſe, à l'aide de ſon Orcheſtre, l'étendre beaucoup plus qu'un autre.

Je ne doute pas même qu'il n'y ait des moyens d'a-

buſer le Spectateur ſur la durée effective de l'*Entr'acte*, en la lui faiſant eſtimer plus ou moins grande par la maniere d'entrelacer les caracteres de la Symphonie. Mais il eſt temps de finir cet article, qui n'eſt déjà que trop long.

ENTRÉE, *ſ.f.* Air de Symphonie par lequel débute un Ballet.

Entrée ſe dit encore, à l'Opéra, d'un Acte entier, dans les Opéra-Ballets dont chaque Acte forme un ſujet ſéparé. L'Entrée *de Vertumne dans les Elémens*. L'Entrée des *Incas dans les Indes Galantes*.

Enfin, *Entrée* ſe dit auſſi du moment où chaque Partie qui en ſuit une autre, commence à ſe faire entendre.

ÉOLIEN, *adj.* Le Ton ou Mode *Eolien*, étoit un des cinq Modes moyens ou principaux de la Muſique Grecque; & ſa corde fondamentale étoit immédiatement au-deſſus de celle du Mode Phrygien. [Voyez MODE.]

Le Mode *Eolien* étoit grave, au rapport de Laſus. *Je chante*, dit-il, *Cérès & ſa fille Mélibée épouſe de Pluton ſur le Mode* Eolien, *rempli de gravité*.

Le nom d'*Eolien*, que portoit ce Mode, ne lui venoit pas des Iſles Eoliennes, mais de l'Eolie, contrée de l'Aſie Mineure, où il fut premierement en uſage.

ÉPAIS, *adj.* Genre *Epais*, denſe, ou *ſerré*, πυκνὸς eſt, ſelon la définition d'Ariſtoxène, celui où, dans chaque Tétracorde, la ſomme des deux premiers Intervalles eſt moindre que le troiſieme. Ainſi le Genre Enharmonique eſt *épais*, parce que les deux premiers Intervalles, qui ſont chacun d'un Quart-de-Ton, ne forment enſemble qu'un ſemi-Ton; ſomme beaucoup moindre que le troiſieme Intervalle, qui eſt d'une Tierce majeure. Le Chromatique eſt auſſi un Genre *Epais*; car ces deux premiers Intervalles ne forment qu'un Ton moindre encore que la Tierce mineure qui ſuit. Mais le Genre Diatonique n'eſt point *Epais*, puiſque ſes deux premiers Intervalles forment un Ton & demi, ſomme plus grande que le Ton qui ſuit. (Voyez GENRE, TÉTRACORDE.)

De ce mot πυκνὸς, comme radical, ſont compoſés les termes *Apycni*, *Baripycni*, *Meſopycni*, *Oxipycni*, dont on trouvera les articles chacun à ſa place.

Cette dénomination n'eſt point en uſage dans la Muſique moderne.

EPIAULIE. Nom que donnoient les Grecs à la chanſon des Meûniers, appellée autrement *Hymée*. [Voyez CHANSON.]

Le mot burleſque *piauler* ne tireroit-il point d'ici ſon étymologie ? Le piaulement d'une femme ou d'un enfant, qui pleure & ſe lamente long-temps ſur le même ton, reſſemble aſſez à la Chanſon d'un moulin, & par métaphore, à celle d'un Meûnier.

EPILENE. Chanſon des Vendangeurs, laquelle s'accompagnoit de la Flûte. Voyez Athénée, *Livre V.*

EPINICION. Chant de victoire, par lequel on célébroit chez les Grecs le triomphe des Vainqueurs.

EPISYNAPHE *ſ. f.* C'eſt, au rapport de Bacchius, la conjonction des trois Tétracordes conſécutifs, comme ſont les Tétracordes *Hypaton*, *Méſon* & *Synnéménon*. (Voyez SYSTÊME, TÉTRACORDE.)

EPITHALAME, *ſ. m.* Chant nuptial qui ſe chantoit autrefois à la porte des nouveaux Epoux, pour leur ſouhaiter une heureuſe union. De telles Chanſons ne ſont gueres en uſage parmi nous ; car on ſait bien que c'eſt peine perdue. Quand on en fait pour ſes amis & familiers, on ſubſtitue ordinairement à ces vœux honnêtes & ſimples, quelques penſées équivoques & obſcenes, plus conformes au goût du ſiecle.

EPITRITE. Nom d'un des Rhythmes de la Muſique Grecque, duquel les Temps étoient en raiſon ſeſquitierce, ou de 3 à 4.

Ce Rhythme étoit repréſenté par le pied que les Poëtes & Grammairiens appellent auſſi *Epitrite* ; pied compoſé de quatre ſyllabes, dont les deux premieres ſont en effet aux deux dernieres dans la raiſon de 3 à 4. Voyez RHYTHME.

EPODE, *ſ. f.* Chant du troiſieme couplet, qui, dans les Odes, terminoit ce que les Grecs appelloient *la Période*, laquelle étoit compoſée de trois couplets ; ſavoir, la *Strophe*, l'*Antiſtrophe* & l'*Epode*. On attribue à Archiloque l'invention de l'*Epode*.

EPTACORDE, *ſ. m.* Lyre ou Cythare à ſept cordes, comme, au dire de pluſieurs, étoit celle de Mercure.

Les Grecs donnoient auſſi le nom d'*Eptacorde* à un ſyſtême de Muſique formé de ſept Sons, tel qu'eſt aujourd'hui notre Gamme. L'*Eptacorde* Synnéménon, qu'on appelloit autrement *Lyre de Terpandre*, étoit compoſé des Sons exprimés par ces lettres de la Gamme, E,

F, G, *a*, *b*, *c*, *d*. L'*Eptacorde* de Philolaüs ſubſtituoit le Béquarre au Bémol, & peut s'exprimer ainſi : E, F, G, *a*, ♮ *c*, *d*. Il en rapportoit chaque corde à une des Planetes, l'Hypate à Saturne, la Parhypate à Jupiter, & ainſi de ſuite.

EPTAMERIDES, *ſ. f.* Nom donné par M. Sauveur à l'un des Intervalles de ſon Syſtême expoſé dans les Mémoires de l'Académie, année 1701.

Cet Auteur diviſe d'abord l'Octave en 43 parties ou *Mérides*; puis chacune de celles-ci en 7 *Eptamérides*; de ſorte que l'Octave entiere comprend 301 *Eptamérides*, qu'il ſubdiviſe encore. , Voyez DÉCAMERIDE. ,

Ce mot eſt formé de ἑπτα, ſept, & de μερὶς, partie.

EPTAPHONE, *ſ. m.* Nom d'un Portique de la Ville d'Olympie, dans lequel on avoit ménagé un écho qui répétoit la voix ſept fois de ſuite. Il y a grande apparence que l'écho ſe trouva là par haſard, & qu'enſuite les Grecs, grands charlatans, en firent honneur à l'Art de l'Architecte.

EQUISONNANCE, *ſ. f.* Nom par lequel les Anciens diſtinguoient des autres Conſonnances celles de l'Octave & de la double Octave, les ſeules qui faſſent Paraphonie. Comme on a auſſi quelquefois beſoin de la même diſtinction dans la Muſique moderne, on peut l'employer avec d'autant moins de ſcrupule, que la ſenſation de l'Octave ſe confond très ſouvent à l'oreille avec celle de l'Uniſſon.

ESPACE, *ſ. m.* Intervalle blanc, ou diſtance qui ſe trouve, dans la Portée, entre une ligne & celle qui la ſuit immédiatement au-deſſus ou au-deſſous. Il y a quatre *Eſpaces* dans les cinq lignes, & il y a de plus deux *Eſpaces*, l'un au-deſſus, l'autre au-deſſous de la Portée entiere ; l'on borne, quand il le faut, ces deux *Eſpaces* indéfinis par des lignes poſtiches ajoutées en haut ou en bas, leſquelles augmentent l'étendue de la Portée, & fourniſſent de nouveaux *Eſpaces*. Chacun de ces *Eſpaces* diviſe l'Intervalle des deux lignes qui le terminent, en deux Degrés Diatoniques; ſavoir, un de la ligne inférieure à l'*Eſpace*, & l'autre de l'*Eſpace* à la ligne ſupérieure. [Voyez PORTÉE.]

ETENDUE, *ſ. f.* Différence de deux Sons donnés qui en ont d'intermédiaires, ou ſomme de tous les Intervalles compris entre les deux extrêmes. Ainſi la plus grande *Etendue* poſſible ou celle qui comprend toutes

les autres, eſt celle du plus grave au plus aigu de tous les Sons ſenſibles ou appréciables. Selon les expériences de M. Euler, toute cette *Etendue* forme un Intervalle d'environ huit Octaves, entre un Son qui fait 30 vibrations par Seconde, & un autre qui en fait 7552 dans le même temps.

Il n'y a point d'*Etendue* en Muſique, entre les deux termes de laquelle on ne puiſſe inſérer une infinité de Sons intermédiaires qui la partagent en une infinité d'Intervalles, d'où il ſuit que l'*Etendue* ſonore ou Muſicale eſt diviſible à l'infini, comme celles du temps & du lieu. (Voyez INTERVALLE.)

EUDROME. Nom de l'Air que jouoient las Hautbois aux Jeux Sthéniens, inſtitués dans Argos en l'honneur de Jupiter. Hiérax, Argien, étoit l'inventeur de cet Air.

EVITER, *v. a. Eviter* une Cadence, c'eſt ajouter une Diſſonance à l'Accord final, pour changer le Mode ou prolonger la phraſe [Voyez CADENCE.]

EVITÉ, *participe.* Cadence *Evitée.* (Voyez CADENCE.]

EVOVAE, *ſ. m.* Mot barbare formé des ſix voyelles qui marquent les Syllabes des deux mots *ſeculorum amen*, & qui n'eſt d'uſage que dans le Plain-Chant. C'eſt ſur les lettres de ce mot qu'on trouve indiquées dans les Pſeautiers & Antiphonaires des Egliſes Catholiques les Notes par leſquelles, dans chaque Ton & dans les diverſes modifications du Ton, il faut terminer les verſets des Pſeaumes ou des Cantiques.

L'*Evovaé* commence toujours par la Dominante du Ton de l'Antienne qui le précede, & finit toujours par la finale.

EUTHIA, *ſ. f.* Terme de la Muſique Grecque, qui ſignifie une ſuite de Notes procédant du grave à l'aigu. L'*Euthia* étoit une des Parties de l'ancienne Mélopée.

EXACORDE, *ſ. m.* Inſtrument à ſix cordes, ou ſyſtême compoſé de ſix Sons, tel que l'*Exacorde* de Gui d'Arezzo.

EXECUTANT, *partic. pris ſubſt.* Muſicien qui exécute ſa Partie dans un Concert : c'eſt la même choſe que Concertant. [Voyez CONCERTANT.] Voyez auſſi les deux mots qui ſuivent.

EXECUTER, *v. a. Exécuter* une Piece de Muſique, s'eſt chanter & jouer toutes les Parties qu'elle con-

vient, tant vocales qu'inſtrumentales, dans l'Enſemble qu'elles doivent avoir, & la rendre telle qu'elle eſt notée ſur la Partition.

Comme la Muſique eſt faite pour être entendue, on n'en peut bien juger que par l'exécution. Telle Partition paroît admirable ſur le papier, qu'on ne peut entendre *Exécuter* ſans dégoût; & telle autre n'offre aux yeux qu'une apparence ſimple & commune, dont l'exécution ravit par des effets inattendus. Les petits Compoſiteurs, attentifs à donner de la ſymétrie & du jeu à toutes leurs Parties, paroiſſent ordinairement les plus habiles gens du monde, tant qu'on ne juge de leurs ouvrages que par les yeux. Auſſi ont-ils ſouvent l'adreſſe de mettre tant d'Inſtrumens divers, tant de Parties, dans leur Muſique, qu'on ne puiſſe raſſembler que très difficilement tous les Sujets néceſſaires pour l'*Exécuter*.

EXECUTION, *ſ. f.* L'Action d'exécuter une Piece de Muſique.

Comme la Muſique eſt ordinairement compoſée de pluſieurs Parties, dont le rapport exact, ſoit pour l'Intonation, ſoit pour la Meſure, eſt extrêmement difficile à obſerver, & dont l'eſprit dépend plus du goût que des ſignes, rien n'eſt ſi rare qu'une bonne *Exécution*. C'eſt peu de lire la Muſique exactement ſur la Note; il faut entrer dans toutes les idées du Compoſiteur, ſentir & rendre le feu de l'expreſſion, avoir ſurtout l'oreille juſte & toujours attentive pour écouter & ſuivre l'Enſemble. Il faut, en particulier dans la Muſique Françoiſe, que la Partie principale ſache preſſer ou ralentir le mouvement, ſelon que l'exigent le goût du Chant, le volume de voix & le développement des bras du Chanteur; il faut, par conſéquent, que toutes les autres Parties ſoient ſans relâche, attentives à bien ſuivre celle-là. Auſſi l'Enſemble de l'Opéra de Paris, où la Muſique n'a point d'autre Meſure que celle du geſte, ſeroit il, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable en fait d'*Exécution*.

» Si les François, dit Saint-Evremont, par leur com-
» merce avec les Italiens, ſont parvenus à compoſer
» plus hardiment, les Italiens ont auſſi gagné au com-
» merce des François, en ce qu'ils ont appris d'eux à
» rendre leur *Exécution* plus agréable, plus touchante
» & plus parfaite «. Le Lecteur ſe paſſera bien, je crois, de mon commentaire ſur ce paſſage. Je dirai

ſeulement que les François croient toute la terre occupée de leur Muſique, & qu'au contraire, dans les trois quarts de l'Italie, les Muſiciens ne ſavent pas même qu'il exiſte une Muſique Françoiſe différente de la leur.

On appelle encore *Exécution* la facilité de lire & d'exécuter une Partie Inſtrumentale, & l'on dit, par exemple, d'un Symphoniſte, qu'il a beaucoup d'*Exécution*, lorſqu'il exécute correctement, ſans héſiter, & à la premiere vue, les choſes les plus difficiles : l'*Exécution*, priſe en ce ſens, dépend ſurtout de deux choſes ; premierement, d'une habitude parfaite de la touche & du doigter de ſon Inſtrument ; en ſecond lieu, d'une grande habitude de lire la Muſique & de phraſer en la regardant : car tant qu'on ne voit que des Notes iſolées, on héſite toujours à les prononcer : on n'acquiert la grande facilité de l'*Exécution*, qu'en les uniſſant par le ſens commun qu'elles doivent former, & en mettant la choſe à la place du ſigne. C'eſt ainſi que la mémoire du Lecteur ne l'aide pas moins que ſes yeux, & qu'il liroit avec peine une langue inconnue, quoiqu'écrite avec les mêmes caracteres, & compoſée des mêmes mots qu'il lit couramment dans la ſienne.

EXPRESSION, *ſ. f.* Qualité par laquelle le Muſicien ſent vivement & rend avec énergie toutes les idées qu'il doit rendre, & tous les ſentimens qu'il doit exprimer. Il y a une *Expreſſion* de Compoſition & une d'exécution, & c'eſt de leur concours que réſulte l'effet muſical le plus puiſſant & le plus agréable.

Pour donner de l'*Expreſſion* à ſes ouvrages, le Compoſiteur doit ſaiſir & comparer tous les rapports qui peuvent ſe trouver entre les traits de ſon objet & les productions de ſon Art : il doit connoître ou ſentir l'effet de tous les caracteres, afin de porter exactement celui qu'il choiſit au degré qui lui convient : car comme un bon Peintre ne donne pas la même lumiere à tous ſes objets, l'habile Muſicien ne donnera pas non plus la même énergie à tous ſes ſentimens, ni la même force à tous ſes tableaux, & placera chaque Partie au lieu qui convient, moins pour la faire valoir ſeule, que pour donner un plus grand effet au tout.

Après avoir bien vu ce qu'il doit dire, il cherche comment il le dira, & voici où commence l'application des préceptes de l'Art, qui eſt comme la langue

particuliere dans laquelle le Muſicien veut ſe faire entendre.

La Mélodie, l'Harmonie, le Mouvement, le choix des Inſtrumens & des voix, ſont les élémens du langage muſical; & la Mélodie, par ſon rapport immédiat avec l'Accent grammatical & oratoire, eſt celui qui donne le caractere à tous les autres. Ainſi c'eſt toujours du chant que ſe doit tirer la principale *Expreſſion* tant dans la Muſique Inſtrumentale que dans la Vocale.

Ce qu'on cherche donc à rendre par la Mélodie, c'eſt le Ton dont s'expriment les ſentimens qu'on veut repréſenter, & l'on doit bien ſe garder d'imiter en cela la déclamation théâtrale qui n'eſt elle-même qu'une imitation, mais la voix de la Nature parlant ſans affectation & ſans art. Ainſi le Muſicien cherchera d'abord un Genre de Mélodie qui lui fourniſſe les inflexions Muſicales les plus convenables au ſens des paroles, en ſubordonnant toujours l'*Expreſſion* des mots à celle de la penſée, & celle-ci même à la ſituation de l'ame de l'Interlocuteur : car quand on eſt fortement affecté, tous les diſcours que l'on tient prennent, pour ainſi dire, la teinte du ſentiment général qui domine en nous; & l'on ne querelle point ce qu'on aime du ton dont on querelle un indifférent.

La parole eſt diverſement accentuée ſelon les diverſes paſſions qui l'inſpirent, tantôt aiguë & véhémente, tantôt remiſſe & lâche, tantôt variée & impétueuſe, tantôt égale & tranquille dans ſes inflexions. De-là le Muſicien tire les différences des Modes de chant qu'il emploie & des lieux divers dans leſquels il maintient la voix, la faiſant procéder dans le bas par de petits Intervalles pour exprimer les langueurs de la triſteſſe & de l'abattement, lui arrachant dans le haut les Sons aigus de l'emportement & de la douleur, & l'entraînant rapidement par tous les Intervalles de ſon Diapaſon dans l'agitation du déſeſpoir ou l'égarement des paſſions contraſtées. Surtout il faut bien obſerver que le charme de la Muſique ne conſiſte pas ſeulement dans l'imitation, mais dans une imitation agréable; & que la déclamation même, pour faire un ſi grand effet, doit être ſubordonnée à la Mélodie : de ſorte qu'on ne peut peindre le ſentiment ſans lui donner ce charme ſecret qui en eſt inſéparable, ni toucher le cœur ſi l'on ne plaît à l'oreille. Et ceci eſt encore très conforme à la Nature, qui donne au ton des perſonnes ſenſibles,

je ne ſais quelles inflexions touchantes & délicieuſes que n'eut jamais celui des gens qui ne ſentent rien. N'allez donc pas prendre le baroque pour l'expreſſif, ni la dureté pour de l'énergie, ni donner un tableau hideux des paſſions que vous voulez rendre, ni faire en un mot comme à l'Opéra François, où le ton paſſionné reſſemble aux cris de la colique, bien plus qu'aux tranſports de l'amour.

Le plaiſir phyſique qui réſulte de l'Harmonie, augmente à ſon tour le plaiſir moral de l'imitation, en joignant les ſenſations agréables des Accords à l'*Expreſſion* de la Mélodie, par le même principe dont je viens de parler. Mais l'Harmonie fait plus encore; elle renforce l'*Expreſſion* même, en donnant plus de juſteſſe & de préciſion aux Intervalles mélodieux; elle anime leur caractere, & marquant exactement leur place dans l'ordre de la Modulation, elle rappelle ce qui précede, annonce ce qui doit ſuivre, & lie ainſi les phraſes dans le chant comme les idées ſe lient dans le diſcours. L'Harmonie, enviſagée de cette maniere, fournit au Compoſiteur de grands moyens d'*Expreſſion*, qui lui échappent quand il ne cherche l'*Expreſſion* que dans la ſeule Harmonie : car alors, au lieu d'animer l'Accent, il l'étouffe par ſes Accords; & tous les Intervalles, confondus dans un continuel rempliſſage, n'offrent à l'oreille qu'une ſuite de Sons fondamentaux qui n'ont rien de touchant ni d'agréable, & dont l'effet s'arrête au cerveau.

Que fera donc l'Harmoniſte pour concourir à l'*Expreſſion* de la Mélodie & lui donner plus d'effet ? Il évitera ſoigneuſement de couvrir le Son principal dans la combinaiſon des Accords; il ſubordonnera tous ſes Accompagnemens à la Partie chantante; aiguiſera l'énergie par le concours des autres Parties; il renforcera l'effet de certains paſſages par des Accords ſenſibles; il en dérobera d'autres par ſuppoſition ou par ſuſpenſion, en les comptant pour rien ſur la Baſſe; il fera ſortir les *Expreſſions* fortes par des Diſſonances majeures; il réſervera les mineures pour des ſentimens plus doux. Tantôt il liera toutes ſes Parties par des Sons continus & coulés; tantôt il les fera contraſter ſur le chant par des Notes piquées. Tantôt il frappera l'oreille par des Accords pleins; tantôt il renforcera l'Accent par le choix d'un ſeul Intervalle. Par-tout il rendra préſent & ſenſible l'enchaînement des Modulations, & fera ſervir la

Baſſe & ſon Harmonie à déterminer le lieu de chaque paſſage dans le Mode, afin qu'on n'entende jamais un Intervalle ou un trait de chant; ſans ſentir en même temps ſon rapport avec le tout.

A l'égard du Rhythme, jadis ſi puiſſant pour donner de la force, de la variété, de l'agrément à l'Harmonie Poétique; ſi nos langues moins accentuées & moins proſodiques, ont perdu le charme qui en réſultoit, notre Muſique en ſubſtitue un autre plus indépendant du diſcours, dans l'égalité de la Meſure, & dans les diverſes combinaiſons de ſes Temps, ſoit à la fois dans le tout, ſoit ſéparément dans chaque Partie. Les quantités de la langue ſont preſque perdues ſous celles des Notes; & la Muſique, au lieu de parler avec la parole, emprunte, en quelque ſorte, de la Meſure, un langage à part. La force de l'*Expreſſion* conſiſte, en cette partie, à réunir ces deux langages le plus qu'il eſt poſſible, & à faire que, ſi la Meſure & le Rhythme ne parlent pas de la même maniere, ils diſent au moins les mêmes choſes.

La gaieté qui donne de la vivacité à tous nos mouvemens, en doit donner de même à la Meſure; la triſteſſe reſſerre le cœur, ralentit les mouvemens, & la même langueur ſe fait ſentir dans les chants qu'elle inſpire: mais quand la douleur eſt vive ou qu'il ſe paſſe dans l'ame de grands combats, la parole eſt inégale; elle marche alternativement avec la lenteur du Spondée & avec la rapidité du Pyrrique, & ſouvent s'arrête tout court, comme dans le Récitatif obligé: c'eſt pour cela que les Muſiques les plus expreſſives, ou du moins les plus paſſionnées, ſont communément celles où les Temps, quoiqu'égaux entr'eux, ſont le plus inégalement diviſés; au lieu que l'image du ſommeil, du repos, de la paix de l'ame, ſe peint volontiers avec des Notes égales, qui ne marchent ni vîte ni lentement.

Une obſervation que le Compoſiteur ne doit pas négliger, c'eſt que plus l'Harmonie eſt recherchée, moins le mouvement doit être vif, afin que l'eſprit ait le temps de ſaiſir la marche des Diſſonances & le rapide enchaînement des Modulations; il n'y a que le dernier emportement des paſſions qui permette d'allier la rapidité de la Meſure & la dureté des Accords. Alors quand la tête eſt perdue & qu'à force d'agitation l'Acteur ſemble ne ſavoir plus ce qu'il dit, ce déſordre énergique & terrible peut ſe porter auſſi juſqu'à l'ame du Spec-

tateur & le mettre de même hors de lui. Mais ſi vous n'êtes bouillant & ſublime, vous ne ſerez que baroque & froid ; jettez vos Auditeurs dans le délire, ou gardez-vous d'y tomber : car celui qui perd la raiſon n'eſt jamais qu'un inſenſé aux yeux de ceux qui la conſervent, & les foux n'intéreſſent plus.

Quoique la plus grande force de l'*Expreſſion* ſe tire de la combinaiſon des Sons, la qualité de leur timbre n'eſt pas indifférente pour le même effet. Il y a des Voix fortes & ſonores qui en impoſent par leur étoffe ; d'autres légeres & flexibles, bonnes pour les choſes d'exécution ; d'autres ſenſibles & délicates, qui vont au cœur par des chants doux & pathétiques. En général les Deſſus & toutes les voix aiguës ſont plus propres pour exprimer la tendreſſe & la douceur, les Baſſes & Concordans pour l'emportement & la colere : mais les Italiens ont banni les Baſſes de leurs Tragédies, comme une Partie dont le chant eſt trop rude pour le genre Héroïque, & leur ont ſubſtitué les Tailles ou Tenor, dont le chant a le même caractere avec un effet plus agréable. Ils emploient ces mêmes Baſſes plus convenablement dans le Comique pour les rôles à manteaux, & généralement pour tous les caracteres de charge.

Les Inſtrumens ont auſſi des *Expreſſions* très différentes ſelon que le Son en eſt fort ou foible, que le timbre en eſt aigre ou doux, que le Diapaſon en eſt grave ou aigu, & qu'on en peut tirer des Sons en plus grande ou moindre quantité. La Flûte eſt tendre, le Hautbois gai, la Trompette guerriere, le Cor ſonore, majeſtueux, propre aux grandes *Expreſſions*. Mais il n'y a point d'Inſtrument dont on tire une *Expreſſion* plus variée & plus univerſelle que du Violon. Cet Inſtrument admirable fait le fond de tous les Orcheſtres, & ſuffit au grand Compoſiteur pour en tirer tous les effets que les mauvais Muſiciens cherchent inutilement dans l'alliage d'une multitude d'Inſtrumens divers. Le Compoſiteur doit connoître le manche du Violon pour Doigter ſes Airs, pour diſpoſer ſes Arpeges, pour ſavoir l'effet des cordes à vide, & pour employer & choiſir ſes Tons ſelon les divers caracteres qu'ils ont ſur cet Inſtrument.

Vainement le Compoſiteur ſaura-t-il animer ſon Ouvrage, ſi la chaleur qui doit y régner ne paſſe à ceux qui l'exécutent. Le Chanteur qui ne voit que des

Notes dans ſa Partie, n'eſt point en état de ſaiſir l'*Expreſſion* du Compoſiteur, ni d'en donner une à ce qu'il chante, s'il n'en a bien ſaiſi le ſens. Il faut entendre ce qu'on lit, pour le faire entendre aux autres; & il ne ſuffit pas d'être ſenſible en général, ſi l'on ne l'eſt en particulier à l'énergie de la Langue qu'on parle. Commencez donc par bien connoître le caractere du Chant que vous avez à rendre, ſon rapport au ſens des paroles, la diſtinction de ſes phraſes, l'Accent qu'il a par lui-même, celui qu'il ſuppoſe dans la voix de l'Exécutant, l'énergie que le Compoſiteur a donnée au Poëte, & celle que vous pouvez donner à votre tour au Compoſiteur. Alors livrez vos organes à toute la chaleur que ces conſidérations vous auront inſpirée, faites ce que vous feriez ſi vous étiez à la fois le Poëte, le Compoſiteur, l'Acteur & le Chanteur : & vous aurez toute l'*Expreſſion* qu'il vous eſt poſſible de donner à l'Ouvrage que vous avez à rendre. De cette maniere, il arrivera naturellement que vous mettrez de la délicateſſe & des ornemens dans les Chants qui ne ſont qu'élégans & gracieux, du piquant & du feu dans ceux qui ſont animés & gais, des gémiſſemens & des plaintes dans ceux qui ſont tendres & pathétiques, & toute l'agitation du *Forte-piano*, dans l'emportement des paſſions violentes. Par-tout où l'on réunira fortement l'Accent muſical à l'Accent oratoire ; par-tout où la Meſure ſe fera vivement ſentir & ſervira de guide aux Accens du Chant; par-tout où l'Accompagnement & la Voix ſauront tellement accorder & unir leurs effets, qu'il n'en réſulte qu'une Mélodie, & que l'Auditeur trompé, attribue à la Voix les paſſages dont l'Orcheſtre l'embellit; enfin, par-tout où les ornemens, ſobrement ménagés, porteront témoignage de la facilité du Chanteur, ſans couvrir & défigurer le Chant, l'*Expreſſion* ſera douce, agréable & forte, l'oreille ſera charmée & le cœur ému; le phyſique & le moral concourront à la fois au plaiſir des écoutans, & il régnera un tel Accord entre la parole & le Chant, que le tout ſemblera n'être qu'une langue délicieuſe, qui ſait tout dire & plaît toujours.

EXTENSION, *ſ. f.* eſt, ſelon Ariſtoxène, une des quatre parties de la Mélopée, qui conſiſte à ſoutenir long-temps certains Sons & au-delà même de leur quantité grammaticale. Nous appellons aujourd'hui Tenues les Sons ainſi ſoutenus. (Voyez TENUE.)

F

F *ut fa*, F *fa ut*, ou ſimplement F. Quatrieme Son de la Gamme Diatonique & naturelle, lequel s'appelle autrement *Fa*. [Voyez GAMME.]

C'eſt auſſi le nom de la plus baſſe des trois Clefs de la Muſique. (Voyez CLEF.)

FACE, *ſ. f.* Combinaiſon, ou des Sons d'un Accord, en commençant par un de ces Sons & prenant les autres ſelon leur ſuite naturelle, ou des touches du Clavier qui forment le même Accord. D'où il ſuit qu'un Accord peut avoir autant de *Faces* qu'il y a de Sons qui le compoſent ; car chacun peut être le premier à ſon tour.

L'Accord parfait *ut mi ſol* a trois *Faces*. Par la premiere, tous les doigts ſont rangés par Tierces, & la Tonique eſt ſous l'index : par la ſeconde *mi ſol ut*, il y a une Quarte entre les deux derniers doigts, & la Tonique eſt ſous le dernier : par la troiſieme *ſol ut mi*, la Quarte eſt entre l'index & le quatrieme, & la Tonique eſt ſous celui-ci. (Voyez RENVERSEMENT.)

Comme les Accords Diſſonans ont ordinairement quatre Sons, ils ont auſſi quatre *Faces*, qu'on peut trouver avec la même facilité. (Voyez DOIGTER.)

FACTEUR, *ſ. m.* Ouvrier qui fait des Orgues ou des Clavecins.

FANFARE, *ſ. f.* Sorte d'Air militaire, pour l'ordinaire court & brillant, qui s'exécute par des trompettes, & qu'on imite ſur d'autres Inſtrumens. La *Fanfare* eſt communément à deux deſſus de Trompettes accompagnées de Tymbales ; &, bien exécutée, elle a quelque choſe de martial & de gai qui convient fort à ſon uſage. De toutes les Troupes de l'Europe, les Allemandes ſont celles qui ont les meilleurs Inſtrumens militaires ; auſſi leurs Marches & *Fanfares* font-elles un effet admirable. C'eſt une choſe à remarquer, que dans tout le Royaume de France, il n'y a pas un ſeul Trompette qui ſonne juſte, & la Nation la plus guerriere de l'Europe, a les Inſtrumens militaires les plus diſcordans ; ce qui n'eſt pas ſans inconvénient. Durant les dernieres guerres, les payſans de Bohême, d'Autriche & de Baviere, tous Muſiciens nés, ne pouvant croire

que

que des Troupes réglées euſſent des Inſtrumens ſi faux & ſi déteſtables, prirent tous ces vieux Corps pour de nouvelles levées, qu'ils commencerent à mépriſer, & l'on ne ſauroit dire à combien de braves gens des Tons faux ont coûté la vie. Tant il eſt vrai que dans l'appareil de la guerre, il ne faut rien négliger de ce qui frappe les ſens.

FANTAISIE, *ſ. f.* Piece de Muſique Inſtrumentale qu'on exécute en la compoſant. Il y a cette différence du *caprice* à la *fantaiſie*, que le caprice eſt un recueil d'idées ſingulieres & diſparates, que raſſemble une imagination échauffée, & qu'on peut même compoſer à loiſir; au lieu que la *fantaiſie* peut être une Piece très réguliere, qui ne différe des autres qu'en ce qu'on l'invente en l'exécutant, & qu'elle n'exiſte plus ſi-tôt qu'elle eſt achevée. Ainſi le caprice eſt dans l'eſpece & l'aſſortiment des idées, & la *fantaiſie* dans leur promptitude à ſe préſenter. Il ſuit de-là qu'un caprice peut fort bien s'écrire, mais jamais une *fantaiſie*; car ſi-tôt qu'elle eſt écrite ou répétée, ce n'eſt plus une *fantaiſie*, c'eſt une Piece ordinaire,

FAUCET. (Voyez FAUSSET.)

FAUSSE-QUARTE. [Voyez QUARTE.]

FAUSSE-QUINTE, *ſ. f.* Intervalle diſſonant, appellé par les Grecs *hemi-Diapente*, dont les deux termes ſont diſtans de quatre Degrés Diatoniques, ainſi que ceux de la Quinte juſte, mais dont l'Intervalle eſt moindre d'un ſemi-Ton; celui de la Quinte étant de deux Tons majeurs, d'un Ton mineur & d'un ſemi-Ton majeur; & celui de la *fauſſe-Quinte* ſeulement d'un Ton majeur, d'un Ton mineur & de deux ſemi-Tons majeurs. Si, ſur nos Claviers ordinaires, on diviſe l'Octave en deux parties égales, on aura d'un côté la *fauſſe-Quinte* comme *ſi fa*, & de l'autre le Triton comme *fa ſi*: mais ces deux Intervalles, égaux en ce ſens, ne le ſont ni quant au nombre des Degrés, puiſque le Triton n'en a que trois, ni dans la préciſion des rapports, celui de la *fauſſe-Quinte* étant de 45 à 64, & celui du Triton de 32 à 45.

L'Accord de *fauſſe-Quinte* eſt renverſé de l'Accord Dominant, en mettant la Note ſenſible au grave. Voyez au mot ACCORD comment celui-là s'accompagne.

Il faut bien diſtinguer la *fauſſe-Quinte* Diſſonance, de la *Quinte-fauſſe*, réputées Conſonnance, & qui n'eſt altérée que par accident. (Voyez QUINTE.)

FAUSSE-RELATION, *ſ. f.* Intervalle diminué ou ſuperflu. [Voyez RELATION.]

FAUSSET, *ſ. m.* C'eſt cette eſpece de voix par laquelle un homme, ſortant à l'aigu du Diapaſon de ſa voix naturelle, imite celle de la femme. Un homme fait, à-peu-près, quand il chante le *fauſſet*, ce que fait un tuyau d'Orgue quand il octavie. [Voyez OCTAVIER.]

Si ce mot vient du François *faux* oppoſé à *juſte*, il faut l'écrire comme je fais ici, en ſuivant l'orthographe de l'Encyclopédie : mais s'il vient, comme je le crois, du Latin, *faux*, *faucis*, la gorge, il falloit, au lieu des deux *s s* qu'on a ſubſtituées, laiſſer le *c* que j'y avois mis : *faucet*.

FAUX, *adj.* & *adv.* Ce mot eſt oppoſé à *juſte*. On chante *faux* quand on n'entonne pas les Intervalles dans leur juſteſſe, qu'on forme des Sons trop hauts ou trop bas.

Il y a des Voix *fauſſes*, des Cordes *fauſſes*, des Inſtrumens *faux*. Quant aux Voix, on prétend que le défaut eſt dans l'oreille & non dans la glotte. Cependant j'ai vu des gens qui chantoient très *faux* & qui accordoient un Inſtrument très juſte. La fauſſeté de leur Voix n'avoit donc pas ſa cauſe dans leur oreille. Pour les Inſtrumens, quand les Tons en ſont *faux*, c'eſt que l'Inſtrument eſt mal conſtruit, que les tuyaux en ſont mal proportionnés, ou les Cordes *fauſſes*, ou qu'elles ne ſont pas d'accord ; que celui qui en joue touche *faux*, ou qu'il modifie mal le vent ou les levres.

FAUX-ACCORD. Accord diſcordant, ſoit parce qu'il contient des Diſſonances proprement dites, ſoit parce que les Conſonnances n'en ſont pas juſtes [Voyez ACCORD FAUX. [

FAUX-BOURDON, *ſ. m.* Muſique à pluſieurs Parties, mais ſimple & ſans Meſure, dont les Notes ſont preſque toutes égales & dont l'Harmonie eſt toujours ſyllabique. C'eſt la Pſalmodie des Catholiques Romains, chantée à pluſieurs Parties. Le chant de nos Pſeaumes à quatre Parties, peut auſſi paſſer pour une eſpece de *faux-bourdon*, mais qui procede avec beaucoup de lenteur & de gravité.

FEINTE, *ſ. f.* Altération d'une Note ou d'un Intervalle par un Dièſe ou par un Bémol. C'eſt proprement le nom commun & générique du Dièſe & du Bé-

mot accidentels. Ce mot n'eſt plus en uſage; mais on ne lui en a point ſubſtitué. La crainte d'employer des tours ſurannés énerve tous les jous notre langue; la crainte d'employer de vieux mots l'appauvrit tous les jours : ſes plus grands ennemis ſeront toujours les puriſtes.

On appelloit auſſi *feintes* les touches Chromatiques du Clavier, que nous appellons aujourd'hui touches blanches, & qu'autrefois on faiſoit noires, parce que nos groſſiers Ancêtres n'avoient pas ſongé à faire le Clavier noir, pour donner de l'éclat à la main des femmes. On appelle encore aujourd'hui *feintes coupées* celles de ces touches qui ſont briſées pour ſuppléer au Ravalement.

FÊTE, *ſ. f.* Divertiſſement de chant & de Danſe, qu'on introduit dans un Acte d'Opéra, & qui interrompt ou ſuſpend toujours l'action.

Ces *Fêtes* ne ſont amuſantes qu'autant que l'Opéra même eſt ennuyeux. Dans un Drame intéreſſant & bien conduit il ſeroit impoſſible de les ſupporter.

La différence qu'on aſſigne, à l'Opéra, entre les mots de *Fêtes* & de *Divertiſſement*, eſt que le premier s'applique plus particulierement aux Tragédies, & le ſecond aux Ballets.

FI. Syllabe avec laquelle quelques Muſiciens ſolfient le *fa* Dièſe, comme ils ſolfient par *ma* le *mi* Bémol; ce qui paroît aſſez bien entendu. [Voyez SOLFIER.]

FIGURÉ. Cet adjectif s'applique aux Notes ou à l'Harmonie : aux Notes, comme dans ce mot, *Baſſe-Figurée*, pour exprimer une baſſe, dont les Notes portant Accord, ſont ſubdiviſées en pluſieurs autres Notes de moindres valeur. (Voyez BASSE-FIGURÉE) : à l'Harmonie, quand on emploie par ſuppoſition & dans une marche Diatonique d'autres Notes que celles qui forment l'Accord. (Voyez HARMONIE-FIGURÉE, & SUPPOSITION.)

FIGURER, *v. a.* C'eſt paſſer pluſieurs Notes pour une; c'eſt faire des Doubles, des Variations; c'eſt ajouter des Notes au chant, de quelque maniere que ce ſoit : enfin c'eſt donner aux Sons harmonieux une Figure de Mélodie, en les liant par d'autres Sons intermédiaires. [Voyez DOUBLE, FLEURTIS, HARMONIE-FIGURÉE.]

FILER un Son, c'eſt en chantant ménager ſa voix, en ſorte qu'on puiſſe le prolonger long-temps ſans re-

prendre haleine. Il y a deux manieres de *filer* un Son : la premiere en le ſoutenant toujours également ; ce qui ſe fait pour l'ordinaire ſur les Tenues où l'Accompagnement travaille : la ſeconde en le renforçant ; ce qui eſt plus uſité dans les Paſſages & Roulades. La premiere maniere demande plus de juſteſſe, & les Italiens la préférent ; la ſeconde a plus d'éclat & plaît davantage aux François.

FIN, *ſ. f.* Ce mot ſe place quelquefois ſur la finale de la premiere partie d'un Rondeau, pour marquer qu'ayant repris cette premiere partie, c'eſt ſur cette finale qu'on doit s'arrêter & finir. [Voyez RONDEAU.]

On n'emploie plus gueres ce mot à cet uſage, les François lui ayant ſubſtitué le Point-final à l'exemple des Italiens. [Voyez POINT-FINAL.]

FINALE, *ſ. f.* Principale Corde du Mode qu'on appelle auſſi Tonique, & ſur laquelle l'Air ou la Piece doit finir. (Voyez MODE.)

Quand on compoſe à pluſieurs Parties, & ſur-tout des chœurs, il faut toujours que la Baſſe tombe en finiſſant ſur la Note même de la *finale*. Les autres Parties peuvent s'arrêter ſur ſa Tierce ou ſur ſa Quinte. Autrefois c'étoit une regle de donner toujours, à la fin d'une Piece, la Tierce majeure à la *finale*, même en Mode mineur ; mais cet uſage a été trouvé de mauvais goût & tout-à-fait abandonné.

FIXE, *adj.* Cordes ou Sons *fixes* ou ſtables. (Voyez SON, STABLE.)

FLATTÉ, *ſ. m.* Agrément du chant François, difficile à définir ; mais dont on comprendra ſuffiſamment l'effet par un exemple. [Voyez *Pl.* B, *Fig.* 13, au mot FLATTÉ.]

FLEURTIS, *ſ. m.* Sorte de contre-point figuré, lequel n'eſt point ſyllabique ou Note ſur Note. C'eſt auſſi l'aſſemblage des divers agrémens dont on orne un chant trop ſimple. Ce mot a vieilli en tous ſens. (Voyez BRODERIES, DOUBLES, VARIATIONS, PASSAGES.)

FOIBLE, *adj.* Temps *foible*. (Voyez TEMPS.)

FONDAMENTAL, *adj.* Son *fondamental* eſt celui qui ſert de fondement à l'Accord, (Voyez ACCORD.) ou au Ton. [Voyez TONIQUE.] Baſſe-*fondamentale* eſt celle qui ſert de fondement à l'Harmonie. [Voyez BASSE-FONDAMENTALE.] Accord *fondamental*, eſt celui dont la Baſſe eſt *fondamentale*, & dont les Sons ſont arrangés ſelon l'ordre de leur génération : mais

comme cet ordre écarte extrêmement les Parties, on les rapproche par des combinaiſons ou Renverſemens, & pourvu que la Baſſe reſte la même, l'Accord ne laiſſe pas pour cela de porter le nom de *fondamental*. Tel eſt par exemple, cet Accord *ut mi ſol*, enfermé dans un Intervalle de Quinte : au lieu que dans l'ordre de ſa génération *ut ſol mi*, il comprend une Dixieme & même une Dix-Septieme ; puiſque l'*ut fondamental* n'eſt pas la Quinte de *ſol*, mais l'Octave de cette Quinte.

FORCE, *ſ. f.* Qualité de Son appellée auſſi quelquefois *Intenſité*, qui le rend plus ſenſible & le fait entendre de plus loin. Les vibrations plus ou moins fréquentes du corps ſonore, ſont ce qui rend le Son aigu ou grave ; leur plus grand ou moindre écart de la ligne de repos, eſt ce qui le rend fort ou foible. Quand cet écart eſt trop grand & qu'on force l'Inſtrument ou la voix, [Voyez FORCER] le Son devient bruit & ceſſe d'être appréciable.

FORCER la voix, c'eſt excéder en haut ou en bas ſon Diapaſon, ou ſon volume à force d'haleine ; c'eſt crier au lieu de chanter. Toute voix qu'on *force* perd ſa juſteſſe : cela arrive même aux Inſtrumens où l'on force l'archet ou le vent ; & voilà pourquoi les François chantent rarement juſte.

FORLANE, *ſ. f.* Air d'une Danſe de même nom commune à Veniſe, ſurtout parmi les Gondoliers. Sa Meſure eſt à $\frac{6}{8}$; elle ſe bat gaiement, & la Danſe eſt auſſi fort gaie. On l'appelle *Forlane*, parce qu'elle a pris naiſſance dans le Frioul, dont les habitans s'appellent *Forlans*.

FORT, *adv.* Ce mot s'écrit dans les Parties, pour marquer qu'il faut forcer le Son avec véhémence, mais ſans le hauſſer ; chanter à pleine voix, tirer de l'Inſtrument beaucoup de Son : ou bien il s'emploie pour détruire l'effet du mot *Doux* employé précédemment.

Les Italiens ont encore le ſuperlatif *Fortiſſimo*, dont on n'a gueres beſoin dans la Muſique Françoiſe ; car on y chante ordinairement *très-fort*.

FORT, *adj.* Temps *fort*. [Voyez TEMPS.]

FORTE-PIANO, Subſtantif Italien compoſé, & que les Muſiciens devroient franciſer, comme les Peintres ont franciſé celui de *Chiaroſcuro*, en adoptant l'idée qu'il exprime. Le *Forte-piano* eſt l'art d'adoucir & renforcer les Sons dans la Mélodie imitative, comme

On fait dans la parole qu'elle doit imiter. Non-ſeulement quand on parle avec chaleur on ne s'exprime point toujours ſur le même Ton; mais on ne parle pas toujours avec le même degré de force. La Muſique, en imitant la variété des Accens & des Tons, doit donc imiter auſſi les degrés intenſes ou remiſſes de la parole, & parler tantôt doux, tantôt fort, tantôt à demi-voix; & voilà ce qu'indique en général le mot *Forte-piano*.

FRAGMENS. On appelle ainſi à l'Opéra de Paris le choix de trois ou quatre Actes de Ballet, qu'on tire de divers Opéra, & qu'on raſſemble, quoiqu'ils n'aient aucun rapport entr'eux, pour être repréſentés ſucceſſivement le même jour, & remplir, avec leurs Entr'actes, la durée d'un Spectacle ordinaire. Il n'y a qu'un homme ſans goût qui puiſſe imaginer un pareil ramaſſis, & qu'un Théâtre ſans intérêt où l'on puiſſe le ſupporter.

FRAPPÉ, *adj. pris ſubſt.* C'eſt le Temps où l'on baiſſe la main ou le pied, & où l'on frappe pour marquer la Meſure. (Voyez THÉSIS.) On ne frappe ordinairement du pied que le premier Temps de chaque Meſure; mais ceux qui coupent en deux la Meſure à quatre, frappent auſſi le troiſieme. En battant de la main la Meſure, les François ne frappent jamais que le premier Temps & marquent les autres par divers mouvemens de main: mais les Italiens frappent les deux premiers de la Meſure à trois, & levent le troiſieme; ils frappent de même les deux premiers de la Meſure à quatre, & levent les deux autres. Ces mouvemens ſont plus ſimples & ſemblent plus commodes.

FREDON, *ſ. m.* Vieux mot qui ſignifie un paſſage rapide & preſque toujours Diatonique de pluſieurs Notes ſur la même ſyllabe; c'eſt, à-peu-près, ce que l'on a depuis appellé *Roulade*, avec cette différence que la Roulade dure davantage & s'écrit, au lieu que le *Fredon* n'eſt qu'une courte addition de goût; ou, comme ou diſoit autrefois, une *Diminution* que le Chanteur fait ſur quelque Note.

FREDONNER, *v. n.* & *a.* Faire des *Fredons*. Ce mot eſt vieux & ne s'emploie plus qu'en dériſion.

FUGUE, *ſ. f.* Piece ou morceau de Muſique où l'on traite, ſelon certaines regles d'Harmonie & de Modulation, un chant appellé *ſujet*, en le faiſant paſſer ſucceſſivement & alternativement d'une Partie à une autre.

Voici les principales regles de la *Fugue*, dont les unes lui ſont propres, & les autres communes avec l'Imitation.

I. Le ſujet procede de la Tonique à la Dominante ou de la Dominante à la Tonique, en montant ou en deſcendant.

II. Toute *Fugue* a ſa réponſe dans la Partie qui ſuit immédiatement celle qui a commencé.

III. Cette réponſe doit rendre le ſujet à ſa Quarte ou à la Quinte, & par mouvement ſemblable, le plus exactement qu'il eſt poſſible ; procédant de la Dominante à la Tonique, quand le ſujet s'eſt annoncé de la Tonique à la Dominante, & *vice-verſâ*. Une Partie peut auſſi reprendre le même ſujet à l'Octave ou à l'Uniſſon de la précédente : mais alors c'eſt répétition plutôt qu'une véritable réponſe.

IV. Comme l'Octave ſe diviſe en deux Parties inégales, dont l'une comprend quatre Degrés en montant de la Tonique à la Dominante, & l'autre ſeulement trois en continuant de monter de la Dominante à la Tonique ; cela oblige d'avoir égard à cette différence dans l'expreſſion du ſujet, & de faire quelque changement dans la réponſe, pour ne pas quitter les Cordes eſſentielles du Mode. C'eſt autre choſe quand on ſe propoſe de changer de Ton ; alors l'exactitude même de la réponſe priſe ſur une autre Corde, produit les altérations propres à ce changement.

V. Il faut que la *Fugue* ſoit deſſinée de telle ſorte que la réponſe puiſſe entrer avant la fin du premier chant, afin qu'on entende en partie l'une & l'autre à la fois ; que par cette anticipation le ſujet ſe lie, pour ainſi dire, à lui-même, & que l'art du Compoſiteur ſe montre dans ce concours. C'eſt ſe moquer que de donner pour *Fugue* un chant qu'on ne fait que promener d'une Partie à l'autre, ſans autre gêne que de l'accompagner enſuite à ſa volonté. Cela mérite tout au plus le nom d'Imitation. (Voyez IMITATION.)

Outre ces regles, qui ſont fondamentales, pour réuſſir dans ce genre de Compoſition, il y en a d'autres qui, pour n'être que de goût, n'en ſont pas moins eſſentielles. Les *Fugues*, en général, rendent la Muſique plus bruyante qu'agréable ; c'eſt pourquoi elles conviennent mieux dans les Chœurs que par-tout ailleurs. Or, comme leur principal mérite eſt de fixer toujours l'oreille ſur le chant principal ou ſujet, qu'on fait pour cela paſſer

inceſſamment de Partie en Partie, & de Modulation en Modulation ; le Compoſiteur doit mettre tous ſes ſoins à rendre toujours ce chant bien diſtinct, ou à empêcher qu'il ne ſoit étouffé ou confondu parmi les autres Parties. Il y a pour cela deux moyens, l'un dans le mouvement, qu'il faut ſans ceſſe contraſter ; de ſorte que, ſi la marche de la *Fugue* eſt précipitée, les autres Parties procedent poſément par des Notes longues, & au contraire, ſi la *Fugue* marche gravement, que les Accompagnemens travaillent davantage. Le ſecond moyen eſt d'écarter l'Harmonie, de peur que les autres Parties, s'approchant trop de celle qui chante le ſujet, ne ſe confondent avec elle, & ne l'empêchent de ſe faire entendre aſſez nettement ; en ſorte que ce qui ſeroit un vice par-tout ailleurs, devient ici une beauté.

Unité de Mélodie ; voilà la grande regle commune qu'il faut ſouvent pratiquer par des moyens différens. Il faut choiſir les Accords, les Intervalles, afin qu'un certain Son, & non pas un autre, faſſe l'effet principal ; *unité de Mélodie*. Il faut quelquefois mettre en jeu des Inſtrumens ou des Voix d'eſpece différente, afin que la Partie qui doit dominer ſe diſtingue plus aiſément ; *unité de Mélodie*. Une autre attention non moins néceſſaire, eſt, dans les divers enchaînemens de Modulations qu'amene la marche & le progrès de la *Fugue*, de faire que toutes ces Modulations ſe correſpondent à la fois dans toutes les Parties, de lier le tout dans ſon progrès par une exacte conformité de Ton ; de peur qu'une Partie étant dans un Ton & l'autre dans un autre, l'Harmonie entiere ne ſoit dans aucun, & ne préſente plus d'effet ſimple à l'oreille, ni d'idée ſimple à l'eſprit ; *unité de Mélodie*. En un mot, dans toute *Fugue*, la confuſion de Mélodie & de Modulation eſt en même temps ce qu'il y a de plus à craindre & de plus difficile à éviter ; & le plaiſir que donne ce genre de Muſique étant toujours médiocre, on peut dire qu'une belle *Fugue* eſt l'ingrat chef-d'œuvre d'un bon Harmoniſte.

Il y a encore pluſieurs autres manieres de *Fugues* ; comme les *fugues perpétuelles* appellées *Canons*, les *doubles-fugues*, les *Contre-fugues*, ou *fugues renverſées*, qu'on peut voir chacune à ſon mot, & qui ſervent plus à étaler l'art des Compoſiteurs qu'à flatter l'oreille des Écoutans.

Fugue, du Latin *fuga*, *fuite* ; parce que les Parties, partant

partant ainſi ſucceſſivement, ſemblent ſe fuir & ſe pourſuivre l'une l'autre.

FUGUE RENVERSÉE. C'eſt une *fugue* dont la réponſe ſe fait par Mouvement contraire à celui du ſujet. (Voyez CONTRE-FUGUE.)

FUSÉE, *ſ. f.* Trait rapide & continu qui monte ou deſcend pour joindre diatoniquement deux Notes à un grand Intervalle l'une de l'autre. Voyez *Pl.* C. *Fig.* 4. A moins que la *fuſée* ne ſoit Notée, il faut, pour l'exécuter, qu'une des deux Notes extrêmes ait une durée ſur laquelle on puiſſe paſſer la *fuſée* ſans altérer la Meſure.

G

G *re ſol*, G *ſol re ut*, ou ſimplement G. Cinquieme Son de la Gamme Diatonique, lequel s'appelle autrement *ſol*. (Voyez GAMME.)

C'eſt auſſi le nom de la plus haute des trois clefs de la Muſique. (Voyez CLEF.)

GAI, *adv.* Ce mot, écrit au-deſſus d'un Air ou d'un morceau de Muſique, indique un mouvement moyen entre le vîte & le modéré : il répond au mot Italien *Allegro*, employé pour le même uſage. [Voyez ALLEGRO.]

Ce mot peut s'entendre auſſi du caractere d'une Muſique, indépendamment du Mouvement.

GAILLARDE, *ſ. f.* Air à trois Temps gais d'une Danſe de même nom. On la nommoit autrefois *Romaneſque*, parce qu'elle nous eſt, dit-on, venue de Rome, ou du moins d'Italie.

Cette Danſe eſt hors d'uſage depuis long-temps. Il en eſt reſté ſeulement un Pas appellé, *Pas de Gaillarde*.

GAMME, GAMM'UT, ou GAMMUT. Table ou Echelle inventée par Gui Arétin, ſur laquelle on apprend à nommer & à entonner juſte les Degrés de l'Octave par les ſix Notes de Muſique, *ut re mi fa ſol la*, ſuivant toutes les diſpoſitions qu'on peut leur donner; ce qui s'appelle *ſolfier*. (Voyez ce mot.]

La *Gamme* a auſſi été nommée *Main harmonique*, parce que Gui employa d'abord la figure d'une main, ſur les doigts de laquelle il rangea ſes Notes, pour montrer les rapports de ſes Hexacordes avec les cinq Tétracordes des Grecs. Cette main a été en uſage pour apprendre à nommer les Notes juſqu'à l'invention du *ſi* qui a aboli chez nous les Muances, & par conſéquent la *Main* harmonique qui ſert à les expliquer.

Gui Arétin ayant, ſelon l'opinion commune, ajouté au Diagramme des Grecs un Tétracorde à l'aigu, & une corde au grave, ou plutôt, ſelon Meibomius, ayant, par ces additions, rétabli ce Diagramme dans ſon ancienne étendue, il appella cette corde grave *Hypoproſlambanomenos*, & la marqua par le Γ des Grecs; & comme cette lettre ſe trouva ainſi à la tête de l'Echelle, en plaçant dans le haut les Sons graves, ſelon la méthode des Anciens, elle a fait donner à cette Echelle le nom barbare de *Gamme*.

Cette *Gamme* donc, dans toute ſon étendue, étoit compoſée de vingt cordes ou Notes ; c'eſt-à-dire, de deux Octaves & d'une Sixte majeure. Ces cordes étoient repréſentées par des lettres & par des ſyllabes. Les lettres déſignoient invariablement chacune une corde déterminée de l'Echelle, comme elles ſont encore aujourd'hui ; mais comme il n'y avoit d'abord que ſix lettres, enfin que ſept, & qu'il falloit recommencer d'Octave en Octave, on diſtinguoit ces Octaves par les figures des lettres. La premiere Octave ſe marquoit par des lettres capitales de cette maniere : Γ. A. B. &c. la ſeconde, par des caracteres courans *g. a. b.* & pour la Sixte ſurnuméraire, on employoit des lettres doubles, *gg*, *aa*, *bb*, &c.

Quant aux ſyllabes, elles ne repréſentoient que les noms qu'il falloit donner aux Notes en les chantant. Or, comme il n'y avoit que ſix noms pour ſept Notes, c'étoit une néceſſité qu'au moins un même nom fût donné à deux différentes Notes ; ce qui ſe fit de maniere que ces deux Notes *mi fa*, ou *la fa*, tombaſſent ſur les ſemi-Tons. Par conſéquent dès qu'il ſe préſentoit un Dièſe ou un Bémol qui amenoit un nouveau ſemi-Ton, c'étoient encore des noms à changer ; ce qui faiſoit donner le même nom à différentes Notes, & différens noms à la même Note, ſelon le progrès du chant ; & ces changemens de nom s'appelloient *Muances*.

On apprenoit donc ces Muances par la Gamme. A la gauche de chaque Degré on voyoit une lettre qui indiquoit la Corde préciſe appartenant à ce Degré. A la droite, dans les caſes, on trouvoit les différens noms que cette même Note devoit porter en montant ou en deſcendant par Béquarre ou par Bémol, ſelon le progrès.

Les difficultés de cette méthode ont fait faire, en divers temps, pluſieurs changemens à la *Gamme*. La *Figure* 10. *Planche* A. repréſente cette *Gamme*, telle qu'elle eſt actuellement uſitée en Italie. C'eſt à-peu-près la même choſe en Eſpagne & en Portugal, ſi ce n'eſt qu'on trouve quelquefois à la derniere place la colonne du Béquarre, qui eſt ici la premiere, ou quelqu'autre différence auſſi peu importante.

Pour ſe ſervir de cette Echelle, ſi l'on veut chanter au naturel, on applique *ut* à Γ de la premiere colonne, le long de laquelle on monte juſqu'au *la* ; après quoi, paſſant à droite dans la colonne du *b* naturel, on nomme

fa ; on monte au *la* de la même colonne, puis on retourne dans la précédente à *mi*, & ainſi de ſuite. Ou bien, on peut commencer par *ut* au C de la ſeconde colonne, arrivé au *la*, paſſer à *mi* dans la premiere colonne ; puis repaſſer dans l'autre colonne au *fa*. Par ce moyen l'une de ces tranſitions forme toujours un ſemi-Ton ; ſavoir, *la fa* : & l'autre toujours un Ton ; ſavoir, *la mi*. Par Bémol, on peut commencer à *l'ut* en *c* ou *f*, & faire les tranſitions de la même maniere, &c.

En deſcendant par Béquarre on quitte l'*ut* de la colonne du milieu, pour paſſer au *mi* de celle par Béquarre, ou au *fa* de celle par Bémol ; puis deſcendant juſqu'à l'*ut* de cette nouvelle colonne, on en ſort par *fa* de gauche à droite, par *mi* de droite à gauche, &c.

Les Anglois n'emploient pas toutes ces ſyllabes, mais ſeulement les quatre premieres *ut re mi fa* ; changeant ainſi de colonne de quatre en quatre Notes, ou de trois en trois par une méthode ſemblable à celle que je viens d'expliquer, ſi ce n'eſt qu'au lieu de *la fa* & de *la mi*, il faut muer par *fa ut*, & par *mi ut*.

Les Allemands n'ont point d'autre *Gamme* que les lettres initiales qui marquent les Sons fixes dans les autres *Gammes*, & ils ſolfient même avec ces lettres de la maniere qu'on pourra voir au mot SOLFIER.

La *Gamme* Françoiſe, autrement dite *Gamme* du *ſi*, leve les embarras de toutes ces tranſitions. Elle conſiſte en une ſimple Echelle de ſix Degrés ſur deux colonnes, outre celle des lettres. (Voyez *Pl.* A *Fig.* 11.) La premiere colonne à gauche eſt pour chanter par Bémol ; c'eſt-à-dire, avec un Bémol à la Clef ; la ſeconde, pour chanter au naturel. Voilà tout le myſtere de la *Gamme* Françoiſe qui n'a gueres plus de difficulté que d'utilité, attendu que toute autre altération qu'un Bémol la met à l'inſtant hors d'uſage. Les autres *Gammes* n'ont par-deſſus celle-là, que l'avantage d'avoir auſſi une colonne pour le Béquarre, c'eſt-à-dire, pour un Dièſe à la Clef ; mais ſi-tôt qu'on y met plus d'un Dièſe ou d'un Bémol, ce qui ne ſe faiſoit jamais autrefois, toutes ces *Gammes* ſont également inutiles.

Aujourd'hui que les Muſiciens François chantent tout au naturel, ils n'ont que faire de *Gamme*. C *ſol ut*, *ut*, & C ne ſont, pour eux, que la même choſe. Mais dans le ſyſtême de Gui, *ut* eſt une choſe, & C en eſt une autre fort différente ; & quand il a donné à cha-

une Note une ſyllabe & une lettre, il n'a pas prétendu en faire des ſynonymes; ce qui eût été doubler inutilement les noms & les embarras.

GAVOTTE, *ſ. f.* Sorte de Danſe dont l'Air eſt à deux Temps; & ſe coupe en deux repriſes, dont chacune commence avec le ſecond Temps & finit ſur le premier. Le mouvement de la *Gavotte* eſt ordinairement gracieux, ſouvent gai, quelquefois auſſi tendre & lent. Elle marque ſes phraſes & ſes repos de deux en deux Meſures.

GÉNIE, *ſ. m.* Ne cherche point, jeune Artiſte, ce que c'eſt que le *génie*. En as-tu : tu le ſens en toi-même. N'en as-tu pas : tu ne le connoîtras jamais. Le *génie* du Muſicien ſoumet l'Univers entier à ſon Art. Il peint tous les tableaux par des Sons; il fait parler le ſilence même; il rend les idées par des ſentimens, les ſentimens par des accens; & les paſſions qu'il exprime, il les excite au fond des cœurs. La volupté, par lui, prend de nouveaux charmes; la douleur qu'il fait gémir arrache des cris; il brûle ſans ceſſe & ne ſe conſume jamais. Il exprime avec chaleur les frimats & les glaces; même en peignant les horreurs de la mort, il porte dans l'ame ce ſentiment de vie qui ne l'abandonne point, & qu'il communique aux cœurs faits pour le ſentir. Mais hélas! il ne ſait rien dire à ceux où ſon germe n'eſt pas, & ſes prodiges ſont peu ſenſibles à qui ne les peut imiter. Veux-tu donc ſavoir ſi quelque étincelle de ce feu dévorant t'anime? Cours, vole à Naples écouter les chef-d'œuvres de *Léo*, de *Durante*, de *Jommelli*, de *Pergolèſe*. Si tes yeux s'empliſſent de larmes, ſi tu ſens ton cœur palpiter, ſi des treſſaillemens t'agitent, ſi l'oppreſſion te ſuffoque dans tes tranſports, prends le Métaſtaſe & travaille; ſon *génie* échauffera le tien; tu créeras à ſon exemple : c'eſt-là ce que fait le *génie*, & d'autres yeux te rendront bientôt les pleurs que les Maîtres t'ont fait verſer. Mais ſi les charmes de ce grand Art te laiſſent tranquille, ſi tu n'as ni délire ni raviſſement, ſi tu ne trouves que ce qui tranſporte, oſes-tu demander ce qu'eſt le *génie*? Homme vulgaire, ne profâne point ce nom ſublime. Que t'importeroit de le connoître? tu ne ſaurois le ſentir : fais de la Muſique Françoiſe.

GENRE, *ſ. m.* Diviſion & diſpoſition du Tétracorde conſidéré dans les Intervalles des quatre Sons qui le compoſent. On conçoit que cette définition, qui eſt

celle d'Euclide, n'eſt applicable qu'à la Muſique Grecque, dont j'ai à parler en premier lieu.

La bonne conſtitution de l'Accord du Tétracorde; c'eſt-à-dire, l'établiſſement d'un *genre* régulier, dépendoit des trois regles ſuivantes, que je tire d'Ariſtoxène.

La premiere étoit que les deux cordes extrêmes du Tétracorde devoient toujours reſter immobiles, afin que leur Intervalle fût toujours celui d'une Quarte juſte ou du Diateſſaron. Quant aux deux cordes moyennes, elles varioient à la vérité; mais l'Intervalle du Lichanos à la Mèſe ne devoit jamais paſſer deux *Tons*, ni diminuer au-de-là d'un *Ton*; de ſorte qu'on avoit préciſément l'eſpace d'un *Ton* pour varier l'Accord du Lichanos, & c'eſt la ſeconde regle. La troiſieme étoit que l'Intervalle de la Parhypate, ou ſeconde corde, à l'Hypate, n'excédât jamais celui de la même Parhypate au Lichanos.

Comme en général cet Accord pouvoit ſe diverſifier de trois façons, cela conſtituoit trois principaux *genres*; ſavoir, le Diatonique, le Chromatique & l'Enharmonique. Ces deux derniers *genres*, où les deux premiers Intervalles faiſoient toujours enſemble une ſomme moindre que le troiſieme Intervalle, s'appelloient à cauſe de cela *genres épais* ou *ſerrés*. (Voyez ÉPAIS.)

Dans le Diatonique, la Modulation procédoit par un ſemi-Ton, un *Ton*, & un autre *Ton*, *ſi ut re mi*; & comme on y paſſoit par deux *Tons* conſécutifs, de-là lui venoit le nom de *Diatonique*. Le Chromatique procédoit ſucceſſivement par deux ſemi-Tons & un hémi-Diton ou une Tierce mineure, *ſi*, *ut*, *ut* Dieſe, *mi*; cette Modulation tenoit le milieu entre celles du Diatonique & de l'Enharmonique, y faiſant, pour ainſi dire, ſentir diverſes nuances de Sons; de même qu'entre deux couleurs principales on introduit pluſieurs nuances intermédiaires, & de-là vient qu'on appelloit ce *genre* Chromatique ou coloré. Dans l'Enharmonie, la Modulation procédoit par deux Quarts-de-*Ton*, en diviſant, ſelon la doctrine d'Ariſtoxène, le ſemi-Ton majeur en deux parties égales, & un Diton ou une Tierce majeure, comme *ſi*, *ſi* Dièſe Enharmonique, *ut* & *mi*: ou bien, ſelon les Pythagoriciens, en diviſant le ſemi-Ton majeur en deux Intervalles inégaux, qui formoient, l'un le ſemi-Ton mineur, c'eſt-à-dire, notre Dièſe ordinaire, & l'autre le complément de ce même ſemi-Ton mineur au ſemi-Ton majeur; & enſuite le

Diton, comme, ci-devant, *ſi*, *ſi* Dièſe ordinaire, *ut*, *mi*. Dans le premier cas, les deux Intervalles égaux du *ſi* à l'*ut* étoient tous deux Enharmoniques ou d'un Quart-de-*Ton*; dans le ſecond cas, il n'y avoit d'Enharmonique que le paſſage du *ſi* Dièſe à l'*ut*, c'eſt-à-dire, la différence du ſemi-Ton mineur au ſemi-Ton majeur, laquelle eſt le Dièſe appellé *de Pythagore* & le véritable Intervalle Enharmonique donné par la Nature.

Comme donc cette Modulation, dit M. Burette, ſe tenoit d'abord très ſerrée, ne parcourant que de petits Intervalles, des Intervalles preſque inſenſibles, on la nommoit *Enharmonique*, comme qui diroit *bien jointe*, bien aſſemblée, *probè coagmentata*.

Outre ces *genres* principaux, il y en avoit d'autres qui réſultoient tous des divers partages du Tétracorde, ou de façons de l'accorder différentes de celles dont je viens de parler. Ariſtoxène ſubdiviſe le *genre* Diatonique en Syntonique & Diatonique mol; (Voyez DIATONIQUE.) & le *genre* Chromatique en mol, Hémiolien & Tonique, [Voyez CHROMATIQUE] dont il donne les différences comme je les rapporte à leurs articles. Ariſtide Quintilien fait mention de pluſieurs autres *genres* particuliers, & il en compte ſix qu'il donne pour très anciens; ſavoir, le Lydien, le Dorien, le Phrygien, l'Ionien, le Mixolydien, & le Syntonolydien. Ces ſix *genres*, qu'il ne faut pas confondre avec les Tons ou Modes de mêmes noms, différoient par leurs Degrés ainſi que par leur Accord; les uns n'arrivoient pas à l'Octave, les autres l'atteignoient, la paſſoient; en ſorte qu'ils participoient à la fois du *genre* & du Mode. On en peut voir le détail dans le *Muſicien grec*.

En général le Diatonique ſe diviſe en autant d'eſpeces qu'on peut aſſigner d'Intervalles différens entre le ſemi-Ton & le *Ton*.

Le Chromatique en autant d'eſpeces qu'on peut aſſigner d'Intervalles entre le ſemi-Ton & le Dièſe Enharmonique.

Quant à l'Enharmonique, il ne ſe ſubdiviſe point.

Indépendamment de toutes ces ſubdiviſions, il y avoit encore un *genre* commun, dans lequel on n'employoit que des Sons ſtables qui appartiennent à tous les *genres*, & un *genre* mixte qui participoit du caractere de deux *genres* ou de tous les trois. Or, il faut

bien remarquer que dans ce mêlange de *genres*, qui étoit très rare, on n'employoit pas pour cela plus de quatre cordes ; mais on les tendoit ou relâchoit diverſement durant une même Piece ; ce qui ne paroît pas trop facile à pratiquer. Je ſoupçonne que peut-être un Tétracorde étoit accordé dans un *genre*, & un autre dans un autre ; mais les Auteurs ne s'expliquent pas clairement là-deſſus.

On lit dans Ariſtoxène, (*L. I. Part. II.*) que juſqu'au temps d'Alexandre, le Diatonique & le Chromatique étoient négligés des anciens Muſiciens, & qu'ils ne s'exerçoient que dans le *genre* Enharmonique, comme le ſeul digne de leur habileté : mais ce *genre* étoit entierement abandonné du temps de Plutarque ; & le Chromatique auſſi fut oublié, même avant Macrobe.

L'étude des écrits des Anciens, plus que le progrès de notre Muſique, nous a rendu ces idées, perdues chez leurs ſucceſſeurs. Nous avons comme eux le *genre* Diatonique, le Chromatique & l'Enharmonique, mais ſans aucunes diviſions ; & nous conſidérons ces *genres* ſous des idées fort différentes de celles qu'ils en avoient. C'étoient pour eux autant de manieres particulieres de conduire le chant ſur certaines cordes preſcrites. Pour nous, ce ſont autant de manieres de conduire le corps entier de l'Harmonie, qui forcent les Parties à ſuivre les Intervalles preſcrits par ces *genres* ; de ſorte que le *genre* appartient encore plus à l'Harmonie qui l'engendre, qu'à la Mélodie qui le fait ſentir.

Il faut encore obſerver que, dans notre Muſique, les *genres* ſont preſque toujours mixtes ; c'eſt-à-dire, que le Diatonique entre pour beaucoup dans le Chromatique, & que l'un & l'autre ſont néceſſairement mêlés à l'Enharmonique. Une Piece de Muſique toute entiere dans un ſeul *genre*, ſeroit très difficile à conduire & ne ſeroit pas ſupportable : car dans le Diatonique il ſeroit impoſſible de changer le Ton ; dans le Chromatique on ſeroit forcé de changer de Ton à chaque Note ; & dans l'Enharmonique il n'y auroit abſolument aucune ſorte de liaiſon. Tout cela vient encore des regles de l'harmonie qui aſſujettiſſent la ſucceſſion des accords à certaines regles iconpatibles avec une continuelle ſucceſſion Enharmonique ou Chromatique ; & auſſi de celles de la Mélodie, qui n'en ſauroit tirer de beaux chants. Il n'en étoit pas de même des *genres* des Anciens. Comme les Tétracordes étoient également complets, quoique di-

rifés différemment dans chacun des trois ſyſtêmes, dans la Mélodie ordinaire un *genre* eût emprunté d'un autre d'autres Sons que ceux qui ſe trouvoient néceſſairement communs entr'eux, le Tétracorde auroit eu plus de quatre cordes, & toutes les regles de leur Muſique auroient été confondues.

M. Serre de Geneve a fait la diſtinction d'un quatrieme *genre*, duquel j'ai parlé dans ſon article. (Voyez DIACOMMATIQUE.)

GIGUE, *ſ. f.* Air d'une Danſe de même nom, dont la Meſure eſt à ſix-huit & d'un Mouvement aſſez gai. Les Opéra François contiennent beaucoup de *gigues*, & les *gigues* de Correlli ont été long-temps célebres: mais ces Airs ſont entierement paſſés de Mode; on n'en fait plus du tout en Italie, & l'on n'en fait plus gueres en France.

GOUT, *ſ. m.* De tous les dons naturels, le *goût* eſt celui qui ſe ſent le mieux & qui s'explique le moins; ne ſeroit pas ce qu'il eſt, ſi l'on pouvoit le définir car il juge des objets ſur leſquels le jugement n'a plus de priſe, & ſert, ſi j'oſe parler ainſi, de lunettes la raiſon.

Il y a dans la Mélodie, des chants plus agréables que d'autres, quoiqu'également bien Modulés; il y a, dans l'Harmonie, des choſes d'effet & des choſes ſans effet, toutes également régulieres; il y a, dans l'entrelacement des morceaux, un art exquis de faire valoir les uns par les autres, qui tient à quelque choſe de plus fin que la loi des contraſtes. Il y a, dans l'exécution du même morceau, des manieres différentes de le rendre, ſans jamais ſortir de ſon caractere : de ces manieres, les unes plaiſent plus que les autres, & loin de les pouvoir ſoumettre aux regles, on ne peut pas même les déterminer. Lecteur, rendez-moi raiſon de ces différences, & je vous dirai ce que c'eſt que le *goût*.

Chaque homme a un *goût* particulier, par lequel il donne aux choſes qu'il appelle belles & bonnes, un ordre qui n'appartient qu'à lui. L'un eſt plus touché des morceaux pathétiques, l'autre aime mieux les Airs gais. Une voix douce & flexible chargera ſes chants d'ornemens agréables; une voix ſenſible & forte animera les ſiens des accens de la paſſion. L'un cherchera la ſimplicité dans la Mélodie : l'autre fera cas des traits recherchés : & tous deux appelleront élégance le *goût* qu'ils auront préféré. Cette diverſité vient tantôt de la

différente diſpoſition des organes, dont le *goût* enſeigne à tirer parti; tantôt du caractere particulier de chaque homme, qui le rend plus ſenſible à un plaiſir ou à un défaut qu'à un autre; tantôt de la diverſité d'âge ou de ſexe, qui tourne les deſirs vers des objets différens. Dans tous ces cas, chacun n'ayant que ſon *goût* à oppoſer à celui d'un autre, il eſt évident qu'il n'en faut point diſputer.

Mais il y a auſſi un *goût* général ſur lequel tous les gens bien organiſés s'accordent; & c'eſt celui-ci ſeulement auquel on peut donner abſolument le nom de *goût*. Faites entendre un Concert à des oreilles ſuffiſamment exercées & à des hommes ſuffiſamment inſtruits, le plus grand nombre s'accordera, pour l'ordinaire, ſur le jugement des morceaux & ſur l'ordre de préférence qui leur convient. Demandez à chacun raiſon de ſon jugement, il y a des choſes ſur leſquelles ils la rendront d'un avis preſque unanime: ces choſes ſont celles qui ſe trouvent ſoumiſes aux regles; & ce jugement commun eſt alors celui de l'artiſte ou du connoiſſeur. Mais de ces choſes qu'ils s'accordent à trouver bonnes ou mauvaiſes, il y en a ſur leſquelles ils ne pourront autoriſer leur jugement par aucune raiſon ſolide & commune à tous; & ce dernier jugement appartient à l'homme de *goût*. Que ſi l'unanimité parfaite ne s'y trouve pas, c'eſt que tous ne ſont pas également bien organiſés; que tous ne ſont pas gens de *goût*, & que les préjugés de l'habitude ou de l'éducation changent ſouvent, par des conventions arbitraires, l'ordre des beautés naturelles. Quant à ce *goût*, on en peut diſputer, parce qu'il n'y en a qu'un qui ſoit le vrai: mais je ne vois gueres d'autre moyen de terminer la diſpute que celui de compter les voix, quand on ne convient pas même de celle de la Nature. Voilà donc ce qui doit décider de la préférence entre la Muſique Françoiſe & l'Italienne.

Au reſte, le Génie crée, mais le *goût* choiſit: & ſouvent un Génie trop abondant a beſoin d'un cenſeur ſévere qui l'empêche d'abuſer de ſes richeſſes. Sans *goût* on peut faire de grandes choſes; mais c'eſt lui qui les rend intéreſſantes. C'eſt le *goût* qui fait ſaiſir au Compoſiteur les idées du Poëte; c'eſt le *goût* qui fait ſaiſir à l'Exécutant les idées du Compoſiteur; c'eſt le *goût* qui fournit à l'un & à l'autre tout ce qui peut orner & faire valoir leur ſujet; & c'eſt le *goût* qui

donne à l'Auditeur le ſentiment de toutes ces convenances. Cependant le *goût* n'eſt point la ſenſibilité. On peut avoir beaucoup de *goût* avec une ame froide ; & tel homme tranſporté des choſes vraiment paſſionnées eſt peu touché des gracieuſes. Il ſemble que le *goût* s'attache plus volontiers aux petites expreſſions, & a ſenſibilité aux grandes.

GOUT-DU-CHANT. C'eſt ainſi qu'on appelle en France l'Art de chanter ou de jouer les Notes avec les agrémens qui leur conviennent, pour couvrir un peu la fadeur du chant François. On trouve à Paris pluſieurs Maîtres de *goût-du-Chant*, & ce *goût* a pluſieurs termes qui lui ſont propres ; on trouvera les principaux au mot AGRÉMENS.

Le *goût-du-Chant* conſiſte auſſi beaucoup à donner artificiellement à la voix du Chanteur le timbre, bon ou mauvais, de quelque Acteur ou Actrice à la mode. Tantôt il conſiſte à nazillonner, tantôt à canarder, tantôt à chevrotter, tantôt à glapir : mais tout cela ſont des graces paſſageres, qui changent ſans ceſſe avec leurs Auteurs.

GRAVE ou GRAVEMENT. Adverbe qui marque lenteur dans le mouvement, &, de plus, une certaine gravité dans l'exécution.

GRAVE, *adj.* eſt oppoſé à *aigu*. Plus les vibrations du corps ſonore ſont lentes, plus le Son eſt *grave*. [Voyez SON, GRAVITÉ.]

GRAVITÉ, *ſ. f.* C'eſt cette modification du Son, par laquelle on le conſidere comme *grave* ou *bas*, par rapport à d'autres Sons qu'on appelle *hauts* ou *aigus*. Il n'y a point dans la langue Françoiſe de corrélatif à ce mot ; car celui d'*acuité* n'a pu paſſer.

La *gravité* des Sons dépend de la groſſeur, longueur, tenſion des cordes, de la longueur & du diametre des tuyaux, & en général du volume & de la maſſe des corps ſonores. Plus ils ont de tout cela, plus leur *gravité* eſt grande ; mais il n'y a point de *gravité* abſolue, & nul Son n'eſt grave ou aigu que par comparaiſon.

GROS-FA. Certaines vieilles Muſiques d'Egliſe, en Notes quarrées, rondes ou blanches, s'appelloient jadis du *gros-fa*.

GROUPE, *ſ. m.* Selon l'Abbé Broſſard, quatre Notes égales & Diatoniques, dont la premiere & la troiſieme ſont ſur le même degré, forment un *groupe*. Quand

la deuxieme deſcend & que la quatrieme monte ; c'eſt *groupe aſcendant* ; quand la deuxieme monte & que la quatrieme deſcend, c'eſt *groupe deſcendant* : & il ajoute que ce nom a été donné à ces Notes à cauſe de la figure qu'elles forment enſemble.

Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais ouï employer ce mot en parlant, dans le ſens que lui donne l'Abbé Broſſard, ni même l'avoir lu dans le même ſens ailleurs que dans ſon Dictionnaire.

GUIDE, *ſ. f.* C'eſt la Partie qui entre la premiere dans une Fugue & annonce le ſujet. [Voyez FUGUE.] Ce mot, commun en Italie, eſt peu uſité en France dans le même ſens.

GUIDON, *ſ. m.* Petit ſigne de Muſique, lequel ſe met à l'extrêmité de chaque Portée ſur le degré où ſera placée la Note qui doit commencer la Portée ſuivante. Si cette premiere Note eſt accompagnée accidentellement d'un Dièſe, d'un Bémol ou d'un Béquarre, il convient d'en accompagner auſſi le *guidon*.

On ne ſe ſert plus de *guidons* en Italie, ſurtout dans les Partitions, où chaque Portée ayant toujours dans l'Accolade ſa place fixe, on ne ſauroit gueres ſe tromper en paſſant de l'une à l'autre. Mais les *guidons* ſont néceſſaires dans les Partitions Françoiſes, parce que, d'une ligne à l'autre, les Accolades, embraſſant plus ou moins de Portées, vous laiſſent dans une continuelle incertitude de la Portée correſpondante à celle que vous avez quittée.

GYMNOPÉDIE, *ſ. f.* Air ou Nome ſur lequel danſoient à nud les jeunes Lacédémoniennes.

H

HARMATIAS. Nom d'un Nome dactylique de la Muſique Grecque, inventé par le premier Olympe Phrygien.

HARMONIE, *ſ. f.* Le ſens que donnoient les Grecs à ce mot, dans leur Muſique, eſt d'autant moins facile à déterminer, qu'étant originairement un nom propre, il n'a point de racines par leſquelles on puiſſe le décompoſer pour en tirer l'étymologie. Dans les anciens traités qui nous reſtent, l'*Harmonie* paroît être la Partie qui a pour objet la ſucceſſion convenable des Sons, en tant qu'ils ſont aigus ou graves, par oppoſition aux deux autres Parties appellées *Rhythmica* & *Metrica*, qui ſe rapportent au Temps & à la Meſure : ce qui laiſſe à cette convenance une idée vague & indéterminée qu'on ne peut fixer que par une étude expreſſe de toutes les regles de l'Art; & encore, après cela, l'*Harmonie* ſera-t-elle fort difficile à diſtinguer de la Mélodie, à moins qu'on n'ajoute à cette derniere les idées de Rhythme & de Meſure, ſans leſquelles, en effet, nulle Mélodie ne peut avoir un caractere déterminé, au lieu que l'*Harmonie* a le ſien par elle-même, indépendamment de toute autre quantité. (Voyez MÉLODIE.)

On voit par un paſſage de Nicomaque, & par d'autres, qu'ils donnoient auſſi quelquefois le nom d'*Harmonie* à la Conſonnance de l'Octave, & aux Concerts de voix & d'Inſtrumens qui s'exécutoient à l'Octave, & qu'ils appelloient plus communément *Antiphonies*.

Harmonie, ſelon les modernes, eſt une ſucceſſion d'Accords ſelon les loix de la Modulation. Long-temps cette *Harmonie* n'eut d'autres principes que des regles preſque arbitraires ou fondées uniquement ſur l'approbation d'une oreille exercée qui jugeoit de la bonne ou mauvaiſe ſucceſſion des Conſonnances, & dont on mettoit enſuite les déciſions en calcul. Mais le P. Merſenne & M. Sauveur, ayant trouvé que tout Son, bien que ſimple en apparence, étoit toujours accompagné d'autres Sons moins ſenſibles, qui formoient avec lui l'Accord parfait majeur, M. Rameau eſt parti de cette expérience, & en a fait la baſe de ſon ſyſ-

tême Harmonique, dont il a rempli beaucoup de livres, & qu'enfin M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au Public.

M. Tartini, partant d'une autre expérience plus neuve, plus délicate, & non moins certaine, eſt parvenu à des concluſions aſſez ſemblables par un chemin tout oppoſé. M. Rameau fait engendrer les Deſſus par la Baſſe; M. Tartini fait engendrer la Baſſe par les Deſſus: celui-ci tire l'*Harmonie* de la Mélodie, & le premier fait tout le contraire. Pour décider de laquelle des deux Ecoles doivent ſortir les meilleurs ouvrages, il ne faut que ſavoir lequel doit être fait pour l'autre, le chant ou de l'Accompagnement. On trouvera au mot *Syſtême* un court expoſé de celui de M. Tartini. Je continue à parler ici dans celui de M. Rameau, que j'ai ſuivi dans tout cet ouvrage, comme le ſeul admis dans le pays où j'écris.

Je dois pourtant déclarer que ce Syſtême, quelque ingénieux qu'il ſoit, n'eſt rien moins que fondé ſur la nature, comme il le répete ſans ceſſe; qu'il n'eſt établi que ſur des analogies & des convenances qu'un homme inventif peut renverſer demain par d'autres plus naturelles; qu'enfin, des expériences dont il le déduit, l'une eſt reconnue fauſſe, & l'autre ne fournit point les conſéquences qu'il en tire. En effet, quand cet Auteur a voulu décorer du titre de *Démonſtration* les raiſonnemens ſur leſquels il établit ſa théorie, tout le monde s'eſt moqué de lui l'Académie a hautement déſapprouvé cette qualification obreptice, & M. Eſteve, de la Société Royale de Montpellier, lui a fait voir qu'à commencer par cette propoſition, que, dans la loi de la nature, les Octaves des Sons les repréſentent & peuvent ſe prendre pour eux, il n'y avoit rien du tout qui fût démontré, ni même ſolidement établi dans ſa prétendue Démonſtration. Je reviens à ſon Syſtême.

Le principe phyſique de la réſonnance nous offre les Accords iſolés & ſolitaires; il n'en établit pas la ſucceſſion. Une ſucceſſion réguliere eſt pourtant néceſſaire. Un Dictionnaire de mots choiſis n'eſt pas une harangue, ni un recueil de bons Accords une Piece de Muſique: il faut un ſens, il faut de la liaiſon dans la Muſique ainſi que dans le langage; il faut que quelque choſe de ce qui précede ſe tranſmette à ce qui ſuit, pour que le tout faſſe un enſemble & puiſſe être appellé véritablement un.

Or, la ſenſation compoſée qui réſulte d'un Accord parfait, ſe réſout dans la ſenſation abſolue de chacun des Sons qui le compoſent, & dans la ſenſation comparée de chacun des Intervalles que ces mêmes Sons forment entr'eux; il n'y a rien au-delà de ſenſible dans cet Accord: d'où il ſuit que ce n'eſt que par le rapport des Sons & par l'analogie des Intervalles qu'on peut établir la liaiſon dont il s'agit; & c'eſt-là le vrai & l'unique principe d'où découlent toutes les loix de l'*Harmonie* & de la Modulation. Si donc toute l'*Harmonie* n'étoit formée que par une ſucceſſion d'Accords parfaits majeurs, il ſuffiroit d'y procéder par Intervalles ſemblables à ceux qui compoſent un tel Accord; car alors quelque Son de l'Accord précédent ſe prolongeant néceſſairement dans le ſuivant, tous les Accords ſe trouveroient ſuffiſamment liés, & l'*Harmonie* ſeroit une, au moins en ce ſens.

Mais outre que de telles ſucceſſions exclurroient toute Mélodie en excluant le Genre Diatonique qui en fait la baſe, elles n'iroient point au vrai but de l'Art, puiſque la Muſique, étant un diſcours, doit avoir comme lui ſes périodes, ſes phraſes, ſes ſuſpenſions, ſes repos, ſa ponctuation de toute eſpece, & que l'uniformité des marches Harmoniques n'offriroit rien de tout cela. Les marches Diatoniques exigeoient que les Accords majeurs & mineurs fuſſent entremêlés, & l'on a ſenti la néceſſité des Diſſonances pour marquer les phraſes & les repos. Or, la ſucceſſion liée des Accords parfaits majeurs ne donne ni l'Accord parfait mineur, ni la Diſſonance, ni aucune eſpece de phraſe, & la ponctuation s'y trouve tout-à-fait en défaut.

M. Rameau, voulant abſolument, dans ſon Syſtême, tirer de la Nature toute notre *Harmonie*, a eu recours, pour cet effet, à une autre expérience de ſon invention, de laquelle j'ai parlé ci-devant, & qui eſt renverſée de la premiere. Il a prétendu qu'un Son quelconque fourniſſoit dans ſes multiples un Accord parfait mineur au grave, dont il étoit la Dominante ou Quinte, comme il en fournit un majeur dans ſes aliquotes, dont il eſt la Tonique ou Fondamentale. Il a avancé, comme un fait aſſuré, qu'une corde ſonore faiſoit vibrer dans leur totalité, ſans pourtant les faire réſonner, deux autres cordes plus graves, l'une à ſa Douzieme majeure & l'autre à ſa Dix-ſeptieme; & de ce fait, joint au pré-

cédent, il a déduit fort ingénieuſement, non-ſeulement l'introduction du Mode mineur & de la Diſſonance dans l'*Harmonie*, mais les regles de la phraſe harmonique & de toute la Modulation, telles qu'on les trouve aux mots ACCORD, ACCOMPAGNEMENT, BASSE-FONDAMENTALE, CADENCE, DISSONANCE, MODULATION.

Mais premierement, l'expérience eſt fauſſe. Il eſt reconnu que les cordes accordées au-deſſous du Son fondamental, ne frémiſſent point en entier à ce Son fondamental, mais qu'elles ſe diviſent pour en rendre ſeulement l'uniſſon, lequel, conſéquemment, n'a point d'Harmoniques en deſſous. Il eſt reconnu de plus, que la propriété qu'ont les cordes de ſe diviſer, n'eſt point particuliere à celles qui ſont accordées à la Douzieme & à la Dix-ſeptieme en deſſous du Son principal; mais qu'elle eſt commune à tous ſes multiples : d'où il ſuit que les Intervalles de Douzieme & de Dix-ſeptieme en deſſous, n'étant pas uniques en leur maniere, on n'en peut rien conclure en faveur de l'Accord parfait mineur qu'ils repréſentent.

Quand on ſuppoſeroit la vérité de cette expérience, cela ne leveroit pas, à beaucoup près, les difficultés. Si, comme le prétend M. Rameau, toute l'*Harmonie* eſt dérivée de la réſonnance du corps ſonore, il n'en dérive donc point des ſeules vibrations du corps ſonore qui ne réſonne pas. En effet, c'eſt une étrange théorie de tirer de ce qui ne réſonne pas, les principes de l'*Harmonie* ; & c'eſt une étrange phyſique de faire vibrer & non réſonner le corps ſonore, comme ſi le Son lui-même étoit autre choſe que l'air ébranlé par ces vibrations. D'ailleurs, le corps ſonore ne donne pas ſeulement, outre le Son principal, les Sons qui compoſent avec lui l'Accord parfait; mais une infinité d'autres Sons, formés par toutes les aliquotes du corps ſonore, leſquels n'entrent point dans cet Accord parfait. Pourquoi les premiers ſont-ils conſonnans, & pourquoi les autres ne le ſont-ils pas, puiſqu'ils ſont tous également donnés par la Nature ?

Tout Son donne un Accord vraiment parfait, puiſqu'il eſt formé de tous ſes Harmoniques, & que c'eſt par eux qu'il eſt un Son. Cependant ces Harmoniques ne s'entendent pas, & l'on ne diſtingue qu'un Son ſimple, à moins qu'il ne ſoit extrêmement fort : d'où il ſuit que la ſeule bonne *Harmonie* eſt l'uniſſon, & qu'auſſi-tôt

qu'auſſi-tôt qu'on diſtingue les Conſonnances, la proportion naturelle étant altérée, l'*Harmonie* a perdu ſa pureté.

Cette altération ſe fait alors de deux manieres. Premierement en faiſant ſonner certains Harmoniques, & non pas les autres, on change le rapport de force qui doit régner entr'eux tous, pour produire la ſenſation d'un Son unique; & l'unité de la Nature eſt détruite. On produit, en doublant ces harmoniques, un effet ſemblable à celui qu'on produiroit en étouffant tous les autres; car alors il ne faut pas douter qu'avec le Son générateur, on n'entendit ceux des Harmoniques qu'on auroit laiſſés. Au lieu qu'en les laiſſant tous, ils s'entre-détruiſent & concourent enſemble à produire & renforcer la ſenſation unique du Son principal. C'eſt le même effet que donne le plein jeu de l'Orgue, lorſqu'ôtant ſucceſſivement les regiſtres, on laiſſe avec le principal la Doublette & la Quinte: car alors cette Quinte & cette Tierce, qui reſtoient confondues, ſe diſtinguent ſéparément & déſagréablement.

De plus, les Harmoniques qu'on fait ſonner, ont eux-mêmes d'autres harmoniques, leſquels ne le ſont pas du Son fondamental: c'eſt par ces Harmoniques ajoutés que celui qui les produit ſe diſtingue encore plus durement; & ces mêmes Harmoniques qui font ainſi ſentir l'Accord n'entrent point dans ſon *Harmonie*. Voilà pourquoi les Conſonnances les plus parfaites déplaiſent naturellement aux oreilles peu faites à les entendre, & je ne doute pas que l'Octave elle-même ne déplût, comme les autres, ſi le mêlange des voix d'hommes & de femmes n'en donnoit l'habitude dès l'enfance.

C'eſt encore pis dans la Diſſonance; puiſque, non-ſeulement les Harmoniques du Son qui la donnent, mais ce Son lui-même n'entre point dans le ſyſtême harmonieux du Son fondamental: ce qui fait que la Diſſonance ſe diſtingue toujours d'une maniere choquante parmi tous les autres Sons.

Chaque touche d'un Orgue, dans le plein jeu, donne un Accord parfait Tierce majeure, qu'on ne diſtingue pas du Son fondamental, à moins qu'on ne ſoit d'une attention extrême, & qu'on ne tire ſucceſſivement les jeux; mais ces Sons Harmoniques ne ſe confondent avec le principal, qu'à la faveur du grand bruit & d'un

arrrangement de regiſtres par lequel les tuyaux qui font réſonner le Son fondamental, couvrent de leur force ceux qui donnent ſes Harmoniques. Or, on n'obſerve point, & l'on ne ſauroit obſerver cette proportion continuelle dans un Concert, puiſque, attendu le renverſement de l'*Harmonie*, il faudroit que cette plus grande force paſſât à chaque inſtant d'une Partie à une autre; ce qui n'eſt pas praticable, & défigureroit toute la Mélodie.

Quand on joue de l'Orgue, chaque touche de la Baſſe fait ſonner l'Accord parfait majeur; mais parce que cette Baſſe n'eſt pas toujours fondamentale, & qu'on module ſouvent un Accord parfait mineur, cet Accord parfait majeur eſt rarement celui que frappe la main droite; de ſorte qu'on entend la Tierce mineure avec la majeure, la Quinte avec le Triton; la Septieme ſuperflue avec l'Octave, & mille autres cacophonies dont nos oreilles ſont peu choquées, parce que l'habitude les rend accommodantes; mais il n'eſt point à préſumer qu'il en fût ainſi d'une oreille naturellement juſte, & qu'on mettroit pour la premiere fois à l'épreuve de cette *Harmonie*.

M. Rameau prétend que les Deſſus d'une certaine ſimplicité ſuggerent naturellement leur Baſſe, & qu'un homme ayant l'oreille juſte & non exercée, entonnera naturellement cette Baſſe. C'eſt-là un préjugé de Muſicien démenti par toute expérience. Non-ſeulement celui qui n'aura jamais entendu ni Baſſe ni *Harmonie*, ne trouvera de lui-même, ni cette *Harmonie*, ni cette Baſſe; mais elles lui déplairont ſi on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le ſimple Uniſſon.

Quand on ſonge que de tous les peuples de la terre, qui tous ont une Muſique & un Chant, les Européens ſont les ſeuls qui aient une *Harmonie*, des Accords, & qui trouvent ce mêlange agréable; quand on ſonge que le monde a duré tant de ſiecles, ſans que, de toutes les Nations qui ont cultivé les Beaux-Arts, aucune ait connu cette *Harmonie*; qu'aucun animal, qu'aucun oiſeau, qu'aucun être dans la Nature ne produit d'autre Accord que l'Uniſſon, ni d'autre Muſique que la Mélodie; que les langues orientales, ſi ſonores, ſi muſicales; que les oreilles Grecques, ſi délicates, ſi ſenſibles, exercées avec tant d'Art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & paſſionnés vers notre *Har-*

monie ; que, ſans elle, leur Muſique avoit des effets ſi prodigieux ; qu'avec elle la nôtre en a de ſi foibles ; qu'enfin, il étoit réſervé à des peuples du Nord, dont les organes durs & groſſiers ſont plus touchés de l'éclat & du bruit des voix, que de la douceur des accens & de la Mélodie des inflexions, de faire cette grande découverte & de la donner pour principe à toutes les regles de l'Art ; quand, dis-je, on fait attention à tout cela, il eſt bien difficile de ne pas ſoupçonner que toute notre *Harmonie* n'eſt qu'une invention gothique & barbare, dont nous ne nous fuſſions jamais aviſés, ſi nous euſſions été plus ſenſibles aux véritables beautés de l'Art & à la Muſique vraiment naturelle.

M. Rameau prétend cependant que l'*Harmonie* eſt la ſource des plus grandes beautés de la Muſique ; mais ce ſentiment eſt contredit par les faits & par la raiſon. Par les faits, puiſque tous les grands effets de la Muſique ont ceſſé, & qu'elle a perdu ſon énergie & ſa force depuis l'invention du Contre-point : à quoi j'ajoute que les beautés purement harmoniques ſont des beautés ſavantes, qui ne tranſportent que des gens verſés dans l'Art ; au lieu que les véritables beautés de la Muſique étant de la Nature, ſont & doivent être également ſenſibles à tous les hommes, ſavans & ignorans.

Par la raiſon, puiſque l'*Harmonie* ne fournit aucun principe d'imitation par lequel la Muſique, formant des images, ou exprimant des ſentimens, ſe puiſſe élever au genre Dramatique ou imitatif, qui eſt la partie de l'Art la plus noble, & la ſeule énergique ; tout ce qui ne tient qu'au phyſique des Sons, étant très borné dans le plaiſir qu'il nous donne, & n'ayant que très peu de pouvoir ſur le cœur humain. [Voyez MÉLODIE.]

HARMONIE. Genre de Muſique. Les Anciens ont ſouvent donné ce nom au Genre appellé plus communément *genre Enharmonique*. [Voyez ENHARMONIQUE.]

HARMONIE DIRECTE, eſt celle où la Baſſe eſt fondamentale, & où les Parties ſupérieures conſervent l'ordre direct, entre elles & avec cette Baſſe.

HARMONIE RENVERSÉE, eſt celle où le Son générateur ou fondamental eſt dans quelqu'une des Parties ſupérieures, & où quelqu'autre Son de l'Accord eſt tranſporté à la Baſſe au-deſſous des autres. [Voyez DIRECTE, RENVERSÉ.]

HARMONIE FIGURÉE, eſt celle où l'on fait paſſer pluſieurs Notes ſur un Accord. On *figure* l'*Harmonie* par Degrés conjoints ou disjoints. Lorſqu'on figure par Degrés conjoints, on emploie néceſſairement d'autres Notes que celles qui forment l'Accord, des Notes qui ne ſonnent point ſur la Baſſe, & ſont comptées pour rien dans l'*Harmonie* : ces Notes intermédiaires ne doivent pas ſe montrer au commencement des Temps, principalement des Temps forts, ſi ce n'eſt comme coulés, ports-de-voix, ou lorſqu'on fait la premiere Note du Temps breve pour appuyer la ſeconde. Mais quand on figure par Degrés disjoints, on ne peut abſolument employer que les Notes qui forment l'Accord, ſoit conſonnant, ſoit diſſonant. L'*Harmonie* ſe *figure* encore par des Sons ſuſpendus ou ſuppoſés. (Voyez SUPPOSITION, SUSPENSION.)

HARMONIEUX, *adj.* Tout ce qui fait de l'effet dans l'Harmonie, & même quelquefois tout ce qui eſt ſonore & remplit l'oreille dans les voix, dans les Inſtrumens, dans la ſimple Mélodie.

HARMONIQUES, *adj.* Ce qui appartient à l'Harmonie ; comme les diviſions *Harmoniques* du Monocorde, la Proportion *harmonique*, le Canon *harmonique*, &c.

HARMONIQUE, *ſ. des deux genres.* On appelle ainſi tous les Sons concomitans ou acceſſoires, qui, par le principe de la réſonnance, accompagnent un Son quelconque & le rendent appréciable. Ainſi toutes les aliquotes d'une corde ſonore en donnent les *harmoniques*. Ce mot s'emploie au maſculin quand on ſous-entend le mot Son, & au féminin quand on ſous-entend le mot *Corde*.

SONS HARMONIQUES. [Voyez SON.]

HARMONISTE, *ſ. m.* Muſicien ſavant dans l'Harmonie. *C'eſt un bon* Harmoniſte. *Durante eſt le plus grand* Harmoniſte *de l'Italie, c'eſt-à-dire, du Monde.*

HARMONOMETRE, *ſ. m.* Inſtrument propre à meſurer les rapports Harmoniques. Si l'on pouvoit obſerver & ſuivre à l'oreille & à l'œil les ventres, les nœuds & toutes les diviſions d'une corde ſonore en vibration, l'on auroit un *harmonomètre* naturel très exact ; mais nos ſens trop groſſiers ne pouvant ſuffire à ces obſervations, on y ſupplée par un Monocorde que l'on diviſe à volonté par des chevalets mobiles, & c'eſt le meilleur *harmonomètre* naturel que l'on ait trouvé juſqu'ici. (Voyez MONOCORDE.)

HARPALICE. Sorte de Chanſon propre aux filles parmi les anciens Grecs. (Voyez CHANSON.

HAUT, *adj.* Ce mot ſignifie la même choſe qu'*Aigu*, & ce terme eſt oppoſé à *bas*. C'eſt ainſi qu'on dira que le Ton eſt trop *haut*, qu'il faut monter l'Inſtrument plus *haut*.

Haut, s'emploie auſſi quelquefois improprement pour *Fort*. *Chantez plus* Haut ; *on ne vous entend pas*.

Les Anciens donnoient à l'ordre des Sons une dénomination toute oppoſée à la nôtre ; ils plaçoient en *haut* les Sons graves, & en bas les Sons aigus : ce qu'il importe de remarquer pour entendre pluſieurs de leurs paſſages.

Haut, eſt encore dans celles des quatre Parties de la Muſique qui ſe ſubdiviſent, l'épithete qui diſtingue la plus élevée ou la plus aiguë. HAUTE-CONTRE, HAUTE-TAILLE, HAUT-DESSUS. [Voyez ces mots.]

HAUT-DESSUS, *ſ. m.* C'eſt, quand les Deſſus chantans ſe ſubdiviſent, la Partie ſupérieure. Dans les Parties inſtrumentales on dit toujours *premier Deſſus* & *ſecond Deſſus* ; mais dans le vocal on dit quelquefois *haut-Deſſus* & *bas-Deſſus*.

HAUTE-CONTRE, ALTUS ou CONTRA. Celle des quatre Parties de la Muſique qui appartient aux voix d'hommes les plus aiguës ou les plus hautes ; par oppoſition à la *Baſſe-contre*, qui eſt pour les plus graves ou les plus baſſes. (Voyez PARTIES.)

Dans la Muſique Italienne, cette Partie, qu'ils appellent *Contr'alto*, & qui répond à la *haute-contre*, eſt preſque toujours chantée par des *Bas-deſſus*, ſoit femmes, ſoit Caſtrati. En effet, la *haute-contre* en voix d'homme n'eſt point naturelle ; il faut la forcer pour la porter à ce Diapaſon : quoi qu'on faſſe, elle a toujours de l'aigreur, & rarement de la juſteſſe.

HAUTE-TAILLE, TENOR, eſt cette Partie de la Muſique qu'on appelle auſſi ſimplement *Taille*. Quand la Taille ſe ſubdiviſe en deux autres Parties, l'inférieure prend le nom de *Baſſe-taille* ou Concordant, & la ſupérieure s'appelle *haute-taille*.

HÉMI. Mot Grec fort uſité dans la Muſique, & qui ſignifie *demi* ou *moitié*. [Voyez SEMI.]

HEMIDITON. C'étoit dans la Muſique Grecque, l'Intervalle de Tierce majeure, diminuée d'un ſemi-Ton ; c'eſt-à-dire, la Tierce mineure. L'*hémiditon* n'eſt

point, comme on pourroit le croire, la moitié du Diton ou le *Ton* : mais c'eſt le Diton moins la moitié d'un *Ton*; ce qui eſt tout différent.

HÉMIOLE. Mot Grec qui ſignifie l'*entier & demi*, & qu'on a conſacré en quelque ſorte à la Muſique. Il exprime le rapport de deux quantités dont l'une eſt à l'autre comme 15 à 10, ou comme 3 à 2 : on l'appelle autrement *rapport ſeſquialtere*.

C'eſt de ce rapport que naît la Conſonnance appellée *Diapente* ou Quinte ; & l'ancien Rhythme ſeſquialtere en naiſſoit auſſi.

Les Anciens Auteurs Italiens donnent encore le nom d'*hémiole* ou *hémiolie* à cette eſpece de Meſure triple, dont chaque Temps eſt une Noire. Si cette Noire eſt ſans queue, la Meſure s'appelle *hemiolia maggiore*, parce qu'elle ſe bat plus lentement & qu'il faut deux Noires à queue pour chaque Temps. Si chaque Temps ne contient qu'une Noire à queue, la Meſure ſe bat du double plus vîte, & s'appelle *hemiolia minore*.

HÉMIOLIEN, *adj.* C'eſt le nom que donne Ariſtoxène à l'une des trois eſpeces du Genre Chromatique, dont il explique les diviſions. Le Tétracorde 30 y eſt partagé en trois Intervalles, dont les deux premiers égaux entr'eux, ſont chacun la ſixieme partie, & dont le troiſieme eſt les deux tiers. 5 + 5 + 20 = 30.

HEPTACORDE, HEPTAMERIDE, HEPTAPHONE, HEXACORDE, &c. (Voyez EPTACORDE, EPTAMERIDE, EPTAPHONE, &c.

HERMOSMENON. [Voyez MŒURS.]

HEXARMONIEN, *adj.* Nome, ou Chant d'une Mélodie efféminée & lâche, comme Ariſtophane le reproche à Philoxène ſon Auteur.

HOMOPHONIE, *ſ. f.* C'étoit, dans la Muſique Grecque, cette eſpece de Symphonie qui ſe faiſoit à l'Uniſſon, par oppoſition à l'Antiphonie qui s'exécutoit à l'Octave. Ce mot vient de ὁμὸς, pareil, & de φωνὴ, Son.

HYMÉE. Chanſon des Meûniers chez les ancien Grecs, autrement dite *Epiaulie*. (Voyez ce mot.)

HYMENÉE. Chanſon des nôces chez les anciens Grecs, autrement dite *Epithalame*. [Voyez EPITHALAME.]

HYMNE, *ſ. f.* Chant en l'honneur des Dieux ou des Héros. Il y a cette différence entre l'*Hymne* & le

Cantique, que celui-ci ſe rapporte plus communément aux Actions & l'*Hymne* aux perſonnes. Les premiers Chants de toutes les Nations ont été des Cantiques ou des *Hymnes*. Orphée & Linus paſſoient chez les Grecs pour Auteurs des premieres *Hymnes*; & il nous reſte parmi les Poéſies d'Homere un recueil d'Hymnes en l'honneur des Dieux.

HYPATE, *adj.* Epithete par laquelle les Grecs diſtinguoient le Tétracorde le plus bas, & la plus baſſe corde de chacun des deux plus bas Tétracordes; ce qui, pour eux, étoit tout le contraire: car ils ſuivoient dans leurs dénominations un ordre rétrograde au nôtre, & plaçoient en haut le grave que nous plaçons en bas. Ce choix eſt arbitraire, puiſque les idées attachées aux mots *aigu* & *grave*, n'ont aucune liaiſon naturelle avec les idées attachées aux mots *Haut* & *Bas*.

On appelloit donc *Tétracorde Hypaton*, ou des *Hypates*, celui qui étoit le plus grave de tous, & immédiatement au-deſſus de la *Proſlambanomène* ou plus baſſe corde du Mode; & la premiere corde du Tétracorde qui ſuivoit immédiatement celle-là, s'appelloit *Hypate-Hypaton*; c'eſt-à-dire, comme le traduiſoient les Latins, la *Principale* du Tétracorde des *Principales*. Le Tétracorde immédiatement ſuivant du grave à l'aigu s'appelloit *Tétracorde-Méſon*, ou des moyennes; & la plus grave corde s'appelloit *Hypate-Méſon*, c'eſt-à-dire, la principale des moyennes.

Nicomaque le Géraſénien, prétend que ce mot d'*Hypate*, *Principale*, *Elevée*, ou *Suprême*, a été donné à la plus grave des cordes du Diapaſon, par alluſion à Saturne, qui des ſept Planètes eſt la plus éloignée de nous. On ſe doutera bien par-là que ce Nicomaque étoit Pythagoricien.

HYPATE-HYPATON. C'étoit la plus baſſe corde du plus bas Tétracorde des Grecs, & d'un Ton plus haut que la Proſlambanomène. Voyez l'Article précédent.

HYPATE-MESON. C'étoit la plus baſſe corde du ſecond Tétracorde, laquelle étoit auſſi la plus aiguë du premier, parce que ces deux Tétracordes étoient conjoints. [Voyez HYPATE.]

HYPATOIDES. Sons graves. (Voyez LEPSIS.)

HYPERBOLEIEN, *adj.* Nome ou Chant de même caractere que l'Hexarmonien. (Voyez HEXARMONIEN.)

HYPERBOLÉON. Le Tétracorde *Hyperboléon* étoit le plus aigu des cinq Tétracordes du Syſtême des Grecs.

Ce mot eſt le génitif du ſubſtantif pluriel ὑπερβολαὶ, *Sommets*, *Extrêmités*; les Sons les plus aigus étant à l'extrêmité des autres.

HYPER-DIAZEUXIS. Disjonction des deux Tétracordes ſéparés par l'Intervalle d'une Octave, comme étoient le Tétracorde des Hypates & celui des Hyperbolées.

HYPER-DORIEN. Mode de la Muſique Grecque, autrement appellé *Mixo-Lydien*, duquel la fondamentale ou Tonique étoit une Quarte au-deſſus de celle du Mode Dorien. (Voyez MODE.)

On attribue à Pythoclide l'invention du Mode *Hyper-Dorien*.

HYPER-ÉOLIEN. Le pénultieme à l'aigu des quinze Modes de la Muſique des Grecs, & duquel la fondamentale ou Tonique étoit une Quarte au-deſſus de celle du Mode, [Voyez MODE.)

Le Mode *Hyper-Éolien*, non plus que l'Hyper-Lydien qui le ſuit, n'étoit pas ſi ancien que les autres. Ariſtoxène n'en fait aucune mention, & Ptolomée, qui n'en admettoit que ſept, n'y comprenoit pas ces deux-là.

HYPER-IASTIEN, ou *Mixo-Lydien aigu*. C'eſt le nom qu'Euclide & pluſieurs Anciens donnent au Mode appellé plus communément *Hyper-Ionien*.

HYPER-IONIEN. Mode de la Muſique Grecque, appellé auſſi par quelques-uns Hyper-Iaſtien, ou *Mixo-Lydien aigu*; lequel avoit ſa fondamentale une Quarte au-deſſus de celle du Mode-Ionien. Le Mode Ionien eſt le douzieme en ordre du grave à l'aigu, ſelon le dénombrement d'Alypius. (Voyez MODE.]

HYPER-LYDIEN. Le plus aigu des quinze Modes de la Muſique des Grecs, duquel la fondamentale étoit une Quarte au-deſſus de celle du Mode Lydien. Ce Mode, non plus que ſon voiſin l'Hyper-Éolien, n'étoit pas ſi ancien que les treize autres; & Ariſtoxène qui les nomme tous, ne fait aucune mention de ces deux-là. [Voyez MODE.)

HYPER-MIUO-LYDIEN. Un des Modes de la Muſique Grecque, autrement appellée *Hyper-Phrygien*. (Voyez ce mot.)

HYPER-PHRYGIEN, appellé auſſi par Euclide, *Hyper-*

Hyper-mixo-Lydien, eſt le plus aigu des treize Modes d'Ariſtoxène, faiſant le Diapaſon ou l'Octave avec l'Hypo-Dorien, le plus grave de tous. (Voyez MODE.)

HYPO-DIAZEUXIS, eſt, ſelon le vieux Bacchius, l'Intervalle de Quinte qui ſe trouve entre deux Tétracordes ſéparés par une disjonction, & de plus par un troiſieme Tétracorde intermédiaire. Ainſi il y a *Hypo-diazeuxis* entre les Tétracordes Hypaton & Diézeugménon & entre les Tétracordes Synnéménon & Hyperboléon. (Voyez TÉTRACORDE,]

HYPO-DORIEN. Le plus grave de tous les modes de l'ancienne Muſique. Euclide dit que c'eſt le plus élevé; mais le vrai ſens de cette expreſſion eſt expliqué au mot *Hypate*.

Le mode *Hypo-Dorien* a ſa fondamentale une Quarte au-deſſous de celle du mode Dorien. Il fut inventé, dit-on, par Philoxène : ce mode eſt affectueux, mais gai, alliant la douceur à la majeſté.

HYPO-ÉOLIEN. Mode de l'ancienne Muſique, appellé auſſi par Euclide, *Hypo-Lydien grave*. Ce mode a ſa fondamentale une Quarte au-deſſous de celle du Mode Éolien. [Voyez MODE.]

HYPO-IASTIEN. (Voyez HYPO-IONIEN.]

HYPO-IONIEN. Le ſecond des Modes de l'ancienne Muſique, en commençant par le grave : Euclide l'appelle auſſi *Hypo-Iaſtien & Hypo-Phrygien grave*. Sa fondamentale eſt une Quarte au-deſſous de celle du mode Ionien. [Voyez MODE.]

HYPO-LYDIEN. Le cinquieme Mode de l'ancienne Muſique, en commençant par le grave. Euclide l'appelle auſſi *Hypo-Iaſtien* & *Hypo-Phrygien grave*. Sa fondamentale eſt une Quarte au-deſſous de celle du Mode Lydien. [Voyez MODE.]

Euclide diſtingue deux modes *Hypo-Lydiens* : ſavoir, l'aigu qui eſt celui de cette Article, & le grave qui eſt le même que l'Hypo-Éolien.

Le mode *Hypo-Lydien* étoit propre aux chants funebres, aux méditations ſublimes & divines : quelques-uns en attribuent l'invention à Polymneſte de Colophon, d'autres à Damon l'Athénien.

HYPO-MIXO-LYDIEN. Mode ajouté par Gui d'Arezzo à ceux de l'ancienne Muſique : c'eſt proprement le Plagal du Mode Mixo-Lydien, & ſa fondamentale eſt la même que celle du mode Dorien. (Voy. MODE.)

HYPO-PHRYGIEN. Un des modes de l'ancienne Muſique, dérivé du mode Phrygien, dont la fondamentale étoit une Quarte au-deſſus de la ſienne.

Euclide parle encore d'un autre Mode Hypo-Phrygien au grave de celui-ci : c'eſt celui qu'on appelle plus correctement Hypo-Ionien. (Voyez ce mot.)

Le caractere du mode *Hypo-Phrygien* étoit calme, paiſible & propre à tempérer la véhémence du Phrygien. Il fut inventé, dit-on, par Damon, l'ami de Pythias & l'éleve de Socrate.

HYPO-PROSLAMBANOMENOS. Nom d'une corde ajoutée, à ce qu'on prétend, par Gui d'Arezzo, un Ton plus bas que la Proſlambanomene des Grecs, c'eſt-à-dire, au-deſſous de tout le ſyſtême. L'Auteur de cette nouvelle corde l'exprima par la lettre Γ de l'Alphabet Grec, & de-là nous eſt venu le nom de la *Gamme*.

HYPORCHEMA. Sorte de Cantique ſur lequel on danſoit aux Fêtes des Dieux.

HYPO-SYNAPHE eſt, dans la Muſique des Grecs, la disjonction de deux Tétracordes ſéparés par l'interpoſition d'un troiſieme Tétracorde conjoint avec chacun des deux ; en ſorte que les cordes homologues des deux Tétracordes disjoints par *Hypo-Synaphe*, ont entr'elles cinq Tons ou une Septieme mineure d'Intervalle. Tels ſont les deux Tétracordes *Hypaton* & *Synnéménon*.

I

IALEME. Sorte de Chant funebre jadis en uſage parmi les Grecs, comme le *Linos* chez le même Peuple, & le *Manéros* chez les Egyptiens. (Voyez CHANSON.]

IAMBIQUE, *adj.* Il y avoit dans la Muſique des Anciens deux ſortes de vers *Iambiques*, dont on ne faiſoit que réciter les uns au ſon des Inſtrumens, au lieu que les autres ſe chantoient. On ne comprend pas bien quel effet devoit produire l'Accompagnement des Inſtrumens ſur une ſimple récitation; & tout ce qu'on en peut conclure raiſonnablement, c'eſt que la plus ſimple maniere de prononcer la Poéſie Grecque, ou du moins l'*Iambique*, ſe faiſoit par des Sons appréciables, harmoniques, & tenoit encore beaucoup de l'intonation du Chant.

IASTIEN. Nom donné par Ariſtoxène & Alypius au Mode que les autres Auteurs appellent plus communément *Ionien*. (Voyez MODE.]

JEU, *ſ. m.* L'action de jouer d'un Inſtrument. [Voyez *Jouer.*) On dit *Plein-Jeu*, *Demi-Jeu*, ſelon la maniere plus forte ou plus douce de tirer les Sons de l'Inſtrument.

IMITATION, *ſ. f.* La Muſique dramatique ou théâtrale concourt à *l'Imitation*, ainſi que la Poéſie & la Peinture : c'eſt à ce principe commun que ſe rapportent tous les Beaux-Arts, comme l'a montré M. le Batteux. Mais cette *Imitation* n'a pas pour tous la même étendue. Tout ce que l'imagination peut ſe repréſenter eſt du reſſort de la Poéſie. La Peinture, qui n'offre point ſes tableaux à l'imagination, mais au ſens & à un ſeul ſens, ne peint que les objets ſoumis à la vue. La Muſique ſembleroit avoir les mêmes bornes par rapport à l'ouie; cependant elle peint tout, même les objets qui ne ſont que viſibles : par un preſtige preſque inconcevable, elle ſemble mettre l'œil dans l'oreille ; & la plus grande merveille d'un Art, qui n'agit que par le mouvement, eſt d'en pouvoir former juſqu'à l'image du repos. La nuit, le ſommeil, la ſolitude & le ſilence entrent dans le nombre des grands tableaux de la Muſique. On ſait que le bruit peut produire l'effet du ſilence, & le ſilence l'effet du bruit; comme quand on

s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'inſtant qu'elle ceſſe. Mais la Muſique agit plus intimement ſur nous en excitant, par un ſens, des affections ſemblables à celles qu'on peut exciter par un autre; &, comme le rapport ne peut être ſenſible que l'impreſſion ne ſoit forte, la Peinture dénuée de cette force ne peut rendre à la Muſique les *Imitations* que celle-ci tire d'elle. Que toute la Nature ſoit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Muſicien conſiſte à ſubſtituer à l'image inſenſible de l'objet, celle des mouvemens que ſa préſence excite dans le cœur du Contemplateur. Non-ſeulement il agitera la Mer, animera la flamme d'un incendie, fera couler les ruiſſeaux, tomber la pluie & groſſir les torrens; mais il peindra l'horreur d'un déſert affreux, rembrunira les murs d'une priſon ſouterraine, calmera la tempête, rendra l'air tranquille & ſerein, & répandra, de l'Orcheſtre, une fraîcheur nouvelle ſur les bocages. Il ne repréſentera pas directement ces choſes; mais il excitera dans l'ame les mêmes mouvemens qu'on éprouve en les voyant.

J'ai dit au mot *harmonie* qu'on ne tire d'elle aucun principe qui mene à l'*Imitation* muſicale, puiſqu'il n'y a aucun rapport entre des Accords & les objets qu'on veut peindre, ou les paſſions qu'on veut exprimer. Je ferai voir au mot MÉLODIE quel eſt ce principe que l'Harmonie ne fournit pas, & quels traits donnés par la Nature ſont employés par la Muſique pour repréſenter ces objets & ces paſſions.

IMITATION, dans ſon ſens technique, eſt l'emploi d'un même chant, ou d'un chant ſemblable, dans pluſieurs Parties qui le font entendre l'une après l'autre, à l'Uniſſon, à la Quinte, à la Quarte, à la Tierce, ou à quelqu'autre Intervalle que ce ſoit. L'*Imitation* eſt toujours bien priſe, même en changeant pluſieurs Notes, pourvu que ce même chant ſe reconnoiſſe toujours & qu'on ne s'écarte point des loix d'une bonne Modulation. Souvent, pour rendre l'*Imitation* plus ſenſible, on la fait précéder de ſilences ou de Notes longues qui ſemblent laiſſer éteindre le chant au moment que l'*Imitation* le ranime. On traite l'*Imitation* comme on veut; on l'abandonne, on la reprend, on en commence une autre à volonté; en un mot, les regles en ſont auſſi relâchées, que celles de la Fugue ſont ſeveres: c'eſt pourquoi les grands Maîtres la dé-

daignent, & toute *Imitation* trop affectée décele preſque toujours un Ecolier en compoſition.

IMPARFAIT, *adj.* Ce mot a pluſieurs ſens en Muſique. Un Accord *Imparfait* eſt, par oppoſition à l'Accord parfait, celui qui porte une Sixte ou une Diſſonance; &, par oppoſition à l'Accord plein, c'eſt celui qui n'a pas tous les Sons qui lui conviennent & qui doivent le rendre complet. (Voyez ACCORD.]

Le Temps ou Mode *Imparfait* étoit, dans nos anciennes Muſiques, celui de la diviſion double. [Voyez MODE.]

Une Cadence *Imparfaite* eſt celle qu'on appelle autrement irréguliere. (Voyez CADENCE.]

Une Conſonnance *Imparfaite* eſt celle qui peut être majeure ou mineure, comme la Tierce ou la Sixte. [Voyez CONSONNANCE.]

On appelle, dans le Plain-Chant, *Modes imparfaits* ceux qui ſont défectueux en haut ou en bas, & reſtent en déçà d'un des deux termes qu'ils doivent atteindre.

IMPROVISER, *v. n.* C'eſt faire & chanter impromptu des Chanſons. Airs & paroles, qu'on accompagne communément d'une Guitare ou autre pareil Inſtrument. Il n'y a rien de plus commun en Italie, que de voir deux Maſques ſe rencontrer, ſe défier, s'attaquer, ſe ripoſter ainſi par des couplets ſur le même Air, avec une vivacité de Dialogue, de Chant, d'Accompagnement dont il faut avoir été témoin pour la comprendre.

Le mot *Improviſar* eſt purement Italien: mais comme il ſe rapporte à la Muſique, j'ai été contraint de le franciſer pour faire entendre ce qu'il ſignifie.

INCOMPOSÉ, *adj.* Un Intervalle *Incompoſé* eſt celui qui ne peut ſe réſoudre en Intervalles plus petits, & n'a point d'autre élément que lui-même; tel, par exemple, que le Dièſe Enharmonique, le Comma, même le ſemi-Ton.

Chez les Grecs, les Intervalles *Incompoſés* étoient différens dans les trois Genres, ſelon la maniere d'accorder les Tétracordes. Dans le Diatonique le ſemi-Ton & chacun des deux Tons qui le ſuivent, étoient des Intervalles *Incompoſés*. La Tierce mineure qui ſe trouve entre la troiſieme & la quatrieme corde dans le Genre Chromatique, & la Tierce majeure qui ſe trouve entre les mêmes cordes dans le Genre Enhar-

monique, étoient auſſi des Intervalles *Incompoſés*. En ce ſens, il n'y a dans le ſyſtême moderne qu'un ſeul Intervalle *Incompoſé*; ſavoir, le ſemi-Ton. [Voyez SEMI-TON.]

INHARMONIQUE, *adj. Relation Inharmonique*, eſt, ſelon M. Savérien, un terme de Muſique; & il renvoie, pour l'expliquer, au mot *Relation*, auquel il n'en parle pas. Ce terme de Muſique ne m'eſt point connu.

INSTRUMENT, *ſ. m.* Terme générique ſous lequel on comprend tous les corps artificiels qui peuvent rendre & varier les Sons, à l'imitation de la voix. Tous les corps capables d'agiter l'air par quelque choc, & d'exciter enſuite, par leurs vibrations, dans cet air agité, des ondulations aſſez fréquentes, peuvent donner du Son; & tous les corps capables d'accélérer ou retarder ces ondulations peuvent varier les Sons. (Voyez SON.)

Il y a trois manieres de rendre des Sons ſur des *Inſtrumens*; ſavoir, par les vibrations des cordes, par celles de certains corps élaſtiques, & par la colliſion de l'air enfermé dans des tuyaux. J'ai parlé, au mot *Muſique*, de l'invention de ces *Inſtrumens*.

Ils ſe diviſent généralement en *Inſtrumens* à cordes, *Inſtrumens* à vent, *Inſtrumens* de percuſſion. Les *Inſtrumens* à cordes, chez les Anciens, étoient en grand nombre; les plus connus ſont les ſuivans: *Lyra*, *Pſalterium*, *Trigonium*, *Sambuca*, *Cithara*, *Pectis*, *Magas*, *Barbiton*, *Teſtudo*, *Epigonium*, *Simmicium*, *Epandoron*; &c. On touchoit tous ces *Inſtrumens* avec les doigts ou avec le Plectrum, eſpece d'archet.

Pour leurs principaux *Inſtrumens* à vent, ils avoient ceux appellés *Tibia*, *Fiſtula*, *Tuba*, *Cornu*, *Lituus*, &c.

Les *Inſtrumens* de percuſſion étoient ceux qu'ils nommoient *Tympanum*, *Cymbalum*, *Crepitaculum*, *Tintinnabulum*, *Crotalum*, &c. Mais pluſieurs de ceux-ci ne varioient point les Sons.

On ne trouvera point ici des articles pour ces *Inſtrumens* ni pour ceux de la Muſique moderne, dont le nombre eſt exceſſif. La Partie Inſtrumentale, dont un autre s'étoit chargé, n'étant pas d'abord entrée dans le plan de mon travail pour l'Encyclopédie, m'a rebuté, par l'étendue des connoiſſances qu'elle exige, de la remettre dans celui-ci.

INSTRUMENTAL. Qui appartient au jeu des Inſtrumens. *Tour de Chant* Inſtrumental ; *Muſique* Inſtrumentale.

INTENSE, *adj.* Les Sons *Intenſes* ſont ceux qui ont le plus de force, qui s'entendent de plus loin : ce ſont auſſi ceux qui, étant rendus par des cordes fort tendues, vibrent par-là même plus fortement. Ce mot eſt Latin, ainſi que celui de *Remiſſe*, qui lui eſt oppoſé : mais dans les écrits de Muſique théorique on eſt obligé de franciſer l'un & l'autre.

INTERCIDENCE, *ſ. f.* Terme de Plain-Chant. (Voyez DIAPTOSE.)

INTERMEDE. *ſ. m.* Piece de Muſique & de Danſe, qu'on inſere à l'Opéra, & quelquefois à la Comédie, entre les Actes d'une grande Piece, pour égayer & repoſer, en quelque ſorte, l'eſprit du Spectateur attriſté par le tragique, & tendu ſur les grands intérêts.

Il y a des *Intermedes* qui ſont de véritables Drames comiques ou burleſques, leſquels, coupant ainſi l'intérêt par un intérêt tout différent, balottent & tiraillent, pour ainſi dire, l'attention du Spectateur en ſens contraire, & d'une maniere très oppoſée au bon goût & à la raiſon. Comme la Danſe, en Italie, n'entre point & ne doit point entrer dans la conſtitution du Drame Lyrique, on eſt forcé, pour l'admettre ſur le Théâtre, de l'employer hors d'œuvre & détachée de la Piece. Ce n'eſt pas cela que je blâme ; au contraire, je penſe qu'il convient d'effacer, par un Ballet agréable, les impreſſions triſtes laiſſées par la repréſentation d'un grand Opéra, & j'approuve fort que ce Ballet faſſe un ſujet particulier qui n'appartienne point à la Piece : mais ce que je n'approuve pas, c'eſt qu'on coupe les Actes par de ſemblables Ballets qui, diviſant ainſi l'action & détruiſant l'intérêt, font, pour ainſi dire, de chaque Acte une Piece nouvelle.

INTERVALLE, *ſ. m.* Différence d'un Son à un autre entre le grave & l'aigu ; c'eſt tout l'eſpace que l'un des deux auroit à parcourir pour arriver à l'Uniſſon de l'autre. La différence qu'il y a de l'*Intervalle* à l'*Etendue*, eſt que l'*Intervalle* eſt conſidéré comme indiviſé, & l'Etendue comme diviſée. Dans l'*Intervalle*, on ne conſidere que les deux termes ; dans l'Etendue, on en ſuppoſe d'intermédiaires. L'Etendue forme un ſyſtême ; mais l'*Intervalle* peut être incompoſé.

A prendre ce mot dans ſon ſens le plus général, il eſt

évident qu'il y a une infinité d'*Intervalles* : mais comme en Muſique on borne le nombre des Sons à ceux qui compoſent un certain ſyſtême, on borne auſſi par-là le nombre des *Intervalles* à ceux que ces Sons peuvent former entr'eux. De ſorte qu'en combinant deux à deux tous les Sons d'un ſyſtême quelconque, on aura tous les *Intervalles* poſſibles dans ce même ſyſtême ; ſur quoi il reſtera à réduire ſous la même eſpece tous ceux qui ſe trouveront égaux.

Les Anciens diviſoient les *Intervalles* de leur Muſique en *Intervalles* ſimples ou incompoſés, qu'ils appelloient *Diaſtêmes*, & en *Intervalles* compoſés, qu'ils appelloient *Syſtêmes*. [Voyez ces mots.] Les *Intervalles*, dit Ariſtoxène différent entr'eux en cinq manieres : 1°. En étendue ; un grand *Intervalle* differe ainſi d'un plus petit. 2°. En réſonnance ou en Accord ; c'eſt ainſi qu'un *Intervalle* conſonnant differe d'un diſſonant. 3°. En quantité, comme un *Intervalle* ſimple differe d'un *Intervalle* compoſé. 4°. En Genre ; c'eſt ainſi que les *Intervalles* Diatoniques, Chromatiques, Enharmoniques, different entr'eux. 5°. En nature de rapport ; comme l'*Intervalle*, dont la raiſon peut s'exprimer en nombres, differe d'un *Intervalle* irrationel. Diſons quelques mots de toutes ces différences.

I. Le moindre de tous les *Intervalles*, ſelon Bacchius & Gaudence, eſt le Dièſe Enharmonique. Le plus grand, à le prendre à l'extrémité grave du Mode Hypo-Dorien, juſqu'à l'extrémité aiguë de l'Hypomixo-Lydien, ſeroit de trois Octaves completes ; mais comme il y a une Quinte à retrancher, ou même une Sixte, ſelon un paſſage d'Adraſte, cité par Meibomius, reſte la Quar e par-deſſus le Dis-Diapaſon ; c'eſt-à-dire, la Dix-huitieme, pour le plus grand *Intervalle* du Diagramme des Grecs.

II. Les Grecs diviſoient comme nous les *Intervalles* en Conſonnans & Diſſonans : mais leurs diviſions n'étoient pas les mêmes que les nôtres. (Voyez CONSONNANCE.) Ils ſubdiviſoient encore les *Intervalles* conſonnans en deux eſpeces, ſans y compter l'Uniſſon, qu'ils appelloient *homophonie*, ou parité de Sons, & dont l'*Intervalle* eſt nul. La premiere eſpece étoit l'*Antiphonie*, ou oppoſition des Sons, qui ſe faiſoit à l'Octave ou à la double Octave, & qui n'étoit proprement qu'une Réplique du même Son ; mais pourtant

avec oppoſition du grave à l'aigu. La ſeconde eſpece étoit la *Paraphonie*, ou diſtinction de Sons, ſous laquelle on comprenoit toute Conſonnance autre que l'Octave & ſes Répliques ; tous les *Intervalles*, dit Théon de Smyrne, qui ne ſont ni Diſſonans, ni Uniſſon.

III. Quand les Grecs parlent de leurs Diaſtêmes ou *Intervalles* ſimples, il ne faut pas prendre ce terme à toute rigueur : car le Diéſis même n'étoit pas, ſelon eux, exempt de compoſition ; mais il faut toujours le rapporter au Genre auquel l'*Intervalle* s'applique. Par exemple, le ſemi-Ton eſt un *Intervalle* ſimple, dans le Genre Chromatique & dans le Diatonique ; compoſé, dans l'Enharmonique. Le *Ton* eſt compoſé dans le Chromatique, & ſimple dans le Diatonique ; & le Diton même, ou la Tierce majeure, qui eſt un *Intervalle* compoſé dans le Diatonique, eſt incompoſé dans l'Enharmonique. Ainſi, ce qui eſt ſyſtême dans un Genre, peut être Diaſtême dans un autre, & réciproquement.

IV. Sur les Genres, diviſez ſucceſſivement le même Tétracorde, ſelon le Genre Diatonique, ſelon le Chromatique, & ſelon l'Enharmonique, vous aurez trois Accords différens, leſquels comparés entr'eux, au lieu de trois *Intervalles*, vous en donneront neuf, outre les combinaiſons & compoſitions qu'on en peut faire, & les différences de tous ces *Intervalles* qui en produiront des multitudes d'autres. Si vous comparez, par exemple, le premier *Intervalle* de chaque Tétracorde dans l'Enharmonique & dans le Chromatique mol d'Ariſtoxène, vous aurez d'un côté un quart ou $\frac{3}{12}$ de Ton, de l'autre un tiers ou $\frac{4}{12}$, & les deux cordes aiguës feront entr'elles un *Intervalle* qui ſera la différence des deux précédens, ou la douzieme partie d'un Ton.

V. Paſſant maintenant aux rapports, cet article me mene à une petite digreſſion.

Les Ariſtoxéniens prétendoient avoir bien ſimplifié la Muſique par leurs diviſions égales des *Intervalles*, & ſe moquoient fort de tous les calculs de Pythagore. Il me ſemble cependant que cette prétendue ſimplicité n'étoit gueres que dans les mots, & que ſi les Pythagoriciens avoient un peu mieux entendu leur Maître & la Muſique, ils auroient bientôt fermé la bouche à leurs adverſaires.

Pythagore n'avoit pas imaginé le rapport des Sons

qu'il calcula le premier. Guidé par l'expérience, il ne fit que prendre note de ſes obſervations. Ariſtoxène incommodé de tous ces calculs, bâtit dans ſa tête un ſyſtême tout différent; & comme s'il eût pu changer la Nature à ſon gré, pour avoir ſimplifié les mots, il crut avoir ſimplifié les choſes, au lieu qu'il fit réellement le contraire.

Comme les rapports des Conſonnances étoient ſimples & faciles à exprimer, ces deux Philoſophes étoient d'accord là-deſſus : ils l'étoient même ſur les premieres Diſſonances ; car ils convenoient également que le *Ton* étoit la différence de la Quarte à la Quinte ; mais comment déterminer déjà cette différence autrement que par le calcul ? Ariſtoxène partoit pourtant de-là pour n'en point vouloir ; & ſur ce *Ton*, dont il ſe vantoit d'ignorer le rapport, il bâtiſſoit toute ſa doctrine muſicale. Qu'y avoit-il de plus aiſé que de lui montrer la fauſſeté de ſes opérations & la juſteſſe de celles de Pythagore ? Mais, auroit-il dit, je prends toujours des doubles, ou des moitiés, ou des tiers ; cela eſt plus ſimple & plutôt fait que vos Comma, vos Limma, vos Apotomes. Je l'avoue, eût répondu Pythagore ; mais, dites-moi, je vous prie, comment vous les prenez, ces doubles, ces moitiés, ces tiers. L'autre eût répliqué qu'il les entonnoit naturellement, ou qu'il les prenoit ſur ſon Monocorde. Eh bien ! eût dit Pythagore, entonnez moi juſte le quart d'un Ton. Si l'autre eût été aſſez charlatan pour le faire, Pythagore eût ajouté : mais eſt-il bien diviſé votre Monocorde ? Montrez-moi, je vous prie, de quelle méthode vous vous êtes ſervi pour y prendre le quart ou le tiers d'un Ton ? Je ne ſaurois voir, en pareil cas, ce qu'Ariſtoxène eût pu répondre. Car, de dire que l'Inſtrument avoit été accordé ſur la voix, outre que c'eût été tomber dans le cercle, cela ne pouvoit convenir aux Ariſtoxéniens, puiſqu'ils avouoient tous avec leur Chef qu'il falloit exercer long-temps la voix ſur un Inſtrument de la derniere juſteſſe, pour venir à bout de bien entonner les *Intervalles* du Chromatique mol & du Genre Enharmonique.

Or, puiſqu'il faut des calculs non moins compoſés & même des opérations géometriques plus difficiles pour meſurer les tiers & les quarts-de-Ton d'Ariſtoxène, que pour aſſigner les rapports de Pythagore, c'eſt avec raiſon que Nicomaque, Boëce & pluſieurs autres Théo-

riciens préféroient les rapports juſtes & harmoniques de leur Maître aux diviſions du ſyſtême Ariſtoxénien, qui n'étoient pas plus ſimples, & qui ne donnoient aucun *Intervalle* dans la juſteſſe de ſa génération.

Il faut remarquer que ces raiſonnemens qui convenoient à la Muſique des Grecs ne conviendroient pas également à la nôtre, parce que tous les Sons de notre ſyſtême s'accordent par des Conſonnances ; ce qui ne pouvoit ſe faire dans le leur que pour le ſeul Genre Diatonique.

Il s'enſuit de tout ceci, qu'Ariſtoxène diſtinguoit avec raiſon les *Intervalles* en rationnels & irrationnels ; puiſque, bien qu'ils fuſſent tous rationnels dans le ſyſtême de Pythagore, la plupart des Diſſonances étoient irrationnelles dans le ſien.

Dans la Muſique moderne on conſidere auſſi les *Intervalles* de pluſieurs manieres ; ſavoir, ou généralement comme l'eſpace ou la diſtance quelconque de deux Sons donnés, ou ſeulement comme celles de ces diſtances qui peuvent ſe noter, ou enfin comme celles qui ſe marquent ſur des Degrés différens. Selon le premier ſens, toute raiſon numérique, comme eſt le Comma, ou ſourde, comme eſt le Dièſe d'Ariſtoxène, peut exprimer un *Intervalle*. Le ſecond ſens s'applique aux ſeuls *Intervalles* reçus dans le ſyſtême de notre Muſique, dont le moindre eſt le ſemi-Ton mineur exprimé ſur le même Degré par un Dièſe ou par un Bémol. (Voyez SEMI-TON.) La troiſieme acception ſuppoſe quelque différence de poſition ; c'eſt-à-dire, un ou pluſieurs Degrés entre les deux Sons qui forment l'*Intervalle*. C'eſt à cette derniere acception que le mot eſt fixé dans la pratique : de ſorte que deux *Intervalles* égaux, tels que ſont la fauſſe-Quinte & le Triton, portent pourtant des noms différens, ſi l'un a plus de Degrés que l'autre.

Nous diviſons, comme faiſoient les Anciens, les *Intervalles* en Conſonnans & Diſſonans. Les Conſonnances ſont parfaites ou imparfaites (Voyez CONSONNANCE.) Les Diſſonances ſont telles par leur nature, ou le deviennent par accident. Il n'y a que deux *Intervalles* diſſonans par leur nature, ſavoir, la ſeconde & la ſeptieme en y comprenant leurs Octaves ou Répliques : encore ces deux peuvent-ils ſe réduire à un ſeul ; mais toutes les Conſonnances

peuvent devenir diſſonantes par accident. [Voyez DISSONANCE.]

De plus, tout *Intervalle* eſt ſimple ou redoublé. L'*Intervalle* ſimple eſt celui qui eſt contenu dans les bornes de l'Octave. Tout *Intervalle* qui excede cette étendue eſt redoublé ; c'eſt-à-dire, compoſé d'une ou pluſieurs Octaves & de l'*Intervalle* ſimple dont il eſt la Réplique.

Les *Intervalles* ſimples ſe diviſent encore en directs & renverſés. Prenez pour direct un *Intervalle* ſimple quelconque, ſon complément à l'Octave eſt toujours renverſé de celui-là, & réciproquement.

Il n'y a que ſix eſpeces d'*Intervalles* ſimples, dont trois ſont complémens des trois autres à l'Octave, & par conſéquent auſſi leurs renverſés. Si vous prenez d'abord les moindres *Intervalles*, vous aurez pour directs, la Seconde, la Tierce & la Quarte ; pour renverſés, la Septieme, la Sixte & la Quinte. Que ceux-ci ſoient directs, les autres ſeront renverſés : tout eſt réciproque.

Pour trouver le nom d'un *Intervalle* quelconque, il ne faut qu'ajouter l'unité au nombre des Degrés qu'il contient. Ainſi l'*Intervalle* d'un Degré donnera la Seconde ; de deux, la Tierce ; de trois, la Quarte ; de ſept, l'Octave ; de neuf, la Dixieme, &c. Mais ce n'eſt pas aſſez pour bien déterminer un *Intervalle* : car ſous le même nom il peut être majeur ou mineur, juſte ou faux, diminué ou ſuperflu.

Les Conſonnances imparfaites & les deux Diſſonances naturelles peuvent être majeures ou mineures : ce qui, ſans changer le Degré, fait dans l'*Intervalle* la différence d'un ſemi-Ton. Que ſi d'un *Intervalle* mineur on ôte encore un ſemi-Ton, cet *Intervalle* devient diminué. Si l'on augmente d'un ſemi-Ton un *Intervalle* majeur, il devient ſuperflu.

Les Conſonnances parfaites ſont invariables par leur nature. Quand leur *Intervalle* eſt ce qu'il doit être, elles s'appellent *Juſtes*. Que ſi l'on altere cet *Intervalle* d'un ſemi-Ton, la Conſonnance s'appelle *Fauſſe*, & devient Diſſonance ; *ſuperflue*, ſi le ſemi-Ton eſt ajouté ; *diminuée*, s'il eſt retranché. On donne mal-à-propos le nom de fauſſe-Quinte à la Quinte diminuée ; c'eſt prendre le Genre pour l'eſpece : la Quinte ſuperflue eſt tout auſſi fauſſe que la diminuée, & l'eſt même davantage à tous égards.

On trouvera, (*Planche* C. *Figure* II) une table de tous les *Intervalles* ſimples praticables dans la muſique, avec leurs noms, leurs Degrés, leurs valeurs, & leurs rapports.

Il faut remarquer ſur cette Table que l'*Intervalle* appellé par les Harmoniſtes *Septieme ſuperflue*, n'eſt qu'une Septieme majeure avec un Accompagnement particulier; la véritable Septieme ſuperflue, telle qu'elle eſt marquée dans la Table, n'ayant pas lieu dans l'Harmonie, ou n'y ayant lieu que ſucceſſivement, comme tranſition Enharmonique, jamais rigoureuſement dans le même Accord.

On obſervera auſſi que la plupart de ces rapports peuvent ſe déterminer de pluſieurs manieres; j'ai préféré la plus ſimple, & celle qui donne les moindres nombres.

Pour compoſer ou redoubler un des ces *Intervalles* ſimples, il ſuffit d'y ajouter l'Octave autant de fois que l'on veut; & pour avoir le nom de ce nouvel *Intervalle*, il faut au nom de l'*Intervalle* ſimple ajouter autant de fois ſept qu'il contient d'Octaves. Réciproquement, pour connoître le ſimple d'un *Intervalle* redoublé dont on a le nom, il ne faut qu'en rejeter ſept autant de fois qu'on le peut; le reſte donnera le nom de l'*Intervalle* ſimple qui l'a produit. Voulez-vous une Quinte redoublée; c'eſt-à-dire, l'Octave de la Quinte, ou la Quinte de l'Octave? à 5 ajoutez 7, vous aurez 12. La Quinte redoublée eſt donc une Douzieme. Pour trouver le ſimple d'une Douzieme, rejetez 7 du nombre 12 autant de fois que vous le pourrez, le reſte 5 vous indique une Quinte. A l'égard du rapport, il ne faut que doubler le conſéquent, ou prendre la moitié de l'antécédent de la raiſon ſimple autant de fois qu'on ajoute d'Octaves, & l'on aura la raiſon de l'*Intervalle* redoublé. Ainſi 2, 3, étant la raiſon de la Quinte, 1, 3, ou 2, 6, ſera celle de la Douzieme, &c. Sur quoi l'on obſervera qu'en terme de Muſique, compoſer ou redoubler un *Intervalle*, ce n'eſt pas l'ajouter à lui-même, c'eſt y ajouter une Octave: le tripler, c'eſt en ajouter deux, &c.

Je dois avertir ici que tous les *Intervalles* exprimés dans ce Dictionnaire par les noms des Notes, doivent toujours ſe compter du grave à l'aigu; en ſorte que cet *Intervalle*, *ut ſi*, n'eſt pas une Seconde, mais une Septieme; & *ſi ut*, n'eſt pas une Septieme, mais une Seconde.

INTONATION, *ſ. f.* Action d'entonner. [Voyez

ENTONNER.] L'*Intonation* peut être juſte ou fauſſe trop haute ou trop baſſe, trop forte ou trop foible ; & alors le mot *Intonation* accompagné d'une épithete s'entend de la maniere d'entonner.

INVERSE. [Voyez RENVERSÉ.]

IONIEN ou IONIQUE, *adj.* Le Mode *Ionien* étoit, en comptant du grave à l'aigu, le ſecond des cinq Modes moyens de la Muſique des Grecs. Ce Mode s'appelloit auſſi *Iaſtien*, & Euclide l'appelle encore *Phrygien grave.* (Voyez MODE.)

JOUER des Inſtrumens, c'eſt exécuter ſur ces Inſtrumens des Airs de Muſique, ſurtout ceux qui leur ſont propres, ou les Chants notés pour eux. On dit *jouer du Violon, de la Baſſe, du Hautbois, de la Flûte ; toucher du Clavecin, l'Orgue ; ſonner de la Trompette ; donner du Cor ; pincer la Guitare, &c.* Mais l'affectation de ces termes propres tient de la pédanterie. Le mot *Jouer* devient générique, & gagne inſenſiblement pour toutes ſortes d'Inſtrumens.

JOUR. *Corde à jour.* (Voyez VIDE.]

IRRÉGULIER, *adj.* On appelle dans le Plain-Chant Modes *Irréguliers* ceux dont l'étendue eſt trop grande, ou qui ont quelqu'autre irrégularité.

On nommoit autrefois Cadence *Irréguliere* celle qui ne tomboit pas ſur une des cordes eſſentielles du Ton ; mais M. Rameau a donné ce nom à une cadence particuliere dans laquelle la Baſſe-fondamentale monte de Quinte ou deſcend de Quarte après un Accord de Sixte-ajoutée. (Voyez CADENCE.)

ISON. Chant en *Iſon.* Voyez CHANT.

JULE, *ſ. f.* Nom d'une ſorte d'Hymne ou Chanſon parmi les Grecs, en l'honneur de Cérès ou de Proſerpine. Voyez CHANSON.

JUSTE, *adj.* Cette épithete ſe donne généralement aux Intervalles dont les Sons ſont exactement dans le rapport qu'ils doivent avoir, & aux voix qui entonnent toujours ces Intervalles dans leur juſteſſe : mais elle s'applique ſpécialement aux Conſonnances parfaites. Les imparfaites peuvent être majeures ou mineures, les parfaites ne ſont que juſtes : dès qu'on les altere d'un ſemi-Ton elles deviennent fauſſes, & par conſéquent Diſſonances. Voyez INTERVALLE.

JUSTE eſt auſſi quelquefois adverbe. *Chanter juſte, Jouer* juſte.

L

LA. Nom de la ſixieme Note de notre Gamme, inventée par Gui Arétin. (Voyez GAMME, SOLFIER.)

LARGE, *adj.* Nom d'une ſorte de Note dans nos vieilles Muſiques, de laquelle on augmentoit la valeur en tirant pluſieurs traits non-ſeulement par les côtés, mais par le milieu de la Note; ce que Muris blâme avec force comme une horrible innovation,

LARGHETTO. (Voyez LARGO.)

LARGO, *adv.* Ce mot écrit à la tête d'un Air indique un mouvement plus lent que l'*Adagio*, & le dernier de tous en lenteur. Il marque qu'il faut filer de longs Sons, étendre les Temps & la Meſure, *&c.*

Le diminutif *Larghetto* annonce un mouvement un peu moins lent que le *Largo*, plus que l'*Andante*, & très approchant de l'*Andantino*.

LÉGEREMENT, *adv.* Ce mot indique un mouvement encore plus vif que le *Gai*, un mouvement moyen entre le gai & le vîte. Il répond à-peu-près à l'Italien *Vivace*.

LEMME, *ſ. m.* Silence ou Pauſe d'un Temps bref dans le Rhythme Catalectique. [Voyez RHYTHME.]

LENTEMENT, *adv.* Ce mot répond à l'Italien *Largo* & marque un mouvement lent. Son ſuperlatif, *très Lentement*, marque le plus tardif de tous les mouvemens.

LEPSIS. Nom Grec d'une des trois parties de l'ancienne Mélopée, appellée auſſi quelquefois *Euthia*, par laquelle le Compoſiteur diſcerne s'il doit placer ſon chant dans le ſyſtême des Sons bas qu'ils appellent *Hypatoïdes*; dans celui des Sons aigus, qu'ils appellent *Nétoïdes*; ou dans celui des Sons moyens, qu'ils appellent *Méſoïdes*. Voyez MÉLOPÉE.)

LEVÉ, *adj. pris ſubſtantivement.* C'eſt le Temps de la Meſure où on leve la main ou le pied; c'eſt un Temps qui ſuit & précede le frappé; c'eſt par conſéquent toujours un Temps foible. Les Temps levés ſont, à deux Temps, le ſecond; à trois, le troiſieme; à quatre, le ſecond & le quatrieme. (Voyez ARSIS.)

LIAISON, *ſ. f.* Il y a *Liaiſon* d'Harmonie & *Liaiſon* de Chant.

La *Liaiſon* a lieu dans l'Harmonie, lorſque cette

Harmonie procede par un tel progrès de Sons fondamentaux, que quelques-uns des Sons qui accompagnoient celui qu'on quitte, demeurent & accompagnent encore celui où l'on paſſe. Il y a *Liaiſon* dans les Accords de la Tonique & de la Dominante, puiſque le même Son fait la Quinte de la premiere, & l'Octave de la ſeconde : il y a *Liaiſon* dans les Accords de la Tonique & de la ſous-Dominante, attendu que le même Son ſert de Quinte à l'une & d'Octave à l'autre : enfin il y a *Liaiſon* dans les Accords diſſonans toutes les fois que la Diſſonance eſt préparée, puiſque cette préparation elle-même n'eſt autre choſe que la *Liaiſon*. Voyez PRÉPARER.

La *Liaiſon* dans le Chant a lieu toutes les fois qu'on paſſe deux ou pluſieurs Notes ſous un ſeul coup d'archet ou de goſier, & ſe marque par un trait recourbé dont on couvre les Notes qui doivent être liées enſemble.

Dans le Plain-Chant on appelle *Liaiſon* une ſuite de pluſieurs Notes paſſées ſur la même ſyllabe, parce que ſur le papier elles ſont ordinairement attachées ou liées enſemble.

Quelques-uns nomment auſſi *Liaiſon* ce qu'on nomme plus proprement Syncope. Voyez SYNCOPE.

LICENCE, *ſ. f.* Liberté que prend le Compoſiteur, & qui ſemble contraire aux regles, quoiqu'elle ſoit dans le principe des regles; car voilà ce qui diſtingue les *Licences* des fautes. Par exemple, c'eſt une regle en Compoſition de ne point monter de la Tierce mineure ou de la Sixte mineure à l'Octave. Cette regle dérive de la loi de la liaiſon harmonique, & de celle de la préparation. Quand donc on monte de la Tierce mineure ou de la Sixte mineure à l'Octave, en ſorte qu'il y ait pourtant liaiſon entre les deux Accords, ou que la Diſſonance y ſoit préparée, on prend une *Licence*; mais s'il n'y a ni liaiſon ni préparation, l'on fait une faute. De même, c'eſt une regle de ne pas faire deux Quintes juſtes de ſuite entre les mêmes Parties, ſurtout par mouvement ſemblable; le principe de cette regle eſt dans la loi de l'unité du Mode. Toutes les fois donc qu'on peut faire ces deux Quintes ſans faire ſentir deux Modes à la fois, il y a *Licence*, mais il n'y a point de faute. Cette explication étoit néceſſaire, parce que les Muſiciens n'ont aucune idée bien nette de ce mot de *Licence*.

Comme la plupart des regles de l'Harmonie ſont fondées ſur des principes arbitraires & changent par l'uſage & le goût des Compoſiteurs, il arrive de-là que ces regles varient, ſont ſujettes à la Mode ; & ce qui eſt *Licence* en un *Temps*, ne l'eſt pas dans un autre. Il y a deux ou trois ſiecles qu'il n'étoit pas permis de faire deux Tierces de ſuite, ſurtout de la même eſpece : maintenant on fait des morceaux entiers tout par Tierces. Nos Anciens ne permettoient pas d'entonner diatoniquement trois Tons conſécutifs : aujourd'hui nous en entonnons, ſans ſcrupule & ſans peine, autant que la Modulation le permet. Il en eſt de même des fauſſes Relations, de l'Harmonie ſyncopée, & de mille autres accidens de compoſition, qui d'abord furent des fautes, puis des *Licences*, & n'ont plus rien d'irrégulier aujourd'hui.

LICHANOS, *ſ. m.* C'eſt le nom que portoit, parmi les Grecs, la troiſieme corde de chacun de leurs deux premiers Tétracordes, parce que cette troiſieme corde ſe touchoit de l'index, qu'ils appelloient *Lichanos.*

La troiſieme corde à l'aigu du plus bas Tétracorde qui étoit celui des Hypates, s'appelloit autrefois *Lichanos-Hypaton*, quelquefois *Hypaton-Diatonos*, *Enharmonios*, ou *Chromatiké*, ſelon le Genre. Celle du ſecond Tétracorde ou du Tétracorde des moyennes, s'appelloit *Lichanos-Méſon*, ou *Méſon-Diatonos*, &c.

LIÉES, *adj.* On appelle *Notes liées* deux ou pluſieurs Notes qu'on paſſe d'un ſeul coup d'archet ſur le Violon & le Violoncelle, ou d'un ſeul coup de langue ſur la Flûte & le Hautbois ; en un mot, toutes les Notes qui ſont ſous une même liaiſon.

LIGATURE, *ſ. f.* C'étoit dans nos anciennes Muſiques, l'union par un trait de deux ou pluſieurs Notes paſſées, ou diatoniquement, ou par Degrés disjoints, ſur une même ſyllabe. La figure de ces Notes, qui étoit quarrée, donnoit beaucoup de facilité pour les lier ainſi ; ce qu'on ne ſauroit faire aujourd'hui qu'au moyen du chapeau, à cauſe de la rondeur de nos Notes.

La valeur des Notes qui compoſoient la *Ligature*, varioit beaucoup ſelon qu'elles montoient ou deſcendoient, ſelon qu'elles étoient différemment liées, ſelon qu'elles étoient à queue ou ſans queue, ſelon que ces queues étoient placées à droite ou à

gauche, aſcendantes ou deſcendantes ; enfin ſelon un nombre infini de regles ſi parfaitement oubliées à préſent, qu'il n'y a peut-être pas en Europe un ſeul Muſicien qui ſoit en état de déchiffrer des Muſiques de quelque antiquité.

LIGNE, *ſ. f.* Les *Lignes* de Muſique ſont ces traits horiſontaux & paralleles qui compoſent la Portée, & ſur leſquels, ou dans les eſpaces qui les ſéparent, on place les Notes ſelon leurs Degrés. La Portée du Plain-Chant n'eſt que de quatre *Lignes*, celle de la Muſique a cinq *Lignes* ſtables & continues, outre les *Lignes* poſtiches qu'on ajoute de temps en temps au-deſſus ou au-deſſous de la Portée pour les Notes qui paſſent ſon étendue.

Les *Lignes*, ſoit dans le Plain-Chant, ſoit dans la Muſique, ſe comptent en commençant par la plus baſſe. Cette plus baſſe eſt la premiere, la plus haute eſt la quatrieme dans le Plain-Chant, la cinquieme dans la Muſique. Voyez PORTÉE.

LIMMA, *ſ. m.* Intervalle de la Muſique Grecque, lequel eſt moindre d'un Comma que le ſemi-Ton majeur, &, retranché d'un Ton majeur, laiſſe pour reſte l'Apotome.

Le rapport du *Limma* eſt de 243 à 256, & ſa génération ſe trouve, en commençant par *ut*, à la cinquieme Quinte *ſi* : car alors la quantité dont ce *ſi* eſt ſurpaſſé par l'*ut* voiſin, eſt préciſément dans le rapport que je viens d'établir.

Philolaüs & tous les Pythagoriciens faiſoient du *Limma* un Intervalle Diatonique, qui répondoit à notre ſemi-Ton majeur. Car, mettant deux Tons majeurs conſécutifs, il ne leur reſtoit que cet Intervalle pour achever la Quarte juſte ou le Tétracorde : en ſorte que, ſelon eux, l'Intervalle du *mi* au *fa* eût été moindre que celui du *fa* à ſon Dièſe. Notre Echelle Chromatique donne tout le contraire.

LINOS, *ſ. m.* Sorte de Chant ruſtique chez les anciens Grecs ; ils avoient auſſi un Chant funebre du même nom, qui revient à ce que les Latins ont appellé *Nœnia*. Les uns diſent que le *Linos* fut inventé en Egypte ; d'autres en attribuoient l'invention à Linus Eubéen.

LIVRE OUVERT. A LIVRE OUVERT, ou A L'OUVERTURE DU LIVRE, *adv.* Chanter ou jouer *à Livre ouvert*, c'eſt exécuter toute Muſique qu'on vous pré-

ſente ; en jettant les yeux deſſus. Tous les Muſiciens ſe piquent d'exécuter *à Livre ouvert* ; mais il y en a peu qui dans cette exécution prennent bien l'eſprit de l'ouvrage, & qui, s'ils ne font pas des fautes ſur la Note, ne faſſent pas du moins des contre-ſens dans l'expreſſion. , Voyez EXPRESSION. ,

LONGUE, *ſ. f.* C'eſt dans nos anciennes muſiques une Note quarrée avec une queue à droite, ainſi 

Elle vaut ordinairement quatre Meſures à deux Temps, c'eſt-à-dire, deux Breves ; quelquefois elle en vaut trois, ſelon le Mode. , Voyez MODE. ,

Muris & ſes contemporains avoient des *Longues* de trois eſpeces ; ſavoir, la parfaite, l'imparfaite, & la double. La *Longue parfaite* a, du côté droit, une queue deſcendante,  ou  . Elle vaut trois Temps parfaits, & s'appelle parfaite elle-même, à cauſe, dit Muris, de ſon rapport numérique avec la Trinité. La *Longue imparfaite* ſe figure comme la parfaite, & ne ſe diſtingue que par le Mode : on l'appelle imparfaite, parce qu'elle ne peut marcher ſeule & qu'elle doit toujours être précédée ou ſuivie d'une Breve. La *Longue* double contient deux Temps égaux imparfaits : elle ſe figure comme la *Longue* ſimple, mais avec une double largeur  . Muris cite Ariſtote pour prouver que cette Note n'eſt pas du Plain-Chant.

Aujourd'hui le mot *Longue* eſt corrélatif du mot *Breve*. Voyez BREVE. Ainſi toute Note qui précede une Breve eſt une *Longue*.

LOURE, *ſ. f.* Sorte de Danſe dont l'Air eſt aſſez lent, & ſe marque ordinairement par la Meſure à $\frac{6}{4}$. Quand chaque Temps porte trois Notes, on pointe la premiere, & l'on fait breve celle du milieu. *Loure* eſt le nom d'un ancien Inſtrument, ſemblable à une Muſette, ſur lequel on jouoit l'Air de la Danſe dont il s'agit.

LOURER, *v. a.* & *n.* C'eſt nourrir les Sons avec douceur, & marquer la premiere Note de chaque Temps plus ſenſiblement que la ſeconde, quoique de même valeur.

LUTHIER, *ſ. m.* Ouvrier qui fait des Violons, des Violoncelles, & autres Inſtrumens ſemblables. Ce

nom, qui ſignifie *Facteur de Luths*, eſt demeuré par ſynecdoche à cette ſorte d'Ouvriers; parce qu'autrefois le Luth étoit l'Inſtrument le plus commun, & dont il ſe faiſoit le plus.

LUTRIN, *ſ. m.* Pupître de Chœur ſur lequel on met les Livres de Chant dans les Egliſes Catholiques.

LYCHANOS. Voyez LICHANOS.

LYDIEN, *adj.* Nom d'un des Modes de la Muſique des Grecs, lequel occupoit le milieu entre l'Eolien & l'Hyper-Dorien. On l'appelloit auſſi quelquefois Mode Barbare, parce qu'il portoit le nom d'un Peuple Aſiatique.

Euclide diſtingue deux Modes *Lydiens*. Celui-ci proprement dit, & un autre qu'il appelle *Lydien grave*, & qui eſt le même que le Mode Eolien, du moins quant à ſa fondamentale. Voyez MODE.

Le caractere du Mode *Lydien* étoit animé, piquant, triſte cependant, pathétique & propre à la molleſſe; c'eſt pourquoi Platon le bannit de ſa République. C'eſt ſur ce Mode qu'Orphée apprivoiſoit, dit-on, les bêtes mêmes, & qu'Amphion bâtit les murs de Thebes. Il fut inventé, les uns diſent par cet Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope; d'autres, par Olympe, Myſien, diſciple de Marſias: d'autres enfin, par Mélanpides: & Pindare dit qu'il fut employé pour la premiere fois aux nôces de Niobé.

LYRIQUE, *adj.* Qui appartient à la Lyre. Cette épithete ſe donnoit autrefois à la Poéſie faite pour être chantée & accompagnée de la Lyre ou Cithare par le Chanteur, comme les Odes & autres Chanſons, à la différence de la poéſie dramatique ou théâtrale, qui s'accompagnoit avec des Flûtes par d'autres que le Chanteur; mais aujourd'hui elle s'applique, au contraire, à la fade Poéſie de nos Opéra, & par extenſion, à la Muſique dramatique & imitative du Théâtre. Voyez IMITATION.

LYTIERSE. Chanſon des Moiſſonneurs chez les anciens Grecs. Voyez CHANSON.

M

MA. Syllabe avec laquelle quelques Muſiciens ſolfient le *mi* Bémol, comme ils ſolfient par *fi* le *fa* Dièſe. Voyez SOLFIER.

MACHICOTAGE, *ſ. m.* C'eſt ainſi qu'on appelle dans le Plain-Chant, certaines additions & compoſitions de Notes qui rempliſſent, par une marche Diatonique, les Intervalles de Tierce & autres. Le nom de cette maniere de Chant vient de celui des Eccléſiaſtiques appellés *Machicots*, qui l'exécutoient autrefois après les Enfans de Chœur.

MADRIGAL. Sorte de piece de Muſique travaillée & ſavante, qui étoit fort à la mode en Italie au ſeizieme ſiecle, & même au commencement du précédent. Les *Madrigaux* ſe compoſoient ordinairement, pour la vocale, à cinq ou ſix Parties, toutes obligées, à cauſe des Fugues & Deſſeins dont ces Pieces étoient remplies : mais les Organiſtes compoſoient & exécutoient auſſi des *Madrigaux* ſur l'Orgue, & l'on prétend même que ce fut ſur cet Inſtrument que le *Madrigal* fut inventé. Ce genre de Contre-point qui étoit aſſujetti à des loix très-rigoureuſes, portoit le nom de *ſtyle Madrigaleſque*. Pluſieurs Auteurs, pour y avoir excellé, ont immortaliſé leurs noms dans les faſtes de l'Art. Tels furent, entr'autres, *Luca Marentio*, *Luigi Preneſtino*, *Pomponio Nenna*, *Tommaſo Pecci*, & ſurtout le fameux Prince de *Venoſe*, dont les *Madrigaux*, pleins de ſcience & de goût, étoient admirés par tous les Maîtres, & chantés par toutes les Dames.

MAGADISER, *v. n.* C'étoit, dans la Muſique Grecque, chanter à l'Octave, comme faiſoient naturellement les voix de femmes & d'hommes mêlées enſemble ; ainſi les Chants *Magadiſés* étoient toujours des Antiphonies. Ce mot vient de *Magas*, Chevalet d'Inſtrument, &, par extenſion, Inſtrument à cordes doubles, montées à l'Octave l'une de l'autre, au moyen d'un Chevalet, comme aujourd'hui nos Clavecins.

MAGASIN. Hôtel de la dépendance de l'Opéra de Paris, où logent les Directeurs & d'autres perſonnes attachées à l'Opera, & dans lequel eſt un petit Théâ-

tre appellé auſſi *Magaſin*, ou, *Théâtre du Magaſin*; ſur lequel ſe font les premieres répétitions. C'eſt *l'Odeum* de la Muſique Françoiſe. [Voyez ODEUM.]

MAJEUR, *adj.* Les Intervalles ſuſceptibles de variations ſont appellés *Majeurs*, quand ils ſont auſſi grands qu'ils peuvent l'être ſans devenir faux.

Les Intervalles appellés parfaits, tels que l'Octave, la Quinte & la Quarte, ne varient point & ne ſont que *Juſtes*; ſi-tôt qu'on les altere ils ſont *faux*. Les autres Intervalles peuvent, ſans changer de nom, & ſans ceſſer d'être juſtes, varier d'une certaine différence: quand cette différence peut être ôtée, ils ſont *Majeurs*; *Mineurs*, quand elle peut être ajoutée.

Ces Intervalles variables ſont au nombre de cinq; ſavoir, le ſemi-Ton, le Ton, la Tierce, la Sixte, & la Septieme. A l'égard du Ton & du ſemi-Ton, leur différence du *Majeur* au mineur ne ſauroit s'exprimer en Notes, mais en nombres ſeulement. Le ſemi-Ton *Majeur* eſt l'Intervalle d'une Seconde mineure, comme de *ſi* à *ut*, ou de *mi* à *fa*, & ſon rapport eſt de 15 à 16. Le Ton *Majeur* eſt la différence de la Quarte à la Quinte, & ſon rapport eſt de 8 à 9.

Les trois autres Intervalles; ſavoir, la Tierce, la Sixte & la Septieme, différent toujours d'un ſemi-Ton du *Majeur* au mineur, & ces différences peuvent ſe noter. Ainſi la Tierce mineure a un Ton & demi, & la Tierce *Majeure* deux Tons.

Il y a quelques autres plus petits Intervalles, comme le Dièſe & le Comma, qu'on diſtingue en moindres; mineurs, moyens, *Majeurs* & maximes; mais comme ces Intervalles ne peuvent s'exprimer qu'en nombres, ces diſtinctions ſont inutiles dans la pratique.

Majeur ſe dit auſſi du mode, lorſque la Tierce de la Tonique eſt *Majeure*, & alors ſouvent le mot *mode* ne fait que ſe ſous-entendre. *Préluder en* Majeur, *paſſer du* majeur *au mineur*, &c. Voyez MODE.

MAIN HARMONIQUE. C'eſt le nom que donna l'Arétin à la Gamme qu'il inventa pour montrer le raport de ſes Hexacordes, de ſes ſix lettres & de ſes ſix ſyllabes, avec les cinq Tétracordes des Grecs. Il repréſenta cette Gamme ſous la figure d'une main gauche ſur les doigts de laquelle étoient marqués tous les ſons de la Gamme, tant par les lettres correſpondantes, que par les ſyllabes qu'il y avoit jointes, en paſſant, par la regle des muances, d'un Tétracorde ou d'un doigt à l'autre, ſelon le

lieu où ſe trouvoient les deux ſemi-Tons de l'Octave par le Béquarre ou par le Bémol, c'eſt-à-dire, ſelon que les Tétracordes étoient conjoints ou disjoints. [Voyez GAMME, MUANCES, SOLFIER.]

MAITRE A CHANTER. Muſicien qui enſeigne à lire la Muſique vocale, & à chanter ſur la Note.

Les fonctions du *Maître à chanter* ſe rapportent à deux objets principaux. Le premier, qui regarde la culture de la voix, eſt d'en tirer tout ce qu'elle peut donner en fait de chant, ſoit par l'étendue, ſoit par la juſteſſe, ſoit par le tymbre, ſoit par la légéreté, ſoit par l'art de renforcer & radoucir les Sons, & d'apprendre à les ménager & modifier avec tout l'art poſſible. (Voyez CHANT, VOIX.)

Le ſecond objet regarde l'étude des ſignes, c'eſt-à-dire, l'art de lire la Note ſur le papier, & l'habitude de la déchiffrer avec tant de facilité, qu'à l'ouverture du livre on ſoit en état de chanter toute ſorte de Muſique. [Voyez NOTE, SOLFIER.)

Une troiſieme partie des fonctions du *Maître à chanter* regarde la connoiſſance de la Langue, ſur-tout des Accens, de la quantité & de la meilleure maniere de prononcer; parce que les défauts de la prononciation ſont beaucoup plus ſenſibles dans le chant que dans la parole, & qu'une Vocale bien faite ne doit être qu'une maniere plus énergique & plus agréable de marquer la Proſodie & les Accens. (Voyez ACCENT.)

MAITRE DE CHAPELLE. (Voyez MAÎTRE DE MUSIQUE.]

MAITRE DE MUSIQUE. Muſicien gagé pour compoſer de la Muſique & la faire exécuter. C'eſt le *Maître de Muſique* qui bat la Meſure & dirige les Muſiciens. Il doit ſavoir la compoſition, quoiqu'il ne compoſe pas toujours la Muſique qu'il fait exécuter. A l'Opéra de Paris, par exemple, l'emploi de battre la Meſure eſt un office particulier; au lieu que la Muſique des Opéra eſt compoſée par quiconque en a le talent & la volonté. En Italie, celui qui a compoſé un Opéra en dirige toujours l'exécution, non en battant la Meſure, mais au Clavecin. Ainſi l'emploi de *Maitre de Muſique* n'a gueres lieu que dans les Égliſes; auſſi ne dit-on point en Italie, *Maître de Muſique*, mais *Maître de Chapelle*: dénomination qui commence à paſſer auſſi en France.

MARCHE. *ſ. f.* Air militaire qui ſe joue par des

Inſtrumens de guerre & marque le mètre & la cadence des Tambours, laquelle eſt proprement la *marche*.

Chardin dit qu'en Perſe, quand on veut abattre des maiſons, applanir un terrein, ou faire quelqu'autre ouvrage expéditif qui demande une multitude de bras, on aſſemble les habitans de tout un quartier ; qu'ils travaillent au ſon des Inſtrumens, & qu'ainſi l'ouvrage ſe fait avec beaucoup plus de zèle & de promptitude que ſi les Inſtrumens n'y étoient pas.

Le Maréchal de Saxe a montré, dans ſes *Réveries*, que l'effet des Tambours ne ſe bornoit pas non plus à un vain bruit ſans utilité, mais que, ſelon que le mouvement en étoit plus vif ou plus lent, ils portoient naturellement le ſoldat à preſſer ou ralentir ſon pas : on peut dire auſſi que les Airs des *marches* doivent avoir différens caracteres, ſelon les occaſions où on les emploie ; & c'eſt ce qu'on a dû ſentir juſqu'à certain point, quand on les a diſtingués & diverſifiés ; l'un pour la Générale, l'autre pour la *marche*, l'autre pour la Charge, &c. Mais il s'en faut bien qu'on ait mis à profit ce principe autant qu'il auroit pu l'être. On s'eſt borné juſqu'ici à compoſer des Airs qui fiſſent bien ſentir le mètre & la batterie des Tambours. Encore fort ſouvent les Airs des *marches* rempliſſent-ils aſſez mal cet objet. Les troupes Françoiſes ayant peu d'Inſtrumens militaires pour l'Infanterie, hors les Fifres & les Tambours, ont auſſi fort peu de *marches*, & la plupart très mal faites ; mais il y en a d'admirables dans les troupes Allemandes.

Pour exemple de l'Accord de l'Air & de la *marche*, je donnerai, *Pl.* C. *Fig.* 3., la premiere partie de celle des Mouſqueraires du Roi de France.

Il n'y a dans les troupes que l'Infanterie & la Cavalerie légere qui aient des *marches*. Les Timbales de la Cavalerie n'ont point de *marche* réglée ; les Trompettes n'ont qu'un Ton preſque uniforme, & des Fanfares. Voyez FANFARE.

MARCHER, *v. n.* Ce terme s'emploie figurément en Muſique, & ſe dit de la ſucceſſion des Sons ou des Accords qui ſe ſuivent dans certain ordre. *La Baſſe & le Deſſus* marchent *par mouvemens contraires*. Marche *de Baſſe*. Marcher *à contre-temps*.

MARTELLEMENT, *ſ. m.* Sorte d'agrément du Chant François. Lorſque deſcendant diatoniquement d'une Note ſur une autre par un Trill, on appuie avec force

force le Son de la premiere Note sur la seconde, tombant ensuite sur cette seconde Note par un seul coup de gosier, on appelle cela faire un *Martellement*. Voyez *Pl.* B. *Fig.* 13.

MAXIME, *adj.* On appelle Intervalle *Maxime* celui qui est plus grand que le majeur de la même espece & qui ne peut se noter : car s'il pouvoit se noter, il ne s'appelleroit pas *Maxime*, mais *superflu*.

Le semi-Ton *maxime* fait la différence du semi-Ton mineur au Ton majeur, & son rapport est de 25 à 27. Il y auroit entre l'*ut* Dièse & le *re* un semi-Ton de cette espece, si tous les semi-Tons n'étoient pas rendus égaux ou supposés tels par le Tempérament.

Le Dièse *Maxime* est la différence du Ton mineur au semi-Ton *Maxime*, en rapport de 243 à 250.

Enfin le Comma *Maxime* ou Comma de Pythagore, est la quantité dont différent entr'eux les deux termes les plus voisins d'une progression par Quintes, & d'une progression par Octaves, c'est-à-dire, l'excès de la douzieme Quinte *si* Dièse sur la septieme Octave *ut* ; & cet excès, dans le rapport de 524288 à 531441, est la différence que le Tempérament fait évanouir.

MAXIME, *s. f.* C'est une Note faite en quarré-long horisontal, avec une queue au côté droit de cette maniere ⊏, laquelle vaut huit mesures à deux Temps ; c'est-à-dire, deux longues, & quelquefois trois, selon le mode. Voyez MODE. Cette sorte de Note n'est plus d'usage depuis qu'on sépare les mesures par des barres, & qu'on marque avec des liaisons les tenues ou continuités des Sons. Voyez BARRES, MESURE.

MÉDIANTE, *s. f.* C'est la corde ou la Note qui partage en deux Tierces l'Intervalle de Quinte qui se trouve entre la Tonique & la Dominante. L'une de ces Tierces est majeure, l'autre mineure ; & c'est leur position relative qui détermine le mode. Quand la Tierce majeure est au grave, c'est-à-dire, entre la *médiante* & la Tonique, le mode est majeur ; quand la Tierce majeure est à l'aigu & la mineure au grave, le mode est mineur. (Voyez MODE, TONIQUE, DOMINANTE.)

MÉDIATION, *s. f.* Partage de chaque verset d'un Pseaume en deux parties, l'une psalmodiée ou chantée par un côté du Chœur, & l'autre par l'autre, dans les Eglises Catholiques.

MEDIUM, *ſ. m.* Lieu de la voix également diſtant de ſes deux extrémités au grave & à l'aigu. Le haut eſt plus éclatant, mais il eſt preſque toujours forcé ; le bas eſt grave & majeſtueux ; mais il eſt plus ſourd. Un beau *medium* auquel on ſuppoſe une certaine latitude donne les Sons les mieux nourris, les plus mélodieux, & remplit le plus agréablement l'oreille. (Voyez SON.)

MÉLANGE, *ſ. m.* Une des Parties de l'ancienne Mélopée, appellée *Agogé* par les Grecs, laquelle conſiſte à ſavoir entrelacer & mêler à propos les modes & les Genres. (Voyez MÉLOPÉE.)

MÉLODIE, *ſ. f.* Succeſſion de Sons tellement ordonnés ſelon les loix du Rhythme & de la modulation, qu'elle forme un ſens agréable à l'oreille : la mélodie vocale s'appelle Chant ; l'Inſtrumentale, Symphonie.

L'idée du Rhythme entre néceſſairement dans celle de la *mélodie* : un Chant n'eſt un Chant qu'autant qu'il eſt meſuré ; la même ſucceſſion de Sons peut recevoir autant de caracteres, autant de *mélodies* différentes, qu'on peut la ſcander différemment ; & le ſeul changement de valeur des Notes peut défigurer cette même ſucceſſion au point de la rendre méconnoiſſable. Ainſi la *mélodie* n'eſt rien par elle-même ; c'eſt la meſure qui la détermine, & il n'y a point de Chant ſans le Temps. On ne doit donc pas comparer la *mélodie* avec l'Harmonie, abſtraction faite de la meſure dans toutes les deux ; car elle eſt eſſentielle à l'une & non pas à l'autre.

La *mélodie* ſe rapporte à deux principes différens, ſelon la maniere dont on la conſidere. Priſe par les rapports des Sons & par les regles du mode, elle a ſon principe dans l'Harmonie ; puiſque c'eſt une analyſe harmonique qui donne les Degrés de la Gamme, les cordes du mode, & les loix de la modulation, uniques élémens du Chant. Selon ce principe, toute la force de la *mélodie* ſe borne à flatter l'oreille par des Sons agréables, comme on peut flatter la vue par d'agréables accords de couleurs : mais priſe pour un art d'imitation par lequel on peut affecter l'eſprit de diverſes images, émouvoir le cœur de divers ſentimens, exciter & calmer les paſſions, opérer, en un mot, des effets moraux qui paſſent l'empire immédiat des ſens, il lui faut chercher un autre principe : car on ne voit aucune priſe par laquelle la ſeule Har-

monie, & tout ce qui vient d'elle, puiſſe nous affecter ainſi.

Quel eſt ce ſecond principe ? Il eſt dans la Nature ainſi que le premier ; mais pour l'y découvrir il faut une obſervation plus fine, quoique plus ſimple, & plus de ſenſibilité dans l'obſervateur. Ce principe eſt le même qui fait varier le Ton de la voix, quand on parle, ſelon les choſes qu'on dit & les mouvemens qu'on éprouve en les diſant. C'eſt l'Accent des Langues qui détermine la *mélodie* de chaque Nation ; c'eſt l'Accent qui fait qu'on parle en chantant, & qu'on parle avec plus ou moins d'énergie, ſelon que la Langue a plus ou moins d'Accent. Celle dont l'Accent eſt plus marqué doit donner une *mélodie* plus vive & plus paſſionnée ; celle qui n'a que peu ou point d'Accent ne peut avoir qu'une *mélodie* languiſſante & froide, ſans caractere & ſans expreſſion. Voilà les vrais principes : tant qu'on en ſortira & qu'on voudra parler du pouvoir de la Muſique ſur le cœur humain, on parlera ſans s'entendre ; on ne ſaura ce qu'on dira.

Si la Muſique ne peint que par la *mélodie*, & tire d'elle toute ſa force, il s'enſuit que toute Muſique qui ne chante pas, quelque harmonieuſe qu'elle puiſſe être, n'eſt point une Muſique imitative, &, ne pouvant ni toucher ni peindre avec ſes beaux Accords, laſſe bientôt les oreilles, & laiſſe toujours le cœur froid. Il ſuit encore que, malgré la diverſité des Parties que l'Harmonie a introduites, & dont on abuſe tant aujourd'hui, ſi-tôt que deux *mélodies* ſe font entendre à la fois, elles s'effacent l'une l'autre, & demeurent de nul effet, quelque belles qu'elles puiſſent être chacune ſéparément : d'où l'on peut juger avec quel goût les Compoſiteurs François ont introduit à leur Opéra l'uſage de faire ſervir un Air d'Accompagnement à un Chœur ou à un autre Air ; ce qui eſt comme ſi on s'aviſoit de réciter deux diſcours à la fois, pour donner plus de force à leur éloquence. (Voyez UNITÉ DE MÉLODIE.)

MÉLODIEUX, *adj.* Qui donne de la mélodie. *Mélodieux*, dans l'uſage, ſe dit des Sons agréables, des voix ſonores, des Chants doux & gracieux, *&c.*

MÉLOPÉE, *ſ. f.* C'étoit, dans l'ancienne Muſique, l'uſage régulier de toutes les Parties harmoniques ; c'eſt-à-dire, l'Art ou les regles de la compoſition du

Chant, desquelles la pratique & l'effet s'appelloit *mélodie*.

Les Anciens avoient diverses regles pour la maniere de conduire le Chant par Degrés conjoints, disjoints ou mêlés, en montant ou en descendant. On en trouve plusieurs dans Aristoxène, lesquelles dépendent toutes de ce principe; que, dans tout système harmonique, le troisieme ou le quatrieme Son après le fondamental en doit toujours frapper la Quarte ou la Quinte, selon que les Tétracordes sont conjoints ou disjoints, différence qui rend un mode authentique ou plagal, au gré du Compositeur. C'est le recueil de toutes ces regles qui s'appelle *Mélopée*.

La *Mélopée* est composée de trois Parties; savoir, la *Prise*, *Lepsis*, qui enseigne au Musicien en quel lieu de la voix il doit établir son Diapason; le *mélange*, *mixis*, selon lequel il entrelace ou mêle à propos les Genres & les modes; & l'*Usage*, *Chresès*, qui se subdivise en trois autres Parties. La premiere, appellée *Euthia*, guide la marche du Chant, laquelle est, ou directe du grave à l'aigu, ou renversée de l'aigu au grave; ou mixte, c'est-à-dire, composée de l'une & de l'autre. La deuxieme, appellée *Agogé*, marche alternativement par Degrés disjoints en montant, & conjoints en descendant, ou au contraire. La troisieme, appellée *Petteïa*, par laquelle il discerne & choisit les Sons qu'il faut rejeter, ceux qu'il faut admettre, & ceux qu'il faut employer le plus fréquemment.

Aristide Quintilien divise toute la *Mélopée* en trois espèces qui se rapportent à autant de modes, en prenant ce dernier nom dans un nouveau sens. La premiere espece étoit l'*Hypathoïde*, appellée ainsi de la corde Hypate, la principale ou la plus basse, parce que le Chant régnant seulement sur les Sons graves ne s'éloignoit pas de cette corde, & ce Chant étoit approprié au mode tragique. La seconde espece étoit la *Mésoïde*, de *Mèse*, la corde du milieu, parce que le Chant régnoit sur les Sons moyens, & celle-ci répondoit au mode Nomique, consacré à Appollon. La troisieme s'appelloit *Nétoïde*, de *Nète*, la derniere corde ou la plus haute; son Chant ne s'étendoit que sur les Sons aigus & constituoit le mode Dithyrambique ou Bachique. Ces modes en avoient d'autres qui leur étoient

ſubordonnés & varioient la *Mélopée* ; tels que l'Erotique ou amoureux, le Comique, l'Encomiaque, deſtiné aux louanges.

Tous ces modes étant propres à exciter ou calmer certaines paſſions, influoient beaucoup ſur les mœurs ; & par rapport à cette influence, la *Mélopée* ſe partageoit encore en trois Genres ; ſavoir : 1°. Le *Syſtaltique*, ou celui qui inſpiroit les paſſions tendres & affectueuſes, les paſſions triſtes & capables de reſſerrer le cœur, ſuivant le ſens du mot Grec. 2°. Le *Diaſtaltique*, ou celui qui étoit propre à l'épanouir, en excitant la joie, le courage, la magnanimité, les grands ſentimens. 3°. L'*Euchaſtique* qui tenoit le milieu entre les deux autres, qui ramenoit l'ame à un état tranquille. La premiere eſpece de *Mélopée* convenoit aux Poéſies amoureuſes, aux plaintes, aux regrets & autres expreſſions ſemblables. La ſeconde étoit propre aux Tragédies, aux Chants de guerre, aux ſujets héroïques. La troiſieme aux Hymnes, aux louanges, aux inſtructions.

MÉLOS, *ſ. m.* Douceur du Chant. Il eſt difficile de diſtinguer dans les Auteurs Grecs le ſens du mot *mélos* du ſens du mot *mélodie*. Platon, dans ſon Protagoras, met le *mélos* dans le ſimple diſcours, & ſemble entendre par-là le Chant de la parole. Le *mélos* paroît être ce par quoi la *mélodie* eſt agréable. Ce mot vient de μέλι, *miel*.

MENUET, *ſ. m.* Air d'une Danſe de même nom, que l'Abbé Broſſard dit nous venir du Poitou. Selon lui cette Danſe eſt fort gaie, & ſon mouvement eſt fort vîte. Mais, au contraire, le caractere du *Menuet* eſt une élégante & noble ſimplicité ; le mouvement en eſt plus modéré que vîte, & l'on peut dire que le moins gai de tous les Genres de Danſe uſités dans nos bals eſt le *Menuet*. C'eſt autre choſe ſur le Théâtre.

La meſure du *Menuet* eſt à trois Temps légers, qu'on marque par le 3 ſimple, ou par le $\frac{3}{4}$, ou par le $\frac{3}{8}$. Le nombre des meſures de l'Air dans chacune de ſes repriſes, doit être quatre ou un multiple de quatre ; parce qu'il en faut autant pour achever le pas du *Menuet* ; & le ſoin du Muſicien doit être de faire ſentir cette diviſion par des chûtes bien marquées, pour aider l'oreille du Danſeur & le maintenir en cadence.

MESE, *ſ. f.* Nom de la corde la plus aiguë du ſecond Tétracorde des Grecs. Voyez MÉSON.

Mèſe ſignifie *Moyenne*, & ce nom fut donné à cette corde, non, comme dit l'Abbé Broſſard, parce qu'elle eſt commune ou mytoyenne entre les deux Octaves de l'ancien ſyſtême ; car elle portoit ce nom bien avant que le ſyſtême eût acquis cette étendue : mais parce qu'elle formoit préciſément le milieu entre les deux premiers Tétracordes dont ce ſyſtême avoit d'abord été compoſé.

MÉSOIDE, *ſ. f.* Sorte de Mélopée, dont les chants rouloient ſur les cordes moyennes, leſquelles s'appelloient auſſi *Méſoïdes*, de la Mèſe ou du Tétracorde Méſon.

MÈSOIDES. Sons moyens, ou pris dans le Medium du ſyſtême. (Voyez MÉLOPÉE.)

MÉSON. Nom donné par les Grecs à leur ſecond Tétracorde, en commençant à compter du grave ; & c'eſt auſſi le nom par lequel on diſtingue chacune de ſes quatre cordes, de celles qui leur correſpondent dans les autres Tétracordes. Ainſi, dans celui dont je parle, la premiere corde s'appelle *Hypate-Méſon* ; la ſeconde, *Parhypate-Méſon* ; la troiſieme, *Lichanos-Méſon* ou *Méſon-Diatonos* ; & la quatrieme, *Mèſe* (Voyez SYSTÊME.)

Méſon eſt le génitif pluriel de *Meſe*, *moyenne*, parce que le Tétracorde *Méſon* occupe le milieu entre le premier & le troiſieme, ou plutôt parce que la corde *Mèſe* donne ſon nom à ce Tétracorde dont elle forme l'extrémité aiguë. [Voyez *Planche* H. *Figure* 12.]

MÉSOPYCNI, *adj.* Les Anciens appelloient ainſi, dans les Genres épais, le ſecond Son de chaque Tétracorde. Ainſi les Sons *Méſopycni* étoient cinq en nombre. [Voyez SON, SYSTÊME, TÉTRACORDE.]

MESURE, *ſ. f.* Diviſion de la durée ou du temps en pluſieurs parties égales, aſſez longues pour que l'oreille en puiſſe ſaiſir & ſubdiviſer la quantité, & aſſez courtes pour que l'idée de l'une ne s'efface pas avant le retour de l'autre, & qu'on en ſente l'égalité.

Chacune de ces parties égales s'appelle auſſi *meſure* ; elles ſe ſubdiviſent en d'autres aliquotes, qu'on appelle Temps, & qui ſe marquent par des mouvemens égaux de la main ou du pied. (Voyez BATTRE LA MESURE.) La durée égale de chaque Temps ou de chaque *meſure* eſt remplie par pluſieurs Notes qui paſſent plus ou moins vîte, en proportion de leur nombre, & auxquelles on donne diverſes figures pour marquer leurs différentes durées. [Voyez VALEUR DES NOTES.]

Pluſieurs conſidérant le progrès de notre Muſique, penſent que la *meſure* eſt de nouvelle invention, parce qu'un temps elle a été négligée. Mais, au contraire, non-ſeulement les Anciens pratiquoient la *meſure*, ils lui avoient même donné des regles très ſéveres, & fondées ſur des principes que la nôtre n'a plus. En effet, chanter ſans *meſure* n'eſt pas chanter; & le ſentiment de la *meſure* n'étant pas moins naturel que celui de l'intonation, l'invention de ces deux choſes n'a pu ſe faire ſéparément.

La *meſure* des Grecs tenoit à leur Langue; c'étoit la Poéſie qui l'avoit donnée à la Muſique; les *meſures* de l'une répondoient aux pieds de l'autre : on n'auroit pas pu meſurer de la proſe en Muſique. Chez nous, c'eſt le contraire : le peu de proſodie de nos Langues fait que dans nos chants la valeur des Notes détermine la quantité des ſyllabes. C'eſt ſur la mélodie qu'on eſt forcé de ſcander le diſcours; on n'apperçoit pas même ſi ce qu'on chante eſt vers ou proſe : nos Poéſies n'ayant plus de pieds, nos Vocales n'ont plus de *meſures*; le chant guide & la parole obéit.

La *meſure* tomba dans l'oubli, quoique l'Intonation fût toujours cultivée, lorſqu'après les victoires des Barbares les Langues changerent de caractere, & perdirent leur Harmonie. Il n'eſt pas étonnant que le mètre qui ſervoit à exprimer la *meſure* de la Poéſie, fût négligé dans des temps où on ne la ſentoit plus, & où l'on chantoit moins de vers que de proſe. Les Peuples ne connoiſſoient gueres alors d'autre amuſement que les cérémonies de l'Egliſe, ni d'autre Muſique que celle de l'Office; & comme cette Muſique n'exigeoit pas la régularité du Rhythme, cette partie fut enfin tout-à-fait oubliée. Gui nota ſa Muſique avec des points qui n'exprimoient pas des quantités différentes, & l'invention des Notes fut certainement poſtérieure à cet Auteur.

On attribue communément cette invention des diverſes valeurs des Notes à Jean de Muris, vers l'an 1330. Mais le P. Merſenne le nie avec raiſon, & il faut n'avoir jamais lu les écrits de ce Chanoine pour ſoutenir une opinion qu'ils démentent ſi clairement. Non-ſeulement il compare les valeurs que les Notes avoient avant lui, à celles qu'on leur donnoit de ſon temps, & dont il ne ſe donne point pour l'Auteur; mais même il parle de la *meſure*, & dit que les mo-

dernes, c'eſt-à-dire, ſes contemporains, la ralentiſſent beaucoup, & *moderni nunc morosâ multùm utuntur menſurâ* : ce qui ſuppoſe évidemment que la *meſure*, & par conſéquent les valeurs des Notes, étoient connues & uſitées avant lui. Ceux qui voudront rechercher plus en détail l'état où étoit cette partie de la Muſique du temps de cet Auteur, pourront conſulter ſon Traité manuſcrit, intitulé : *Speculum Muſicæ*, qui eſt à la Bibliotheque du Roi de France, numéro 7207, page 280, & ſuivantes.

Les premiers qui donnerent aux Notes quelques regles de quantité, s'attacherent plus aux valeurs ou durées relatives de ces Notes qu'à la *meſure* même ou au caractere du mouvement; de ſorte qu'avant la diſtinction des différentes *meſures*, il y avoit des Notes au moins de cinq valeurs différentes ; ſavoir, la maxime, la longue, la breve, la ſemi-breve & la minime, que l'on peut voir à leurs mots. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on trouve toutes ces différentes valeurs, & même davantage, dans les manuſcrits de Machault, ſans y trouver jamais aucun ſigne de *meſure*.

Dans la ſuite les rapports en valeur d'une de ces Notes à l'autre dépendirent du temps, de la Prolation, du mode. Par le mode on déterminoit le rapport de la maxime à la longue, ou de la longue à la breve ; par le Temps, celui de la longue à la breve, ou de la breve à la ſemi-breve ; & par la Prolation, celui de la breve à la ſemi-breve, ou de la ſemi-breve à la minime. [Voyez MODE, PROLATION, TEMPS.] En général, toutes ces différentes modifications ſe peuvent rapporter à la *meſure* double ou à la *meſure* triple ; c'eſt-à-dire, à la diviſion de chaque valeur entiere en deux ou en trois Temps égaux.

Cette maniere d'exprimer le Temps ou la meſure des Notes changea entiérement durant le cours du dernier ſiecle. Dès qu'on eut pris l'habitude de renfermer chaque *meſure* entre deux barres, il fallut néceſſairement proſcrire toutes les eſpeces de Notes qui renfermoient pluſieurs *meſures*. La *meſure* en devint plus claire, les Partitions mieux ordonnées, & l'exécution plus facile ; ce qui étoit fort néceſſaire pour compenſer les difficultés que la Muſique acquéroit en devenant chaque jour plus compoſée. J'ai vu d'excellens Muſiciens fort embarraſſés d'exécuter bien en *meſure* des Trio d'Or-

lande & de Claudin, Compoſiteurs du temps de Henri III.

Juſques-là la raiſon triple avoit paſſé pour la plus parfaite : mais la double prit enfin l'aſcendant, & le C, ou la *meſure* à quatre Temps, fut priſe pour la baſe de toutes les autres. Or, la *meſure* à quatre Temps ſe réſout toujours en *meſure* à deux Temps ; ainſi c'eſt proprement à la *meſure* double qu'on fait rapporter toutes les autres, du moins quant aux valeurs des Notes & aux ſignes des *meſures*.

Au lieu donc des maximes, longues, breves, ſemi-breves, &c. on ſubſtitua les rondes, blanches, noires, croches, doubles & triples-croches, &c. qui toutes furent priſes en diviſion ſous-double. De ſorte que chaque eſpece de Note valoit préciſément la moitié de la précédente. Diviſion manifeſtement inſuffiſante ; puiſqu'ayant conſervé la *meſure* triple auſſi-bien que la double ou quadruple, & chaque Temps pouvant être diviſé comme chaque *meſure*, en raiſon ſous-double ou ſous-triple, à la volonté du Compoſiteur, il falloit aſſigner, ou plutôt conſerver aux Notes, des diviſions répondantes à ces deux raiſons.

Les Muſiciens ſentirent bientôt le défaut ; mais au lieu d'établir une nouvelle diviſion, ils tâcherent de ſuppléer à cela par quelque ſigne étranger : ainſi ne pouvant diviſer une blanche en trois parties égales, ils ſe ſont contentés d'écrire trois noires, ajoutant le chiffre 3 ſur celle du milieu. Ce chiffre même leur a enfin paru trop incommode, & pour tendre des pieges plus ſûrs à ceux qui ont à lire leur Muſique, ils prennent le parti de ſupprimer le 3 ou même le 6 ; en ſorte que, pour ſavoir ſi la diviſion eſt double ou triple, on n'a d'autre parti à prendre que celui de compter les Notes ou de deviner.

Quoiqu'il n'y ait dans notre Muſique que deux ſortes de *meſures*, on y a fait tant de diviſions, qu'on en peut compter au moins de ſeize eſpeces, dont voici les ſignes.

| | | |

Temps. Toutes les autres qu'on appelle doubles, tirent leur dénomination & leurs ſignes de cette derniere ou de la Note ronde qui la remplit; en voici la regle.

Le chiffre inférieur marque un nombre de Notes de valeur égale, faiſant enſemble la durée d'une ronde ou d'une *meſure* à quatre Temps.

Le chiffre ſupérieur montre combien il faut de ces mêmes Notes pour remplir chaque *meſure* de l'Air qu'on va noter.

Par cette regle on voit qu'il faut trois blanches pour remplir une *meſure* au ſigne $\frac{2}{3}$; deux noires pour celle au ſigne $\frac{2}{4}$; trois croches pour celle au ſigne $\frac{3}{8}$, &c. Tout cet embarras de chiffres eſt mal entendu; car pourquoi ce rapport de tant de différentes *meſures* à celle de quatre Temps, qui leur eſt ſi peu ſemblable? ou pourquoi ce rapport de tant de diverſes Notes à une ronde, dont la durée eſt ſi peu déterminée? Si tous ces ſignes ſont inſtitués pour marquer autant de différentes ſortes de *meſures*, il y en a beaucoup trop; & s'ils le ſont pour exprimer les divers degrés de mouvement, il n'y en a pas aſſez; puiſque indépendamment de l'eſpece de *meſure* & de la diviſion des Temps, on eſt preſque toujours contraint d'ajouter un mot au commencement de l'Air pour déterminer le Temps.

Il n'y a réellement que deux ſortes de *meſures* dans notre Muſique; ſavoir, à deux & trois Temps égaux. Mais comme chaque Temps, ainſi que chaque *meſure*, peut ſe diviſer en deux ou en trois parties égales, cela fait une ſubdiviſion qui donne quatre eſpeces de *meſures* en tout; nous n'en avons pas davantage.

On pourroit cependant en ajouter une cinquieme en combinant les deux premieres en une *meſure* à deux Temps inégaux, l'un compoſé de deux Notes & l'autre de trois. On peut trouver, dans cette *meſure*, des chants très bien cadencés, qu'il ſeroit impoſſible de noter par les *meſures* uſitées. J'en donne un exemple dans la Planche B. Figure X. Le Sieur Adolphati fit à Genes, en 1750, un eſſai de cette *meſure* en grand Orcheſtre dans l'Air *ſe la ſorte mi condanna* de ſon Opéra d'Ariane. Ce morceau fit de l'effet & fut applaudi. Malgré cela, je n'apprends pas que cet exemple ait été ſuivi.

MESURÉ, *part.* Ce mot répond à l'Italien *à Tempo*

ou à *Battuta*, & s'emploie, ſortant d'un Récitatif, pour marquer le lieu où l'on doit commencer à chanter en *meſure*.

MÉTRIQUE, *adj.* La *Muſique Métrique*, ſelon Ariſtide Quintilien, eſt la partie de la Muſique en général qui a pour objet les Lettres, les Syllabes, les Pieds, les Vers, & le Poëme; & il y a cette différence entre la *Métrique* & la *Rhythmique*, que la premiere ne s'occupe que de la forme des Vers; & la ſeconde, de celle des Pieds qui les compoſent: ce qui peut même s'appliquer à la Proſe. D'où il ſuit que les Langues modernes peuvent encore avoir une *Muſique Métrique*, puiſqu'elles ont une Poéſie; mais non pas une *Muſique Rhythmique*, puiſque leur Poéſie n'a plus de Pieds. [Voyez RHYTHME.]

MEZZA-VOCE. (Voyez SOTTO-VOCE.)

MEZZO-FORTE. (Voyez SOTTO-VOCE.)

MI. La troiſieme des ſix ſyllabes inventées par Gui Arétin, pour nommer ou ſolfier les Notes, lorſqu'on ne joint pas la parole au Chant. [Voyez E SI MI, GAMME.]

MINEUR, *adj.* Nom que portent certains Intervalles, quand ils ſont auſſi petits qu'ils peuvent l'être ſans devenir faux. [Voyez MAJEUR, INTERVALLE.]

Mineur ſe dit auſſi du mode, lorſque la Tierce de la Tonique eſt *mineure*. [Voyez MODE.]

MINIME, *adj.* On appelle Intervalle *minime* ou *moindre*, celui qui eſt plus petit que le mineur de même eſpece, & qui ne peut ſe noter; car s'il pouvoit ſe noter, il ne s'appelleroit pas *minime*, mais *diminué*.

Le ſemi-Ton *minime* eſt la différence du ſemi-Ton maxime au ſemi-Ton moyen, dans le rapport de 125 à 128. (Voyez SEMI-TON.)

MINIME, *ſubſt. fém.* par rapport à la durée ou au Temps, eſt dans nos anciennes Muſiques la Note qu'aujourd'hui nous appellons blanche. [Voyez VALEUR DES NOTES.]

MIXIS, *ſ. f. Mêlange.* Une des Parties de l'ancienne mélopée, par laquelle le Compoſiteur apprend à bien combiner les Intervalles & à bien diſtribuer les Genres & les modes ſelon le caractere du chant qu'il s'eſt propoſé de faire. [Voyez MÉLOPÉE.]

MIXO-LYDIEN, *adj.* Nom d'un des modes de l'ancienne Muſique, appellé autrement *Hyper-Dorien*. [Voy.

ce mot.) Le mode *Mixo-Lydien* étoit le plus aigu des ſept auxquels Ptolomée avoit réduit tous ceux de la Muſique des Grecs. Voyez MODE.

Ce mode eſt affectueux, paſſionné, convenable aux grands mouvemens, & par cela même à la Tragédie. Ariſtoxène aſſure que Sapho en fut l'inventrice ; mais Plutarque dit que d'anciennes Tables attribuent cette invention à Pytoclide : il dit auſſi que les Argiens mirent à l'amende le premier qui s'en étoit ſervi, & qui avoit introduit dans la Muſique l'uſage de ſept Cordes ; c'eſt-à-dire, une Tonique ſur la ſeptieme Corde.

MIXTE, *adj.* On appelle modes *mixtes* ou connexes dans le Plain-Chant, les chants dont l'étendue excede leur Octave, & entre d'un mode dans l'autre, participant ainſi de l'Authente & du Plagal. Ce mêlange ne ſe fait que des modes compairs, comme du premier Ton avec le ſecond, du troiſieme avec le quatrieme ; en un mot, du Plagal avec ſon Authente, & réciproquement.

MOBILE, *adj.* On appelloit *Cordes Mobiles* ou *Sons Mobiles* dans la Muſique Grecque les deux cordes moyennes de chaque Tétracorde, parce qu'elles s'accordoient différemment ſelon les Genres, à la différence des deux cordes extrêmes, qui, ne variant jamais, s'appelloient cordes ſtables. Voyez TÉTRACORDE, GENRE, SON.

MODE, *ſ. m.* Diſpoſition réguliere du chant & de l'accompagnement, relativement à certains Sons principaux ſur leſquels une Piece de Muſique eſt conſtituée, & qui s'appellent les cordes eſſentielles du *mode*.

Le *mode* differe du Ton, en ce que celui-ci n'indique que la corde ou le lieu du ſyſtême qui doit ſervir de baſe au chant ; & le *mode* détermine la Tierce & modifie toute l'Echelle ſur ce Son fondamental.

Nos *modes* ne ſont fondés ſur aucun caractere de ſentiment comme ceux des Anciens, mais uniquement ſur notre ſyſtême Harmonique. Les cordes eſſentielles au *mode*, ſont au nombre de trois, & forment enſemble un Accord parfait. 1°. La Tonique, qui eſt la corde fondamentale du Ton & du *mode*. (Voyez TON & TONIQUE.) 2°. La Dominante à la Quinte de la Tonique. Voyez DOMINANTE. 3°. Enfin la médiante

qui conſtitue proprement le *mode*, & qui eſt à la Tierce de cette même Tonique. (Voyez MÉDIANTE.) Comme cette Tierce peut être de deux eſpeces, il y a auſſi deux *modes* différens. Quand la médiante fait Tierce majeure avec la Tonique, le *mode* eſt majeur; il eſt mineur, quand la Tierce eſt mineure.

Le *mode* majeur eſt engendré immédiatement par la réſonnance du corps ſonore qui rend la Tierce majeure du Son fondamental : mais le *mode* mineur n'eſt point donné par la Nature ; il ne ſe trouve que par analogie & renverſement. Cela eſt vrai dans le ſyſtême de M. Tartini, ainſi que dans celui de M. Rameau.

Ce dernier Auteur dans ſes divers ouvrages ſucceſſifs a expliqué cette origine du *mode* mineur de différentes manieres, dont aucune n'a contenté ſon Interprête M. d'Alembert. C'eſt pourquoi M. d'Alembert fonde cette même origine ſur un autre principe que je ne puis mieux expoſer qu'en tranſcrivant les propres termes de ce grand Géomettre.

» Dans le chant *ut mi ſol* qui conſtitue le *mode* ma-
» jeur, les Sons *mi* & *ſol* ſont tels que le Son prin-
» cipal *ut* les fait réſonner tous deux; mais le ſecond
» Son *mi* ne fait point réſonner *ſol* qui n'eſt que ſa
» Tierce mineure.

» Or, imaginons qu'au lieu de ce Son *mi* on place
» entre les Sons *ut* & *ſol* un autre Son qui ait, ainſi
» que le Son *ut*, la propriété de faire réſonner *ſol*,
» & qui ſoit pourtant différent d'*ut*; ce Son qu'on
» cherche doit être tel qu'il ait pour Dix-ſeptieme ma-
» jeure le Son *ſol* ou l'une des Octaves de *ſol*: par con-
» ſéquent le Son cherché doit être à la Dix-ſeptieme
» majeure au-deſſous de *ſol*, ou, ce qui revient au
« même, à la Tierce majeure au-deſſous de ce même
» Son *ſol*. Or, le Son *mi* étant à la Tierce mineure
» au-deſſous de *ſol*, & la Tierce majeure étant d'un
» ſemi-Ton plus grande que la Tierce mineure, il s'en-
» ſuit que le Son qu'on cherche ſera d'un ſemi-Ton plus
» bas que le *mi*, & ſera par conſéquent *mi* Bémol.

» Ce nouvel arrangement, *ut*, *mi* Bémol, *ſol*, dans
» lequel les Sons *ut* & *mi* Bémol font l'un & l'autre
» réſonner *ſol*, ſans que *ut* faſſe réſonner *mi* Bémol,
» n'eſt pas, à la vérité, auſſi parfait que le premier
» arrangement *ut*, *mi*, *ſol*; parce que dans celui-ci
» les deux Sons *mi* & *ſol* ſont l'un & l'aurre engen-
» drés par le Son principal *ut*, au lieu que dans l'autre

» le Son *mi* Bémol n'eſt pas engendré par le Son *ut* : » mais cet arrangement *ut*, *mi* Bémol, *ſol*, eſt auſſi » dicté par la Nature, quoique moins immédiatement » que le premier ; & en effet l'expérience prouve que » l'oreille s'en accommode à-peu-près auſſi bien.

» Dans ce chant *ut*, *mi* Bémol, *ſol*, *ut*, il eſt évi- » dent que la Tierce d'*ut* à *mi* Bémol eſt mineure ; & » telle eſt l'origine du genre ou *mode* appellé *mineur*. « *Élémens de Muſique*, *pag.* 22.

Le *mode* une fois déterminé, tous les Sons de la Gamme prennent un nom relatif au fondamental, & propre à la place qu'ils occupent dans ce *mode*-là. Voici les noms de toutes les notes relativement à leur *mode*, en prenant l'Octave d'*ut* pour exemple du *mode* majeur, & celle de *La* pour exemple du *mode* mineur.

Majeur.	*Ut*	*Re*	*Mi*	*Fa*	*Sol*	*La*	*Si*	*Ut.*
Mineur.	*La*	*Si*	*Ut*	*Re*	*Mi*	*Fa*	*Sol*	*La.*
	Tonique.	Seconde Note.	Médiante. Sous-Dominante.	Quatrieme Note; ou	Dominante.	Sixieme Note. ou Sus-Dominante.	Septieme Note.	Octave.

Il faut remarquer que quand la Septieme Note n'eſt qu'à un ſemi-Ton de l'Octave, c'eſt-à-dire, quand elle fait la Tierce majeure de la Dominante, comme le *ſi* naturel en majeur, ou le *ſol* Dièſe en mineur, alors cette ſeptieme Note s'appelle Note ſenſible, parce qu'elle annonce la Tonique & fait ſentir le Ton.

Non-ſeulement chaque Degré prend le nom qui lui convient, mais chaque Intervalle eſt déterminé relativement au *mode*. Voici les regles établies pour cela :

1°. La ſeconde Note doit faire ſur la Tonique une Seconde majeure ; la quatrieme & la Dominante une Quarte & une Quinte juſtes ; & cela également dans les deux *modes*.

2°. Dans le *mode* majeur, la médiante ou Tierce, la Sixte & la Septieme de la Tonique doivent toujours

être majeures ; c'eſt le caractere du *mode*. Par la même raiſon ces trois Intervalles doivent être mineurs dans le *mode* mineur ; cependant, comme il faut qu'on y apperçoive auſſi la Note ſenſible, ce qui ne peut ſe faire ſans fauſſe relation, tandis que la ſixieme Note reſte mineure ; cela cauſe des exceptions auxquelles on a égard dans le cours de l'Harmonie & du chant. Mais il faut toujours que la Clef avec ſes tranſpoſitions donne tous les Intervalles déterminés par rapport à la Tonique, ſelon l'eſpece du *mode* : on trouvera au mot *clef* une regle générale pour cela.

Comme toutes les cordes naturelles de l'Octave d'*ut* donnent, relativement à cette Tonique, tous les Intervalles preſcrits pour le *mode* majeur, & qu'il en eſt de même de l'Octave de *la* pour le *mode* mineur, l'exemple précédent, que je n'ai propoſé que pour les noms des Notes, doit ſervir auſſi de formule pour la regle des Intervalles dans chaque *mode*.

Cette regle n'eſt point, comme on pourroit le croire, établie ſur des principes purement arbitraires : elle a ſon fondement dans la génération harmonique, au moins juſqu'à certain point. Si vous donnez l'Accord parfait majeur à la Tonique, à la Dominante, & à la ſous-Dominante, vous aurez tous les Sons de l'Echelle Diatonique pour le *mode* majeur : pour avoir celle du *mode* mineur, laiſſant toujours la Tierce majeure à la Dominante, donnez la Tierce mineure aux deux autres Accords. Telle eſt l'analogie du mode.

Comme ce mêlange d'Accords majeurs & mineurs introduit en *mode* mineur une fauſſe relation entre la ſixieme Note & la Note ſenſible, on donne quelquefois, pour éviter cette fauſſe relation, la Tierce majeure à la quatrieme Note en montant, ou la Tierce mineure à la Dominante en deſcendant, ſurtout par renverſement ; mais ce ſont alors des exceptions.

Il n'y a proprement que deux *modes*, comme on vient de le voir : mais comme il y a douze Sons fondamentaux qui donnent autant de Tons dans le ſyſtême, & que chacun de ces Tons eſt ſuſceptible du *mode* majeur & du *mode* mineur, on peut compoſer en vingt-quatre *modes* ou manieres ; *maneries*, diſoient nos vieux Auteurs en leur Latin. Il y en a même trente-quatre poſſibles dans la maniere de Noter : mais dans la pratique on en exclud dix, qui ne ſont au fond que la répétition de dix autres, ſous des relations beaucoup plus

difficiles, où toutes les cordes changeroient de noms, & où l'on auroit peine à ſe reconnoître. Tels ſont les *modes* majeurs ſur les Notes diéſées, & les *modes* mineurs ſur les Bémols, Ainſi, au lieu de compoſer en *ſol* Dièſe Tierce majeure, vous compoſerez en *la* Bémol, qui donne les mêmes touches; & au lieu de compoſer en *re* Bémol mineur, vous prendrez *ut* Dièſe par la même raiſon; ſavoir, pour éviter d'un côté un F double Dièſe qui deviendroit un G. naturel; & de l'autre, un B double Bémol, qui deviendroit un A naturel.

On ne reſte pas toujours dans le Ton ni dans le *mode* par lequel on a commencé un Air; mais, ſoit pour l'expreſſion, ſoit pour la variété, on change de Ton & de *mode*, ſelon l'analogie harmonique; revenant pourtant toujours à celui qu'on a fait entendre le premier, ce qui s'appelle *moduler*.

De-là naît une nouvelle diſtinction du *mode* en *principal* & *relatif*; le principal eſt celui par lequel commence & finit la Piece, les relatifs ſont ceux qu'on entrelace avec le principal dans le courant de la Modulation. Voyez MODULATION.

Le Sieur Blainville, ſavant Muſicien de Paris, propoſa, en 1751, l'eſſai d'un troiſieme *mode*, qu'il appelle *mode mixte*, parce qu'il participe à la modulation des deux autres, ou plutôt qu'il en eſt compoſé; mêlange que l'Auteur ne regarde point comme un inconvénient, mais plutôt comme un avantage & une ſource de variété & de liberté dans les Chants & dans l'Harmonie.

Ce nouveau *mode* n'étant point donné par l'analyſe de trois Accords comme les deux autres, ne ſe détermine pas comme eux par des Harmoniques eſſentiels au *mode*, mais par une Gamme entiere qui lui eſt propre, tant en montant qu'en deſcendant; en ſorte que dans nos deux *modes* la Gamme eſt donnée par les Accords, & que dans le *mode* mixte les Accords ſont donnés par la Gamme.

La formule de cette Gamme eſt dans la ſucceſſion aſcendante & deſcendante des Notes ſuivantes:

Mi Fa Sol La Si Ut Re Mi;

dont la différence eſſentielle eſt, quant à la mélodie, dans

dans la poſition des deux ſemi-Tons, dont le premier ſe trouve entre la Tonique & la ſeconde Note, & l'autre entre la cinquieme & la ſixieme; &, quant à l'Harmonie, en ce qu'il porte ſur ſa Tonique la Tierce mineure en commençant, & majeure en finiſſant, comme on peut le voir, (*Pl.* L. *Fig.* 5.) dans l'Accompagnement de cette Gamme, tant en montant qu'en deſcendant, tel qu'il a été donné par l'Auteur, & exécuté au Concert Spirituel le 30 Mai 1751.

On objecte au Sieur de Blainville que ſon *mode* n'a ni Accord, ni Corde eſſentielle, ni Cadence qui lui ſoit propre, & le diſtingue ſuffiſamment des *modes* majeur ou mineur. Il répond à cela que la différence de ſon *mode* eſt moins dans l'Harmonie que dans la mélodie, & moins dans le *mode* même que dans la modulation; qu'il eſt diſtingué, dans ſon commencement, du *mode* majeur, par ſa Tierce mineure, & dans ſa fin, du *mode* mineur par ſa Cadence plagale. A quoi l'on réplique qu'une modulation qui n'eſt pas excluſive ne ſuffit pas pour établir un *mode*; que la ſienne eſt inévitable dans les deux autres *modes*, ſurtout dans le mineur; &, quant à ſa Cadence plagale, qu'elle a lieu néceſſairement dans le même *mode* mineur toutes les fois qu'on paſſe de l'Accord de la Tonique à celui de la Dominante, comme cela ſe pratiquoit jadis, même ſur les finales dans les *modes* plagaux & dans le Ton du Quart. D'où l'on conclut que ſon *mode* mixte eſt moins une eſpece particuliere qu'une dénomination nouvelle à des manieres d'entrelacer & combiner les *modes* majeur & mineur, auſſi anciennes que l'Harmonie, pratiquées de tous les temps: & cela paroît ſi vrai, que même en commençant ſa Gamme, l'Auteur n'oſe donner ni la Quinte ni la Sixte à ſa Tonique, de peur de déterminer une Tonique en *mode* mineur par la premiere, ou une médiante en *mode* majeur par la ſeconde. Il laiſſe l'équivoque en ne rempliſſant pas ſon Accord.

Mais quelque objection qu'on puiſſe faire contre le *mode* mixte, dont on rejette plutôt le nom que la pratique, cela n'empêchera pas que la maniere dont l'Auteur l'établit & le traite, ne le faſſe connoître pour un homme d'eſprit & pour un Muſicien très verſé dans les principes de ſon Art.

Les Anciens différent prodigieuſement entr'eux ſur les définitions, les diviſions, & les noms de leurs Tons ou *modes*. Obſcurs ſur toutes les parties de leur Mu-

ſique, ils ſont preſque inintelligibles ſur celle-ci. Tous conviennent, à la vérité, qu'un *mode* eſt un certain ſyſtême ou une conſtitution de Sons, & il paroît que cette conſtitution n'eſt autre choſe en elle-même qu'une certaine Octave remplie de tous les Sons intermédiaires, ſelon le Genre. Euclide & Ptolomée ſemblent la faire conſiſter dans les diverſes poſitions des deux ſemi-Tons de l'Octave, relativement à la Corde principale du *mode*, comme on le voit encore aujourd'hui dans les huit Tons du Plain-Chant: mais le plus grand nombre paroît mettre cette différence uniquement dans le lieu qu'occupe le Diapaſon du *mode* dans le ſyſtême général, c'eſt-a-dire, en ce que la Baſe ou Corde principale du *mode* eſt plus aiguë ou plus grave, étant priſe en divers lieux du ſyſtême, toutes les Cordes de la Série gardant toujours un même rapport avec la fondamentale, & par conſéquent changeant d'Accord à chaque *mode* pour conſerver l'analogie de ce rapport: telle eſt la différence des Tons de notre Muſique.

Selon le premier ſens, il n'y auroit que ſept *modes* poſſibles dans le ſyſtême Diatonique; & en effet, Ptolomée n'en admet pas davantage: car il n'y a que ſept manieres de varier la poſition des deux ſemi-Tons relativement au Son fondamental, en gardant toujours entre ces deux ſemi-Tons l'Intervalle preſcrit. Selon le ſecond ſens, il y auroit autant de *modes poſſibles* que de Sons, c'eſt-à-dire, une infinité; mais ſi l'on ſe renferme de même dans le ſyſtême Diatonique, on n'y en trouvera non plus que ſept, à moins qu'on ne veuille prendre pour de nouveaux *modes* ceux qu'on établiroit à l'Octave des premiers.

En combinant enſemble ces deux manieres, on n'a encore beſoin que de ſept *modes*; car ſi l'on prend ces *modes* en divers lieux du ſyſtême, on trouve en même temps les Sons différemment ſitués relativement au Son principal.

Mais outre ces *modes* on en peut former pluſieurs autres, en prenant dans la même Série & ſur le même Son fondamental différens Sons pour les Cordes eſſentielles du *mode*: par exemple, quand on prend pour Dominante la Quinte du Son principal, le *mode* eſt Authentique: il eſt Plagal, ſi l'on choiſit la Quarte; & ce ſont proprement deux *modes* différens ſur la même fondamentale. Or, comme pour conſtituer un *mode* agréable, il faut, diſent les Grecs, que la Quarte &

la Quinte ſoient juſtes, ou du moins une des deux, il eſt évident qu'on n'a dans l'étendue de l'Octave que cinq Sons fondamentaux ſur chacun deſquels on puiſſe établir un *mode* Authentique & un Plagal. Outre ces dix *modes* on en trouve encore deux, l'un Authentique qui ne peut fournir de Plagal, parce que ſa Quarte fait le Triton; l'autre Plagal qui ne peut fournir d'Authentique, parce que ſa Quinte eſt fauſſe. C'eſt peut-être ainſi qu'il faut entendre un paſſage de Plutarque où la Muſique ſe plaint que Phrynis l'a corrompue en voulant tirer de cinq Cordes ou plutôt de ſept, douze Harmonies différentes.

Voilà donc douze *modes* poſſibles dans l'étendue d'une Octave ou de deux Tétracordes dis-joints : que ſi l'on vient à conjoindre les deux Tétracordes, c'eſt-à-dire, à donner un Bémol à la Septieme en retranchant l'Octave; ou ſi l'on diviſe les *Tons* entiers par les Intervalles Chromatiques, pour y introduire de nouveaux *modes* intermédiaires; ou ſi, ayant ſeulement égard aux différences du grave à l'aigu, on place d'autres *modes* à l'Octave des précédens; tout cela fournira divers moyens de multiplier le nombre des *modes* beaucoup au-delà de douze. Et ce ſont-là les ſeules manieres d'expliquer les divers nombres de *modes* admis ou rejetés par les Anciens en divers temps.

L'ancienne muſique ayant d'abord été renfermée dans les bornes étroites du Tétracorde, du Pentacorde, de l'Hexacorde, de l'Eptacorde & de l'Octacorde, on n'y admit premierement que trois *modes*, dont les fondamentales étoient à un *Ton* de diſtance l'une de l'autre. Le plus grave des trois s'appelloit le *Dorien*; le *Phrygien* tenoit le milieu; le plus aigu étoit le *Lydien*. En partageant chacun de ces *Tons* en deux Intervalles, on fit place à deux autres *modes*, l'Ionien & l'Eolien, dont le premier fut inſéré entre le Dorien & le Phrygien, & le ſecond entre le Phrygien & le Lydien.

Dans la ſuite le ſyſtême s'étant étendu à l'aigu & au grave, les Muſiciens établirent de part & d'autre, de nouveaux *modes*, qui tiroient leur dénomination des cinq premiers, en y joignant la prépoſition *Hyper*, *ſur*, pour ceux d'en-haut, & la prépoſition *Hypo*, *ſous*, pour ceux d'en bas. Ainſi le *mode* Lydien étoit ſuivi de l'Hyper-Dorien, de l'Hyper-Ionien, de l'Hyper-Phrygien, de l'Hyper-Éolien, de l'Hyper-Lydien en montant; & après le *mode* Dorien venoient l'Hypo-Lydien, l'Hy-

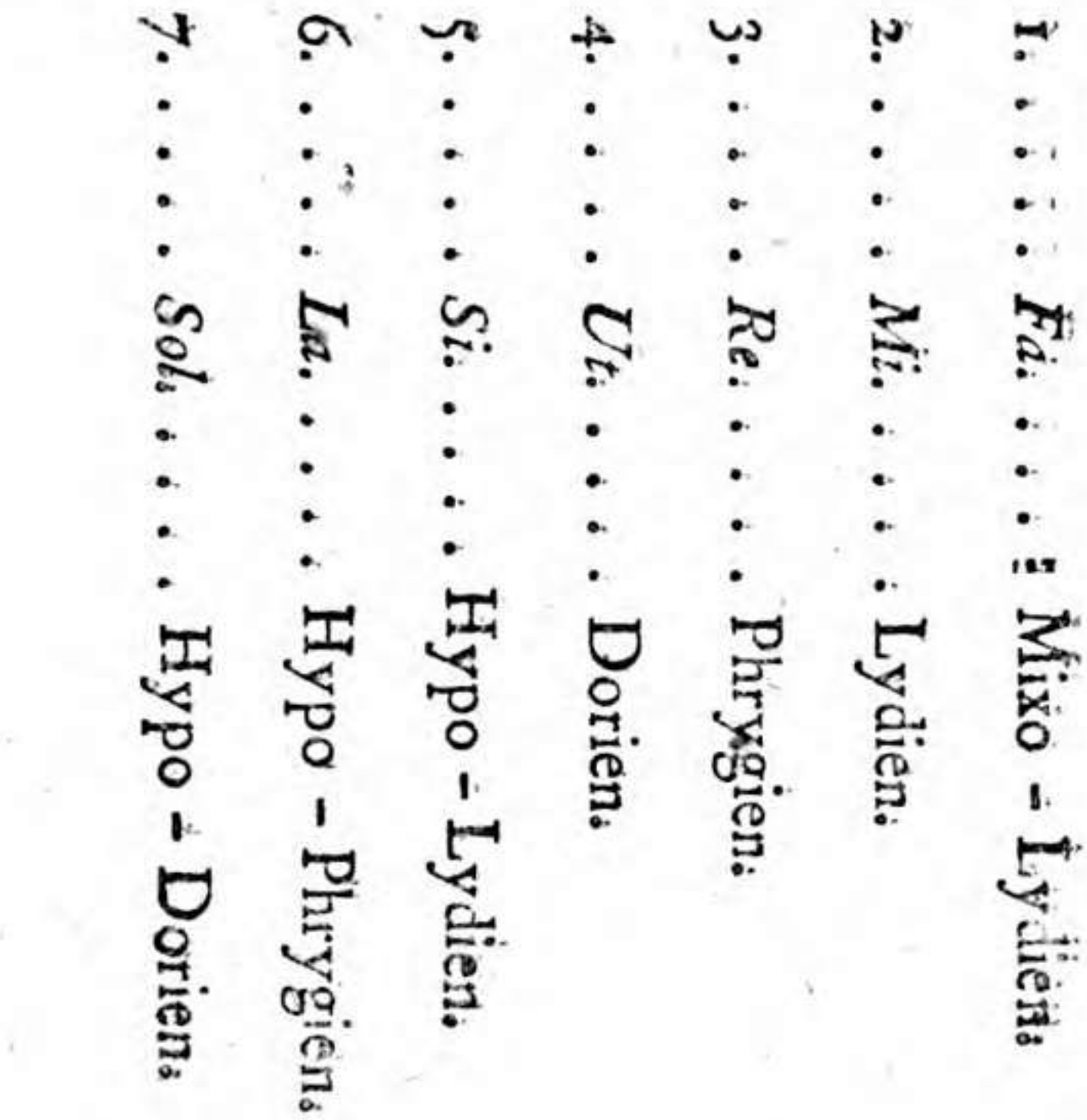
po-Eolien, l'Hypo-Phrygien, l'Hypo-Ionien, & l'Hypo-Dorien en deſcendant. On trouve le dénombrement de ces quinze *modes* dans Alypius, Auteur Grec. Voyez (*Planche* E.) leur ordre & leurs Intervalles exprimés par les noms des Notes de notre muſique. Mais il faut remarquer que l'Hypo-Dorien étoit le ſeul *mode* qu'on exécutoit dans toute ſon étendue : à meſure que les autres s'élevoient, on en retranchoit des Sons à l'aigu pour ne pas excéder la porteé de la Voix. Cette obſervation ſert à l'intelligence de quelques paſſages des Anciens, par leſquels *ils* ſemblent dire que les *modes* les plus graves avoient un chant plus aigu : ce qui étoit vrai, en ce que ces chants s'élevoient davantage au-deſſus de la Tonique. Pour n'avoir pas connu cela, le *Doni* s'eſt furieuſement embarraſſé dans ces apparentes contradictions.

De tous ces *modes*, Platon en rejettoit pluſieurs, comme capables d'altérer les mœurs. Ariſtoxène, au rapport d'Euclide, en admettoit ſeulement treize, ſupprimant les deux plus élevés ; ſavoir, l'Hyper-Eolien & l'Hyper-Lydien. Mais dans l'ouvrage qui nous reſte d'Ariſtoxène il en nomme ſeulement ſix, ſur leſquels il rapporte les divers ſentimens qui régnoient déjà de ſon temps.

Enfin Ptolomée réduiſoit le nombre de ces *modes* à ſept ; diſant que les *modes* n'étoient pas introduits dans le deſſein de varier les chants ſelon le grave & l'aigu ; car, il eſt évident qu'on auroit pu les multiplier fort au-delà de quinze : mais plutôt afin de faciliter le paſſage d'un *mode* à l'autre par des Intervalles conſonnans & faciles à entonner.

Il renfermoit donc tous les *modes* dans l'eſpace d'une Octave, dont le *mode* Dorien faiſoit comme le centre : en ſorte que le Mixo-Lydien étoit une Quarte au-deſſus, & l'Hypo-Dorien une Quarte au-deſſous ; le Phrygien, une Quinte au-deſſus de l'Hypo-Dorien ; l'Hypo-Phrygien, une Quarte au-deſſous du Phrygien : & le Lydien, une Quinte au-deſſus de l'Hypo-Phrygien : d'où il paroît, qu'à compter de l'Hypo-Dorien, qui eſt le *mode* le plus bas, il y avoit juſqu'à l'Hypo-Phrygien l'Intervalle d'un *Ton* ; de l'Hypo-Phrygien à l'Hypo-Lydien, un autre *Ton* ; de l'Hypo-Lydien au Dorien, un ſemi-*Ton* ; de celui-ci au Phrygien, un *Ton* ; du Phrygien au Lydien encore un *Ton* ; & du Lydien au Mixo-Lydien, un ſemi-*Ton* ;

ce qui fait l'étendue d'une Septieme, en cet ordre :



Ptolomée retranchoit tous les autres *modes*, prétendant qu'on n'en pouvoit placer un plus grand nombre dans le ſyſtême diatonique d'une Octave, toutes les cordes qui la compoſoient ſe trouvant employées. Ce ſont ces ſept *modes* de Ptolomée, qui, en y joignant l'Hypo-mixo-Lydien, ajouté, dit-on, par l'Arétin, font aujourd'hui les huit Tons du Plain-Chant. [Voyez TONS de L'ÉGLISE.]

Telle eſt la notion la plus claire qu'on peut tirer des Tons ou *modes* de l'ancienne Muſique, en tant qu'on les regardoit comme ne différant entr'eux que du grave à l'aigu : mais ils avoient encore d'autres différences qui les caractériſoient plus particulierement, quant à l'expreſſion. Elles ſe tiroient du genre de Poéſie qu'on mettoit en Muſique, de l'eſpece d'Inſtrument qui devoit l'accompagner, du Rhythme ou de la Cadence qu'on y obſervoit, de l'uſage où étoient certains chants parmi certains Peuples, & d'où ſont venus originaire-

ment les noms des principaux *modes*, le Dorien, le Phrygien, le Lydien, l'Ionien, l'Eolien.

Il y avoit encore d'autres ſortes de *modes* qu'on auroit pu mieux appeller *Styles* ou *genres* de compoſition : tels étoient le *mode* tragique deſtiné pour le Théâtre, le *mode* Nomique conſacré à Apollon. le Dithyrambique à Bacchus, &c. (Voyez STYLE & MÉLOPÉE.)

Dans nos anciennes Muſiques on appelloit auſſi *modes*, par rapport à la meſure ou au Temps, certaines manieres de fixer la valeur relative de toutes les Notes par un ſigne général; le *mode* étoit à-peu-près alors ce qu'eſt aujourd'hui la meſure; il ſe marquoit de même après la clef, d'abord par des cercles on demi-cercles ponctués ou ſans points, ſuivis des chiffres 2 ou 3 différemment combinés, à quoi l'on ajouta ou ſubſtitua dans la ſuite des lignes perpendiculaires différentes, ſelon le *mode*, en nombre & en longueur; & c'eſt de cet antique uſage que nous eſt reſté celui du C & du C barré. (Voyez PROLATION.)

Il y avoit en ce ſens deux ſortes de *modes*: le majeur, qui ſe rapportoit à la Note maxime; & le mineur, qui étoit pour la Longue. L'un & l'autre ſe diviſoit en parfait & imparfait.

Le *mode* majeur parfait ſe marquoit avec trois lignes ou bâtons qui rempliſſoient chacun trois eſpaces de la Portée, & trois autres qui n'en rempliſſoient que deux. Sous ce *mode* la maxime valoit trois Longues. (Voyez *Pl.* B. *Fig.* 2.)

Le *mode* majeur imparfait étoit marqué par deux lignes qui traverſoient chacune trois eſpaces, & deux autres qui n'en traverſoient que deux; & alors la maxime ne valoit que deux Longues. *Fig.* 3.

Le *mode* mineur parfait étoit marqué par une ſeule ligne qui traverſoit trois eſpaces; & la Longue valoit trois Breves. [*Fig.* 4.]

Le *mode* mineur imparfait étoit marqué par une ligne qui ne traverſoit que deux eſpaces; & la Longue n'y valoit que deux Breves. [*Fig.* 5.]

L'Abbé Broſſard a mêlé mal-à-propos les Cercles & demi-Cercles avec les figures de ces *modes*. Ces ſignes réunis n'avoient jamais lieu dans les *modes* ſimples, mais ſeulement quand les meſures étoient doubles ou conjointes.

Tout cela n'eſt plus en uſage depuis long-temps ; mais il faut néceſſairement entendre ces ſignes pour ſavoir déchiffrer les anciennes Muſiques ; en quoi les plus ſavans Muſiciens ſont ſouvent fort embarraſſés.

MODÉRÉ, *adv.* Ce mot indique un mouvement moyen entre le lent & le gai ; il répond à l'Italien *Andante.* [Voyez ANDANTE.]

MODULATION, *ſ. f.* C'eſt proprement la maniere d'établir & traiter le mode ; mais ce mot ſe prend plus communément aujourd'hui pour l'art de conduire l'Harmonie & le Chant ſucceſſivement dans pluſieurs modes d'une maniere agréable à l'oreille & conforme aux regles.

Si le mode eſt produit par l'Harmonie, c'eſt d'elle auſſi que naiſſent les loix de la *Modulation.* Ces loix ſont ſimples à concevoir, mais difficiles à bien obſerver. Voici en quoi elles conſiſtent.

Pour bien moduler dans un même Ton, il faut 1°. en parcourir tous les Sons avec un beau chant, en rebattant plus ſouvent les cordes eſſentielles & s'y appuyant davantage : c'eſt-à-dire, que l'Accord ſenſible, & l'Accord de la Tonique doivent s'y remontrer fréquemment, mais ſous différentes faces & par différentes routes pour prévenir la monotonie. 2°. N'établir de Cadences ou de repos que ſur ces deux Accords, ou tout au plus ſur celui de la ſous-Dominante.

3°. Enfin n'altérer jamais aucun des Sons du mode ; car on ne peut, ſans le quitter, faire entendre un Dièſe ou un Bémol qui ne lui appartienne pas, ou en retrancher quelqu'un qui lui appartienne.

Mais pour paſſer d'un Ton à un autre, il faut conſulter l'analogie, avoir égard au rapport des Toniques, & a la quantité des Cordes communes aux deux Tons.

Partons d'abord du mode majeur. Soit que l'on conſidere la Quinte de la Tonique, comme ayant avec elle le plus ſimple de tous les rapports après celui de l'Octave, ſoit qu'on la conſidere comme le premier des Sons qui entrent dans la réſonnance de cette même Tonique, on trouvera toujours que cette Quinte, qui eſt la Dominante du Ton, eſt la Corde ſur laquelle on peut établir la modulation la plus analogue à celle du Ton principal.

Cette Dominante, qui faiſoit partie de l'Accord parfait de cette premiere Tonique, fait auſſi partie du ſien

propre, dont elle eſt le Son fondamental. Il y a donc liaiſon entre ces deux Accords. De plus, cette même Dominante portant, ainſi que la Tonique, un Accord parfait majeur par le principe de la réſonnance, ces deux Accords ne différent entr'eux que par la Diſſonance, qui de la Tonique paſſant à la Dominante eſt la Sixte ajoutée, & de la Dominante repaſſant à la Tonique eſt la Septieme. Or, ces deux Accords ainſi diſtingués par la Diſſonance qui convient à chacun, forment, par les Sons qui les compoſent rangés en ordre, préciſément l'Octave ou Echelle Diatonique que nous appellons Gamme, laquelle détermine le Ton.

Cette même Gamme de la Tonique forme, altérée ſeulement par un Dièſe, la Gamme du Ton de la Dominante; ce qui montre la grande analogie de ces deux Tons, & donne la facilité de paſſer de l'un à l'autre au moyen d'une ſeule altération. Le Ton de la Dominante eſt donc le premier qui ſe préſente après celui de la Tonique dans l'ordre des *Modulations*.

La même ſimplicité de rapport que nous trouvons entre une Tonique & ſa Dominante, ſe trouve auſſi entre la même Tonique & ſa Sous Dominante; car la Quinte que la Dominante fait à l'aigu avec cette Tonique, la ſous-Dominante la fait au grave : mais cette ſous-Dominante n'eſt Quinte de la Tonique que par renverſement; elle eſt directement Quarte en plaçant cette Tonique au grave, comme elle doit être; ce qui établit la gradation des rapports : car en ce ſens la Quarte, dont le rapport eſt de 3 à 4, ſuit immédiatement la Quinte, dont le rapport eſt de 2 à 3. Que ſi cette ſous-Dominante n'entre pas de même dans l'Accord de la Tonique, en revanche la Tonique entre dans le ſien. Car ſoit *ut mi ſol* l'Accord de la Tonique, celui de la ſous-Dominante ſera *fa la ut*; ainſi c'eſt l'*ut* qui fait ici liaiſon, & les deux autres Sons de ce nouvel Accord ſont préciſément les deux Diſſonances des précédens. D'ailleurs, il ne faut pas altérer plus de Sons pour ce nouveau Ton que pour celui de la Dominante; ce ſont dans l'une & dans l'autre toutes les mêmes Cordes du Ton principal, à un près. Donnez un Bémol à la Note ſenſible *ſi*, & toutes les Notes du Ton d'*ut* ſerviront à celui de *fa*. Le Tons de la ſous-Dominante n'eſt donc gueres moins analogue au Ton principal que celui de la Dominante.

On doit remarquer encore qu'après s'être ſervi de la

la premiere *modulation* pour paſſer d'un ton principal *ut* à celui de ſa Dominante *ſol*, on eſt obligé d'employer la Seconde pour revenir au Ton principal : car ſi *ſol* eſt Dominante du Ton d'*ut*, *ut* eſt ſous-Dominante du Ton de *ſol*; ainſi l'une de ces *modulations* n'eſt pas moins néceſſaire que l'autre.

Le troiſieme Son qui entre dans l'Accord de la Tonique eſt celui de ſa Tierce ou médiante, & c'eſt auſſi le plus ſimple des rapports après les deux précedens $\frac{2}{3}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{4}{5}$. Voilà donc une nouvelle *modulation* qui ſe préſente, & d'autant plus analogue que deux des Sons de la Tonique principale entrent auſſi dans l'Accord mineur de ſa médiante ; car le premier Accord étant *ut mi ſol*, celui-ci ſera *mi ſol ſi*, où l'on voit que *mi* & *ſol* ſont communs.

Mais ce qui éloigne un peu cette *modulation*, c'eſt la quantité de Sons qu'il y faut altérer, même pour le mode mineur, qui convient le mieux à ce *mi*. J'ai donné ci-devant la formule de l'Echelle pour les deux modes : or, appliquant cette formule à *mi* mode mineur, on n'y trouve, à la vérité, que le quatrieme Son *ſa* altéré par un Dièſe en deſcendant : mais en montant, on en trouve encore deux autres ; ſavoir, la principale Tonique *ut*, & ſa ſeconde Note *re* qui devient ici Note ſenſible : il eſt certain que l'altération de tant de Sons, & ſurtout de la Tonique, éloigne le mode & affoiblit l'analogie.

Si l'on renverſe la Tierce comme on a renverſé la Quinte, & qu'on prenne cette Tierce au-deſſous de la Tonique ſur la ſixieme Note *la*, qu'on devroit appeller auſſi ſous-médiante ou médiante en deſſous, on formera ſur ce *la* une *modulation* plus analogue au Ton principal que n'étoit celle de *mi* ; car l'Accord parfait de cette ſous-médiante étant *la ut mi*, on y retrouve, comme dans celui de la médiante, deux des Sons qui entrent dans l'Accord de la Tonique ; ſavoir, *ut* & *mi* ; & de plus, l'Echelle de ce nouveau Ton étant compoſée, du moins en deſcendant, des mêmes Sons que celle du Ton principal, & n'ayant que deux Sons altérés en montant, c'eſt-à-dire, un de moins que l'Echelle de la médiante, il s'enſuit que la *modulation* de la ſixieme Note eſt préférable à celle de cette médiante ; d'autant plus que la Tonique principale y fait une des cordes eſſentielles du mode ; ce qui eſt plus pro-

pre à rapprocher l'idée de la *modulation*. Le *mi* peut venir enſuite.

Voilà donc quatre Cordes *mi fa ſol la*, ſur chacune deſquelles on peut moduler en ſortant du Ton majeur d'*ut*. Reſtent le *re* & le *ſi*, les deux Harmoniques de la Dominante. Ce dernier, comme Note ſenſible, ne peut devenir Tonique par aucune bonne *modulation*, du moins immédiatement : ce ſeroit appliquer bruſquement au même Son des idées trop oppoſées, & lui donner une Harmonie trop éloignée de la principale. Pour la ſeconde Note *re*, on peut encore, à la faveur d'une marche conſonnante de la Baſſe-fondamentale, y moduler en Tierce mineure, pourvu qu'on n'y reſte qu'un inſtant, afin qu'on n'ait pas le temps d'oublier la *modulation* de l'*ut* qui lui-même y eſt altéré ; autrement il faudroit, au lieu de revenir immédiatement en *ut*, paſſer par d'autres Tons intermédiaires, où il ſeroit dangereux de s'égarer.

En ſuivant les mêmes analogies, on modulera dans l'ordre ſuivant pour ſortir d'un Ton mineur ; la médiante premierement, enſuite la Dominante, la ſous-Dominante & la ſous-médiante ou ſixieme Note. Le mode de chacun de ces Tons acceſſoires eſt déterminé par ſa médiante priſe dans l'Echelle du Ton principal. Par exemple, ſortant d'un Ton majeur *ut* pour moduler ſur ſa médiante, on fait mineur le mode de cette médiante, parce que la Dominante *ſol* du Ton principal fait Tierce mineure ſur cette médiante *mi*. Au contraire, ſortant d'un Ton mineur *la*, on module ſur ſa médiante *ut* en mode majeur, parce que la Dominante *mi* du Ton d'où l'on ſort fait Tierce majeure ſur la Tonique de celui où l'on entre, &c.

Ces regles, renfermées dans une formule générale, ſont, que les modes de la Dominante & de la ſous-Dominante ſoient ſemblables à celui de la Tonique, & que la médiante & la ſixieme Note portent le mode oppoſé. Il faut remarquer cependant qu'en vertu du droit qu'on a de paſſer du majeur au mineur, & réciproquement dans un même Ton, on peut auſſi changer l'ordre du mode d'un Ton à l'autre ; mais en s'éloignant ainſi de la *modulation* naturelle, il faut ſonger au retour : car c'eſt une regle générale que tout morceau de Muſique doit finir dans le Ton par lequel il a commencé.

J'ai raſſemblé dans deux exemples fort courts tous les Tons dans leſquels on peut paſſer immédiatement : le premier, en ſortant du mode majeur ; & l'autre, en ſortant du mode mineur. Chaque Note indique une *modulation*, & la valeur des Notes dans chaque exemple indique auſſi la durée relative convenable à chacun de ces modes, ſelon ſon rapport avec le Ton principal. (Voyez *Pl.* B. *Fig.* 6 & 7.]

Ces *modulations* immédiates fourniſſent les moyens de paſſer par les mêmes regles dans des Tons plus éloignés, & de revenir enſuite au Ton principal qu'il ne faut jamais perdre de vue. Mais il ne ſuffit pas de connoître les routes qu'on doit ſuivre ; il faut ſavoir auſſi comment y entrer. Voici le ſommaire des préceptes qu'on peut donner en cette Partie.

Dans la mélodie, il ne faut, pour annoncer la *modulation* qu'on a choiſie, que faire entendre les altérations qu'elle produit dans les Sons du Ton d'où l'on ſort, pour les rendre propres au Ton où l'on entre. Eſt-on en *ut* majeur, il ne faut que ſonner un *fa* Dièſe pour annoncer le Ton de la Dominante, ou un *ſi* Bémol pour annoncer le Ton de la ſous-Dominante. Parcourez enſuite les Cordes eſſentielles du Ton ou vous entrez ; s'il eſt bien choiſi, votre *modulation* ſera toujours bonne & réguliere.

Dans l'Harmonie, il y a un peu plus de difficulté : car comme il faut que le changement de Ton ſe faſſe en même temps dans toutes les Parties, on doit prendre garde à l'Harmonie & au chant pour éviter de ſuivre à la fois deux différentes *modulations*. Huyghens a fort bien remarqué que la proſcription des deux Quintes conſécutives a cette regle pour principe : en effet, on ne peut gueres former entre deux Parties pluſieurs Quintes juſtes de ſuite ſans moduler en deux Tons différens.

Pour annoncer un Ton, pluſieurs prétendent qu'il ſuffit de former l'Accord parfait de ſa Tonique, & cela eſt indiſpenſable pour donner le mode ; mais il eſt certain que le Ton ne peut être bien déterminé que par l'Accord ſenſible ou dominant : il faut donc faire entendre cet Accord en commençant la nouvelle *modulation*. La bonne regle ſeroit que la Septieme ou Diſſonance mineure y fût toujours préparée, au moins la premiere fois qu'on la fait entendre ; mais cette regle n'eſt pas praticable dans toutes les *modulations* permiſes,

& pourvu que la Baſſe-fondamentale marche par Intervalles conſonnans, qu'on obſerve la liaiſon harmonique, l'analogie du mode, & qu'on évite les fauſſes Relations, la *modulation* eſt toujours bonne. Les Compoſiteurs donnent pour une autre regle de ne changer de Ton qu'après une Cadence parfaite; mais cette regle eſt inutile, & perſonne ne s'y aſſujettit.

Toutes les manieres poſſibles de paſſer d'un Ton dans un autre, ſe réduiſent à cinq pour le mode majeur, & à quatre pour le mode mineur; leſquelles on trouvera énoncées par une Baſſe-fondamentale pour chaque *modulation* dans la *Planche* B. *Fig.* 8. S'il y a quelqu'autre *modulation* qui ne revienne à aucune de ces neuf, à moins que cette *modulation* ne ſoit Enharmonique, elle eſt mauvaiſe infailliblement. (Voyez ENHARMONIQUE.)

MODULER, *v. n.* C'eſt compoſer ou préluder, ſoit par écrit, ſoit ſur un Inſtrument, ſoit avec la Voix, en ſuivant les regles de la *modulation*. (Voyez MODULATION.)

MŒURS, *ſ. f.* Partie conſidérable de la Muſique des Grecs, appellée par eux *Hermoſmenon*, laquelle conſiſtoit à connoître & choiſir le bienſéant en chaque Genre, & ne leur permettoit pas de donner à chaque ſentiment, à chaque objet, à chaque caractere, toutes les formes dont il étoit ſuſceptible; mais les obligeoit de ſe borner à ce qui étoit convenable au ſujet, à l'occaſion, aux perſonnes, aux circonſtances. Les *Mœurs* conſiſtoient encore à tellement accorder & proportionner dans une Piece toutes les Parties de la Muſique, le mode, le Temps, le Rhythme, la mélodie, & même les changemens, qu'on ſentît dans le tout une certaine conformité qui n'y laiſſât point de diſparate, & le rendît parfaitement un. Cette ſeule Partie, dont l'idée n'eſt pas même connue dans notre Muſique, montre à quel point de perfection devoit être porté un Art où l'on avoit même réduit en regles ce qui eſt honnête, convenable, & bienſéant.

MOINDRE, *adj.* (Voyez MINIME.)

MOL, *adj.* Epithete que donnent Ariſtoxène & Ptolomée à une eſpece du Genre Diatonique & à une eſpece du Genre Chromatique, dont j'ai parlé au mot GENRE.

Pour la Muſique moderne, le mot *Mol* n'y eſt employé que dans la compoſition du mot *Bémol* ou B *mol*,

par oppoſition au mot *Béquarre*, qui jadis s'appelloit auſſi B. *dur*.

Zarlin cependant appelle Diatonique *mol* une eſpece du Genre Diatonique dont j'ai parlé ci-devant. [Voyez DIATONIQUE.]

MONOCORDE, *ſ. m.* Inſtrument ayant une ſeule corde qu'on diviſe à volonté par des Chevalets mobiles, lequel ſert à trouver les rapports des Intervalles & toutes les diviſions du Canon Harmonique. Comme la Partie des Inſtrumens n'entre point dans mon plan; je ne parlerai pas plus long-temps de celui-ci.

MONODIE, *ſ. f.* Chant à voix ſeule, par oppoſition à ce que les Anciens appelloient *Chorodies*, ou Muſiques exécutées par le Chœur.

MONOLOGUE, *ſ. m.* Scene d'Opéra, où l'Acteur eſt ſeul & ne parle qu'avec lui-même. C'eſt dans les *monologues* que ſe déploient toutes les forces de la Muſique; le Muſicien pouvant s'y livrer à toute l'ardeur de ſon génie, ſans être gêné dans la longueur de ſes morceaux par la préſence d'un Interlocuteur. Ces Récitatifs obligés, qui ſont un ſi grand effet dans les Opéra Italiens, n'ont lieu que dans les *monologues*.

MONOTONIE, *ſ. f.* C'eſt, au propre, une Pſalmodie ou un Chant qui marche toujours ſur le même Ton; mais ce mot ne s'emploie gueres que dans le figuré.

MONTER, *v. n.* C'eſt faire ſuccéder les Sons du bas en haut; c'eſt-à-dire, du grave à l'aigu. Cela ſe préſente à l'œil par notre maniere de noter.

MOTIF, *ſ. m.* Ce mot franciſé de l'Italien *motivo*, n'eſt gueres employé dans le ſens technique que par les Compoſiteurs. Il ſignifie l'idée primitive & principale ſur laquelle le Compoſiteur détermine ſon ſujet & arrange ſon deſſein. C'eſt le *motif* qui, pour ainſi dire, lui met la plume à la main pour jeter ſur le papier telle choſe & non pas telle autre. Dans ce ſens le *motif* principal doit être toujours préſent à l'eſprit du Compoſiteur, & il doit faire en ſorte qu'il le ſoit auſſi toujours à l'eſprit des Auditeurs. On dit qu'un Auteur bat la campagne lorſqu'il perd ſon *motif* de vue, & qu'il coud des Accords ou des Chants qu'aucun ſens commun n'unit entr'eux.

Outre ce *motif*, qui n'eſt que l'idée principale de la Piece, il y a des *motifs* particuliers, qui ſont les idées déterminantes de la modulation, des entrelacemens, des textures harmoniques; & ſur ces idées, que

l'on preſſent dans l'exécution, l'on juge ſi l'Auteur a bien ſuivi ſes *motifs*, ou s'il a pris le change, comme il arrive ſouvent à ceux qui procedent Note après Note, & qui manquent de ſavoir ou d'invention. C'eſt dans cette acception qu'on dit *motif* de Fugue, *motif* de Cadence, *motif* de changement, de Mode, &c.

MOTTET, *ſ. m.* Ce mot ſignifioit anciennement une compoſition fort recherchée, enrichie de toutes les beautés de l'Art; & cela ſur une période fort courte: d'où lui vient, ſelon quelques-uns, le nom de *Motet*, comme ſi ce n'étoit qu'un mot.

Aujourd'hui l'on donne le nom de *Motet* à toute Piece de Muſique faite ſur des paroles Latines, à l'uſage de l'Égliſe Romaine, comme Pſeaumes, Hymnes, Antiennes, Répons, *&c.* Et tout cela s'appelle, en général, Muſique Latine.

Les François réuſſiſſent mieux dans ce genre de Muſique que dans la Françoiſe, la langue étant moins défavorable; mais ils y recherchent trop de travail, & comme le leur a reproché l'Abbé du Bos, ils jouent trop ſur le mot. En général, la Muſique Latine n'a pas aſſez de gravité pour l'uſage auquel elle eſt deſtinée. On n'y doit point rechercher l'imitation comme dans la Muſique théâtrale: les chants ſacrés ne doivent point repréſenter le tumulte des paſſions humaines, mais ſeulement la Majeſté de celui à qui ils s'adreſſent, & l'égalité d'ame de ceux qui les prononcent. Quoi que puiſſent dire les paroles, toute autre expreſſion dans le chant eſt un contre-ſens. Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, mais je dis aucun goût, pour préférer dans les Egliſes la Muſique au Plain-Chant.

Les Muſiciens du treizieme & du quatorzieme ſiecle donnoient le nom de *Mottetus* à la Partie que nous nommons aujourd'hui *Haute-Contre*. Ce nom, & d'autres auſſi étranges, cauſent ſouvent bien de l'embarras à ceux qui s'appliquent à déchiffrer les anciens manuſcrits de Muſique, laquelle ne s'écrivoit pas en Partition comme à préſent.

MOUVEMENT, *ſ. m.* Degré de vîteſſe ou de lenteur que donne à la Meſure le caractere de la Piece qu'on exécute. Chaque eſpece de meſure a un *mouvement* qui lui eſt le plus propre, & qu'on déſigne en Italien par ces mots, *Tempo giuſto*. Mais outre celui-là il y a cinq principales modifications de *mouvement* qui, dans l'ordre du lent au vîte, s'expriment par les

mots : *Largo*, *Adagio*, *Andante*, *Allegro*, *Preſto*; & ces mots ſe rendent en François par les ſuivans. *Lent*, *Modéré*, *Gracieux*, *Gai*, *Vite*. Il faut cependant obſerver que, le *mouvement* ayant toujours beaucoup moins de préciſion dans la Muſique Françoiſe, les mots qui le déſignent y ont un ſens beaucoup plus vague que dans la Muſique Italienne.

Chacun de ces Degrés ſe ſubdiviſe & ſe modifie encore en d'autres, dans leſquels il faut diſtinguer ceux qui n'indiquent que le Degré de vîteſſe ou de lenteur, comme *Larghetto*, *Andantino*, *Allegretto*, *Preſtiſſimo*, & ceux qui marquent, de plus, le caractere & l'expreſſion de l'Air, comme *Agitato*, *Vivace*, *Guſtoſo*, *Boncrio*, &c. Les premiers peuvent être ſaiſis & rendus par tous les Muſiciens; mais il n'y a que ceux qui ont du ſentiment & du goût qui ſentent & rendent les autres.

Quoique généralement les *mouvemens* lents conviennent aux paſſions triſtes, & les *mouvemens* animés aux paſſions gaies, il y a pourtant ſouvent des modifications par leſquelles une paſſion parle ſur le ton d'une autre: il eſt vrai, toutefois, que la gaieté ne s'exprime gueres avec lenteur; mais ſouvent les douleurs les plus vives ont le langage le plus emporté.

MOUVEMENT eſt encore la marche ou le progrès des Sons du grave à l'aigu, ou de l'aigu au grave: ainſi quand on dit qu'il faut, autant qu'on le peut, faire marcher la Baſſe & le Deſſus par *mouvemens contraires*, cela ſignifie que l'une des Parties doit monter, tandis que l'autre deſcend. *Mouvement ſemblable*, c'eſt quand les deux Parties marchent en même ſens. Quelques-uns appellent *mouvement oblique* celui où l'une des Parties reſte en place, tandis que l'autre monte ou deſcend.

Le ſavant Jérôme Mei, à l'imitation d'Ariſtoxène, diſtingue généralement, dans la Voix humaine, deux ſortes de *mouvement*; ſavoir, celui de la Voix parlante, qu'il appelle *mouvement continu*, & qui ne ſe fixe qu'au moment qu'on ſe tait; & celui de la Voix chantante, qui marche par Intervallees déterminés, & qu'il appelle *mouvement diaſtématique* ou *Intervallatif*.

MUANCES, *ſ. f.* On appelle ainſi les diverſes manieres d'appliquer aux Notes les ſyllabes de la Gamme, ſelon les diverſes poſitions des deux ſemi-Tons de l'Octave, & ſelon les différentes routes pour y arriver.

Comme l'Arétin n'inventa que ſix de ces ſyllabes, & qu'il y a ſept Notes à nommer dans une Octave, il falloit néceſſairement répéter le nom de quelque Note; cela fit qu'on nomma toujours *mi fa* ou *fa la* les deux Notes entre leſquelles ſe trouvoit un des ſemi-Tons. Ces noms déterminoient en même temps ceux des Notes les plus voiſines, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. Or, comme les deux ſemi-Tons ſont ſujets à changer de place dans la modulation, & qu'il y a dans la Muſique une multitude de manieres différentes de leur appliquer les ſix mêmes ſyllabes, ces manieres s'appelloient *Muances*, parce que les mêmes Notes y changeoient inceſſamment de noms. [Voyez GAMME.]

Dans le ſiecle dernier on ajouta en France la ſyllabe *ſi* aux ſix premieres de la Gamme de l'Arétin. Par ce moyen la ſeptieme Note de l'Echelle ſe trouvant nommée, les *Muances* devinrent inutiles, & furent proſcrites de la Muſique Françoiſe; mais chez toutes les autres Nations, où, ſelon l'eſprit du métier, les Muſiciens prennent toujours leur vieille routine pour la perfection de l'Art, on n'a point adopté le *ſi*; & il y a apparence qu'en Italie, en Eſpagne, en Allemagne, en Angleterre, les *Muances* ſerviront longtemps encore à la déſolation des commençans.

MUANCES, dans la Muſique ancienne. (Voyez MUTATIONS.)

MUSETTE, *ſ. f.* Sorte d'Air convenable à l'Inſtrument de ce nom, dont la meſure eſt à deux ou trois Temps, le caractere naïf & doux, le mouvement un peu lent, portant une Baſſe pour l'ordinaire en Tenue ou Point d'Orgue, telle que la peut faire une *Muſette*, & qu'on appelle à cauſe de cela Baſſe de *Muſette*. Sur ces Airs on forme des Danſes d'un caractere convenable, & qui portent auſſi le nom de *Muſettes*.

MUSICAL, *adj.* Appartenant à la Muſique. [Voyez MUSIQUE.]

MUSICALEMENT, *adv.* D'une maniere Muſicale, dans les regles de la Muſique. (Voyez MUSIQUE.)

MUSICIEN, *ſ. m.* Ce nom ſe donne également à celui qui compoſe la Muſique & à celui qui l'exécute. Le premier s'appelle auſſi *Compoſiteur*. (Voyez ce mot.)

Les anciens Muſiciens étoient des Poëtes, des Philoſophes, des Orateurs du premier ordre. Tels étoient

Orphée, Terpandre, Stéſichore, &c. Auſſi Boëce ne veut-il pas honorer du nom de *Muſicien* celui qui pratique ſeulement la Muſique par le miniſtere ſervile des doigts & de la voix : mais celui qui poſſede cette ſcience par le raiſonnement & la ſpéculation. Et il ſemble, de plus, que pour s'élever aux grandes expreſſions de la Muſique oratoire & imitative, il faudroit avoir fait une étude particuliere des paſſions humaines & du langage de la Nature. Cependant les *Muſiciens* de nos jours, bornés, pour la plupart, à la pratique des Notes & de quelques tours de chant, ne ſeront gueres offenſés, je penſe, quand on ne les tiendra pas pour de grands Philoſophes.

MUSIQUE, *ſ. f.* Art de combiner les Sons d'une maniere agréable à l'oreille. Cet Art devient une ſcience & même très profonde, quand on veut trouver les principes de ces combinaiſons & les raiſons des affections qu'elles nous cauſent. Ariſtide Quintilien définit la *Muſique*, l'Art du beau & de la décence dans les voix & dans les mouvemens. Il n'eſt pas étonnant qu'avec des définitions ſi vagues & ſi générales les anciens aient donné une étendue prodigieuſe à l'art qu'ils définiſſoient ainſi.

On ſuppoſe communément que le mot de *Muſique* vient de *Muſa*, parce qu'on croit que les Muſes ont inventé cet Art ; mais Kircher, d'après Diodore, fait venir ce nom d'un mot Egyptien ; prétendant que c'eſt en Egypte que la *Muſique* a commencé à ſe rétablir après le déluge, & qu'on en reçut la premiere idée du Son que rendoient les roſeaux qui croiſſent ſur les bords du Nil, quand le vent ſouffloit dans leurs tuyaux.

Quoi qu'il en ſoit de l'étymologie du nom, l'origine de l'Art eſt certainement plus près de l'homme ; & ſi la parole n'a pas commencé par du chant, il eſt sûr, au moins, qu'on chante par-tout où l'on parle.

La *Muſique* ſe diviſe naturellement en *Muſique théorique* ou *ſpéculative* & en *Muſique pratique*.

La *Muſique* ſpéculative eſt, ſi l'on peut parler ainſi, la connoiſſance de la matiere muſicale ; c'eſt-à-dire, les différens rapports du grave à l'aigu, du vîte au lent, de l'aigre au doux, du fort au foible, dont les Sons ſont ſuſceptibles ; rapports qui, comprenant toutes les combinaiſons poſſibles de la Muſique & des Sons, ſemblent comprendre auſſi toutes les cauſes des impreſſions que peut faire leur ſucceſſion ſur l'oreille & ſur l'ame.

La *Muſique* pratique eſt l'Art d'appliquer & mettre en uſage les principes de la ſpéculative ; c'eſt-à-dire, de conduire & diſpoſer les Sons par rapport à la conſonnance, à la durée, à la ſucceſſion, de telle ſorte que le tout produiſe ſur l'oreille l'effet qu'on s'eſt propoſé : c'eſt cet Art qu'on appelle *Compoſition*. [Voyez ce mot.] A l'égard de la production actuelle des Sons par les voix ou par les Inſtrumens, qu'on appelle *Exécution*, c'eſt la partie purement méchanique & opérative, qui, ſuppoſant ſeulement la faculté d'entonner juſte les Intervalles, de marquer juſte les durées, de donner aux Sons le degré preſcrit dans le Ton, & la valeur preſcrite dans le Temps, ne demande en rigueur d'autre connoiſſance que celle des caracteres de la *Muſique*, & l'habitude de les exprimer.

La *Muſique* ſpéculative ſe divife en deux parties ; ſavoir, la connoiſſance du rapport des Sons ou de leurs Intervalles, & celle de leurs durées relatives ; c'eſt-à-dire, de la meſure & du Temps.

La premiere eſt proprement celle que les anciens ont appellée *Muſique harmonique*. Elle enſeigne en quoi conſiſte la nature du chant & marque ce qui eſt conſonnant, diſſonant, agréable ou déplaiſant dans la Modulation. Elle fait connoître, en un mot, les diverſes manieres dont les Sons affectent l'oreille par leur tymbre, par leur force, par leurs Intervalles ; ce qui s'applique également à leur Accord & à leur ſucceſſion.

La ſeconde a été appellée *Rhytmique*, parce qu'elle traite des Sons eu égard au Temps & à la quantité. Elle contient l'explication du *Rhythme*, du *Mètre*, des meſures longues & courtes, vives & lentes, des Temps & des diverſes parties dans leſquelles on les diviſe, pour y appliquer la ſucceſſion des Sons.

La *Muſique pratique* ſe diviſe auſſi en deux parties, qui répondent aux deux précédentes.

Celle qui répond à la *Muſique harmonique*, & que les Anciens appelloient *Mélopée*, contient les regles pour combiner & varier les Intervalles conſonnans & diſſonans d'une maniere agréable & harmonieuſe. (Voyez MÉLOPÉE.)

La ſeconde, qui répond à la *Muſique Rhythmique*, & qu'ils appelloient *Rhythmopée*, contient les regles pour l'application des Temps, des Pieds, des meſures ; en un mot, pour la pratique du Rhythme. [Voyez RHYTHME.]

Porphyre donne une autre diviſion de la *Muſique*, en tant qu'elle a pour objet le mouvement muet ou ſonore, &, ſans la diſtinguer en ſpéculative & pratique, il y trouve les ſix Parties ſuivantes; la *Rhythmique*, pour les mouvemens de la Danſe; la *Métrique*, pour la Cadence & le nombre des vers; l'*Organique*, pour la pratique des Inſtrumens; la *Poétique*, pour les Tons & l'Accent de la Poéſie; l'*Hypocritique*, pour les attitudes des Pantomimes; & l'*Harmonique*, pour le chant.

La *Muſique* ſe diviſe aujourd'hui plus ſimplement en *Mélodie* & en *Harmonie*; car la Rhythmique n'eſt plus rien pour nous, & la métrique eſt très peu de choſe, attendu que nos vers, dans le chant, prennent preſque uniquement leur meſure de la *Muſique*, & perdent le peu qu'ils en ont par eux-mêmes.

Par la mélodie, on dirige la ſucceſſion des Sons de maniere à produire des chants agréables. [Voyez MÉLODIE, CHANT, MODULATION.]

L'Harmonie conſiſte à unir à chacun des Sons d'une ſucceſſion réguliere deux ou pluſieurs autres Sons, qui frappant l'oreille en même temps, la flattent par leur concours. [Voyez HARMONIE.]

On pourroit & l'on devroit peut-être encore diviſer la *Muſique* en *naturelle* & *imitative*. La premiere, bornée au ſeul phyſique des Sons, & n'agiſſant que ſur le ſens, ne porte point ſes impreſſions juſqu'au cœur, & ne peut donner que des ſenſations plus ou moins agréables. Telle eſt la Muſique des chanſons, des hymnes, des cantiques, de tous les chants qui ne ſont que des combinaiſons de Sons mélodieux, & en général toute Muſique qui n'eſt qu'harmonieuſe.

La ſeconde, par des inflexions vives, accentuées, &, pour ainſi dire, parlantes, exprime toutes les paſſions, peint tous les tableaux, rend tous les objets, ſoumet la Nature entiere à ſes ſavantes imitations, & porte ainſi juſqu'au cœur de l'homme des ſentimens propres à l'émouvoir. Cette Muſique vraiment lyrique & théâtrale, étoit celle des anciens Poëmes, & c'eſt de nos jours celle qu'on s'efforce d'appliquer aux Drames qu'on exécute en chant ſur nos Théâtres. Ce n'eſt que dans cette *Muſique*, & non dans l'harmonique ou naturelle, qu'on doit chercher la raiſon des effets prodigieux qu'elle a produits autrefois. Tant qu'on cherchera des effets moraux dans le ſeul phyſique des

Sons, on ne les y trouvera point & l'on raisonnera sans s'entendre.

Les anciens écrivains different beaucoup entr'eux sur la nature, l'objet, l'étendue & les parties de la *Musique*. En général, ils donnoient à ce mot un sens beaucoup plus étendu que celui qui lui reste aujourd'hui. Non-seulement sous le nom de *musique* ils comprenoient, comme on vient de le voir, la Danse, le Geste, la Poésie, mais même la collection de toutes les sciences. Hermès définit la *musique*, la connoissance de l'ordre de toutes choses. C'étoit aussi la doctrine de l'Ecole de Pythagore & de celle de Platon, qui enseignoient que tout dans l'Univers étoit *musique*. Selon Hésychius, les Athéniens donnoient à tous les Arts le nom de *musique*; & tout cela n'est plus étonnant depuis qu'un Musicien moderne a trouvé dans la *musique* le principe de tous les rapports & le fondement de toutes les sciences.

De-là toutes ces *musiques* sublimes dont nous parlent les Philosophes : *musique* divine, *musique* des hommes, *musique* céleste, *musique* terrestre, *musique* active, *musique* contemplative, *musique* énonciative, intellective, oratoire, *&c.*

C'est sous ces vastes idées qu'il faut entendre plusieurs passages des Anciens sur la *musique*, qui seroient inintelligibles dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot.

Il paroît que la *musique* a été l'un des premiers arts : on le trouve mêlé parmi les plus anciens monumens du genre-humain. Il est très vraisemblable aussi que la *musique* vocale a été trouvée avant l'instrumentale, si même il y a jamais eu parmi les Anciens une *musique* vraiment instrumentale ; c'est-à-dire, faite uniquement pour les instrumens. Non-seulement les hommes, avant d'avoir trouvé aucun instrument, ont dû faire des observations sur les différens Tons de leur voix ; mais ils ont dû apprendre de bonne heure, par le concert naturel des oiseaux, à modifier leur voix & leur gosier d'une maniere agréable & mélodieuse. Après cela, les instrumens à vent ont dû être les premiers inventés. Diodore & d'autres Auteurs en attribuent l'invention à l'observation du sifflement des vents dans les roseaux ou autres tuyaux des plantes. C'est aussi le sentiment de Lucrece.

At liquidas avium voces imitarier ore
Antè fuit multò, quàm levia carmina cantu
Concelebrare homines poſſint, aureiſque juvare;
Et Zephyri cava per calamorum ſibila primùm
Agreſtes docuêre cavas inflare cicutas.

A l'égard des autres ſortes d'inſtrumens, les cordes ſonores ſont ſi communes que les hommes en ont dû obſerver de bonne heure les différens Tons; ce qui a donné naiſſance aux inſtrumens à corde. [Voyez CORDE.]

Les inſtrumens qu'on bat pour en tirer du Son, comme les Tambours & les Tymbales, doivent leur origine au bruit ſourd que rendent les corps creux quand on les frappe.

Il eſt difficile de ſortir de ces généralités pour conſtater quelque fait ſur l'invention de la *muſique* réduite en Art. Sans remonter au-delà du déluge, pluſieurs Anciens attribuent cette invention à Mercure, auſſi-bien que celle de la Lyre. D'autres veulent que les Grecs en ſoient redevables à Cadmus, qui, en ſe ſauvant de la Cour du Roi de Phénicie, amena en Grece la Muſicienne Hermione ou Harmonie; d'où il s'enſuivroit que cet Art étoit connu en Phénicie avant Cadmus. Dans un endroit du Dialogue de Plutarque ſur la *muſique*, Lyſias dit que c'eſt Amphion qui l'a inventée; dans un autre, Sotérique dit que c'eſt Apollon; dans un autre encore, il ſemble en faire honneur à Olympe: on ne s'accorde gueres ſur tout cela, & c'eſt ce qui n'importe pas beaucoup, non plus. A ces premiers inventeurs ſuccéderent Chiron, Démodocus, Hermès, Orphée, qui, ſelon quelques-uns, inventa la Lyre. Après ceux-là vint Phœmius, puis Terpandre, contemporain de Lycurgue, & qui donna des regles à la *muſique*. Quelques perſonnes lui attribuent l'invention des premiers Modes. Enfin l'on ajoute Thalès, & Chamiris, qu'on dit avoir été l'inventeur de la *muſique* inſtrumentale.

Ces grands Muſiciens vivoient la plupart avant Homere. D'autres plus modernes, ſont Laſus d'Hermione, Melnippides, Philoxène, Timothée, Phrynnis, Epigonius, Lyſandre, Symmicus & Diodore, qui tous ont conſidérablement perfectionné la *muſique*.

Laſus eſt, à ce qu'on prétend, le premier qui ait

écrit ſur cet Art du temps de Darius Hyſtaſpes. Epigonius inventa l'inſtrument de quarante cordes qui portoit ſon nom. Simmicus inventa auſſi un inſtrument de trente-cinq cordes, appellé *Simmicium*.

Diodore perfectionna la Flûte & y ajouta de nouveaux trous, & Timothée la Lyre, en y ajoutant une nouvelle corde ; ce qui le fit mettre à l'amende par les Lacédémoniens.

Comme les anciens Auteurs s'expliquent fort obſcurément ſur les inventeurs des inſtrumens de *muſique*, ils ſont auſſi fort obſcurs ſur les inſtrumens mêmes. A peine en connoiſſons-nous autre choſe que les noms. [Voyez INSTRUMENT.]

La *muſique* étoit dans la plus grande eſtime chez divers Peuples de l'Antiquité, & principalement chez les Grecs ; & cette eſtime étoit proportionnée à la puiſſance & aux effets ſurprenans qu'ils attribuoient à cet Art. Leurs Auteurs ne croient pas nous en donner une trop grande idée, en nous diſant qu'elle étoit en uſage dans le Ciel, & qu'elle faiſoit l'amuſement principal des Dieux & des ames des Bienheureux. Platon ne craint pas de dire qu'on ne peut faire de changement dans la *muſique* qui n'en ſoit un dans la conſtitution de l'Etat, & il prétend qu'on peut aſſigner les Sons capables de faire naître la baſſeſſe de l'ame, l'inſolence, & les vertus contraires. Ariſtote, qui ſemble n'avoir écrit ſa politique que pour oppoſer ſes ſentimens à ceux de Platon, eſt pourtant d'accord avec lui touchant la puiſſance de la *muſique* ſur les mœurs. Le judicieux Polybe nous dit que la *muſique* étoit néceſſaire pour adoucir les mœurs des Arcades qui habitoient un pays où l'air eſt triſte & froid ; que ceux de Cynete, qui négligerent la *muſique*, ſurpaſſerent en cruauté tous les Grecs, & qu'il n'y a point de ville où l'on ait tant vu de crimes. Athénée nous aſſure qu'autrefois toutes les loix divines & humaines, les exhortations à la vertu, la connoiſſance de ce qui concernoit les Dieux & les Héros, les vies & les actions des hommes illuſtres, étoient écrites en vers & chantées publiquement par des Chœurs au ſon des inſtrumens ; & nous voyons, par nos livres ſacrés, que tels étoient, dès les premiers temps, les uſages des Iſraélites. On n'avoit point trouvé de moyen plus efficace pour graver dans l'eſprit des hommes les principes de la Morale & l'amour de la vertu ; ou plutôt tout

cela n'étoit point l'effet d'un moyen prémédité, mais de la grandeur des ſentimens & de l'élévation des idées qui cherchoient par des accens proportionnés à ſe faire un langage digne d'elles.

La *muſique* faiſoit partie de l'étude des anciens Pythagoriciens. Ils s'en ſervoient pour exciter le cœur à des actions louables, & pour s'enflammer de l'amour de la vertu. Selon ces Philoſophes, notre ame n'étoit, pour ainſi dire, formée que d'Harmonie; & ils croyoient rétablir, par le moyen de l'Harmonie ſenſuelle, l'Harmonie intellectuelle & primitive des facultés de l'ame; c'eſt-à-dire, celle qui, ſelon eux, exiſtoit en elle avant qu'elle animât nos corps, & lorſqu'elle habitoit les Cieux.

La *muſique* eſt déchue aujourd'hui de ce degré de puiſſance & de majeſté, au point de nous faire douter de la vérité des merveilles qu'elle opéroit autrefois, quoiqu'atteſtées par les plus judicieux Hiſtoriens & par les plus graves Philoſophes de l'antiquité. Cependanrt on retrouve dans l'Hiſtoire moderne quelques faits ſemblables. Si Timothée excitoit les fureurs d'Alexandre par le Mode Phrygien, & les calmoit par le Mode Lydien, une *muſique* plus moderne renchériſſoit encore en excitant, dit-on, dans Eric, Roi de Dannemarck, une telle fureur qu'il tuoit ſes meilleurs domeſtiques. Sans doute ces malheureux étoient moins ſenſibles que leur Prince à la *muſique*; autrement il eût pu courir la moitié du danger. D'Aubigny rapporte une autre hiſtoire toute pareille à celle de Timothée. Il dit que ſous Henri III, le Muſicien Claudin jouant aux nôces du Duc de Joyeuſe ſur le Mode Phrygien, anima, non le Roi, mais un Courtiſan qui s'oublia juſqu'à mettre la main aux armes en préſence de ſon Souverain; mais le Muſicien ſe hâta de le calmer en prenant le Mode Hypo-Phrygien. Cela eſt dit avec autant d'aſſurance que ſi le Muſicien Claudin avoit pu ſavoir exactement en quoi conſiſtoient le Mode Phrygien & le Mode Hypo-Phrygien.

Si notre *muſique* a peu de pouvoir ſur les affections de l'ame, en revanche elle eſt capable d'agir phyſiquement ſur les corps, témoin l'hiſtoire de la Tarentule, trop connue pour en parler ici; témoin ce Chevalier Gaſcon dont parle Boyle, lequel, au ſon d'une Cornemuſe, ne pouvoit retenir ſon urine; à quoi il faut

ajouter ce que raconte le même Auteur de ces femmes qui fondoient en larmes lorſqu'elles entendoient un certain Ton dont le reſte des Auditeurs n'étoit point affecté : & je connois à Paris une femme de condition, laquelle ne peut écouter quelque *muſique* que ce ſoit ſans être ſaiſie d'un rire involontaire & convulſif. On lit auſſi dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris qu'un Muſicien fut guéri d'une violente fievre par un Concert qu'on fit dans ſa chambre.

Les Sons agiſſent même ſur les corps inanimés, comme on le voit par le frémiſſement & la réſonnance d'un corps ſonore au ſon d'un autre avec lequel il eſt accordé dans certain rapport. Morhoff fait mention d'un certain Petter Hollandois, qui briſoit un verre au ſon de ſa voix. Kircher parle d'une grande pierre qui frémiſſoit au ſon d'un certain tuyau d'Orgue. Le P. Merſenne parle auſſi d'une ſorte de carreau que le Jeu d'Orgue ébranloit comme auroit pu faire un tremblement de terre. Boyle ajoute que les ſtalles tremblent ſouvent au ſon des Orgues ; qu'il les a ſenti frémir ſous ſa main au ſon de l'Orgue ou de la voix, & qu'on l'a aſſuré que celles qui étoient bien faites trembloient toutes à quelque Ton déterminé. Tout le monde a ouï parler du fameux pilier d'une Egliſe de Reims, qui s'ébranle ſenſiblement au ſon d'une certaine cloche, tandis que les autres piliers reſtent immobiles ; mais ce qui ravit au ſon l'honneur du merveilleux, eſt que ce même pilier s'ébranle également quand on a ôté le batant de la cloche.

Tous ces exemples, dont la plupart appartiennent plus au ſon qu'à la *muſique*, & dont la Phyſique peut donner quelque explication, ne nous rendent point plus intelligibles ni plus croyables les effets merveilleux & preſque divins que les anciens attribuent à la *muſique*. Pluſieurs auteurs ſe ſont tourmentés pour tâcher d'en rendre raiſon. Wallis les attribue en partie à la nouveauté de l'Art, & les rejette en partie ſur l'exagération des Auteurs. D'autres en font honneur ſeulement à la Poéſie. D'autres ſuppoſent que les Grecs, plus ſenſibles que nous par la conſtitution de leur climat ou par leur maniere de vivre, pouvoient être émus de choſes qui ne nous auroient nullement touchés. M. Burette, même en adoptant tous ces faits, prétend qu'ils ne prouvent point la perfection de la *muſique* qui

les

les a produits : il n'y voit rien que de mauvais racleurs de Village n'aient pu faire, ſelon lui tout auſſi-bien que les premiers Muſiciens du monde.

La plupart de ces ſentimens ſont fondés ſur la perſuaſion où nous ſommes de l'excellence de notre *muſique*, & ſur le mépris que nous avons pour celle des Anciens. Mais ce mépris eſt-il lui-même auſſi-bien fondé que nous le prétendons ? C'eſt ce qui a été examiné bien des fois, & qui, vu l'obſcurité de la matiere & l'inſuffiſance des juges, auroit grand beſoin de l'être mieux. De tous ceux qui ſe ſont mêlés juſqu'ici de cet examen, Voſſius, dans ſon Traité *de viribus cantûs & rhythmi*, paroît être celui qui a le mieux diſcuté la queſtion & le plus approché de la vérité. J'ai jeté là-deſſus quelques idées dans un autre écrit non public encore, où mes idées ſeront mieux placées que dans cet ouvrage, qui n'eſt pas fait pour arrêter le Lecteur à diſcuter mes opinions.

On a beaucoup ſouhaité de voir quelques fragmens de *muſique* ancienne. Le P. Kircher & M. Burette ont travaillé là-deſſus à contenter la curioſité du Public. Pour le mettre plus à portée de profiter de leurs ſoins, j'ai tranſcrit dans la *Planche* C deux morceaux de *muſique* Grecque, traduits en Note moderne par ces Auteurs. Mais qui oſera juger de l'ancienne *muſique* ſur de tels échantillons ? Je les ſuppoſe fidèles, je veux même que ceux qui voudroient en juger connoiſſent ſuffiſamment le génie & l'accent de la langue Grecque : qu'ils réfléchiſſent qu'un Italien eſt un juge incompétent d'un Air François, qu'un François n'entend rien du tout à la Mélodie Italienne ; puis, qu'il compare les temps & les lieux, & qu'il prononce s'il l'oſe.

Pour mettre le Lecteur à portée de juger des divers Accens muſicaux des Peuples, j'ai tranſcrit auſſi dans la *Planche* un Air Chinois tiré du P. du Halde, un Air Perſan tiré du Chevalier Chardin, & deux Chanſons des Sauvages de l'Amérique tirees du P. Merſenne. On trouvera dans tous ces morceaux une conformité de Modulation avec notre Muſique, qui pourra faire admirer aux uns la bonté & l'univerſalité de nos regles, & peut-être rendre ſuſpecte à d'autres l'intelligence ou la fidélité de ceux qui nous ont tranſmis ces Airs.

J'ai ajouté dans la même *Planche* le célebre *Kan-*

des-Vachès, cet Air ſi chéri des Suiſſes qu'il fut défendu ſous peine de mort de le jouer dans leurs troupes, parce qu'il faiſoit fondre en larmes, déſerter ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardent deſir de revoir leur pays. On chercheroit en vain dans cet Air les accens énergiques capables de produire de ſi étonnans effets. Ces effets, qui n'ont aucun lieu ſur les étrangers, ne viennent que de l'habitude, des ſouvenirs, de mille circonſtances qui, retracées par cet Air à ceux qui l'entendent, & leur rappellant leur pays, leurs anciens plaiſirs, leur jeuneſſe, & toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amere d'avoir perdu tout cela. La *muſique* alors n'agit point préciſément comme *muſique*, mais comme ſigne mémoratif. Cet Air, quoique toujours le même, ne produit plus aujourd'hui les mêmes effets qu'il produiſoit ci-devant ſur les Suiſſes; parce qu'ayant perdu le goût de leur premiere ſimplicité, ils ne la regrettent plus quand on la leur rappelle. Tant il eſt vrai que ce n'eſt pas dans leur action phyſique qu'il faut chercher les plus grands effets des Sons ſur le cœur humain.

La maniere dont les Anciens notoient leur *muſique* étoit établie ſur un fondement très ſimple, qui étoit le rapport des chiffres; c'eſt-à-dire, par les lettres de leur Alphabet: mais au lieu de ſe borner, ſur cette idée, à un petit nombre de caracteres faciles à retenir, ils ſe perdirent dans des multitudes de ſignes différens dont ils embrouillerent gratuitement leur *muſique*; en ſorte qu'ils avoient autant de manieres de noter que de Genres & de Modes. Boëce prit dans l'Alphabet Latin des caracteres correſpondans à ceux des Grecs. Le Pape Grégoire perfectionna ſa méthode. En 1024, Gui d'Arezzo, Bénédictin, introduiſit l'uſage des Portées (Voyez PORTÉE) ſur les lignes deſquelles il marqua les Notes en forme de points [Voyez NOTES] déſignant par leur poſition, l'élévation ou l'abaiſſement de la voix. Kircher, cependant, prétend que cette invention eſt antérieure à Gui; & en effet, je n'ai pas vu dans les écrits de ce Moine qu'il ſe l'attribue: mais il inventa la Gamme, & appliqua aux Notes de ſon Hexacorde les noms tirés de l'Hymne de Saint Jean-Baptiſte, qu'elles conſervent encore aujourd'hui. (Voyez *Pl.* G, *Fig.* 2.) Enfin cet homme né pour la

Muſique inventa différens Inſtrumens appellés *Polyplectra*, tels que le Clavecin, l'Epinette, la Vielle, &c. (Voyez GAMME.)

Les caracteres de la *Muſique* ont, ſelon l'opinion commune, reçu leur derniere augmentation conſidérable en 1330; temps où l'on dit que Jean de Muris, appellé mal-à-propos par quelques-uns *Jean de Meurs* ou *de Muriâ*, Docteur de Paris, quoique Geſner le faſſe Anglois, inventa les différentes figures des Notes qui déſignent la durée ou la quantité, & que nous appellons aujourd'hui Rondes, Blanches, Noires, *&c.* Mais ce ſentiment, bien que très commun, me paroît peu fondé, à en juger par ſon Traité de *Muſique*, intitulé: *Speculum Muſicæ*, que j'ai eu le courage de lire preſque entier, pour y conſtater l'invention que l'on attribue à cet Auteur. Au reſte, ce grand Muſicien a eu, comme le Roi des Poëtes, l'honneur d'être réclamé par divers Peuples; car les Italiens le prétendent auſſi de leur Nation, trompés apparemment par une fraude ou une erreur de Bontempi, qui le dit *Perugino* au lieu de *Parigino*.

Laſus eſt, ou paroît être, comme il eſt dit ci-deſſus, le premier qui ait écrit ſur la *Muſique*: mais ſon ouvrage eſt perdu, auſſi bien que pluſieurs autres livres des Grecs & des Romains ſur la même matiere. Ariſtoxène, diſciple d'Ariſtote & chef de ſecte en *Muſique*, eſt le plus ancien Auteur qui nous reſte ſur cette ſcience. Après lui vient Euclide d'Alexandrie; Ariſtide Quintilien écrivoit après Cicéron. Alypius vient enſuite; puis Gaudentius, Nicomaque & Bacchius.

Marc Meibomius nous a donné une belle édition de ces ſept Auteurs Grecs avec la traduction Latine & des Notes.

Plutarque a écrit un Dialogue ſur la *Muſique*. Ptolomée, célebre Mathématicien, écrivit en Grec les principes de l'Harmonie, vers le temps de l'Empereur Antonin. Cet Auteur garde un milieu entre les Pythagoriciens & les Ariſtoxéniens. Long-temps après, Manuel Bryennius écrivit auſſi ſur le même ſujet.

Parmi les Latins, Boëce a écrit du temps de Théodoric; & non loin du même temps, Martianus, Caſſiodore & Saint Auguſtin.

Les modernes ſont en grand nombre. Les plus connus ſont, Zarlin, Salinas, Valgulio, Galilée, Mei, Doni, Kircher, Merſenne, Parrant, Perrault, Wallis,

Deſcartes, Holder, Mengoli, Malcolm, Burette, Vallotti; enfin M. Tartini, dont le livre eſt plein de profondeur, de génie, de longueurs & d'obſcurité; & M. Rameau, dont les écrits ont ceci de ſingulier, qu'ils ont fait une grande fortune ſans avoir été lus de perſonne. Cette lecture eſt d'ailleurs devenue abſolument ſuperflue depuis que M. d'Alembert a pris la peine d'expliquer au Public le ſyſtême de la Baſſe-fondamentale, la ſeule choſe utile & intelligible qu'on trouve dans les écrits de ce Muſicien.

MUTATIONS, ou MUANCES. *Μεταβολαὶ.*

On appelloit ainſi, dans la *Muſique* ancienne, généralement tous les paſſages d'un ordre ou d'un ſujet de chant à un autre. Ariſtoxène définit la *Mutation* une eſpece de paſſion dans l'ordre de la mélodie; Bacchius, un changement de ſujet, ou la tranſpoſition du ſemblable dans un lieu diſſemblable; Ariſtide Quintilien, une variation dans le ſyſtême propoſé, & dans le caractere de la voix; Martianus Cappella, une tranſition de la voix dans un autre ordre de Sons.

Toutes ces définitions, obſcures & trop générales, ont beſoin d'être éclaircies par les diviſions; mais les Auteurs ne s'accordent pas mieux ſur ces diviſions que ſur la définition même. Cependant on recueille à-peu-près que toutes ces *Mutations* pouvoient ſe réduire à cinq eſpeces principales. 1°. *Mutation* dans le Genre, lorſque le chant paſſoit, par exemple, du Diatonique au Chromatique ou à l'Enharmonique, & réciproquement. 2°. Dans le ſyſtême, lorſque la modulation uniſſoit deux Tétracordes disjoints ou en ſéparoit deux conjoints, ce qui revient au paſſage du Béquarre au Bémol, & réciproquement. 3°. Dans le mode, quand on paſſoit, par exemple, du Dorien au Phrygien ou au Lydien, & réciproquement, &c. 4°. Dans le Rhythme, quand on paſſoit du vîte au lent, ou d'une meſure à une autre. 5°. Enfin dans la Mélopée, lorſqu'on interrompoit un chant grave, ſérieux, magnifique, par un chant enjoué, gai, impétueux, &c.

Fin du Tome premier.

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN

10899343

10599343